

POINTS DE VUE SUR LA JEUNESSE CONNEXIONS et DÉCONNEXIONS



Volume 2

Partenariat jeunesse

Partenariat entre la Commission européenne et
le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**POINTS DE VUE
SUR LA JEUNESSE
CONNEXIONS et
DÉCONNEXIONS**

Volume 2

Édition anglaise :
*Perspectives on youth – Connections
and disconnections*
ISSN 2313-0997

*Les vues exprimées dans cet ouvrage
sont de la responsabilité des auteurs et
ne reflètent pas nécessairement la ligne
officielle du Conseil de l'Europe
ou de la Commission européenne.*

Tous droits réservés. Aucun extrait
de cette publication ne peut être
traduit, reproduit ou transmis, sous
quelque forme et par quelque moyen
que ce soit – électronique (CD-Rom,
internet, etc.), mécanique, photocopie,
enregistrement ou de toute autre
manière – sans l'autorisation
préalable écrite de la Direction de la
communication (F-67075 Strasbourg
Cedex ou publishing@coe.int).

Couverture : SPDP, Conseil de l'Europe
Mise en pages : Jouve, Paris

Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>

ISSN 2413-6778
© Conseil de l'Europe, novembre 2015
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

INTRODUCTION PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION	5
« SNIFFIN' GLUE » – TOURS D'HORIZON POUR UNE POLITIQUE DE JEUNESSE EN 2020	13
LA JEUNESSE ARABE RÉCOLTERA-T-ELLE DANS UN AVENIR PROCHE LA MOISSON DU « PRINTEMPS » ?	23
LES JEUNES ET LA POLITIQUE : VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE CITOYENNETÉ DANS LES DÉMOCRATIES AVANCÉES	29
LES CONTEXTES SOCIAUX DE LA (NON-)PARTICIPATION POLITIQUE CHEZ LES JEUNES SLOVÈNES	39
SE RELIER À L'AVENIR : LE RÔLE DES MOBILITÉS SPATIALES DANS LES BIOGRAPHIES IMAGINÉES DES JEUNES	59
LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, L'APPARTENANCE À DES GANGS ET LA COUPURE AVEC LA SOCIÉTÉ HÔTE CHEZ LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DE MIGRANTS – LE CAS DES JEUNES D'ORIGINE LATINO-AMÉRICAIN EN ESPAGNE	73
INITIATIVES DES JEUNES DANS UN CONTEXTE D'EXTRÉMISME : LE CAS TCHÉCHÈNE	87
FACE À LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE : RENOUER LES LIENS	95
ENFANTS À RISQUE : L'INFLUENCE DU MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉCLATEMENT FAMILIAL SUR L'INVESTISSEMENT SCOLAIRE DES ENFANTS ET LE RÔLE MÉDIATEUR DES LIENS FAMILIAUX	113
LES TROUBLES DE DÉPENDANCE À L'INTERNET CHEZ LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES : PANORAMA EUROPÉEN ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION	129
ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS : L'INVESTISSEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DES JEUNES EUROPÉENS	145
ENTRETIEN AVEC DORIS PACK, DÉPUTÉE EUROPÉENNE	153
ENTRETIEN AVEC PETER MATJAŠIČ, PRÉSIDENT DU FORUM EUROPÉEN DE LA JEUNESSE	155
À PROPOS DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION	159
ABSTRACTS/RÉSUMÉS/ZUSAMMENFASSUNG	163
LISTE DES CONTRIBUTEURS	185

Introduction par l'équipe de rédaction

Chers lecteurs,

Bienvenue dans « Points de vue sur la jeunesse », série Partenariat européen pour la jeunesse. Le conseil des éditeurs et l'équipe de rédaction sont heureux de vous présenter le second volume de cette nouvelle collection.

CONNEXIONS ET DÉCONNEXIONS

Le premier volume de la série « Points de vue sur la jeunesse », lancé dans le cadre du Partenariat européen pour la jeunesse, s'intitulait, de façon quelque peu futuriste, *2020 – Quelles perspectives ?* À l'occasion de ce deuxième volume, et tout en demeurant orientés vers l'avenir, nous entendons également porter notre attention sur des questions et des problèmes plus actuels, regroupés sous l'intitulé « connexions et déconnexions ». Lors de notre appel à communications, nous avons suggéré comme thèmes possibles les migrations, la mobilité professionnelle, le mariage et les nouveaux rapports familiaux, l'internet et les nouveaux médias, les engagements sociaux et politiques des jeunes, les liens de ces derniers avec leur pays, l'Europe ou l'ailleurs et les relations transculturelles en général. Nous nous félicitons d'avoir reçu toute une série d'articles traitant pour l'essentiel de ces sujets et d'autres connexes.

Lors du choix de la thématique générale et de la sélection des articles en vue de leur publication, nous nous sommes intéressés aux bénéfices potentiels des nouvelles connexions possibles, mais aussi aux tensions et aux contradictions inhérentes à ces changements contemporains, qui interviennent dans les domaines sociaux, culturels, économiques et technologiques. D'une part, ces changements créent pour les jeunes des possibilités d'établir des liens selon des modalités inédites et positives avec d'autres jeunes, avec leurs familles et leurs communautés, de même qu'avec des institutions sociales liées aux systèmes d'enseignement et de formation, à l'emploi, à la politique et aux médias, et d'emprunter pour ce faire des voies qui incitent de plus en plus la jeunesse à franchir diverses frontières. Nous savons, d'autre part, que des changements de la sorte ne se mettent pas forcément en place en toute simplicité et qu'ils nécessitent une complémentarité mutuelle : les possibilités accrues de communication en ligne ne sont pas nécessairement accompagnées de possibilités améliorées de mobilité physique ; une forte augmentation de la participation à l'enseignement supérieur ne s'est pas traduite pour les jeunes par des perspectives d'emploi plus nombreuses et meilleures (c'est plutôt le contraire) ; les sociétés et les collectivités européennes sont de plus en plus diverses (les différentes cultures et religions, la diversification de la constitution des familles), et pourtant d'aucuns perçoivent ces évolutions moins comme une chance à saisir que comme une menace, ce qui entraîne le risque que naisse un sentiment de déconnexion croissant, en particulier au sein de certains groupes de jeunes.

Se pose alors une question apparentée, celle de savoir si les politiques conçues à la fois pour donner forme et répondre à la situation des jeunes et les pratiques qui tirent leur origine de ces politiques et se propagent dans toute la sphère des secteurs administratifs, économiques et professionnels (emploi, éducation et formation, justice, santé, migration, etc.) sont elles-mêmes adéquatement connectées les unes aux autres, ou déconnectées les unes des autres, à tous les niveaux, sur le plan local ou international.

S'agissant de ce dernier point, alors que le présent ouvrage était en cours d'achèvement, il était opportun que le Partenariat pour la jeunesse Commission européenne-Conseil de l'Europe accueille à Budapest une conférence ayant pour thème « Les jeunes à l'horizon 2020 – L'avenir de la politique de jeunesse », dont l'un des organisateurs était le **professeur Howard Williamson** qui est également membre de notre équipe de rédaction. L'attention à la dimension politique constituant une part importante de l'objectif général de cette série d'ouvrages, le présent volume s'ouvre sur une réflexion de Howard Williamson. Portant sur les débats qui ont animé cette conférence et leurs conclusions, cette contribution s'inscrit dans le contexte de la longue expérience de l'auteur en matière de politiques et de pratiques qui concernent les jeunes : « "Sniffin' Glue" – Tours d'horizon pour une politique de jeunesse en 2020 ». S'il est vrai que la conférence n'est pas liée, de manière explicite, à la thématique du présent ouvrage, il n'en demeure pas moins significatif que plusieurs des thèmes communs et des questions transversales envisagées par la conférence portent en effet sur la problématique des connexions/déconnexions, notamment des conséquences aliénantes du chômage des jeunes, de la nécessité d'une solidarité intergénérationnelle et interculturelle, du rôle des nouveaux médias sociaux et de l'importance de la coopération interorganisations ainsi que du partage des connaissances. La « colle » dont il est question dans le titre et le contenu de l'article renvoie de façon métaphorique aux problématiques sociales de connectivité et de cohésion.

Abdeslam Badre, qui a lui aussi participé à la même conférence, aborde les suites du Printemps arabe dans l'article « Les jeunes Arabes récolteront-ils dans un avenir proche la moisson du "printemps" ? » L'auteur relève que la déconnexion demeure le sentiment prédominant éprouvé par les jeunes Arabes. Bien que les jeunes aient été perçus comme une ressource importante lors du Printemps arabe et que leurs attentes aient été par conséquent très fortes, celles-ci n'ont pas été satisfaites. La progression du chômage des jeunes, des services sociaux inadéquats et la défiance vis-à-vis des institutions politiques sont endémiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'auteur fait observer que des conditions de vie convenables et satisfaisantes pour les jeunes Arabes sont essentielles à la stabilité politique et au développement économique dans l'avenir. La création d'emplois, non seulement en plus grand nombre, mais aussi de grande qualité, est un défi politique essentiel pour la région. L'auteur souligne également le rôle central des politiques et programmes sociaux de portée générale, fondés sur les droits, destinés à aider les jeunes à compter sur des moyens d'action essentiels durant ces années de transition. Assurer la participation des jeunes et des organisations de jeunesse aux institutions sociopolitiques et économiques ordinaires reste décisif.

L'article qui suit est également lié à la manifestation « Les jeunes à l'horizon 2020 », s'inspirant de l'une des communications faites dans le cadre de la conférence. Il

approfondit à ce titre la question de la (dé)connexion des jeunes vis-à-vis des systèmes politiques. Dans « Les jeunes et la politique : vers un nouveau modèle de citoyenneté dans les démocraties avancées », **Anne Muxel** nous ramène en Europe et avance que le triptyque constitué par la défiance, l'abstention et la protestation politique est, dans une plus ou moins grande mesure, commun à toutes les catégories de jeunes (ainsi qu'à de nombreux adultes) dans les sociétés européennes actuelles. Toutefois, elle fait observer qu'il s'agit moins d'une crise de la démocratie qu'un « signe de l'émergence d'un nouveau modèle de citoyenneté ». Mais elle formule cette mise en garde : si l'on veut que les formes émergentes d'engagement politique aient des conséquences positives, les politiques publiques doivent alors nécessairement envisager trois points : mettre davantage l'accent sur la solidarité intergénérationnelle (« la première priorité est celle de la nécessité absolue d'une réflexion d'ensemble portant sur toutes les générations considérées dans leur totalité et non isolément ») ; répondre d'urgence à la double exigence des jeunes, d'intégration et d'autonomie ; définir « un nouveau pacte citoyen [posant] [...] les fondations de l'avenir de nos démocraties européennes ».

Cette thèse complète celle qu'exposent **Metka Kuhar** et **Tanja Oblak Črnič** dans l'article « Les contextes sociaux de la (non-)participation politique chez les jeunes Slovènes ». Les deux auteurs font observer que les jeunes en Slovénie optent de plus en plus pour les « relations vers l'intérieur », se repliant sur le cercle immédiat de la famille et des amis, et se détournant en même temps des formes conventionnelles de participation politique. Toutefois, cela n'implique pas nécessairement un moindre engagement social des jeunes. Les auteurs soulignent l'importance actuelle de l'internet comme « espace dédié aux jeunes », en Slovénie comme ailleurs, et soutiennent qu'il conviendrait que les politiques de jeunesse aux niveaux national et européen prennent davantage en compte la culture quotidienne des jeunes ainsi que la « consommation médiatique d'une génération numérique », qu'elles interagissent avec la jeunesse « dans son propre langage, dans son propre style de communication et conformément à ses propres inclinations ».

Les deux articles suivants éclairent, à partir de perspectives différentes, les questions relatives à la mobilité et à la migration. **Simona Isabella** et **Giuliana Mandich** adoptent une approche novatrice pour l'étude de la mobilité dans « Se relier à l'avenir : le rôle des mobilités spatiales dans les biographies imaginées des jeunes ». Leur article repose sur l'analyse de 250 essais rédigés par des lycéens de Sardaigne, âgés de 18 et 19 ans, à qui il a été demandé de s'imaginer à l'âge de 90 ans et de raconter l'histoire de leur vie. Les auteurs montrent que la mobilité figure en bonne place dans les récits des lycéens, que ce soit sous la forme de « voyage rêvé », de récit de migration (probablement fondé sur une expérience réelle) dont on espère qu'elle réalisera des ambitions professionnelles ou personnelles, ou bien sous une forme influencée par les séries télévisées populaires. Toutefois, elles laissent entendre que, dans ces récits, la mobilité apparaît communément comme une forme d'instrument magique qui aiderait à contourner l'incertitude et qui « d'une façon ou d'une autre, semble remplacer des projets biographiques concrets dans les récits de l'avenir tel qu'imaginé par les jeunes ». Elles soutiennent qu'une « rhétorique de la mobilité » est insuffisante pour donner aux jeunes plus de moyens pour se rendre maîtres de leur destin et qu'un soutien plus pratique se révèle nécessaire, apporté plus particulièrement par les institutions éducatives.

Dans son article « Le décrochage scolaire, l'appartenance à des gangs et la coupure avec la société hôte chez la deuxième génération de migrants – Le cas des jeunes d'origine latino-américaine en Espagne », **Maria Ron Balsera** propose une étude de cas de jeunes d'origine latino-américaine vivant en Espagne. Observant que ces jeunes ont davantage d'éléments communs avec la culture d'accueil que certains autres groupes d'immigrants, et que pourtant ils font face à une xénophobie considérable, à des barrières éducatives et à une situation économique défavorable, elle pose la question suivante : « Qu'est-ce qui gêne leur intégration si ce n'est pas la langue ou la religion ? De nombreuses différences idiomatiques et culturelles sont souvent ignorées par les politiques éducatives et les établissements scolaires, ces derniers concentrant leur soutien sur les élèves migrants n'ayant pas l'espagnol comme première langue. » Cet article souligne un point important : outre les questions de culture et d'appartenance ethnique, il existe des constantes structurelles, patentes et interdépendantes, liées au sexe, à la classe sociale, au marché du travail et à l'âge, qui président aux inégalités telles que les vivent les migrants.

Les thématiques de la participation aux gangs, de la migration et des liens culturels fragmentés relient ce texte à la contribution suivante, « Initiatives pour la jeunesse dans le contexte de l'extrémisme : le cas tchéchène ». Cependant, **Evgeniya Goryushina** envisage ici les jeunes gens restés dans leur région natale et non les enfants de familles immigrées dans un autre pays. Par ses références à une situation postconflictuelle, à des circonstances socio-économiques défavorables et à la défiance envers le monde politique, ce texte supporte également la comparaison avec la contribution d'Abdeslam Badre à cette question. Explorant un sujet pour lequel il n'existe que très peu d'études universitaires, et adoptant par conséquent une approche nécessairement plus descriptive et journalistique que d'autres contributeurs au présent volume, Evgeniya Goryushina associe au contexte des initiatives actuellement prises en faveur de la jeunesse en Tchétchénie une analyse de la marginalisation sociale de jeunes Tchétchènes et la diffusion d'idées extrémistes. Selon elle, la nécessité s'impose d'un dialogue et d'une entente plus approfondis avec les jeunes en République tchéchène, en vue de promouvoir l'établissement de connexions plus étroites entre leurs racines ethniques et culturelles et leur avenir économique et social.

Les trois contributions suivantes abordent elles aussi la question de ces jeunes qui sont d'une manière ou d'une autre vulnérables ou en danger et dont les déconnexions en résultent. Dans « Face à la délinquance juvénile : renouer les liens », **Jonathan Evans** examine la nature des comportements délinquants des jeunes et la pertinence des réponses sociétales et politiques qui leur sont apportées. L'auteur défend la thèse selon laquelle, conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et aux conventions internationales relatives à la justice juvénile, il convient de prendre en charge les jeunes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité en dehors du système de justice pénale car c'est une approche cohérente à la fois avec leur état de développement et leur statut social. Pour ceux qui ont dépassé cet âge, il avance qu'« un passage gradué et progressif à la pleine responsabilité pénale aurait ses mérites, en particulier pour les jeunes adultes vulnérables ayant des besoins complexes », tels ceux qui sortent de placement ou souffrent de troubles mentaux.

Dans leur étude « Enfants à risque : l'influence du milieu socio-économique et de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire des enfants et le rôle médiateur des liens familiaux », **Nele Havermans, Sarah Botterman et Koen Matthijs** se penchent sur les effets du contexte socio-économique et de l'éclatement de la famille sur l'engagement scolaire des enfants. Ils orientent spécifiquement leur étude sur le rôle médiateur des « connexions familiales », par lesquelles ils désignent l'efficacité et la qualité des contacts noués par les membres de la famille – non seulement par les parents et les enfants, mais aussi par les parents entre eux et par les frères et sœurs. Se fondant sur les résultats d'une enquête portant sur 7 035 élèves de l'enseignement secondaire flamand (âgés de 11 à 21 ans), les auteurs concluent principalement que l'influence du contexte familial sur l'engagement scolaire des enfants peut largement s'expliquer par des déconnexions au niveau de la famille et que, par voie de conséquence, les politiques et les pratiques ayant pour objectif l'inclusion sociale des jeunes devraient prendre en compte la famille. Les auteurs recommandent également que soient entreprises des recherches plus approfondies sur les points de vue adoptés par les parents et les enseignants sur ces questions.

Katerina Flora rend compte des résultats préliminaires d'une enquête réalisée dans sept pays européens, consacrée aux troubles de dépendance à l'internet chez les adolescents et les jeunes adultes, à laquelle ont répondu plus de 13 000 jeunes âgés de 14 à 17 ans. Une terminologie variée apparaît dans les études portant sur la pathologie qui fait l'objet de l'enquête et dont les principaux symptômes sont une préoccupation constante pour l'internet, l'abandon d'autres activités agréables ou de relations personnelles directes avec les amis et la famille, des sentiments accrus de dépression, d'irritation et d'anxiété. Si, pour des raisons évidentes, ce phénomène est relativement nouveau, les auteurs font observer qu'il pourrait présenter certaines caractéristiques étiologiques communes avec d'autres addictions. Ici encore, l'auteur aborde d'importantes questions d'ordre politique et pratique, et envisage des réponses possibles tant en ce qui concerne le traitement que la prévention, afin de remédier à la « rupture avec d'autres formes de soutien, d'information, d'orientation et de divertissement ».

Marko Orel porte son attention sur quelques-uns des défis pratiques que doivent relever les jeunes qui tentent de s'engager dans la voie de l'activité entrepreneuriale. « Espaces de travail partagés : l'investissement social et économique des jeunes Européens » a pour point de départ le cas concret d'un jeune Slovène ayant imaginé et conçu un produit original et attrayant, mais dont le développement a été entravé par le manque de ressources financières, d'offres d'investissement, d'expertise en matière de marketing et de promotion, jusqu'au jour où il débute une collaboration avec une équipe de jeunes professionnels. Le travail collaboratif n'est pas présenté seulement comme le simple partage d'un espace physique : c'est une philosophie qui encourage la constitution spontanée de réseaux entre des professionnels aux profils et intérêts divers, et qui « met l'accent sur l'importance de ces interactions aux plans psychologique et social ». Faisant entendre une note qui résonne puissamment avec la thématique du présent ouvrage, l'auteur indique que de nombreux jeunes Européens « ont pris conscience du fait qu'ils s'en sortent mieux en groupe ; ils cherchent donc à connaître d'autres

personnes qui pensent comme eux, non seulement dans leur pays, mais aussi au-delà des frontières – à l'échelle transnationale ».

Nous avons débuté cette introduction par une référence à la conférence « Les jeunes à l'horizon 2020 – L'avenir de la politique de jeunesse » et inclus dans ce volume des contributions dues à quelques-uns de ses participants. L'assistance nombreuse et diversifiée, provenant de toutes les régions d'Europe, a été un trait marquant de cette manifestation. L'un des derniers chapitres du présent ouvrage est un entretien avec **Doris Pack**, qui a été eurodéputée durant près d'un quart de siècle. Sans nier les risques et les difficultés qu'affrontent les politiques de jeunesse en Europe – et qui sont pour certains abordés dans cet ouvrage –, Doris Pack nous fait part de sa vision optimiste des (futures) connexions qui relieront les jeunes et l'Europe. En guise de conclusion, nous portons notre attention sur les « connexions et déconnexions » du point de vue de l'actuelle génération de jeunes Européens, à l'occasion d'un entretien avec **Peter Matjašič**, président du Forum européen de la jeunesse.

MEMBRES DU CONSEIL DES ÉDITEURS

Seija Astala, ministère de l'Éducation et de la Culture, Division des politiques de jeunesse, Finlande

Gordon Blakely, British Council, Education and Society, Royaume-Uni

Marie-Luise Dreber, IJAB – Fachstelle für Internationale Jugendarbeit der Bundesrepublik, Allemagne

Alexis Ridde, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, France

Jan Vanhee, Communauté flamande de Belgique, Agence pour les activités socio-culturelles destinées aux jeunes et aux adultes

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Maurice Devlin, Centre for Youth Research and Development, Department of Applied Social Studies, National University of Ireland, Maynooth, Irlande

Günter J. Friesenhahn, Université des sciences appliquées, faculté d'études sociales, Coblenz, Allemagne

Koen Lambert, JINT, Belgique

Matina Magkou (coordinatrice de l'équipe de rédaction), Grèce

Hanjo Schild, Partenariat pour la jeunesse Union européenne-Conseil de l'Europe, France

Reinhard Schwalbach, IJAB – Fachstelle für Internationale Jugendarbeit der Bundesrepublik, Allemagne

Alex Stutz, Agence nationale pour la jeunesse, Royaume-Uni

Leena Suurpää, Réseau finlandais de recherche sur la jeunesse, Finlande

Tineke Van de Walle, université de Gand, Département des études de la protection sociale, Belgique

Howard Williamson, Centre for Social Policy – School of Humanities and Social Sciences, Faculty of Business and Society, University of Glamorgan, pays de Galles, Royaume-Uni

Antonia Wulff, Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens (OBESSU), Finlande

Chapitre 1

« Sniffin' Glue » – Tours d'horizon pour une politique de jeunesse en 2020

Howard Williamson

INTRODUCTION

Concomitamment à l'entrée en scène des Sex Pistols en 1976-1977, une période marquée par l'agitation sociale et l'austérité naissante, un jeune punk du nom de Mark P fonde le principal fanzine britannique de punk/rock, *Sniffin' Glue*, porte-parole au travers de ses articles et dessins de l'angoisse existentielle des jeunes.

Il y a une trentaine d'années, j'écrivais un court article fondé sur mon expérience de travailleur de jeunesse, activité qui me faisait assister aux difficultés dans lesquelles se débattaient de plus en plus de jeunes confrontés à ce qu'on allait désigner sous le nom de « transitions vers l'âge adulte ». Caractérisées par une diversité et une complexité croissantes, les difficultés sont désormais bien répertoriées dans la littérature universitaire, les nombreuses transitions (des études à l'emploi, de la famille d'origine à la famille de destination, d'un logement dépendant à une vie indépendante, etc.) et les problèmes qu'elles suscitent y étant maintes fois documentés, avec une incessante et uniforme répétition – bien qu'il existe quelques exceptions (Leccardi et Ruspini, 2006 ; Helve et Evans, 2013). Intitulé « Struggling Beyond Youth » (« Lutter au-delà de la jeunesse ») (Williamson, 1985), le texte inspiré de ma pratique laissait entendre spéculativement que les politiques publiques en matière de jeunesse restaient concernées par les « angoisses aiguës de l'adolescence » mais étaient incapables de répondre à ce que je décrivais comme « l'émergence d'une crise chronique du passage à l'état de jeune adulte ». C'était il y a une génération, mais la génération actuelle est encore plus gravement affectée par cette crise qui la frappe sous une telle multiplicité de formes qu'il eût été impossible de les anticiper. La crise constitue la matière de très nombreux débats politiques, journalistiques et universitaires : comment les jeunes font-ils face à la crise, comment les institutions publiques devraient-elles réagir, selon quels choix politiques ?

Lors d'une récente conférence organisée par le Partenariat pour la jeunesse du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, envisageant une série de questions qu'allaient devoir affronter les jeunes à l'horizon 2020, un participant a laissé entendre que bien trop peu de jeunes en Europe avaient ne serait-ce que la possibilité de « renifler » un ensemble d'expériences et d'occasions qui pourraient améliorer leur avenir personnel et contribuer à dessiner un avenir plus positif pour leurs familles, leurs communautés, régions et nations, ainsi que pour l'Europe elle-même. Sur d'innombrables fronts, cette « colle » qui produit tolérance et compréhension, cohésion sociale, inclusion sociale et amélioration des chances dans la vie doit être à la fois renforcée et étendue.

Le présent article envisage le contexte dans lequel s'est inscrite la conférence, les réflexions et les délibérations dont elle a été le cadre, et la thématique générale qui représente le noyau fondamental du développement des politiques de jeunesse en Europe (et au-delà, bien entendu) à mesure que se rapproche l'horizon 2020.

LE CONTEXTE CONTEMPORAIN

Il est impossible d'envisager la condition sociale actuelle des jeunes en Europe sans se trouver face, et même en son épice, au chômage des jeunes. Le choc du « un sur cinq » qui remettait systématiquement en cause les politiques élaborées pour traiter des questions d'insertion sur le marché du travail, de formation professionnelle et de soutien aux jeunes a été remplacé par des scénarios où la moitié, voire davantage, de jeunes sont exclus du marché du travail. Il existe bien entendu certaines exceptions (l'Allemagne et l'Autriche s'en tirent plutôt bien en parvenant à maintenir leur taux de chômage des jeunes à moins de 10 %), tandis que la Grèce et l'Espagne (qui enregistrent un taux de chômage bien supérieur à 50 %) sont des cas extrêmes. Cependant, comme des responsables politiques n'hésitent pas à le dire, il n'y a pas ici de place pour l'autosatisfaction. Mais il n'y a pas non plus de raison de se laisser aller à la panique ou à la peur : le niveau d'agitation sociale, malgré quelques manifestations de rue et la naissance du mouvement Occupy, raisonnablement prévisible dans de telles circonstances, ne s'est pas (encore ?) matérialisé. Les réactions des jeunes face à cette conséquence particulière de l'austérité ont été étonnamment modérées et banalement diversifiées (Williamson, 2013).

Les dirigeants européens font grand cas de la nécessité de mettre en chantier une économie « fondée sur le savoir » mais, du point de vue des jeunes, la participation à l'éducation et à l'apprentissage ainsi que les efforts entrepris en vue d'obtenir accréditations et qualifications ne sont pas allés de pair avec des fonctions sur le marché du travail qui fussent à la hauteur de ces réalisations. Cela a souvent abouti au découragement et à la démoralisation des jeunes qui perçoivent une rupture du « contrat de génération » apparentée à ce qu'on a qualifié de trahison : les promesses faites à la jeune génération n'ont pas été honorées. Pour cette raison, et pour d'autres, les preuves s'accumulent d'une aliénation et d'une défiance vis-à-vis de la politique traditionnelle et des responsables politique qui la colportent.

Pourtant, les indications d'un remplacement par de nouvelles politiques démocratiques ou par une plus forte affiliation aux extrémismes politiques sont relativement peu nombreuses. D'aucuns mettront bien entendu en avant les événements

tragiques infligés à des jeunes en Norvège par Anders Behring Breivik qui a justifié son geste en proclamant sa volonté de défendre une Europe chrétienne contre l'invasion de l'islam et des « infidèles ». D'autres attireront au contraire l'attention sur les attaques terroristes perpétrées par de jeunes musulmans en Espagne et en Angleterre. D'autres encore prendront acte de la popularité croissante des partis politiques de droite dans des pays aussi différents que la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas et la Grèce. Bien que rien de tout cela ne doive être rejeté mais bien considéré comme un motif de préoccupation, il n'y a pas eu de vague spectaculaire de jeunes s'engageant sur ces chemins.

Au contraire, les jeunes s'efforcent de mener leur vie tant bien que mal. L'emploi précaire a des conséquences sur le projet des jeunes de fonder une famille et sur l'occupation stable d'un logement. Les jeunes diffèrent le moment de donner naissance à leurs propres enfants et luttent pour vivre de manière indépendante, mais ils constatent en général que leur transition vers l'autonomie est entravée, interminable et imprévisible. Il serait ridicule d'affirmer, comme certaines organisations de jeunesse le proclament parfois, que tous les jeunes sont exclus. Ce n'est à l'évidence pas le cas. Certains, en raison de circonstances favorables, d'appuis, d'un soutien familial, de réseaux sociaux, de réalisations particulières et d'une détermination personnelle, s'en sortent raisonnablement bien, mais plus nombreux sont ceux qui, constituant aujourd'hui une minorité non négligeable, voire une majorité marginale, font face à des niveaux d'exclusion qui n'ont jamais été anticipés. Cette situation engendre pour les individus un certain découragement et peut-être même un désespoir, et a des conséquences pour les sociétés en termes de déviance et de cohésion, et pour la démocratie en termes de participation et de légitimité. Au-delà de son premier aspect rhétorique, le message prend tout son sens, celui qui affirme : « Nous négligeons la jeunesse à nos risques et périls. »

À CONSÉQUENCES TRANSFORMATRICES, ACTIONS TRANSFORMATRICES – LES GRANDS ENJEUX DE NOTRE TEMPS

La conférence de Budapest n'avait pas pour mission de définir des objectifs politiques précis. Et en effet, elle n'y était précisément pas autorisée. Toutefois, elle a été l'occasion privilégiée de « scruter les horizons », de déceler et de passer en revue tendances et défis dont la portée dépasse l'instant présent pour envisager 2020 et au-delà – une date qui, nous l'a-t-on dit, semblera distante de quelques heures seulement pour le démographe qui observe l'avenir à l'échéance du siècle, et suffisamment proche pour annoncer la quasi-imminence de la fin du monde aux yeux de l'écologiste.

Une redoutable tendance se manifeste dans le domaine de la jeunesse, à savoir le repli sur soi et le nombrilisme du vernaculaire, au détriment du rattachement de ses nombreux sujets de préoccupation à l'un des grands enjeux de notre temps. C'est pourquoi l'idée a été formulée que la conférence soit inaugurée par une série de « provocations » (ou « inspirations », selon les points de vue) portant sur quelques-uns des grands problèmes de fond qui pèsent sur notre époque : démographie, écologie, économie, technologie, démocratie et valeurs. Aussi, les participants ont-ils consacré la première soirée à soumettre leurs connaissances et leur expérience en matière de jeunesse à l'épreuve des grands axes de ces contributions.

Un rapport officiel relatif à la conférence a été produit (Kristensen, 2013), qui expose en détail les activités et les débats dont la manifestation avait été le cadre. Quelques extraits choisis sont présentés ci-après, de même que des informations supplémentaires enregistrées par l'auteur.

L'un des messages clés sur la démocratie a énoncé que, même si l'Europe puisait dans l'intégralité de ses ressources humaines existantes pour répondre à ses multiples besoins, une immigration de masse originaire de pays situés au-delà de ses frontières serait encore nécessaire pour conserver la stabilité et assurer la croissance. Avec une population vieillissante, une jeunesse plus tardive, un recul de l'âge de la retraite et l'épineux problème connexe des pensions de retraite, « une réflexion bien plus audacieuse se révèle nécessaire » et doit être accompagnée par une impulsion et une volonté politiques. Même si une échéance bien plus immédiate a été envisagée s'agissant de l'écologie, c'est à une conclusion très similaire qu'elle a abouti. Si, pour le long terme (en supposant qu'il y en aura un), il convient d'intégrer la conscience et la responsabilisation environnementales dans l'éducation des jeunes, il a également été affirmé que le développement durable « exige une mutation des mentalités ». Dans un registre assez différent, les propositions portant sur l'économie se sont focalisées sur le niveau sans précédent de chômage des jeunes en Europe, et plus particulièrement sur la situation tragique des 14 millions de jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni au travail, ni en formation (appelés en anglais *NEET, not in education, employment or training*), associée à des coûts sociaux et économiques élevés, à telle enseigne que l'orateur a souligné la nécessité d'« éviter de semer les graines du désengagement et de la désillusion ».

L'éducation, bien entendu, est souvent considérée comme étant la mesure qui permet à la fois de prévenir le désengagement et de favoriser le réengagement, mais le rôle prospectif des nouvelles technologies de l'information et de la communication en matière d'apprentissage et de développement est aussi contesté que controversé. S'agissant de la technologie, les motifs d'optimisme sont nombreux.

« [La technologie] facilite l'apprentissage personnalisé ; crée pour l'apprenant des conditions favorables d'apprentissage en tous lieux et à tous moments ; autorise un retour d'information et une évaluation formative immédiats ; permet d'atteindre une plus vaste communauté d'apprenants ; offre des possibilités d'apprentissage continu par le truchement de divers dispositifs ; encourage l'apprentissage collectif et fondé sur des projets ; élargit la portée et l'équité de l'éducation ; favorise l'apprentissage en situation ; minimise les interruptions de l'apprentissage dans les zones de conflit ou de catastrophe naturelle ; contribue à l'intégration des apprenants handicapés ; peut améliorer l'administration et le rapport coût-efficacité de l'éducation et de la formation. »

La liste des possibilités positives est apparemment infinie. Pourtant, tout spectaculaire que soit le changement de paradigme en matière d'apprentissage qui pourrait résulter de l'innovation technologique, il n'en demeure pas moins que l'« éducation est un processus social » exigeant une interaction et une mise en œuvre humaines.

S'agissant de la démocratie (voir l'article d'Anne Muxel), la conférence a fait observer que l'attitude des jeunes face aux hommes politiques et à la politique a pour principaux ingrédients la défiance, le dégoût et l'ennui, mais que les jeunes expriment pourtant

encore un engagement politique au travers des médias sociaux et accordent une valeur à des considérations comme le pragmatisme, l'efficacité et l'individualisation. Il a été relevé que l'« abstention lors d'élections pouvait être un signe de vitalité politique ». Aux transformations intervenues par le passé dans le paysage politique doivent répondre d'autres transformations actuelles et à venir, par l'intermédiaire d'un dialogue constructif, et pas simplement réactif, engagé entre les jeunes et les pouvoirs publics.

Une dernière proposition, de portée peut-être plus philosophique, concernait la place des enfants en tant que philosophes naturels et actifs, précisant toutefois que « créer des valeurs et assurer leur pérennité [sont] une entreprise ambivalente ». Ces valeurs devraient être systématiquement réaffirmées, mais elles sont subordonnées à l'environnement et au contexte, et, de plus, « il n'est pas toujours facile d'agir conformément aux valeurs que l'on a adoptées » ; en outre :

« [...] Nous devrions prendre en compte les différentes valeurs qui peuvent inspirer les concepts que nous utilisons lorsque nous cherchons à interagir avec des personnes issues de milieux différents des nôtres ; nous ne pouvons par conséquent pas tenir le consensus pour acquis, même si nous recourons à un vocabulaire identique. »

Le concept d'« Europe » est à ce titre un exemple caractéristique car il véhicule différentes connotations sur le plan des valeurs.

LES DOMAINES DE LA POLITIQUE DE JEUNESSE : PLUSIEURS DÉFIS MAJEURS

Les six « inspirations » ou « provocations » mentionnées plus haut ont été prolongées, après que les participants ont formulé des interrogations spécifiques, par une journée entière de discussions menées au sein de 10 groupes de travail thématiques reflétant les défis majeurs auxquels fait face la politique de jeunesse : apprentissage, travail, santé, inclusion, citoyenneté et participation, identités et mode de vie, diversité et solidarité, mobilité, logement et famille, délinquance et justice. Les quatre sessions de la journée ont été consacrées à différents axes de travail, à commencer par un tour d'horizon de l'état actuel des connaissances, suivi par leurs mises en perspective dans différents pays, puis par la présentation d'études de cas aussi intéressants qu'instructifs, et enfin par l'identification de défis majeurs, dont il est rendu compte ci-après.

En ce qui concerne l'apprentissage, le sentiment a été exprimé qu'une attention plus soutenue devait être accordée aux évolutions démographiques, aux questions de démocratie et de citoyenneté, ainsi qu'à la mondialisation et à la société de l'information. Pour ce qui est du travail, la nécessité de liens plus étroits avec l'apprentissage (tant formel que non formel) a été signifiée, ainsi que de réponses au chômage des jeunes plus adaptées et d'une prise en considération plus approfondie des répercussions de la migration sur les contextes du marché du travail.

S'agissant de la santé, des idées se sont fait jour selon trois axes plus disparates : à la question habituelle de l'accès aux services de santé se sont ajoutées des questions relatives à la nature changeante des modes de vie des jeunes et aux conséquences encore inconnues sur la santé de l'utilisation prolongée et intensive des médias sociaux.

Une préoccupation prévisible concernait également la portée effective de l'inclusion, associée à la nécessité de garantir une différenciation appropriée entre les différents sous-groupes de jeunes exclus. Mais une attention privilégiée apportée aux pathologies individuelles doit résolument s'inscrire dans quelques-unes des dimensions structurelles et sociopolitiques de l'exclusion sociale des jeunes. En matière de citoyenneté et de participation, on a fait valoir que les possibilités s'articulent sur des stratégies d'autonomisation, de garantie de l'égalité des droits apportée aux jeunes et de promotion de nouvelles formes de dialogue entre les pouvoirs publics et les jeunes.

La nécessité a été reconnue d'envisager par ailleurs la culture et les modes de vie de la jeunesse comme autant de déclarations politiques potentielles, à l'instar de ce que les jeunes gens expriment lorsqu'ils rejettent le bulletin de vote. Il convient de rester attentif au fait qu'il est parfois inopportun de respecter et de commémorer tous les modes de vie dans la grande diversité de leurs formes, certaines pouvant en effet se révéler contraires à la démocratie et oppressives à l'égard d'autrui. Dans une perspective davantage axée sur la recherche, il est nécessaire de mieux comprendre la façon dont les jeunes élaborent les identités multiples qui s'imposent dans le monde moderne. La diversité et la solidarité, qui se manifestent par l'intermédiaire des cultures, des générations et des groupes ethniques à travers toute l'Europe, posent la vaste question d'un appel à l'approfondissement du dialogue et à l'apprentissage mutuel, au-delà des pratiques existantes, et au renforcement de la contribution qu'il convient d'apporter par le truchement de l'apprentissage non formel. En outre, malgré un attachement de principe à cette question, la nécessité a été soulignée d'un engagement stratégique et concerté plus important, par opposition à une action limitée et fragmentée. La mobilité est un concept tout aussi mal défini, qui exige d'être précisé. Comme dans le cas de la santé, la question de l'accès se pose également, ainsi que celle de la souplesse nécessaire en matière de soutien si l'on souhaite que les jeunes tirent le meilleur parti de la mobilité.

Enfin, il n'existe pas de modèle unique de dialogue et de réponse adaptée à la diversité des défis auxquels les jeunes font face en matière de logement et de vie de famille. En outre, la voix des jeunes se fait rarement entendre dans le débat politique, et l'on n'accorde pas non plus une attention suffisante aux questions et aux possibilités d'ordre intergénérationnel. Concernant la délinquance et la justice, la logique de la prévention demeure incontestable, mais toute réponse nécessite une collaboration et une intégration plus étroites. De plus, la nécessité a été invoquée d'une compréhension plus approfondie des formes actuelles de délinquance et de déviance, surtout celles liées à l'utilisation d'internet et des nouveaux médias sociaux.

Cet éventail de questions a servi de base à un certain nombre de réflexions, d'examen détaillés et de commentaires formulés à l'occasion d'une table ronde et de diverses observations énoncées en guise de conclusion. Comme l'a souligné le rapporteur général, « aux grands maux, les grands remèdes » : davantage de remèdes sont-ils nécessaires, ou bien de nouvelles voies de développement ?

AU CŒUR DE L'AVENIR POUR LES JEUNES EN EUROPE

En rassemblant ainsi des intervenants ayant une expérience et une expertise dans des secteurs hétérogènes du domaine de la jeunesse, pour les associer à un débat analogue à celui d'un séminaire universitaire, où aucun sujet n'est proscrit mais où toutes les questions sont autorisées, de riches idées et éléments de réflexion ont pu être formulés. Un certain nombre de thèmes communs et de questions transversales sont inévitablement apparus.

Des idées concrètes ou plus conceptuelles ont été avancées, certaines étant solidement ancrées dans l'un des angles du « triangle magique » (de la recherche, de la politique et de la pratique), d'autres englobant deux de ces aspects, voire les trois. Le chômage des jeunes a été une préoccupation généralisée, non seulement en raison de la marginalité économique qu'il produit, mais aussi pour son lien avec l'aliénation et la désillusion qu'il engendre, ainsi que ses effets prévisibles pour une société démocratique saine. Un plaidoyer pour une solidarité intergénérationnelle et interculturelle a également été prononcé, pour l'établissement de connexions plus nombreuses, l'approfondissement de la communication et l'amélioration de la compréhension horizontale et verticale entre les personnes.

La nécessité d'une plus grande compréhension et d'une meilleure lisibilité conceptuelle de quelques-unes des idées récurrentes dans le domaine de la jeunesse, en tant que tremplin essentiel pour aller de l'avant, a été exprimée avec force conviction. L'immédiateté des nouveaux médias sociaux, leurs répercussions sur les jeunes, la façon dont ils sont utilisés par les jeunes et le soutien qu'ils seraient susceptibles de leur apporter dans leur existence sont autant de questions fondamentales auxquelles les recherches portant sur la jeunesse devraient accorder la priorité. Sans une telle base de connaissances, les futures initiatives sont vouées à être bâties sur des sables mouvants. Enfin, les expériences, les réalités et les besoins des jeunes aux caractéristiques multiples nécessitent une coopération interorganisationnelle et un partage des connaissances renforcés, qui ne sauraient être inconditionnels – des enjeux éthiques et professionnels s'y opposeraient. Au contraire, ils devraient constituer le point de départ de mesures pertinentes et significatives pour répondre aux besoins des jeunes, des besoins convenablement et judicieusement représentés à travers l'éventail des débats de politique générale.

De façon plus abstraite, la conférence a été l'occasion d'articuler et de renforcer plusieurs messages essentiels : la nécessité d'une différenciation entre des catégories apparemment générales de jeunes et les sujets de préoccupation qu'elles soulèvent ; l'impératif de donner la parole, plus particulièrement aux sans-voix ; la tâche difficile de cultiver une volonté et un soutien politiques ; l'importance des espaces d'interaction, d'échange et de dialogue ; la question de l'accès ouvert des jeunes aux nouvelles possibilités et expériences.

CONCLUSIONS

Comme l'un des « intervenants provocateurs » l'a formulé très explicitement et un autre l'a implicitement mais énergiquement déclaré, « à conséquences transformatrices, actions transformatrices ». L'impact de la crise financière et l'austérité qui

s'en est suivie en Europe ont transformé le contexte dans lequel vivent les jeunes Européens. Cela peut se traduire par une limitation accrue des chances dans la vie pour une plus grande minorité (ou, dans certaines régions, pour une majorité), sans impliquer pour autant que toutes les possibilités soient entièrement évaporées. Mais cela signifie que les jeunes doivent parfois redoubler d'efforts pour saisir ces opportunités et, à travers ces dernières, approfondir leur engagement.

Alors que la conférence touchait à sa fin, trois questions spécifiques me sont venues à l'esprit. La première, étrangement (parce que j'écris trois jours après la mort de Nelson Mandela), j'en ai pris pour la première fois conscience quand je travaillais en Afrique du Sud auprès de la Commission nationale pour la jeunesse, peu après l'installation du gouvernement démocratique. Les difficultés qu'affrontait sa jeunesse à l'époque étaient analogues à celles que l'on rencontre souvent ailleurs : elles concernaient l'éducation et l'emploi, la santé, le logement et la délinquance. La volonté politique de remédier à ces problèmes ne pouvait être mise en doute, mais les ressources économiques allouées pour faire face à l'ampleur de la tâche étaient insignifiantes. Trouver un équilibre entre ces trois points représentera toujours un défi.

La deuxième question se rapportait à l'image « sniffer de la colle », inspirée de l'époque grisante du punk-rock et de son fanzine vedette, *Sniffin' Glue*. À côté du mot « sniffer », j'avais écrit : expériences, possibilités, situations, circonstances, espaces, interaction, association. À côté du mot « colle », j'avais écrit : cohésion, connexion, solidarité, dialogue, compréhension. Il existe probablement nombre de recoupements entre les deux termes. Et jeter des passerelles entre les deux est, bien entendu, d'une importance cruciale. Bien plus nombreux sont les jeunes qui se trouvent dans la nécessité de « sniffer » (pour prendre conscience, avoir accès et agir) les perspectives qui leur sont ouvertes, et d'éclairer ainsi le chemin de leur existence. Cela devrait contribuer à renforcer la solidarité et la cohésion sociale en Europe, en élargissant et en approfondissant le choix des expériences et des possibilités.

La troisième pensée était celle d'une affiche visible sur le mur d'un cottage niché dans une zone reculée des montagnes galloises. C'est la première chose que l'on voit lorsque l'on franchit le seuil de l'habitation. Ce cottage est un projet de jeunesse dont je m'occupe depuis 1979. On peut lire sur l'affiche : « Un navire au port se trouve en lieu sûr, mais ce n'est pas pour cela qu'on construit des bateaux. » J'ai rapidement procédé aux adaptations mentales nécessaires pour associer à ce slogan le Partenariat pour la jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe – l'organisateur de la conférence. Depuis le partenariat inaugural de 1998 consacré au développement des programmes et de la qualité en matière de formation des travailleurs de jeunesse au niveau européen, le partenariat a étendu son domaine d'activité pour englober la recherche, l'histoire, les pratiques, les politiques et les actions de sensibilisation. Le Partenariat pour la jeunesse a par conséquent pour objectif de promouvoir, d'inspirer et de piloter des cadres de pensée (souvent novateurs) et des modèles de pratiques à cette fin : « Un partenariat au port se trouve en lieu sûr, mais ce n'est pas pour cela qu'on construit un partenariat. »

Le partenariat doit affronter une mer agitée pour que les enjeux prioritaires de la jeunesse soient compris et développés par des politiques et des pratiques plus générales en matière d'éducation et d'emploi, de santé et de bien-être, de conditions de

vie (familles et logement), de créativité et d'initiative, de lutte contre la délinquance et de justice. L'expérience professionnelle et politique dans le domaine de la jeunesse constitue bien cette « colle » qui soude un territoire diversifié, mais elle n'est pas suffisante à elle seule et demeurera inadaptée si une action plus vigoureuse et déterminée n'est pas favorisée dans l'ensemble des domaines de la politique de jeunesse qui intéressent la vie des jeunes. Sans un engagement plus approfondi et plus étendu allant dans ce sens, les jeunes seront de plus en plus déconnectés des structures et des mesures ayant jusqu'ici soutenu le projet européen, et seront incapables de les recréer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Helve, H., Evans, K. (dir.) (2013), *Youth and Work Transitions in Changing Social Landscapes*, Tufnell Press, Londres.

Kristensen, S. (2013), « Rapport de la Conférence "Jeunesse 2020" », Partenariat pour la jeunesse Commission européenne-Conseil de l'Europe.

Leccardi, C., Ruspini, E. (dir.) (2006), *A new youth ? Young people, generations and family life*, Ashgate, Aldershot.

Williamson, H. (1985), « Struggling beyond youth », *Youth in Society*, 98, janvier.

Williamson, H. (2013), « Radicalisation to retreat : responses of the young to austerity Europe », *International Journal of Adolescence and Youth*, <http://dx.doi.org/10.1080/02673843.2013.812041>.

Chapitre 2

La jeunesse arabe récoltera-t-elle dans un avenir proche la moisson du « printemps » ?

Abdeslam Badre

« Habituellement, quand nous avons besoin de savoir quelque chose, nous allons consulter les experts, mais nous avons tendance à oublier que, lorsque nous voulons savoir quelque chose sur les jeunes, sur ce qu'ils ressentent et ce qu'ils veulent, nous devrions aller leur parler. »

Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies

INTRODUCTION

Dans les années à venir, les historiens se souviendront avec précision des conséquences des transformations politiques, sociales et économiques qui ont cours actuellement à travers le monde arabe par l'effet du réveil collectif et des activités synchronisées de millions de jeunes hommes et de jeunes femmes depuis décembre 2010, puisqu'elles marquent un tournant sans précédent pour l'histoire moderne au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MOAN), voire dans le monde. La déconnexion demeure le sentiment dominant partagé par les jeunes Arabes qui défient aujourd'hui leurs gouvernements et, mobilisant une énergie prodigieuse et des talents considérables, s'efforcent de restaurer, si ce n'est de recréer, certaines institutions constitutionnelles et sociales fondamentales dans les domaines de la gouvernance, de l'économie, des libertés, de l'action sociale, de la culture et des médias, et de la diplomatie. La situation a également contraint les gouvernements nouvellement élus à faire figurer dans leur ordre du jour des bouleversements socio-économiques et politiques de grande ampleur, pour canaliser et accompagner les aspirations et les attentes de la jeunesse. Mais jusqu'ici, aucune de ces aspirations n'a été concrétisée. L'exclusion socio-économique des « jeunes post-Printemps arabe » atteint au contraire un pic, alors que perdurent les sentiments de marginalisation sociale, le poids de la pauvreté, la corruption et les atteintes aux droits de l'homme. Le présent article a par conséquent pour objectif de mettre en lumière certaines des réflexions actuelles portant sur les caractéristiques principales de la situation de déconnexion socio-économique et politique que les jeunes Arabes sont encore contraints de supporter, dans une période de transition si délicate dans l'actualité de la région, et de suggérer quelques mesures opérationnelles que pourraient adopter les décideurs politiques pour alléger le fardeau du chômage et de l'exclusion sociale.

FRUSTRATION POSTRÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

D'un point de vue politique, les trois années de soulèvement arabe ont ouvert davantage de portes de confusion et de consternation que de fenêtres de promesses d'avenir pour la jeunesse. À l'heure actuelle, la majorité des jeunes s'estiment encore privés de leurs droits vis-à-vis des processus politiques dans leurs pays. « Les jeunes ne paraissent pas avoir prise sur les orientations décidées par leurs pays et les nouvelles institutions de gouvernance qui sont apparues ne semblent pas correspondre au rôle qu'ils ont joué », conclut une récente enquête menée par le Centre d'études d'Al-Jazeera. Il ressort de la même enquête que la plupart des 8 045 personnes interrogées, femmes et hommes âgés de 17 à 31 ans et originaires de trois pays du Printemps arabe, estiment que leurs parlements récemment élus ne les représentent pas. En Tunisie, par exemple, plus de 80 % n'ont pas le sentiment d'être représentés par les députés de l'Assemblée constituante ; 72 % des jeunes répondants égyptiens indiquent qu'ils n'ont pas le sentiment d'être représentés par leurs députés ; en Lybie, 62 % des jeunes déclarent que leur Conférence nationale n'exprime pas leurs aspirations.

D'un point de vue économique, le ralentissement de l'activité et le déficit fiscal que connaît la région, associés à une mauvaise gestion des ressources, une gouvernance indigente et l'inadéquation du système éducatif aux besoins du marché, ont négativement affecté le marché du travail. Il en résulte une hausse inquiétante du chômage chez les jeunes, en particulier chez les nouveaux diplômés. Une étude récente dirigée par l'Organisation internationale du travail (OIT, 2013) a montré que les révolutions du Printemps arabe n'ont guère servi les intérêts de la jeunesse arabe au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sur le plan de l'emploi : le chômage a enregistré une hausse de près de 5 %, pour atteindre 27 % ; l'Égypte et la Tunisie sont en tête de liste avec près de 30 %, le taux de chômage au Maroc atteint 27 % et celui de l'Algérie 21,5 %. En outre, l'étude indique que, dans la région, quatre jeunes sur 10 vivent dans la pauvreté, alors que 40 % des jeunes perçoivent des salaires insuffisants qui ne leur permettent pas de subvenir à leurs besoins essentiels, ce qui contraint nombre d'entre eux à vivre chez leurs parents. Enfin, le rapport met en lumière le fait que la région est restée sous le volume minimal acceptable de travail relativement à sa population, le ratio plafonnant à 43,6 %, comparé à la moyenne internationale qui est de 60,3 %.

Ces indicateurs économiques et politiques révèlent que ce n'est pas un avenir plus radieux qui attend la jeunesse arabe car, depuis le déclenchement du Printemps arabe, les performances économiques et politiques continuent à déconnecter les jeunes Arabes de tout tissu social. Cette situation difficile est à l'origine du vaste soulèvement de la population jeune qui éprouve une frustration, une aliénation et une déconnexion multidimensionnelles. Pour élaborer un programme politique à long terme visant à reconstruire des politiques de jeunesse nationales et durables, les décideurs arabes doivent tout d'abord appréhender les besoins, les attentes et les rêves des jeunes ; à cet égard, il est une question urgente qui réclame une réponse : « Les nouveaux dirigeants arabes sont-ils prêts à rétablir des connexions avec les jeunes, de sorte que ces derniers puissent se réconcilier avec la politique, se reconnecter avec leur société et restaurer leur esprit civique ? » La question n'attend pas une

réponse de type « oui ou non » mais exige de s'engager dans l'autocritique sincère et constructive d'une décennie d'échecs enregistrés par les politiques de jeunesse.

Cette dernière décennie a tracé les contours d'une détérioration générale des services sociaux de base dans la région arabe, due pour l'essentiel au dépérissement du rôle de l'État et au manque de plans sociaux d'ensemble. D'une part, une politique sociale globale de jeunesse a manqué, et manque toujours dans la région. Le développement économique est considéré comme un élément essentiel du développement social mais il ne garantit pas nécessairement une juste distribution de la richesse dans la société et n'assure pas non plus une égalité d'accès aux services sociaux de base. À titre d'exemple, au cours de la décennie ayant précédé les révolutions arabes, le produit intérieur brut de la région enregistrait une croissance vigoureuse et régulière ; pourtant, les perspectives économiques des jeunes et leurs conditions de vie se sont effondrées, en raison d'une mentalité généralisée penchant du côté des inégalités, de la corruption et de l'exclusion sociale. Les stratégies nationales adoptées en matière d'inclusion sociale des jeunes ont principalement ciblé des secteurs spécifiques de la population vivant dans une extrême pauvreté, mais aucune démarche fondée sur le droit n'a été entreprise pour soutenir les personnes vulnérables, ni de stratégie durable pour assurer la satisfaction des besoins essentiels de tous les citoyens. De la même manière, les plans d'action sociale élaborés à l'heure actuelle dans différents pays arabes se limitent en général à déployer une série de filets de sécurité. Il leur manque une vision d'ensemble fondée sur des stratégies nationales de développement social et incluant la santé, l'éducation, la création d'emplois et un projet global de sécurité sociale nationale.

D'autre part, les forces de la mondialisation, l'économie de marché ouverte et les lourdes et onéreuses exigences des formes modernes d'éducation ont fortement rallongé la période de la jeunesse et retardé l'âge associé à l'entrée dans un statut professionnel et au mariage. La jeunesse est aujourd'hui définie par la communauté internationale comme la période de vie s'étendant de l'âge de 15 ans à 24 ans, mais la plupart des jeunes hommes et femmes dans la région MOAN rejoignent ce segment de la population alors qu'ils sont déjà dans leur trentaine, ou plus âgés encore. Ainsi, même le facteur démographique n'aide pas les jeunes à se connecter à leur génération. En outre, la croissance aussi considérable que rapide d'une jeune population arabe diplômée, plus particulièrement chez les femmes, a rendu plus difficile encore le fait de parvenir à une indépendance financière et sociale en trouvant un emploi en lien avec la formation, en quittant le foyer parental et en fondant par le mariage son propre foyer. C'est pourquoi la rupture des liens sociaux et la perte d'un soutien social, des conditions de vie précaires et l'absence de droits juridiques et politiques ont contraint plus de 10 millions de personnes originaires des pays arabes du sud de la Méditerranée à émigrer vers les pays développés qui offrent de plus larges perspectives sociales et économiques (Martín, 2009) ; l'on s'attend à un flux migratoire annuel de 200 000 personnes durant la période 2010-2020 en provenance des pays arabes du sud de la Méditerranée (environ 2 millions de nouveaux migrants pour cette décennie). Il s'agit d'un flux migratoire considérable qui engendre, et continuera à engendrer, de grandes difficultés sociopolitiques, économiques et juridiques pour les pays d'accueil (essentiellement en Europe) qui sont déjà à la recherche de solutions pour remédier à la situation critique dans laquelle se trouve

leur propre jeunesse. Quant à ces jeunes qui restent dans leurs pays, ils continueront à demander instamment de pouvoir réaliser pleinement leur potentiel, à exiger la justice et l'équité sociales, le droit d'amener leurs gouvernements à rendre compte et davantage d'espace où exprimer librement leur identité.

VERS UNE STRATÉGIE RÉGIONALE HOLISTIQUE FAVORISANT LA CONNEXION DES JEUNES

D'un point de vue politique, la région arabe a été assaillie de difficultés économiques et politiques qui ont souvent lié ses jeunes hommes et femmes à l'agitation et à l'instabilité sociales. De nombreux experts en politique étrangère et praticiens du développement considèrent que les hommes jeunes forment le groupe le plus exposé au risque d'implication dans la violence et l'extrémisme, une considération qui se vérifie plus particulièrement dans le cas des jeunes Arabes. L'absence d'un développement complet et d'une mise à profit du potentiel des jeunes peut se traduire par des conséquences extrêmes, notamment des pertes économiques considérables, conflits armés, troubles et instabilité politiques et sociaux. Les jeunes sont plus susceptibles de voir contrarier leurs revendications légitimes, notamment en raison de l'absence de sentiment de connexion, du manque de perspectives d'emploi, d'un faible taux de réussite scolaire, d'une faible participation au processus décisionnel et d'une faible mobilité sociale. Dans ce contexte explosif, des hommes politiques cupides et opportunistes pourraient même exploiter ces revendications en entraînant ces jeunes gens aux ambitions contrariées dans le renversement par la violence de gouvernements légitimes.

D'un point de vue économique, on se rend mieux compte que le niveau du chômage des jeunes n'est pas un simple reflet du cycle économique mais une question structurelle persistante, aux causes distinctes nécessitant des solutions diverses qui recourent les politiques en matière de fiscalité, de travail, de sécurité sociale et d'éducation. Durant trop longtemps, des chiffres de croissance positifs exprimés en données agrégées ont dissimulé les causes sous-jacentes des troubles : chômage, inflation élevée, régime autoritaire, manque de perspectives économiques pour la majeure partie de la population et plus particulièrement pour les jeunes générations. Les décideurs politiques arabes doivent aujourd'hui prendre conscience du fait qu'un système financier au service de 20 % de la population seulement constitue l'ingrédient décisif de la recette de l'instabilité politique. Au demeurant, les connexions économiques et financières de la jeunesse du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont en retard par rapport à d'autres régions du monde. Il ressort de l'enquête sur l'inclusion financière globale (Findex) que la région MOAN se classe en dernière position dans la comparaison régionale portant sur l'inclusion financière. En moyenne, seuls 18 % des adultes disposent d'un compte ouvert auprès d'une institution financière formelle, un chiffre à comparer à la moyenne mondiale qui s'élève à 50 %. Parallèlement, la population de jeunes en âge de travailler représente un tiers du monde arabe et un quart est au chômage, ce qui signifie que les pays de la région MOAN se trouvent face à la nécessité de créer 80 millions d'emplois en quinze ans (Fonds monétaire international, 2013). Selon le Manpower Group, « la capacité à acquérir, organiser et mettre en œuvre un savoir en vue de résoudre des problèmes que rencontrent les entreprises – le

talent humain – est devenu plus important que toute autre forme de capital pour assurer la réussite économique tant des entreprises que des individus ».

Les besoins des jeunes en matière d'éducation, d'emploi, de liberté et de participation politique sont au cœur même de la stabilité politique et du développement économique de la région. Ces besoins peuvent différer d'un groupe à l'autre dans les différents pays (selon le sexe, le niveau d'éducation, l'appartenance ethnique et l'état de santé), mais toutes les jeunes générations partagent un même sentiment de connexion potentielle. À l'inverse, la jeunesse, par son nombre, son énergie, son enthousiasme, ses innovations et son dynamisme, dispose d'autant d'atouts que la région MOAN peut s'employer à exploiter pour son développement en mettant en place des politiques adaptées qui apporteraient une réponse appropriée et qualitative à la question de la connexion. Quand la condition sociale de la jeunesse est prise en considération, les jeunes forment une précieuse source de capital humain, de même qu'une force de consommation sur le plan de la production économique, qui améliorerait la productivité totale d'une région du monde où la formation de capital est limitée. Lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes peuvent représenter pour l'économie une source de demande fiable par l'intermédiaire de leurs activités de consommation. En outre, les jeunes Arabes incarnent une nouvelle classe d'entrepreneurs potentiels qui est d'une urgente nécessité pour la région si celle-ci doit prospérer.

Alors que le Moyen-Orient connaît une reprise économique, il doit relever trois défis principaux : 1. l'actualisation et la constitution de bases de connaissance relatives à la situation des jeunes, de manière à guider des politiques et des programmes efficaces axés sur la qualité des emplois comme sur les niveaux d'emploi ; 2. la conception de politiques et de programmes dont les perspectives dépassent la seule création d'emploi pour aider les jeunes à engranger des acquis décisifs durant leur période de transition ; 3. ces interventions doivent contribuer à l'établissement d'un nouveau contrat social incluant un secteur privé dynamique et une société civile active. Il est nécessaire qu'un tel contrat soit fondé sur un nouveau modèle de développement au sein duquel la connexion des jeunes occuperait une place centrale dans l'ordre du jour des décideurs, avant même que ces derniers n'élaborent leur politique. Selon moi, la première étape de l'inclusion sociale des jeunes consiste à les intégrer à la conception des politiques et à la formulation des mesures d'implantation. Cela n'implique pas que tous les jeunes soient individuellement questionnés, mais simplement il convient d'inclure les représentants de la société civile travaillant dans le domaine de la jeunesse, travailleurs de jeunesse, ONG et secteur privé comme partenaires à long terme des organismes officiels. Alors seulement les jeunes Arabes commenceront peut-être à récolter la moisson !

CONCLUSION

Il ressort des faits et des résultats d'enquêtes que, dans le monde entier, l'exclusion sociale est à l'origine de préjudices très étendus aux conditions de vie, à la vie affective, à la participation socio-économique et à l'état de santé des jeunes, et aboutit à un legs intergénérationnel de pauvreté, d'insécurité de niveaux de vie, d'isolement politique et social, de sentiments d'aliénation et de modes de vie insalubres. Se créent alors des groupes de personnes en colère, idéologiquement, politiquement

et socialement déconnectées, prêtes à terroriser des vies innocentes au nom de fallacieuses promesses idéologiques (les militants d'Al-Qaïda), ou d'autres groupes plus optimistes, espérant se reconnecter avec leur nation et choisissant de se révolter contre des régimes totalitaires (les jeunes du Printemps arabe). Durant l'apogée du Printemps arabe, on a beaucoup entendu parler, dans nombre de pays voisins, de la jeunesse comme une importante ressource représentant l'avenir. Il est désormais temps de progresser en direction de la concrétisation d'une vision ambitieuse et de positionner cette génération au centre du développement de la région. Il est essentiel que les jeunes soient associés comme partenaires clés pour mettre au point des solutions taillées sur mesure et assurer leur participation au processus décisionnel et à la prestation de service. Et cela doit être traduit au niveau politique. L'une des principales recommandations porte sur le soutien à apporter aux mouvements de jeunes et à faire entendre la voix de la jeunesse dans des enceintes plus formelles du processus décisionnel. Les jeunes doivent être amenés dans les institutions sociopolitiques et économiques traditionnelles. Certes, quelques gouvernements et agences ont déjà pris des mesures allant dans ce sens. Mais il est nécessaire de faire passer la connexion des jeunes du stade de l'action sporadique à celui de stratégie régionale normalisée, comme c'est le cas au sein des États du Conseil de l'Europe, dont le modèle d'inclusion sociale de la jeunesse et l'expérience en matière de connexion de la jeunesse, de politique et de travail de jeunesse sont considérés comme l'un des meilleurs au monde.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Al Jazeera Center for Studies (juillet 2013), « Arab youth feel alienated from politics », www.aljazeera.com/news/middleeast/2013/07/2013729103126233170.html (consulté le 3 février 2014).

Fonds monétaire international (novembre 2012), « Middle East and North Africa Regional Economic Outlook », www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2013/mcd/eng/pdf/mreo1113p.pdf (consulté le 3 février 2014).

Manpower Group (septembre 2012), « How Policymakers Can Boost Youth Employment », www.manpowergroup.com/wps/wcm/connect/d2ef580f-8cea-4e22-afcb-495998121435/How_Policymakers_Can_Boost_Youth_Employment_FINAL_09-18-12.pdf?MOD=AJPERES (consulté le 3 février 2014).

Martín I. (2009), « Towards a Euro-Mediterranean strategy for employment and mobility », in Martin, I., et al. (2009), *30 Proposals to Give a Genuine Social Dimension to the Euro-Mediterranean Partnership*, Euro-Med NGO Platform, Friederich Ebert Stiftung et FES Mediterranean Dialogue, Beyrouth.

Organisation internationale du travail (OIT) (2013), « Global Employment Trends for Youth 2013 : A Generation at Risk », www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_212423.pdf (consulté le 3 février 2014).

Chapitre 3

Les jeunes et la politique : vers un nouveau modèle de citoyenneté dans les démocraties avancées

Anne Muxel

S'agissant des relations des jeunes et de la politique, d'évidentes transformations sont à observer dans toutes les démocraties occidentales. Dans l'ensemble des démocraties établies, l'engagement de la jeunesse vis-à-vis des institutions politiques traditionnelles a décliné ces dernières décennies, pour aboutir à ce que certains considèrent comme une crise de la citoyenneté. Quelles sont les transformations les plus caractéristiques ? Qu'est-ce que les politiques de jeunesse ont de si particulier ? Nos démocraties sont plus représentatives et les relations que les citoyens ordinaires établissent avec le système politique sont plus individualisées que dans le passé le plus récent. Les affiliations partisans se sont distendues de la même manière que les affiliations sociales. Les grands récits politiques ont perdu de leur force et ne fournissent plus une carte lisible des systèmes d'appartenance auxquels les individus pourraient se rattacher et envers lesquels s'engager. Sous l'angle de la politisation sociale, l'expérimentation a pris le dessus sur l'identification et l'affiliation dans la jeune génération. L'engagement politique se fait de plus en plus souvent au moyen de formes nombreuses et différentes d'expression et d'action. La norme civique en lien avec le devoir électoral s'est affaiblie et l'abstention continue à s'étendre, acquérant ce faisant une certaine légitimité démocratique.

Les nouveaux outils de communication et d'information mis à la disposition de tous ont également transformé le cadre de l'engagement politique et civique. En tant qu'instrument d'acquisition du savoir et facilitateur d'échanges, l'internet fournit une estrade à quiconque souhaite dénoncer ou rendre public un sujet ou une cause donnée, apportant ainsi aux citoyens ordinaires de nouveaux moyens de s'impliquer dans le monde qui les entoure. La Toile encourage la mobilisation collective en temps réel, accueille une culture de la dérision et une posture critique à l'égard de la politique et de la classe politique. L'image omniprésente et la disponibilité instantanée de l'information ont créé un besoin de transparence et d'authenticité qui renforce les exigences de la démocratie. Ces nouveaux paramètres ont modifié à la fois les impératifs que les jeunes veulent voir prendre en compte par la classe politique mais aussi les attentes qu'ils en ont, ce qui a ainsi donné lieu à de nouveaux types de comportement adopté par les jeunes.

Ce contexte politique inédit a entraîné ce que d'aucuns considèrent comme une crise de la citoyenneté. Toutefois, ces transformations peuvent être interprétées d'une autre manière et vues moins comme un déficit démocratique que comme le signe de l'émergence d'un nouveau modèle de citoyenneté. Ce nouveau modèle est pertinent pour toutes les catégories de la population dans son ensemble et peut être considéré comme un effet de période, moins comme un effet de génération. Néanmoins, il est plus précis pour les jeunes générations qui sont entrées en contact avec la politique dans ce contexte transformé, sans avoir connu le cadre d'une socialisation politique plus traditionnelle. Les jeunes affrontent pour cette raison une situation nouvelle et très spécifique, et adoptent des attitudes et des comportements inédits¹.

Avant de développer plus avant la question de l'émergence d'un nouveau modèle de citoyenneté au sein des jeunes générations actuelles, je souhaiterais faire plusieurs remarques.

1. Les transformations affectant attitudes et comportements politiques ne concernent pas exclusivement les jeunes. Elles peuvent s'observer au sein de toute la population, mais tendent à être moins prononcées. Les jeunes agissent comme une sorte de miroir grossissant qui reflète les changements intervenant dans les relations entre les citoyens ordinaires et les responsables politiques, mais également les changements dans la pratique de la politique et l'action politique. De nouvelles exigences pesant sur la démocratie sont visibles aujourd'hui et s'expriment avec plus ou moins de force dans toutes les catégories de la population.

2. Il est clair que les clivages sociopolitiques existent chez les jeunes. On peut observer chez eux certaines tendances générales, mais celles-ci n'ont pas le même impact sur toutes les catégories. Il existe une ligne de partage nette entre les jeunes qui ont ou non une qualification. Ceux qui ont suivi des études sont profondément attachés à la démocratie représentative, même s'ils se montrent très critiques vis-à-vis de la politique. Quant aux jeunes les moins éduqués, bien qu'ils adhèrent plus volontiers aux valeurs universelles que les personnes plus âgées de même niveau d'éducation, leurs croyances universelles ne sont pas suffisamment fortes pour compenser leur rejet relatif de la politique. Leur confiance à l'égard de la démocratie représentative est plus gravement sapée, ils ont tendance à se détacher plus souvent de toutes formes de participation politique et sont plus attirés par les dirigeants et partis populistes. Dans les deux cas, le danger d'un accroissement du déficit démocratique est patent.

3. Malgré l'existence de ces différences sociales et politiques qui opèrent des scissions parmi les jeunes et malgré le fait que, dans la plupart des pays européens, les jeunes partagent avec leurs aînés la même défiance et expriment les mêmes doutes à l'égard du système politique et de la démocratie représentative, les changements politiques qui ont lieu au sein de la jeune génération actuelle auront des conséquences différentes à long terme et pour l'avenir de la démocratie. Parce que les jeunes découvrent la politique uniquement dans une période de défiance, de

1. Voir Muxel, A., « Young People and politics », in Perrineau, P., Rouban, L. (dir.) (2009), *Politics in France and Europe*, Palgrave Macmillan, New York ; voir également Muxel, A. (2010), *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Seuil, Paris.

contestation et d'essor de l'abstention, ces nouveaux paramètres infléchissant leur relation à la politique continueront probablement à influencer leurs attitudes et comportements futurs. Une profonde évolution politique est intervenue dans la dynamique intergénérationnelle et au cœur même du processus de socialisation. Les futurs citoyens ne seront pas les citoyens d'hier. Ils continueront probablement à se montrer plus critiques, plus susceptibles de s'abstenir et de contester, plus sophistiqués et plus défiants à l'égard de la politique. En ce sens, il existe en effet un fossé intergénérationnel incontestable. Par conséquent, les transformations observées aujourd'hui non seulement auront des répercussions sur la manière de pratiquer la politique et sur l'expression des choix politiques mais changeront également, de façon plus générale, l'avenir de la démocratie.

Je souhaiterais maintenant aborder ce qui, selon moi, constitue les trois caractéristiques les plus pertinentes de ces changements, applicables à la définition de ce qu'on pourrait envisager comme un nouveau modèle de citoyenneté pour nos démocraties européennes avancées. Pour ce faire, je me focaliserai essentiellement sur la situation en France. Même si certaines différences et spécificités nationales existent bel et bien, la plupart des caractéristiques abordées ci-après peuvent également s'observer dans d'autres pays européens.

LA PREMIÈRE CARACTÉRISTIQUE : UNE DÉFIANCE GÉNÉRALISÉE À L'ÉGARD DE LA POLITIQUE ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES RESPONSABLES POLITIQUES

La crise de confiance à l'endroit des institutions politiques et de la démocratie représentative est bien établie dans de nombreux pays européens depuis plus de trente ans. L'insatisfaction vis-à-vis des représentants politiques peut être décelée chez les citoyens de tous âges. Moins de 40 % des jeunes Européens âgés de 16 à 29 ans font confiance (ou n'ont ni confiance ni défiance) aux responsables politiques et aux partis politiques. Les générations plus âgées tendent à faire un peu plus confiance aux responsables politiques (ou à rester neutres vis-à-vis d'eux) que les jeunes. Inversement, les jeunes ont une vision plus positive des partis politiques que leurs aînés. La confiance accordée aux parlements nationaux demeure plus élevée qu'envers les responsables politiques et les partis politiques, mais demeure néanmoins inférieure à 50 %². Aujourd'hui, en France, une bonne moitié de la population ne fait confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner³. Plus de huit personnes sur 10 estiment que les responsables politiques ne se soucient pas de leurs problèmes et de leurs difficultés⁴. Le fossé qui sépare l'élite du peuple est très profond. Les deux tiers de la population considèrent que les responsables politiques sont corrompus et n'accomplissent pas leur travail avec intégrité et honnêteté. Les jeunes partagent les mêmes attitudes et débudent leur vie de citoyen avec cette perception très négative de la sphère politique.

2. Rapport Eurostat 2011.

3. Baromètre de confiance politique du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po), décembre 2012.

4. *Idem*.

Ce nouveau cadre met clairement en lumière les difficultés et les dangers qui menacent. Pour fonctionner, la démocratie nécessite que soit établie une confiance mutuelle entre les citoyens et leurs représentants. Mais quelles que puissent être les conséquences négatives pour le temps présent d'une défiance politique généralisée (populisme, crise politique, défection civique, etc.), on peut aussi faire valoir que, d'une part, cette dernière offre au système politique une occasion de se montrer plus exigeant envers ses institutions et les responsables politiques en situation de gouverner, et que, d'autre part, elle offre aux citoyens une occasion de renforcer leur vigilance et d'approfondir leur quête de ce que ce système démocratique peut leur apporter. En gardant à l'esprit cette interprétation positive et en faisant confiance à cette vision optimiste de l'avenir de la démocratie, la généralisation de la défiance dans le processus de socialisation pourrait à l'évidence aboutir à l'émergence de citoyens plus critiques, qui à la fois soutiendraient les idéaux démocratiques et critiqueraient le système politique, et qui, d'un point de vue politique, seraient plus capables, impliqués et vigilants.

LA DEUXIÈME CARACTÉRISTIQUE DE CE NOUVEAU MODÈLE : LA LÉGITIMATION DE L'ABSTENTION ET LA PROPAGATION DU VOTE INTERMITTENT

L'abstention enregistre une croissance constante dans la plupart des pays européens depuis les trente dernières années⁵. Les plus récentes élections françaises à mi-parcours ont enregistré des niveaux record de non-votants. La progression du taux d'abstention s'explique par des facteurs moins sociaux que politiques. Mais des raisons sociologiques rendent toutefois compte de cette situation. Il s'agit notamment des niveaux d'intégration sociale (chez les jeunes, les femmes, les moins instruits, les chômeurs, etc.) et des clivages sociaux qui traversent les catégories d'âge, reflétant les fractures du taux de participation aux élections. En France, lors des dernières élections présidentielles de 2012, 62 % des étudiants ont déclaré qu'ils votaient à chaque élection, alors que seulement 49 % des jeunes ayant un emploi se sont prononcés dans le même sens, de même que 42 % des chômeurs ; 26 % des étudiants ont admis avoir hésité sur le choix du candidat jusqu'au jour de l'élection et s'être décidés au dernier moment, 27 % des jeunes ayant un emploi se sont prononcés dans le même sens, de même que 34 % des chômeurs ; 75 % des votants nés avant 1945 ont déclaré qu'ils avaient arrêté leur choix longtemps avant le scrutin tandis que seuls 45 % des jeunes votants nés après 1980 se sont prononcés dans le même sens (-30 points)⁶. Cependant, les facteurs sociaux ne sont pas suffisants pour expliquer pourquoi des citoyens s'abstiennent davantage, en dépit du fait que le niveau d'éducation continue à s'améliorer. Trente-cinq pour cent des étudiants se sont abstenus lors du premier tour de la dernière élection présidentielle française⁷.

5. Voir Cautrés, B., Muxel, A. (dir.) (2011), *The New Voter. France and Beyond*, Palgrave Macmillan, New York.
6. Enquête postélectorale, CEVIPOF, juin 2012. « -30 points » indique la différence entre les 75 % d'électeurs nés avant 1945 ayant déclaré qu'ils avaient fait leur choix longtemps avant le jour du scrutin et les 45 % de jeunes électeurs nés après 1980 ayant déclaré qu'ils avaient fait de même (-30 points).
7. *Idem*.

Des facteurs autres que sociologiques et culturels doivent également entrer en ligne de compte. On peut recourir à l'abstention pour exprimer une insatisfaction politique et protester à l'endroit de l'offre de candidats et de partis proposés par un scrutin. La diffusion de cette utilisation politique de l'abstention laisse penser qu'il s'agit d'un comportement de plus en plus souvent adopté et légitimé, et avant tout par les jeunes.

Adoptant ce nouveau modèle de comportement électoral, les jeunes prennent l'habitude de voter ou non selon l'importance qu'ils attachent aux résultats de l'élection. Ils ont tendance à ne pas considérer comme cruciales des élections à mi-parcours, telles que les élections européennes. En France, seules les élections présidentielles sont perçues comme plus décisives. Par conséquent, le vote intermittent est devenu l'exercice normal du devoir civique. Ce nouveau cadre modifie la citoyenneté ordinaire dans le processus de socialisation politique et crée nécessairement un fossé générationnel. Il a également un impact sur le système électoral et la compétition électorale. Cette alternance entre vote et non-vote constitue un réel changement politique et redéfinit les outils démocratiques qu'utilisent les citoyens pour exprimer leurs opinions. À l'évidence, les conséquences d'une socialisation précoce vis-à-vis de l'abstention chez les jeunes générations, et avant tout sa légitimation, modifient les règles du jeu démocratique. Si l'abstention systématique représente un réel danger pour la démocratie, en ce sens qu'elle menace la légitimité de la démocratie même, j'ai également la ferme conviction que l'essor de l'expression politique et intermittente de l'abstention pourrait être au contraire le signe d'une vitalité politique.

LA TROISIÈME CARACTÉRISTIQUE : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONTESTATION PARTICIPATIVE

La crise de la politique représentative s'est traduite par davantage d'appels en faveur de la démocratie directe et une plus grande participation des citoyens aux campagnes de protestation. Ces tendances sont particulièrement patentes chez les jeunes générations. Le vote, bien que toujours considéré par les jeunes comme utile et efficace, n'est plus envisagé comme l'unique moyen de l'engagement civique. Il résulte des statistiques d'Eurostat que moins de 4 % des jeunes Européens déclarent participer aux activités de partis politiques ou de syndicats⁸. On assiste à l'émergence de l'expression d'une prise de conscience politique et la protestation est de plus en plus considérée comme légitime. La participation non conventionnelle est en hausse dans tous les pays européens. Il s'agit principalement d'un phénomène générationnel : les membres des générations plus âgées sont peu susceptibles de participer à des protestations, les membres de la génération du baby-boom sont susceptibles d'y participer et les jeunes d'aujourd'hui encore plus susceptibles d'y participer : la croissance de la participation aux mouvements de protestation est une tendance continue. En France, un jeune sur deux a déjà participé à une manifestation de rue.

La participation conventionnelle (le vote) et la participation non conventionnelle (la manifestation) ne sont pas des options rivales, mais elles sont étroitement liées et souvent complémentaires. Les mouvements de protestation ne peuvent pas être

8. Rapport Eurostat 2011.

envisagés comme une alternative à la participation aux élections. En effet, plus les citoyens attachent de la valeur à la participation conventionnelle, plus ils considèrent également comme importante la participation aux protestations.

Cette politisation sur le mode protestataire peut également se retrouver devant les urnes. Nombre de pays européens ont vu des partis extrémistes ou des partis se situant à l'extérieur du système remporter des succès électoraux. De la même façon que l'abstention est de plus en plus utilisée comme un instrument à même d'exprimer une protestation politique, le vote est devenu un mode de protestation qui exprime un rejet des partis de gouvernement et du système politique conventionnel. Lors de la dernière élection présidentielle en France, de nombreux jeunes ont voté pour des candidats de l'extrême droite ou de l'extrême gauche. En ce sens, la protestation peut recourir à des moyens de participation conventionnels. Dans ce nouveau modèle de citoyenneté, les types de participation conventionnelle et non conventionnelle ne sont pas exclusifs les uns des autres, mais au contraire de plus en plus étroitement liés. La gamme des outils utilisés dans le cadre de l'expression démocratique s'est considérablement diversifiée et, plus que toutes autres, les jeunes générations n'ignorent rien de l'utilisation des différents instruments de l'action collective pour influencer sur les décisions politiques et les gouvernements.

QUE CONVIENT-IL D'EN RETENIR ?

Ce triptyque – défiance, intermittence du vote, protestation – est aujourd'hui commun à toutes les catégories de jeunes. Il caractérise la politisation de ces derniers, même si celle-ci est plus ou moins prononcée, selon l'insertion sociale et les niveaux de diplômes obtenus. Cela explique pourquoi on peut le considérer comme un nouveau cadre pour la citoyenneté. L'idée largement répandue selon laquelle les jeunes sont dépolitisés est fautive. Les jeunes sont en effet tout aussi critiques et défiants à l'égard des responsables politiques, des partis et de la politique qu'ils l'ont toujours été, mais ils ont également une attente vis-à-vis de la politique. Pragmatisme, efficacité et individualisation sont les maîtres mots d'un type d'action politique plus expérimentale qu'elle ne l'était par le passé, car elle requiert renégociations et réajustements continus. Socialisés dans une atmosphère de désenchantement et de défiance à l'égard de la politique, et ayant hérité des désillusions de leurs parents, les jeunes ont élaboré une approche inédite de la politique sur la base d'un nouveau paradigme de l'engagement. Cette approche associe à une intransigeance sur les questions de principe un désir de pragmatisme ainsi que des exigences quant aux valeurs à respecter pour une efficacité réelle. Les jeunes sont certes marqués par un certain retrait vis-à-vis de la participation aux élections ainsi que par un moratoire civique, mais ils sont d'autre part très présents sur la scène collective et ont montré qu'ils pouvaient être politiquement extrêmement réactifs. Toutefois, cette capacité de réaction et d'implication se déporte des organisations et institutions politiques traditionnelles vers des formes d'action plus individualisées et sporadiques dont l'objectif principal est d'obtenir un effet instantané et de parvenir à un résultat immédiat. Les jeunes sont doués d'une grande aptitude à s'impliquer en faveur de sujets concernant à la fois des préoccupations locales et des problèmes internationaux. Leur mobilisation se fait au sein d'une sorte de « proximité globalisée », traduisant le souci de problèmes tant de proximité que lointains. Le cadre national n'est plus

le seul à l'intérieur duquel ils construisent et expriment leur politisation. Leur relation à la politique est plus individualisée et plus directement liée à leur expérience personnelle. Les intérêts de classe et les affiliations partisans ou idéologiques sont, ce faisant, moins décisifs⁹.

UN BESOIN RÉEL DE PROPOSER AUX JEUNES UNE AUTRE FORME D'ESPACE ET, SURTOUT, DE LES CONSIDÉRER DIFFÉREMMENT

Les jeunes suscitent des préoccupations récurrentes et bien fondées. Ils font l'objet de nombreuses mesures et dispositions de planification dans divers secteurs, notamment l'éducation, l'emploi, la culture, la santé, le sport et même la politique, ce qui est une bonne chose. Ils s'inscrivent dans des réflexions et des traitements qui se font par l'intermédiaire d'interventions sectorielles sur lesquelles il n'est pas dans notre intention ici de porter un jugement. Toutefois, les jeunes ne sont pas très présents dans l'esprit des responsables politiques ni dans les discours politiques pour ce qui est d'une réflexion les concernant dans une perspective d'avenir, de leur proposer une vision de la société du futur et par conséquent de les inviter à placer leurs espoirs dans la politique. Parce que les jeunes jouent les trouble-fête, sèment trop souvent la confusion et sont parfois vus comme menaçants, les responsables politiques ont tendance à les éviter. Et parce qu'ils représentent non seulement le présent d'une société, mais aussi son avenir, ils contraignent les responsables politiques à adopter un discours vrai qu'il est souvent difficile d'assumer. Cela explique les tentatives auxquelles se livrent les responsables politiques à la fois d'éviter le sujet et d'adopter la commodité de considérer les jeunes comme une série de symptômes qu'il convient de soigner ou de traiter. Il est alors possible de subdiviser la catégorie des jeunes en secteurs où des interventions particulières peuvent être mises sur pied. Rares sont les politiques publiques à proposer aux jeunes un projet général. On ne se préoccupe principalement de la jeunesse que lorsque les choses tournent mal et qu'on la considère comme une menace non seulement pour elle-même, mais aussi pour l'ensemble de la société. Les aspects privilégiés demeurent essentiellement et avant tout les dimensions négatives et menaçantes de la jeunesse. Plusieurs raisons expliquent cette situation : agissant comme un miroir grossissant, les jeunes reflètent les nombreuses défaillances qui affectent les sociétés européennes (chômage endémique, ralentissement de l'intégration sociale et professionnelle, baisse du pouvoir d'achat et danger d'appauvrissement de certains secteurs de la population, plus particulièrement des jeunes, obstacles à l'autonomie financière des jeunes, faillite des systèmes éducatifs, etc.) Les personnes au pouvoir tendent à oublier que les jeunes ont besoin d'une autre image d'eux-mêmes. Ils sont rarement mentionnés pour des raisons positives. Et l'on pense plus souvent à eux lorsqu'il s'agit d'évoquer des symptômes ou des dysfonctionnements auxquels on les associe plutôt que pour leurs qualités et le potentiel qu'ils incarnent pour l'avenir. À long terme, cette situation risque de devenir source d'angoisse et de malaise, et de mener à une crise

9. Voir Sloan, J., « New Voice, Less Equal : The Civic and Political Engagement of Young People in the United States and Europe », *Comparative Political Studies*, septembre 2012, <http://cps.sagepub.com/content/early/2012/08/30/0010414012453441>.

de confiance généralisée qui empêchera non seulement le dialogue intergénérationnel mais aussi les réflexions sur la société menées dans la perspective de ce que les jeunes peuvent apporter. Près des trois quarts des Français (73 %) estiment aujourd'hui que leurs enfants vivront moins bien qu'eux. Certes, il est notoire que la société française est l'une des plus pessimistes des démocraties industrialisées avancées, mais il me semble pourtant que ce profond manque de confiance dans la transmission intergénérationnelle affecte également d'autres pays. Les jeunes Européens sont tous aujourd'hui confrontés à un environnement particulièrement problématique : des budgets d'austérité accompagnés de réduction des dépenses affectées aux services publics et un marché du travail hostile aux nouveaux entrants. Un sentiment d'insécurité économique et sociale de même que la perception du risque d'une diminution des possibilités d'emploi dominant la dynamique intergénérationnelle. L'élaboration de politiques publiques visant à renverser ce sentiment de troubles sociaux et économiques (qui vont bien au-delà des problèmes seulement spécifiques aux jeunes) qu'éprouvent les générations successives constitue une question décisive. Des politiques pertinentes sont nécessaires non seulement pour renforcer la confiance des citoyens ordinaires à l'égard de leurs gouvernements, mais aussi pour garantir la bonne santé et la crédibilité de la démocratie dans nombre de nos sociétés menacées par l'essor de différentes formes de populisme et la tentation de se tourner vers des régimes autoritaires sur le continent européen.

Dans la perspective d'une forme de politique qui serait centrée sur la création d'un espace voué aux jeunes et qui concevrait cet espace surtout comme un élément de planification des liens sociaux intergénérationnels dans leur ensemble (tant affectifs que symboliques), je pense que, s'agissant de l'orientation des politiques publiques, trois priorités mériteraient d'être mises en lumière.

La première priorité est celle de la nécessité absolue d'une réflexion d'ensemble portant sur toutes les générations considérées dans leur totalité et non isolément. Accompagnant nombre de discours « compétents », les politiques existantes sont bien plus susceptibles d'exacerber les causes d'oppositions des générations les unes aux autres. Les liens et solidarités intergénérationnels existent dans la sphère privée, mais doivent désormais être relayés dans la sphère publique. Il est nécessaire de créer les conditions grâce auxquelles les différentes générations peuvent envisager ce qui les relie ensemble et non ce qui les oppose. À cette fin, il est impératif non seulement d'encourager toutes les initiatives prises en ce domaine, mais aussi de modifier l'essentiel du discours articulé à ce propos, qui stigmatise fréquemment les jeunes.

La deuxième priorité est un rappel de l'urgente nécessité de traiter la double revendication de la jeunesse : l'intégration et l'autonomie. Cela doit se traduire par le recours à des moyens concrets et à des mesures tangibles, mais également par l'introduction de marqueurs et de grilles d'analyse symboliques qui redonneraient aux jeunes le sentiment d'être socialement utiles et d'avoir un rôle à jouer dans les décisions politiques.

La troisième priorité consiste à encourager la réalisation de représentations de l'avenir, non seulement pour les jeunes mais pour la société dans son ensemble. Les responsables politiques ne parlent pas suffisamment de l'avenir. Et pourtant, le besoin est réel de donner un sens à l'ensemble des changements et des transformations qui façonnent l'avenir des jeunes générations.

Il est par conséquent nécessaire qu'un nouveau pacte citoyen jette les fondations de l'avenir de nos démocraties européennes. Ce pacte doit rassembler des citoyens indubitablement plus critiques et exigeants, et qui le resteront. Mais il doit également pouvoir compter sur des citoyens capables d'établir un dialogue de manière constructive (et pas seulement réactive) avec ceux qui les gouvernent, et qui feraient confiance à la capacité de la politique et des politiques publiques d'améliorer les sociétés dans lesquelles nous vivons. Bien que selon le rapport Eurostat 2011 sur les jeunes en Europe les citoyens plus âgés se disent plus pessimistes quant à l'avenir de la participation des gens ordinaires à la prise de décision politique, une majorité de jeune (53 %) âgés de 15 à 24 ans considère que, d'ici vingt ans, les gens seront davantage impliqués dans les décisions politiques. C'est un résultat que nous pouvons considérer comme une note optimiste s'agissant de l'avenir de nos démocraties.

Chapitre 4

Les contextes sociaux de la (non-)participation politique chez les jeunes Slovènes

Metka Kuhar, Tanja Oblak Črnič

INTRODUCTION

La population jeune s'est révélée être l'un des plus sensibles sismographes du changement social. Dans les années 1960 et 1970, plus particulièrement, les jeunes ont joué un rôle essentiel au sein des mouvements estudiantins et d'autres mouvements sociaux. Des chercheurs ont expliqué l'étendue et l'universalité de ces mouvements par une réaction inconsciente de la jeunesse aux changements sociaux se profilant à l'horizon. On disait des mouvements d'étudiants qu'ils étaient les précurseurs d'une société postindustrielle, d'une société de l'information ou d'une « société de la connaissance », où le savoir, les innovations, l'information et la communication remplaceraient la production industrielle et la consommation de masse comme indicateurs décisifs de développement stratégique (Keniston, 1971 ; Inglehart, 1977 ; Ule, 2008). Ces mouvements sont à l'origine de nombreux changements dans le mode de vie, les orientations et les valeurs des sociétés modernes : libération de la sexualité, libéralisation des relations hommes-femmes, des relations familiales et intergénérationnelles, développement d'une conscience écologique, évolution des relations entre culture dominante et tendances sous-culturelles, etc. (Ule, 2008 ; 2012).

Les pays européens ont connu ces dernières années nombre de mouvements de contestation et de manifestations à l'occasion desquels les jeunes ont été des protagonistes ou des acteurs essentiels, notamment en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Croatie, en Finlande, au Royaume-Uni, en Grèce, au Portugal et aussi en Slovénie. Les parallèles ne manquent pas avec la tradition des années 1960 : l'insistance sur la démocratie, les préoccupations relatives aux inégalités et à la pauvreté, de même que, souvent, des formes de participation populaire proposées comme solutions de substitution à la démocratie représentative « postdémocratique » contemporaine (Crouch, 2004), où les institutions de la démocratie tendent à devenir des coquilles vides. L'énergie et le dynamisme novateur ont déserté l'arène démocratique (délibérative) pour se concentrer dans les cercles restreints d'une élite politico-économique (Crouch, 2004). Or, dans les années 1960, l'économie européenne connaissait une phase ascendante et de nombreuses perspectives s'offraient aux jeunes. Aujourd'hui, c'est tout le contraire : l'avenir qui s'ouvre devant les jeunes semble plus sombre que le passé et le présent vécus par leurs parents ; c'est un avenir qui recèle plus de menaces que de promesses (Galimberti, 2009). Les phases de transition des études et de la formation à l'emploi, de la famille d'origine à une vie indépendante et à la fondation d'une famille se sont prolongées, leur périodicité et leur succession sont devenues moins prévisibles, elles sont plus incertaines et diversifiées que dans le passé récent (par exemple, Furlong et Cartmel, 1997 ; Wallace et Kovacheva, 1998 ; EGRIS, 2001 ; Ule et Kuhar, 2003 ; Leccardi, 2005).

La question de savoir si les mouvements de contestation contemporains ne reflètent pas seulement les conditions économiques mais ouvrent également la voie à des changements qui interviendront ultérieurement dans le paysage politique et économique dépasse le cadre du présent essai. Cette contribution se limite en effet à l'analyse des tendances récentes en matière de participation politique et sociale (d'échantillons représentatifs) de la jeunesse slovène dans le contexte européen. La participation ne se laisse pas facilement définir : on entend généralement par ce terme la mobilisation des personnes pour des questions qui les concernent, à l'occasion desquelles elles apportent différents types, moyens et degrés de contribution et de prise de décision. Dans le contexte européen, dans un sens très général, la participation est encadrée par des structures démocratiques et des institutions politiques (de politique quotidienne) dans la société civile et à l'échelon local.

En quoi le cas de la Slovénie devrait-il présenter un intérêt pour le lecteur européen ? Nous montrons dans le présent article que la participation des jeunes en Slovénie a lieu au sein d'un puissant « repli sur la sphère privée » (Ule, 2002). Dans ce repli, deux formes contradictoires de recherche de vie privée s'entremêlent : une aspiration personnelle à l'intimité de la vie privée au sens traditionnel et un désir personnel d'individualité. Le premier objectif suppose un repli des personnes sur leur sphère privée personnelle, la confiance accordée aux autorités et aux traditions, l'évitement des risques, et est souvent associé à une consommation effrénée ; le second objectif se révèle au contraire dans le soin apporté à la vie quotidienne et aux bonnes relations personnelles, dans le souhait de ne pas ressembler aux autres et d'être créatif. Plusieurs études menées en Slovénie viennent étayer la thèse selon laquelle la première tendance de « repli sur la sphère privée » s'est renforcée depuis les années 1990 (Ule *et al.*, 2000 ; Lavric *et al.*, 2010). Les jeunes Slovènes se sont retirés de la vie

publique et des lieux associés à la jeunesse pour se réfugier dans un micro-univers familial où ils bénéficient du soutien et de la confiance de leurs proches. Un constat comparable se dégage d'autres études réalisées en Europe occidentale au milieu des années 1990 (par exemple Chisholm *et al.*, 2005).

Nous avançons la thèse que ce repli sur un cercle familial et amical étroit, cette « relation vers l'intérieur », ne suppose pas en même temps une relation avec la vie publique, mais bien plutôt le contraire : il semble inhiber les jeunes vis-à-vis des pratiques participatives et s'érige comme un important obstacle aux prises de position plus critiques et à la contre-culture de la jeunesse, surtout par comparaison avec la jeunesse politiquement engagée de la Slovénie des années 1970 et 1980¹⁰. Nous formulons l'hypothèse que la compréhension de la participation politique et socioculturelle des jeunes exige une connaissance plus approfondie tant de leurs intentions privées que de leurs relations dans le cercle familial et de leurs ambitions dans le processus éducatif et les perspectives d'emploi et de concrétisation future dans la vie publique.

Le cas de la Slovénie se révèle tout particulièrement intéressant puisqu'il montre combien la phase de transition classique de la jeunesse à la vie d'adulte, marquée par des événements comme la fin des études ou d'une formation régulière, l'entrée dans la vie active et le départ du foyer parental, est l'une des plus prolongées d'Europe ; par ailleurs, les relations qui unissent parents et enfants semblent être les plus étroites (études Health Behaviour in School-aged Children – HBSC ; compléments Pokrajac, 2006). La thèse exposée *supra* n'est pas directement soumise à l'épreuve des faits au sens empirique du terme mais, puisant dans des ensembles de données représentatives de la jeunesse slovène à différentes époques, elle met en exergue deux questions : d'une part, dans quelle mesure le repli sur la sphère privée est-il supérieur à la moyenne dans un contexte européen plus général ? d'autre part, quelle est l'évolution dans le temps des différentes formes de participation en Slovénie ?

UN REPLI SUR LA SPHÈRE PRIVÉE : LES CONTEXTES DE LA JEUNESSE MODERNE EN SLOVÉNIE

En Slovénie, la durée de la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents est l'une des plus longues d'Europe. Comme le montrent les données du SVE (service volontaire européen) (tableau 1¹¹), près des deux tiers des Slovènes âgés de 18 à 34 ans vivaient chez leurs parents tant en 1999 qu'en 2008, y compris ceux qui partageaient le même foyer avec leur concubin/conjoint et/ou leur(s) enfant(s). Ce dernier phénomène de résidence dans un foyer multigénérationnel étendu ne représente seulement que 10 % environ de l'échantillon. Les pourcentages correspondants qui résultent de l'enquête publique réalisée en Slovénie en 1980¹² indiquent un accroissement

10. Dans les années 1980, les mouvements de jeunesse étaient des facteurs importants dans le contexte d'une culture politique différente et des sous-cultures. L'attitude très critique des jeunes envers les institutions, la gouvernance et l'idéologie existantes a abouti à une nécessaire modernisation psychologique qui a servi de base à leur modernisation politique (Ule, 2012).
11. L'échantillon SVE 1999 des 18-34 ans en Slovénie se composait de 352 répondants ; l'échantillon national de ce groupe d'âge pour 2008 était de 362 répondants.
12. L'enquête publique réalisée en Slovénie en 1980 a porté sur un échantillon de 703 personnes âgées de 18 à 34 ans, échantillon qui peut être considéré comme représentatif de ce groupe d'âge.

considérable de cette forme de cohabitation dans la période postsocialiste : en 1980, 40,1 % des 18 à 34 ans vivaient avec leurs parents et leur concubin/conjoint, et/ou leur(s) enfant(s) ; 25 % seulement avec leurs parents. Dans les États de l'Union européenne (UE-15) (les plus anciens États membres de l'Union européenne, avant l'admission de 10 nouveaux États en mai 2004), en moyenne à peine plus d'un tiers de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans vivaient chez leurs parents en 2008. Dans les États membres postsocialistes de l'Union européenne (UE postsoc), ce pourcentage est également bien inférieur à celui de la Slovaquie.

Tableau 1. Les jeunes résidant chez leurs parents (en pourcentage)

	SVI/SVE 1999/2001 Avec leurs parents, y compris avec concubin/ conjoint/enfant	SVI/SVE 1999/2001 Uniquement avec leurs parents	SVE 2008 Avec leurs par- ents, y compris avec concubin/ conjoint/enfant	SVE 2008 Uniquement avec leurs parents
Slovaquie	64,6	56,8	63,8	53,6
UE-15	37,6	36,1	34,0	31,1
UE postsoc	47,0	38,0	51,8	42,1

SVI : service volontaire international ; SVE : service volontaire européen.

De nombreuses études ont montré l'influence qu'exerce l'État providence sur la nature des liens familiaux et, de ce fait, sur la durée de la cohabitation au foyer parental. Par exemple, Reher (1998) associe le groupe dit des pays nordiques (Scandinavie, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, mais également dans une large mesure Autriche et Allemagne) avec un départ précoce du foyer parental, phénomène lié à l'existence de liens familiaux « faibles » et un sentiment de solidarité sociale (étatique) plutôt que familiale, par opposition au groupe méridional des pays méditerranéens que caractérisent un départ plus tardif du foyer parental, des liens familiaux « forts » et un sentiment de solidarité reposant sur la famille. De plus, dans les pays postsocialistes, la cohabitation étendue avec les parents est souvent interprétée comme un aspect de l'importance croissante que revêtent les relations et les réseaux primordiaux pour la survie dans un contexte d'incertitudes (économiques) résultant de la période de transition (par exemple Kovacheva, 2006 ; Tomanovic, 2002). Iacovou (2010) a récemment montré que la relation entre la situation financière de la famille d'origine et le rythme de départ du jeune adulte est loin d'être unidimensionnel : meilleure est la situation financière de la famille, plus il obtient précocement un logement indépendant. Maria Iacovou a également montré que c'est une relation de cause à effet uniquement dans les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, alors que l'on constate le contraire dans le sud-est et dans certains pays d'Europe de l'Est. En Slovaquie, à la différence des autres pays postsocialistes, l'allongement de la cohabitation des jeunes avec leurs parents ne peut être interprété exclusivement comme une stratégie de survie (même si ce phénomène est lié à un marché du logement défavorable et une pénurie d'emplois stables) ; en effet, c'est également une pratique culturelle, un mode de vie choisi qui s'explique notamment par le confort offert par l'« hôtel Mama » (Ule et Kuhar, 2003). Accompagnée en Slovaquie par la mise en place d'un système politique pluraliste, la

transition socio-économique aboutissant à la société capitaliste s'est faite comparativement sans heurts, et les changements qui ont suivi ont été relativement non traumatisants tant pour les jeunes que pour leurs parents. Les tendances occidentales en matière de style de vie, d'orientations de valeurs et d'organisation de la famille étaient elles aussi déjà communes à la société slovène durant la période socialiste, comme a pu le montrer la première étude consacrée à la jeunesse en 1986 (Ule, 1988).

Cependant, en dépit de ces tendances – en particulier la pluralisation des formes familiales, qui était différente en Slovénie de celle des autres pays postsocialistes et d'Europe du Sud, et plus au diapason de l'Occident à partir des années 1960, comme le montrent par exemple la tendance dominante à la cohabitation au détriment du mariage, le déclin des naissances, les naissances plus tardives, etc. –, les caractéristiques du départ du foyer parental ressemblent à celles des pays de l'Europe du Sud. En l'occurrence, depuis les années 1970 dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, le départ du foyer parental est progressivement moins lié à la fondation par les jeunes de leur propre famille et les modalités du départ se sont diversifiées (Goldscheider, F. K., et Goldscheider, C. 1993). Les études montrent que c'est une stabilisation dans le concubinage, et non le statut du jeune adulte vis-à-vis de l'emploi ni la situation financière de la famille d'origine, qui demeure la force principale agissant sur la dynamique du départ du foyer parental en Slovénie (Kuhar et Reiter, 2014). Le départ du foyer parental en Slovénie est fortement lié à la cohabitation avec un concubin¹³, tout comme le départ du foyer parental en Europe du Sud et dans les Balkans est fortement lié au mariage (Kuhar et Reiter, 2010).

Mais, avant tout, la cohabitation prolongée des parents avec leurs enfants adultes en Slovénie est généralement associée aux relations exceptionnellement solidaires et relativement excellentes qui se nouent entre les jeunes et leurs parents, plus particulièrement avec la mère (Ule et Kuhar, 2003 ; Renner, 2006), par comparaison avec d'autres pays (Pokrajac, 2006). Les jeunes Slovènes indiquent en majorité qu'ils reçoivent un bon soutien parental et affectif. Selon l'enquête Jeunesse 2010, seul un dixième environ des 15-29 ans signalent qu'ils ne se sentent (sentaient) pas à l'aise chez leurs parents (Oblak et Kuhar, 2014). En moyenne, les jeunes bénéficient d'une assez grande autonomie dans le foyer parental (Ule et Kuhar, 2003).

Établissant une comparaison entre le repli des jeunes Slovènes contemporains sur la sphère privée et le petit univers familial, ainsi que leur dépendance de la paternité des adultes, avec « la génération définie du point de vue social, culturel et du mode de vie des années 1970 et 1980 », Ule (2002) décrit les jeunes d'aujourd'hui comme domestiqués et socialement infantilisés. Des éléments empiriques attestent qu'il existe une importante corrélation positive entre une relation forte nouée avec la famille, la vie privée, la paix et la stabilité sociale, et l'autre ensemble de variables qui illustrent une jeunesse socialement conformiste et traditionnelle. Par voie de conséquence, la plupart de ces jeunes gens adoptent des formes d'identités et des modes de vie stéréotypés qui s'expriment également par des orientations commerciales et médiatiques passives (Ule, 2002).

13. En 2011, 67,3 % des nouveau-nés en Slovénie sont des premiers enfants de mères non mariées, et plus de la moitié des enfants en moyenne sont nés de mères non mariées (SORS [Statistical Office of the Republic of Slovenia], 2012).

Dans un tel contexte, une autre tendance résultant de ce repli sur la sphère privée ne devrait pas susciter d'étonnement car elle est particulièrement spécifique à la Slovénie et liée à l'allongement de la durée de l'éducation. En Slovénie, la proportion des personnes scolarisées à tous les niveaux d'enseignement est supérieure à la moyenne des pays européens, de même que les aspirations en matière d'éducation et de formation qu'expriment les jeunes et leurs parents (Živoder, 2011). Le nombre de jeunes âgés de 15 à 19 ans inscrits dans l'enseignement secondaire est l'un des plus élevés en Europe. Le niveau était déjà élevé dans les premières années qui ont suivi la transition de l'après-socialisme ; selon les chiffres de l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), par exemple, 80,5 % des 15-19 ans étaient scolarisés en 1993. En 2011, 94,1 % de ce groupe d'âge était scolarisé, alors que la moyenne pour les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) était de 84 % pour les filles et 82 % pour les garçons (OCDE, 2012). Le taux de participation dans l'enseignement supérieur s'est fortement accru durant la période qui a suivi la transition : c'est l'un des plus élevés en Europe ; il est passé de 23,1 % des 19-24 ans en 1989 (chiffres Unicef) à 77 % en 2011 (OCDE, 2012). Mais le taux de réussite dans l'enseignement du troisième degré demeure relativement faible. Selon l'OCDE (2010), le taux d'achèvement des études au niveau de l'enseignement universitaire en Slovénie était de 65 % en 2008, comparé aux 70 % enregistrés dans les États UE-15. À cela s'ajoute le fait que, selon Eurostudent (2010), la durée moyenne des études pour les étudiants slovènes qui poursuivent leurs études jusqu'au bout est de 6,9 ans.

Malgré le taux élevé d'étudiants n'ayant pas achevé leurs études, le marché du travail en Slovénie ne peut absorber l'ensemble des jeunes hautement diplômés qui entrent dans la vie active. L'afflux annuel de jeunes issus de l'enseignement secondaire est déjà une fois et demie supérieur au nombre d'emplois disponibles (Kramberger, 2007, p. 98). S'ils obtiennent un emploi, c'est vraisemblablement un travail à durée limitée ou un emploi précaire et relativement sous-payé. Le socle assurant à une population active jeune dotée d'un bon niveau d'instruction une entrée dans le système de l'emploi s'érode partout – aucun pays européen ne peut remédier au grave problème structurel que représente la montée du chômage. La transition entre la fin des études et l'entrée dans le marché du travail demeure ainsi très largement incertaine et les difficultés rencontrées au moment de l'entrée dans la vie active ont de graves répercussions sur la qualité de la vie des jeunes.

En Slovénie, les parents encouragent vivement leurs enfants à entreprendre des études longues et les soutiennent dans cette voie, afin de différer la confrontation avec le chômage et les emplois précaires, dans l'espoir qu'ils améliorent leurs chances de décrocher un emploi à plein-temps, permanent et bien rémunéré. Atteindre un haut niveau d'études (ou le plus haut possible) est (presque) devenu une nécessité, mais cela ne représente pas une garantie suffisante pour entrer dans le marché du travail slovène. L'enseignement, qui est gratuit en Slovénie, est également attrayant car associé (pour le moment du moins) à de nombreux avantages directs, comme l'assurance sociale, des places disponibles et peu onéreuses en résidence universitaire, des tickets-repas bon marché et des jobs pour étudiants. En moyenne, un étudiant sur cinq bénéficie en Slovénie d'une bourse d'études, un sur trois d'un soutien financier de l'État (Eurostudent, 2010). La poursuite d'études aussi longues,

accompagnée d'une orientation aussi poussée des relations personnelles au sein de la sphère privée et de conditions économiques relativement prospères devrait, selon la théorie postmoderne de R. Inglehart (1977), renforcer l'engagement civique des jeunes. Or, la situation en Slovénie est en rupture avec cette thèse car elle révèle certains aspects négatifs, conséquences de ces études longues et de cette éducation protectrice des enfants.

LA PARTICIPATION DES JEUNES : ENTRE APATHIE POLITIQUE ET INDIVIDUALISATION DE LA POLITIQUE

De jeunes chercheurs en Slovénie mais aussi dans d'autres pays européens soulignent souvent le désintérêt, la passivité, voire l'apathie dont font preuve les jeunes en ce qui concerne les sujets politiques (conventionnels) et l'intégration de jeunes au sein d'organisations sociales dans différents domaines (Kovacheva, 2005 ; Spanning, 2009). De prime abord, il semble difficile de comprendre la passivité car ce sont précisément les jeunes qui sont confrontés à des défis de plus en plus nombreux, plus particulièrement ceux liés à la crise de l'emploi. Les incertitudes et la précarité peuvent toutefois inciter les jeunes à se détourner de la vie publique pour se replier sur la sphère privée et se focaliser sur leur existence et leurs problèmes personnels (Walther *et al.*, 2009, p. 78).

Le présent article vise à exposer les tendances qui se manifestent dans le domaine de la participation politique et sociale des jeunes Slovènes et leur engagement dans la vie publique et communautaire, et à rechercher ce qui pourrait mobiliser ces jeunes en tant que citoyens.

De jeunes électeurs sans ambitions politiques ? Les tendances en matière de participation des jeunes

Un (dés)intérêt stable pour la politique

Il ressortait déjà de l'enquête Jeunesse 2000 que le niveau d'intérêt des jeunes Slovènes pour la politique est faible : plus de la moitié des répondants (57 %) âgés de 16 à 29 ans ont déclaré manifester un intérêt faible, voire inexistant, pour la politique. Seuls 9 % d'entre eux ont exprimé un intérêt grand ou très grand. Le désintérêt décroît légèrement avec l'âge, mais il est également fonction du sexe : les garçons se sont montrés un peu plus intéressés par la politique que les filles. De même, s'agissant du classement des valeurs sur une échelle, la même enquête montre que l'intérêt pour la politique parmi les répondants arrive en bas de l'échelle, à l'inverse de l'importance attribuée par les jeunes aux valeurs de caractère privé, comme la santé, la vie de famille ou l'amitié.

De plus, l'enquête intitulée « La situation socio-économique des étudiants en Slovénie » (Ule *et al.*, 2008), menée en 2008 après d'un échantillon d'étudiants, a montré un intérêt pour la politique se situant sous la moyenne. Il résulte de cette étude que 73 % des étudiants ne s'intéressent pas à la politique, ou peu, et que seuls 6 % d'entre eux se déclarent très intéressés par la politique.

L'enquête Eurobaromètre Jeunesse 2007¹⁴ met toutefois en évidence des résultats plutôt différents pour la Slovénie, de même que pour les pays européens en général, bien qu'elle ait été réalisée au sein d'un groupe d'âge quasiment identique à celui de l'enquête Jeunesse 2000. Dans l'enquête Eurobaromètre, les personnes interrogées ont répondu explicitement à la question de savoir « quel est leur intérêt pour la politique tout comme pour les problèmes d'actualité au niveau du pays, de la ville/région et de l'Union européenne ».

Les réponses montrent (tableau 2) que les jeunes de Slovénie de même que ceux des États UE-15 et des pays ayant adhéré ultérieurement – les 12 nouveaux États membres (UE-12), dont 10 sont des États postsocialistes – s'intéressent majoritairement à la politique nationale et aux problèmes d'actualité de leur pays (près de 80 %), puis manifestent un intérêt pour la politique et les problèmes d'actualité au niveau urbain/régional, puis pour la politique et les problèmes d'actualité dans l'Union européenne (près de 70 % pour les deux). Néanmoins, l'intérêt pour la politique et les problèmes d'actualité de leur propre pays et de leur ville/région est plus faible parmi les jeunes de Slovénie que la moyenne des jeunes dans les États UE-15 et à peu près le même que dans les États UE-12. Le résultat de l'analyse sociodémographique de ces données confirme que l'intérêt pour la politique et les problèmes d'actualité s'accroît avec l'âge à tous les niveaux.

Tableau 2. L'intérêt des 15-30 ans pour la politique et les problèmes d'actualité (en pourcentage)

Total des personnes « intéressées » ou « très intéressées »	Dans votre pays	Dans votre ville/région	Dans l'UE
UE-15	83,3	73,5	66
UE-12	79,4	70,7	67,3
Slovénie	78,8	68,2	68,3

Source : Enquête Eurobaromètre Jeunesse, 2007.

Il ressort plus clairement de la dernière étude Jeunesse 2010 que l'intérêt pour la politique en Slovénie et dans l'Union européenne s'est régulièrement affaibli au fil du temps : les chiffres ne montrent nulle augmentation de l'intérêt, mais la proportion des répondants de 15 à 29 ans qui ne sont pas du tout ou seulement très peu intéressés par la politique dépasse les deux tiers (66 %), tandis que la proportion de ceux qui se déclarent très intéressés par la politique n'est que de 5 %. Toutefois, comme l'ont montré les études précédentes, l'intérêt augmente légèrement avec l'âge.

Les indicateurs concernant la façon dont les jeunes se préoccupent de politique – comment, où et avec quelle attention –, apportent un éclairage intéressant sur

14. L'enquête Eurobaromètre Jeunesse 2007 a été réalisée auprès d'un échantillon national représentatif des 15-30 ans dans les États membres de l'Union européenne. Dans les États UE-15 (les 15 États membres d'origine de l'Union européenne), 11 770 jeunes ont été interrogés, 7 855 dans les États UE-12 (les 12 nouveaux États membres de l'Union européenne), dont 500 en Slovénie.

l'intérêt (ou le désintérêt) indirect pour la politique. Se pourrait-il que l'intérêt pour la politique augmente avec la consommation d'information dans le cercle privé et à l'occasion de réunions de famille ou de rencontres entre amis ? L'enquête Jeunesse 2000 a mis en évidence le manque d'intérêt des jeunes pour la politique dominante en Slovénie, ce qu'attestent les données relatives à la fréquence des conversations relatives à la politique (un indicateur considéré comme l'expression directe de l'intérêt pour la politique).

Environ trois quarts des répondants ont déclaré ne parler que rarement ou très rarement de politique avec leurs parents, amis et partenaires intimes, de même qu'avec leurs camarades de classe ou collègues. Nous présentons dans le tableau 3 les informations relatives à la fréquence de l'attention portée aux questions politiques telles qu'abordées dans les médias pour l'année 2010 ainsi que les évolutions enregistrées de 2000 à 2010 en ce qui concerne l'évocation de sujets politiques au sein des groupes primaires (famille et amis). Il ressort des résultats que l'internet est en passe de devenir la fenêtre ouverte sur le monde des sujets politiques la plus communément utilisée par les jeunes en Slovénie, du moins selon l'étude de 2010, où le média électronique occupe une position de premier plan. Parents et amis occupent à l'inverse une place située en bas de l'échelle et une comparaison avec l'année 2000 montre un déclin général des discussions d'ordre politique dans la sphère privée.

Tableau 3. L'intérêt indirect pour la politique chez les jeunes en Slovénie (2000 et 2010)

	Fréquence moyenne (Jeunesse 2010, 15-29 ans)	Fréquence moyenne (Jeunesse 2000, 16-29 ans)
Internet	2,48	absence de données
TV	2,37	absence de données
Radio	2,02	absence de données
Presse écrite	1,88	absence de données
Parents	1,29	2,14
Amis	1,29	2,10

Un manque de confiance envers la sphère politique traditionnelle

Les mêmes tendances (toutefois dans une moindre mesure) caractérisent également la population dans son ensemble. Une proportion majoritaire de citoyens des différents groupes d'âge ne manifeste aucun intérêt pour l'obtention de l'information sur la base de laquelle ils pourraient orienter leurs prérogatives politiques ; et bien moins pour l'activité politique en tant que telle. À titre d'exemple, les données disponibles semblent indiquer que seuls 15 % des Européens suivent les questions politiques (Van Deth et Elf, 2000). La plupart partagent le sentiment de ne pas être en mesure d'influencer la politique et sont déçus par les processus politiques. La politique est considérée comme dépourvue d'intérêt et exclusiviste

(Wahl-Jorgensen, 2002). Les évolutions du niveau de confiance dans les institutions ainsi que les changements dans les pratiques politiques des citoyens constituent également un contexte structurel très important. Il résulte par exemple de l'enquête publique réalisée en Slovénie en 2002 auprès d'un échantillon représentatif de la population slovène (Malnar *et al.*, 2012, p. 52-53) que la confiance des citoyens à l'égard des acteurs et des institutions politiques choisis était faible, mais plus grande qu'aujourd'hui : en 2002, un quart des répondants (25,2 %) a exprimé un manque de confiance dans l'Assemblée nationale ; en 2010, ce chiffre s'élevait à 43 %. Le manque de confiance dans les partis politiques était exprimé en 2002 par 38 % des répondants ; mais en 2010, la proportion des personnes exprimant leur défiance était déjà majoritaire (57 %). En 2002, le personnel politique n'était pas crédible pour 41 % des répondants ; en 2010, 57 % des répondants ne leur faisaient pas confiance.

L'enquête publique réalisée en Slovénie n'ayant pas concerné les moins de 18 ans, il nous a fallu rechercher dans les enquêtes sur la jeunesse des données potentielles éclairant le détail de cette population. Les données disponibles pour l'année 2000 (il n'existe malheureusement pas de données comparables pour l'année 2010) attestent d'un contraste diamétralement opposé entre, d'une part, un niveau de confiance très élevé envers les liens amicaux et les parents, et, d'autre part, un niveau de défiance élevé envers le pouvoir politique et les institutions politiques établis (voir tableau 4). Les dirigeants politiques et les partis politiques étaient déjà en 2000 les institutions auxquelles les jeunes faisaient moins confiance, immédiatement derrière l'Union européenne et le président du pays ; à la différence des parents et des amis qui bénéficient d'un niveau de confiance élevé, ce qui confirme l'importance déjà relevée des relations au sein du cercle privé (et constitue un indicateur de la dépendance à l'égard de ces dernières).

Tableau 4. La confiance des jeunes dans les institutions et les groupes primaires, Slovénie, 2010

Confiance	Moyenne sur une échelle de 1 à 5 N = 1262
Amis	4,11
Parents	4,07
Tribunaux	2,89
Écoles	2,85
Armée slovène	2,81
Mouvements écologistes	2,75
Président de Slovénie	2,65
Union européenne	2,59
Dirigeants politiques	2,00
Partis politiques	1,90

Source : Lavric *et al.*, 2010.

Un déclin des formes conventionnelles de participation politique

Les enquêtes réalisées dans différents pays européens parmi les jeunes semblent indiquer un déclin de l'intérêt pour les formes conventionnelles et traditionnelles de politique assises sur l'autorité et le pouvoir. Mais on note un accroissement de l'intérêt pour les politiques incluant des sensibilités sociales, morales et écologiques, et se souciant de ces problèmes (Norris, 2002 ; Hoikkala, 2009). Pour résumer, la plupart des jeunes ne manifestent pas un rejet de la politique en tant que telle, mais principalement de ses structures existantes et de ses formes d'organisation dans les pays démocratiques modernes. Ils ressentent en particulier une antipathie pour les hommes et les partis politiques (Hurrelmann, 2007). Cependant, leur éloignement de la classe politique ou des partis est comparable à celui qui est le leur vis-à-vis d'autres institutions et organisations sociales, comme les syndicats et les organisations de jeunesse (Hurrelmann, 2007). Le taux de participation ou d'abstention aux élections constitue l'un des indicateurs permettant de mesurer le déclin des formes conventionnelles de participation.

Au vu des résultats de l'enquête Eurobaromètre 2007, plus de 70 % des jeunes de Slovénie ont participé à au moins un scrutin électoral ou un référendum durant la période 2004-2007 ; il est toutefois nécessaire de préciser que, durant cette même période, 18,2 % des répondants (dans la tranche d'âge des 15-30 ans) n'étaient pas encore titulaires du droit de vote (tableau 5). Le taux de participation au scrutin est plus élevé que celui enregistré dans les États UE-15 et UE-12, mais ici le pourcentage moyen des personnes non encore titulaires du droit de vote est également plus élevé. L'analyse sociodémographique de l'échantillon européen dans sa totalité montre que les électeurs ayant le plus faible niveau d'études sont à moitié moins susceptibles de participer au scrutin que les électeurs ayant le niveau d'études le plus élevé.

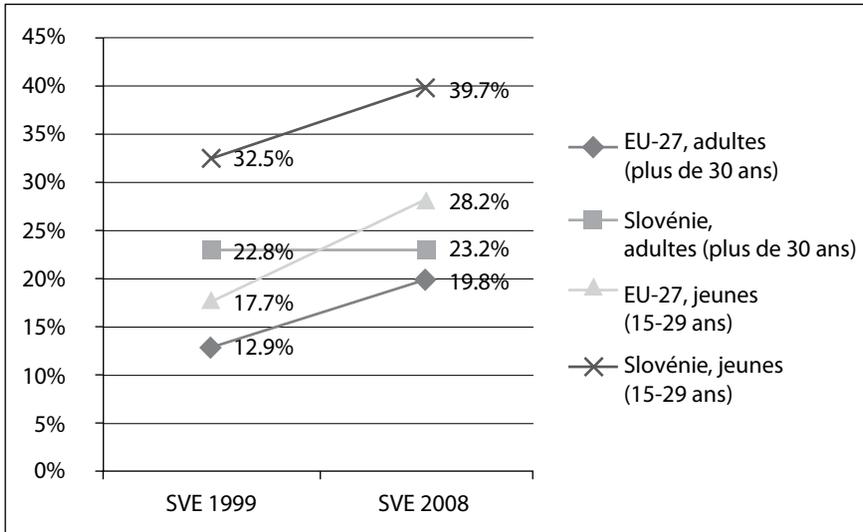
Tableau 5. La participation des 15-30 ans à un scrutin électoral ou à un référendum au cours des trois dernières années (en pourcentage)

	Oui	Non	Absence de scrutin/ référendum	Non-titulaires du droit de vote lors du dernier scrutin/référendum
UE-15	61,8	12,6	1,4	23,6
UE-12	64,3	12,2	0,7	22,4
Slovénie	71,3	9,8	0,3	18,2

Source : Enquête Eurobaromètre Jeunesse, 2007.

Comme l'illustre le graphique 1, la proportion de jeunes âgés de 15-29 ans qui n'ont pas participé aux élections législatives s'est accrue au cours de la décennie 1999-2008. La même tendance s'observe sur la même cohorte au sein de l'Union européenne. Les adultes âgés de plus de 30 ans ne présentent pas ces tendances en Slovénie, à la différence des autres pays européens où l'abstention progresse également.

Graphique 1. Proportions des jeunes n'ayant pas participé à un scrutin législatif en Slovénie et dans les États UE-27 (1999 et 2008)



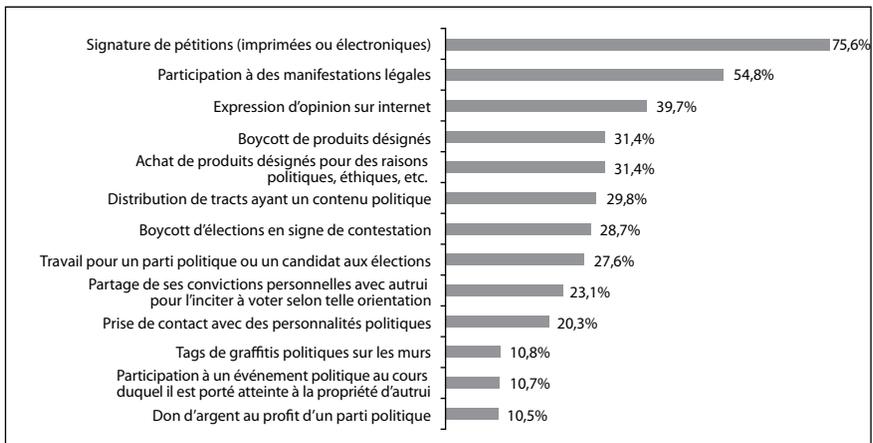
Source : Lavric *et al.*, 2010, p. 147. SVE : service volontaire européen.

L'attractivité des pratiques participatives non conventionnelles

Les études menées dans d'autres pays européens semblent indiquer que les jeunes partagent un plus grand sentiment de proximité avec des formes de participation appropriées de manière ponctuelle et aux conséquences à court terme (Roudet, 2009 ; Hurrelmann, 2007 ; Spannring, 2009), compatibles avec leurs modes de vie et ayant une pertinence par rapport à leur existence. Au niveau local, en particulier, la participation ne s'exerce pas nécessairement par l'intermédiaire de canaux officiels et institutionnels (par exemple dans les bureaux de vote ou dans les organisations/ clubs de jeunesse), mais dans de nombreux contextes sans caractère officiel et plus individualisés.

Comme l'illustre le graphique 2, la signature d'une pétition, une forme élémentaire d'expression, compte au nombre des pratiques les plus communes parmi les jeunes en Slovénie ; elle a du reste été significativement simplifiée par l'arrivée d'internet et s'est répandue parmi les internautes, puisqu'elle n'exige aucun engagement sérieux, mais un simple clic sur le lien idoine et une signature. En pourcentage, les autres activités demeurent en moyenne relativement faibles. En conclusion, l'activité politique n'est pas une pratique fréquente ni un phénomène répandu au sein de la jeunesse slovène.

Graphique 2. Proportion de jeunes en Slovénie susceptibles d'être politiquement actifs ou qui l'ont déjà été (2010)

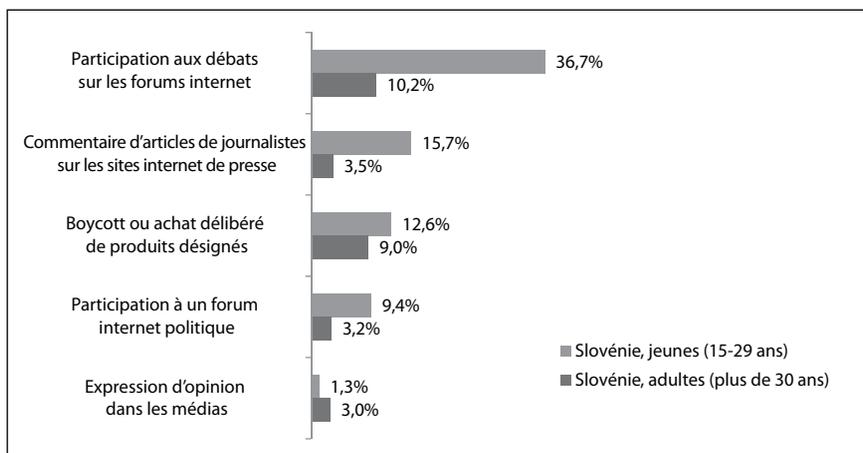


Source : Lavric *et al.*, 2010.

À l'heure actuelle, internet tient fréquemment le rôle principal dans les processus de participation non conventionnels. Le graphique 3 illustre clairement le fait que la Toile est l'« espace dédié aux jeunes » en Slovénie : plus d'un tiers des jeunes participe souvent aux forums en ligne et 16 % d'entre eux commentent les articles publiés sur les portails d'information. Mais ces espaces sont considérablement moins utilisés pour exprimer des points de vue ou des opinions politiques.

L'enquête Eurobaromètre Jeunesse 2007 fournit des indications sur la participation des jeunes à des organisations. En 2007, près d'un cinquième des 15-30 ans en Slovénie était affilié à une organisation, une proportion un peu plus faible que la moyenne enregistrée pour les États UE-15 (un quart), mais supérieure à la moyenne des 12 États membres ayant récemment adhéré à l'Union européenne (un dixième). Il résulte de corrélations avec des variables sociodémographiques que les membres de ces organisations sont, en moyenne, le plus souvent des hommes, ayant un niveau d'études supérieures, ou des jeunes gens originaires de régions rurales. Les travailleurs manuels sont en revanche très rarement membres d'organisations. Il ressort des résultats de cette même enquête que, lorsqu'un jeune Slovène est affilié à au moins une organisation, ce sont majoritairement des clubs de sport ou des fédérations sportives. La proportion de jeunes inscrits dans les organisations de jeunesse en Slovénie est inférieure à un huitième des 15-30 ans, un taux qui est supérieur à la moyenne des États UE-15 mais inférieur à la moyenne des États UE-12. Un huitième des jeunes en Slovénie se rencontre dans des clubs dont les membres se retrouvent sur la base de leurs passe-temps ou d'intérêts particuliers, et un huitième dans des organisations culturelles ou artistiques, ces deux taux étant supérieurs à la moyenne des États UE-15 et UE-12.

Graphique 3. Les formes individualisées de participation politique en Slovénie (2009)



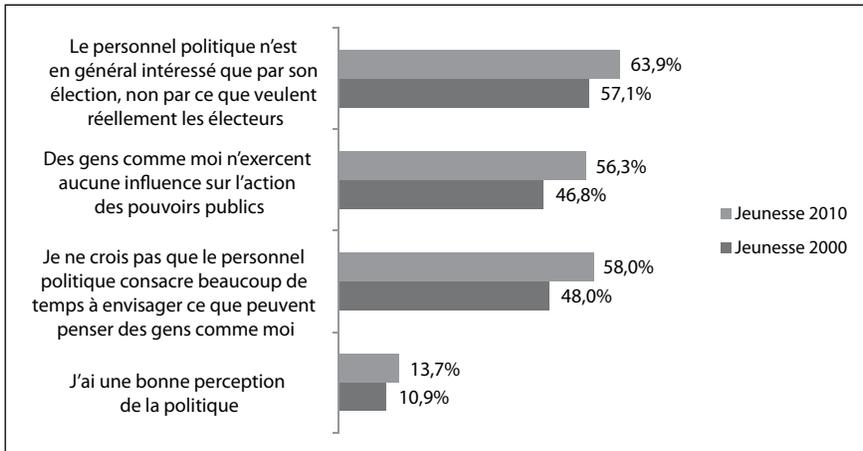
Source : Lavric *et al.*, 2010, p. 163.

La faible activité : reflet d'un sentiment de (non-)pouvoir ?

Comment les jeunes perçoivent-ils leur influence sur les événements politiques et les changements sociaux ? Le sentiment d'(in)efficacité politique est l'indicateur de l'attitude adoptée vis-à-vis de la politique conventionnelle. Il se définit comme la croyance d'un individu en la possibilité ou l'impossibilité d'agir par son initiative personnelle sur le cours des événements politiques ou des processus politiques. On le mesure comme étant la conviction qu'un individu peut faire valoir sa voix au-dessus de celle des autorités et que la puissance publique est réceptive à cette voix.

Une efficacité politique subjective faible est associée à des sentiments d'aliénation et de défiance vis-à-vis de la politique et d'impuissance à exercer quelque influence. Les données de l'enquête Jeunesse 2000 mettent en évidence de forts sentiments subjectifs d'inefficacité. La plupart des jeunes ont indiqué ne pas avoir le sentiment de comprendre la politique ni de pouvoir influencer sur les décisions politiques et les actes des élites politiques (Miheljak, 2002). Dans l'enquête Jeunesse 2010, les deux tiers des jeunes (61 %) ont été d'accord sur le fait qu'ils ne comprenaient pas la politique. Toutefois, le graphique 4 montre clairement que le sentiment d'impuissance à influencer sur les décisions politiques que partagent les jeunes en Slovénie s'est accru au fil du temps. Plus des deux tiers des jeunes expriment leur scepticisme par rapport aux objectifs et intentions de la classe politique, la plupart estimant qu'ils n'ont aucun impact sur le pouvoir, pourtant ils sont encore plus nombreux à considérer les questions politiques comme plutôt éloignées de leurs opinions personnelles. Une confiance amoindrie dans la politique et un sentiment accru d'impuissance par rapport à la politique institutionnelle établie aboutissent même à la perception négative qu'ont les personnes de leur propre capacité à influencer sur le changement social en général.

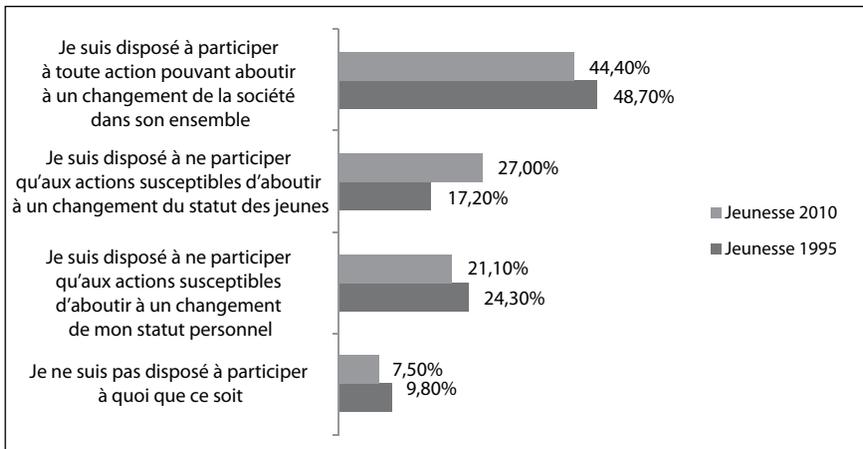
Graphique 4. Efficacité politique externe et interne des jeunes en Slovénie (2000 et 2010)



Sources : Miheljak, 2002 ; Lavric *et al.*, 2010.

Comparés à ceux de Jeunesse 1995¹⁵, les chiffres de 2010 montrent que la proportion de ces jeunes en Slovénie qui ne sont disposés à ne participer qu'à des « activités adolescentes » étroitement limitées, c'est-à-dire dans l'intérêt du jeune, ne cesse d'augmenter – elle s'est accrue de 10 % (graphique 5).

Graphique 5. L'intention exprimée des étudiants d'agir pour le changement social en Slovénie (1995 et 2010)



Sources : Ule *et al.*, 1995 ; Lavric *et al.*, 2010.

15. L'enquête Jeunesse 1995 (Ule *et al.*, 2005) a été réalisée en 1995 sur un échantillon de 1 829 étudiants inscrits en deuxième et troisième années d'enseignement supérieur dans les (à l'époque deux) universités de Slovénie.

DISCUSSION

Comment comprendre la situation en matière de participation politique et sociale des jeunes Slovènes dans le contexte de leur repli radical sur la sphère privée, qui s'est inscrit dans le passage du système socialiste au système capitaliste (encore que celui-ci s'est effectué d'une manière relativement non problématique) et qui s'est encore accru avec la récente crise économique, la jeune génération étant devenue plus dépendante encore du soutien parental sur le plan économique, social et affectif ? Il conviendrait de considérer les tendances mentionnées *supra* dans le contexte d'une évolution se dessinant plus généralement dans les pays occidentaux, à savoir celle d'un individualisme de plus en plus prononcé et d'une désintégration des anciennes structures qui étaient à même d'apporter des orientations fiables aux générations précédentes. Les anciennes mentalités vis-à-vis des obligations et des loyautés collectives sont en voie de disparition, tandis qu'est imposée, dans le meilleur des cas, l'« éthique individualisée de la vie quotidienne » (Ule *et al.*, 2008). De plus, les jeunes sont aujourd'hui submergés par le marketing et une culture du divertissement mettant l'accent sur les médias.

S'il se dégage des enquêtes nationales portant sur la jeunesse réalisées en Slovénie le constat d'une tendance manifeste au déclin des formes conventionnelles d'action politique, cela ne signifie pourtant pas que les jeunes se désintéressent complètement de la politique. L'analyse met en évidence un repli vis-à-vis des institutions et des participations classiques, accompagné d'un essor de formes nouvelles et différentes d'action : la transmission taillée sur mesure, essentiellement par des moyens électroniques, des pratiques politiques, d'activations temporaires et socioculturelles, en rapport direct avec le mode de vie des jeunes. L'engagement des jeunes est empreint d'une perception forte de l'impuissance des citoyens, ce qui explique pourquoi les jeunes considèrent leur propre environnement ou les sujets associés à la jeunesse comme constituant le champ le plus raisonnable dans le cadre duquel effectuer un « travail » potentiel au profit de la politique.

De façon générale, les jeunes se mobilisent de différentes manières : ils sont en ligne, mobiles dans leurs relations assistées par la technologie et dans leurs contextes sociaux en réseau, au sein desquels ils se soucient (individuellement) de leur image numérique personnelle, de leurs amis et consommation numérique. Cette situation caractérise également d'autres pays européens mais, en Slovénie, elle a été fortement encouragée par la sécurité et le confort apportés par le foyer parental, mais aussi par le système éducatif slovène qui fonctionne également comme un système social sûr. Comme l'ont attesté les dernières manifestations politiques ayant eu lieu en Slovénie en 2013, c'est essentiellement la génération des plus de 30 ans qui se mobilise dans ce pays : une population ayant un bon niveau d'étude, le plus souvent un emploi, mais précaire – celle qui s'est réveillée d'un moratoire juvénile prolongé ayant veillé sur leur sommeil et leurs rêves. Toutefois, considérant le cours actuel de ces événements, on ne peut dire de cette génération ayant à peine passé le cap de la trentaine qu'elle se caractérise par une plus grande tolérance et soit plus encline au dialogue et à la participation ; ses orientations et valeurs sont au contraire plus égocentriques. Et les plus jeunes s'emploient, au maximum, à retirer les bénéfices apparents de l'existence d'une jeunesse prolongée (mais qui, en fait, sont autant de

pièges), comme les emplois réservés aux étudiants et faiblement imposés ou l'enseignement universitaire gratuit. Néanmoins, l'espoir que de nouveaux mouvements sociaux puissent constituer, également en Slovénie, un cadre renouvelé propice à l'articulation des intérêts des jeunes, à une réflexion sur les défis sociétaux et aux efforts collectifs en vue d'un changement ne doit pas être abandonné.

Une meilleure compréhension des phénomènes actuels de participation requiert incontestablement des enquêtes plus exhaustives. Nous disposons jusqu'à présent, en Slovénie comme ailleurs en Europe, principalement d'analyses des pratiques générales qui ne prennent qu'insuffisamment en compte ce que représente la politique pour les jeunes, d'analyses qui ne prennent qu'imparfaitement en compte les changements intervenus dans le mode de vie des jeunes, par exemple leur attachement au foyer parental de même que l'impact des médias et des réseaux sociaux. Qui plus est, il conviendrait que les politiques de la jeunesse aux niveaux national et européen prennent davantage en compte la culture quotidienne de la jeunesse et la consommation médiatique d'une génération numérique. Nous nous trouvons face à la nécessité de comprendre les pratiques quotidiennes des jeunes gens dans la société actuelle, caractérisée par des relations médiatisées, mais aussi de reconnaître l'univers médiatique en constante évolution, dont la mobilité et la numérisation s'accroissent intensément. Cela signifie par conséquent que nous devons également nous focaliser sur le niveau du contenu numérique et sur la question de savoir comment les institutions les plus importantes s'adressant aux plus jeunes générations mobilisent ces dernières (ou les démobilisent) par le moyen de leurs représentations en ligne et mobiles. Si nous souhaitons que notre jeunesse soit active, qu'elle parle publiquement des problèmes qui sont les siens, de ses ambitions et de ses objectifs, alors il nous faut également interagir avec elle dans son propre langage, dans son propre style de communication et conformément à ses propres inclinations médiatiques (Livingstone, 2005).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Chisholm, L. (dir.) (2005), *Growing up in Europe : Contemporary Horizons in Childhood*, Walter de Gruyter, Berlin.

Crouch C. (2004), *Post-Democracy*, Polity, Cambridge.

EGRIS (European Group for Integrated Social Research) (2001), « Youth policy and participation : Potentials of participation and informal learning in young people's transitions to the labour market. A comparative analysis in ten European regions », rapport final (en ligne), www.iris-egris.de/yoyo/pdf/YOYO_Executive_02-05.pdf (consulté le 20 septembre 2009).

Eurostudent (2010), *Economic, Social and Housing Conditions, and the International Mobility of Students in Slovenia*, www.eurostudent.eu/download_fles/documents/National_Report_Slovenia_English.pdf (consulté le 7 juillet 2014).

Furlong, A., Cartmel, F. (1997), *Young People and Social Change : Individualization and Risk in Late Modernity*, Open University Press, Buckingham.

Galimberti, U. (2009), *Grozzjivi gost : nihilizem in mladi* (L'hôte épouvantable : le nihilisme et les jeunes), Modrijan, Ljubljana.

Goldscheider, F. K., Goldscheider, C. (1993), *Leaving Home Before Marriage: Ethnicity, Familism, and Generational Relationships*, University of Wisconsin Press, Madison, WI.

Hoikkala, T. (2009), « The diversity of youth citizenships in the European Union », *Young*, 17, 1, p. 5-24.

Hurrelmann, K. (2007), *Lebensphase Jugend: Eine Einführung in die sozialwissenschaftliche Jugendforschung*, Juventa, Munich.

Iacovou, M. (2010), « Leaving home: independence, togetherness and income », *Advances in life course research*, 15, 41, p. 47-160.

Inglehart, R. (1977), *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton.

Keniston, K. (1971), *Youth and dissent: The rise of a new opposition*, Harcourt Brace Jovanovich, New York.

Kovacheva, S. (2005), « Will youth rejuvenate the patterns of political participation? », in Forbig, J. (dir.), *Revisiting youth political participation. Challenges for research and democratic practice in Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, p. 19-28.

Kovacheva, S. (2006), « Youth Transitions and Family Support in a Transforming Social Context: Reflections from the New Member States », in Lutz, W., Richter, R., Wilson, C. (dir.), *The New Generations of Europeans: Demography and Families in the Enlarged European Union*, Earthscan, Londres, p. 145-176.

Kramberger, A. (2007), « Strukturni razlogi težje zaposljivosti mladih v Sloveniji » (Les raisons structurelles de la difficile employabilité des jeunes en Slovénie), in Kramberger, A., Pavlin, S. (dir.), *Zaposljivost v Sloveniji – analiza prehoda iz šol v zaposlitve: stanje, napovedi, primerjave* (Employabilité en Slovénie – analyse de la transition de l'école à l'emploi: constat, prévisions, comparaisons), Fakulteta za družbene vede, Ljubljana, p. 64-102.

Kuhar, M., Reiter, H. (2010), « Transformation and demographic change in the ex-Yugoslav countries – materialist, idealist, and institutionalist perspectives on reproductive trends », *Annales*, 20, 1, p. 13-26.

Kuhar, M., Reiter, H. (2014), « Leaving home in Slovenia: A quantitative exploration of residential independence among young adults », *Journal of Adolescence*.

Lavric, M., Flere, S., et al. (2010), *Mladina 2010. Družbeni profil mladih v Sloveniji* (Jeunesse 2010. Profil social des jeunes en Slovénie), Aristej, Maribor.

Leccardi, C. (2005), « Facing uncertainty. Temporality and biographies in the new century », *Young*, 13, 2, p. 123-146.

Malnar, B., et al. (2012), « Evropska družboslovna raziskava v Sloveniji – medcasovne primerjave » (Enquête sociale européenne en Slovénie – comparaisons intemporelles) 2002/2004/2006/2008/2010, in Toš, N. (dir.), *Vrednote v prehodu V. Slovenija v evropskih primerjavah 2002-2010* (Values in transition V. Slovenia in European comparisons 2002-2010), Fakulteta za družbene vede, Ljubljana, p. 47-80.

Miheljak, V. (2002), « Mladi kot objekt in subjekt politike » (Les jeunes comme objet et sujet de politique), in Miheljak, V. (dir.), *Mladina 2000: Slovenska mladina na prehodu v tretje tisoletje* (Jeunesse 2000: Les jeunes Slovènes dans la transition vers le troisième millénaire), Aristej, Maribor, p. 105-164.

Miheljak, V. (dir.) (2002), *Mladina 2000 : Slovenska mladina na prehodu v tretje tisočletje* (Jeunesse 2000 : Les jeunes Slovènes dans la transition vers le troisième millénaire), Aristej, Maribor

Norris, P. (2002), *Democratic Phoenix : Reinventing Political Activism*, Cambridge University Press, New York.

Oblak, T., Kuhar, M. (2014), « Socio-cultural contexts of youth computer cultures : The case of Slovenia », *Annales – Series historia et sociologia*, 24, 1, p. 129-142.

OCDE (2010), *Education at a glance 2010*, OECD Publications, Paris (en ligne) : <http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/free/9610071e.pdf> (consulté le 3 décembre 2010).

OCDE (2012), *Education at a glance 2012*, OECD Publications, Paris (en ligne) : www.oecd.org/education/CN%20-%20United%20States.pdf (consulté le 3 juin 2013).

Pokrajac, T. (2006), « Družina in odnosi v njej » (Famille et relations familiales), in Jericek, H., Lavtar, D., in Pokrajac, T. (dir.), *HBSC Slovenija 2006. Z zdravjem povezano vedenje v šolskem obdobju. Porocilo o raziskavi* (HBSC Slovénie 2006. Comportement en matière de santé durant la scolarité. Rapport de recherche), Inštitut RS za varovanje zdravja, Ljubljana, p. 81-94.

Reher, D. S. (1998), « Family ties in Western Europe : persistent contrasts », *Population and development review*, 24, 1, p. 203-234.

Renner, T. (2006), « Odraščati v družinah » (Grandir dans les familles), in Renner, T., Sedmak, V., Švab, A., Urek, M., *Družine in družinsko življenje v Sloveniji* (Familles et vie de famille en Slovénie), *Annales*, Koper, p. 89-126.

Roudet, B. (2009), « Youth Participation as a factor in democratic values », *Coyote Youth Partnership*, 14, p. 35-38.

Spanning, R. (2009), *Youth participation : Social Capital and Political Engagement of Young People in Western Europe*, Südwestdeutscher Verlag für Hochschulschriften, Saarbrücken.

Tomanovic, S. (2002), « Porodica atmosfera i odnosi generacija » (Atmosphère familiale et relations générales), in Bolcic, S., Milic, A. (dir.), *Srbija krajem milenijuma : Razaranje društva, promene i svakodnevni život* (La Serbie à la fin du millénaire : destruction sociétale, changement et vie quotidienne), ISI FF, Belgrade, p. 315-339.

Ule, M. (1988), *Mladina in ideologija* (Jeunes et idéologie), Delavska enotnost, Ljubljana.

Ule, M. (2002), « Mladina : Fenomen dvajsetega stoletja » (Les jeunes : phénomène du XX^e siècle), in Miheljak, V. (dir.), *Mladina 2000 : Slovenska mladina na prehodu v tretje tisočletje* (Jeunesse 2000 : La jeunesse slovène en transition vers le troisième millénaire), Aristej, Maribor, p. 9-27.

Ule, M. (2008), *Za vedno mladi ? Socialna psihologija odraščanja* (Jeune à jamais ? Psychologie sociale de l'entrée dans l'âge adulte), Fakulteta za družbene vede, Ljubljana.

Ule, M. (2012), « Rekonstrukcija mladosti in mladine v slovenski družbi v času tranzicije » (Reconstruction de la jeunesse et des jeunes dans la société slovène au cours de la transition), *Teorija in praksa*, 28, 70, p. 7-25.

Ule, M., Kuhar, M. (2003), *Mladi, družina, starševstvo : spremembe življenjskih potekov v pozni moderni* (Jeune, famille, parentalité : les changements dans le cours de la vie de la modernité tardive), Fakulteta za družbene vede, Ljubljana.

Ule, M., Tivadar, B., Kurdija, S., Rajšp, S. (2008), *Socialnoekonomski položaj študentov v Sloveniji. Porocilo raziskave* (Situation socio-économique des étudiants en Slovénie. Rapport de recherche), Fakulteta za družbene vede, Ljubljana.

Van Deth, J. W., Elf, M. (2000), « Political involvement and apathy in Europe 1973-1998 », *MZES Arbeitspapiere*, 33.

Wahl-Jorgensen, K. (2002), « Coping with the meaninglessness of politics : Citizenspeak in the 2001 British general elections », *The Public*, 9, 3, p. 65-82.

Wallace, C., Kovacheva, S. (1998), *Youth in society. The construction and deconstruction of youth in East and West Europe*, Macmillan, Londres.

Walther, A., Stauber, B., Pohl, A. (2009), *Up2youth. Youth – actor of social change*. Rapport final, Commission européenne, Bruxelles.

Žavbi, A., Vipavc Brvar, I. (2004), *Potrebe mladih po informacijah in participaciji na območju Ljubljane z okolico. Raziskovalno porocilo* (Le besoin d'information et de participation des jeunes de Ljubljana et de sa région), MISSS, Ljubljana.

Živoder, A. (2011), « The relevance of education today : Young people and their educational choices », *Teorija in praksa*, 48, 5, p. 1427-1445.

Sources des données

Eurobarometer (2007), *Young Europeans. A survey among young people aged between 15-30 in the European Union. Analytical Report*, Eurostat, Bruxelles.

European Values Survey (1999-2008), *Database and questionnaire*, catalogue d'études GESIS (en ligne), <http://zacat.gesis.org/webview/index.jsp> (consulté le 6 août 2010).

Lavric, M., Flere, S., et al. (2010), *Mladina 2010. Podatkovna baza in vprašalnik* (en ligne), www.adp.fdv.uni-lj.si/ (consulté le 17 avril 2013).

Miheljak, V. (dir.) (2002), *Mladina 2000. Podatkovna baza in vprašalnik* (en ligne), www.adp.fdv.uni-lj.si/ (consulté le 17 mai 2013).

Slovensko javno mnenje (1980), *Podatkovna baza in vprašalnik* (en ligne), www.adp.fdv.uni-lj.si/, (consulté le 10 août 2010).

Ule, M., Miheljak, V., Renner, T., et al. (1995), *Mladina 1995. Podatkovna baza in vprašalnik* (en ligne), www.adp.fdv.uni-lj.si/ (consulté le 17 mai 2013).

Unicef (2014), *TransMonEE database 2014* (en ligne), www.transmonee.org (consulté le 31 octobre 2014).

Chapitre 5

Se relier à l'avenir : le rôle des mobilités spatiales dans les biographies imaginées des jeunes

Simona Isabella, Giuliana Mandich

INTRODUCTION

Arjun Appadurai définit la capacité à l'aspiration comme l'« aptitude à lire la carte d'un voyage dans l'avenir » (2004, p. 76). La mobilité est une composante essentielle de l'élaboration de ce voyage pour les jeunes d'aujourd'hui – à la fois dans le discours public (comme objectif à atteindre en matière de politique européenne de la jeunesse, par exemple) et comme élément susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives de changement dans l'existence des individus et leurs parcours professionnels.

En nous appuyant sur l'« approche par les capacités » (Sen, 1980) et les développements ultérieurs apportés par Appadurai (2004), nous soutenons qu'il est fondamental d'envisager la mobilité non seulement comme un comportement réel, mais aussi comme véhiculant tout un ensemble d'éléments culturels à même de rendre possible la mobilité dans l'existence des personnes. Sen établit une distinction entre « capacité » et « mode de fonctionnement », où le second indique une réalisation ou un résultat, tandis que la première représente la capacité à parvenir à un tel fonctionnement. Une « capacité » peut être définie comme une possibilité ou comme la liberté d'agir selon ses choix personnels. Il conviendrait par conséquent d'évaluer le bien-être non pas tant par ce que sont ou ce que font les personnes, que par ce à quoi elles sont libres d'être ou de faire ; par exemple, être en bonne santé, savoir lire et écrire, savoir participer à la vie de la collectivité, mais aussi être capable de comprendre comment la mobilité peut déterminer leur avenir. Pour être en mesure de situer dans cette perspective les aspirations des jeunes vis-à-vis de la mobilité, nous mettons également à profit le concept de « motilité » (Kaufmann, 2002 ; Kaufmann *et al.*, 2010).

Pour donner un exemple de l'utilité de cette perspective, nous aborderons dans le présent article le rôle de la mobilité dans un avenir imaginé par la jeunesse actuelle. Notre étude (qui s'inscrit dans un plus vaste projet d'enquête sur la jeunesse¹⁶) s'appuie sur l'analyse de 340 essais rédigés par des lycéens âgés de 18 et 19 ans originaires de la plus grande ville de Sardaigne¹⁷, à qui il a été demandé de s'imaginer à l'âge de 90 ans et de raconter l'histoire de leur vie. Comme nous le verrons, ce qui se profile à la lecture de leurs biographies imaginées, c'est que la mobilité semble être un facteur de grande importance dans les aspirations des jeunes. Mais leur conception d'une mobilité future nous offre un récit bien plus ambivalent à propos de la mobilité en tant que telle, en tant que possibilité concrète dans l'existence des jeunes.

Nous estimons qu'une interprétation mesurée de cette ambivalence va bien au-delà du cas unique et limité que nous traitons ici. Cette ambivalence devrait servir d'exemple significatif en matière d'identification des obstacles culturels (sur le plan du savoir socialement construit, des compétences et des attitudes fondées sur des valeurs) qui limitent l'accès à la mobilité des jeunes d'aujourd'hui. Elle concerne, en somme, directement l'un des principaux objectifs de la politique européenne de la jeunesse.

LA MOBILITÉ ENVISAGÉE PAR LA POLITIQUE DE JEUNESSE : UNE BRÈVE DESCRIPTION

Depuis la fin des années 1980, époque où l'Union européenne entreprend d'encourager les échanges de jeunes par la mise en place des programmes de financement spécifiques comme « Erasmus » et « Jeunesse pour l'Europe »¹⁸, la mobilité des jeunes est un élément omniprésent dans l'ordre du jour de l'Union européenne. Dans les années 1990, le Conseil de l'Europe adopte une série de résolutions pour promouvoir la mobilité géographique des jeunes (Association européenne des Cartes Jeunes). Au cours de cette phase, la mobilité des jeunes est progressivement considérée comme un atout en matière de politique européenne de la jeunesse, aboutissant à la publication en 2001 du livre blanc de la Commission européenne intitulé « Un nouvel élan pour la jeunesse européenne ». Ce livre blanc a pour objectif principal de proposer un cadre renouvelé de coopération entre les différents acteurs du domaine de la jeunesse, afin d'améliorer la contribution des jeunes aux décisions qui les concernent. Il entend également réagir à la profonde désaffection des jeunes envers les formes traditionnelles de participation à la vie publique et, afin d'aider les pays de l'Union européenne à mettre en œuvre des actions pour la jeunesse européenne, propose un cadre inédit de coopération entre pays de l'Union européenne. En 2006, la Charte européenne de qualité pour la mobilité constitue le

16. Pour une information plus complète sur le projet d'enquête, voir <http://people.unica.it/ifuture/>.

17. La Sardaigne est l'une des régions traditionnellement défavorisées d'Italie, sur le plan économique et concernant l'accès au système éducatif : le chômage des jeunes s'élevait en 2012 à 47,3 % (comparé au chiffre moyen de 35,3 % pour l'ensemble de l'Italie, ce qui est très au-dessus de la moyenne européenne qui est de 22,8 %). Le handicap des jeunes est également constant en matière de résultats scolaires. Par exemple, la proportion de personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour le groupe d'âge des 30-34 ans est de 17,6 % en Sardaigne, 21,7 % en Italie, alors que la moyenne de l'Union européenne est de 35,8 %.

18. Pour un compte rendu complet de l'histoire de la politique européenne de jeunesse, voir Briga, 2012.

document de référence des séjours d'éducation et de formation à l'étranger, afin de garantir aux participants une expérience positive : s'adressant à l'ensemble des États membres, la charte offre des orientations quant aux modalités de la mobilité des participants, jeunes ou adultes, dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle. Par la suite, le Programme d'action jeunesse (2007-2013) souligne l'importance de la participation des jeunes dans la société en tant que citoyens actifs, afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à l'Europe. En 2008, les conclusions du Conseil de l'Union européenne sur la mobilité des jeunes attirent l'attention sur le fait que la mobilité des jeunes est un facteur essentiel à la promotion du sentiment d'appartenance européenne, favorisant l'insertion sociale et professionnelle en vue de garantir la compétitivité de l'économie européenne. L'Union européenne comme le Conseil de l'Europe s'accordent sur le fait que la mobilité des jeunes est une question prioritaire dans le domaine de la politique de jeunesse et collaborent à la développer. En effet, l'une des initiatives phares de l'Agenda/Europe 2020 présentées par la Commission européenne est l'initiative « Jeunesse en mouvement » qui a notamment pour priorités l'amélioration de la mobilité géographique des jeunes dans toute l'Europe.

Les programmes et documents européens en matière de politique de jeunesse indiquent que la mobilité est une compétence que doivent acquérir les jeunes s'ils veulent améliorer les conditions générales de leur existence et aspirer à un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour l'Europe dans son ensemble. La mobilité est en fait considérée comme un « instrument décisif contribuant à préparer les jeunes à vivre dans la société du futur, à être ouverts aux nouvelles idées et à faire face à l'inconnu, qui vise à étendre les occasions de mobilité à des fins d'apprentissage à l'ensemble des jeunes Européens à l'horizon 2020, en mobilisant des ressources et en supprimant les obstacles entravant la poursuite d'une expérience d'apprentissage à l'étranger » (Briga, 2012, p. 77).

Les politiques européennes relatives à la mobilité des jeunes mettent en valeur l'idée que les jeunes sont des acteurs décisifs, « investis de la responsabilité de déterminer les orientations futures de nos sociétés » (Eriksson, 2012, p. 22). Toutefois, si on les compare aux objectifs de la politique européenne, il résulte des données disponibles en matière de mobilité une image quelque peu différente. Les tendances à long terme indiquent que les jeunes Européens sont de plus en plus mobiles, dans la mesure où ils franchissent désormais plus fréquemment les frontières nationales pour aller étudier à l'étranger, exercer un emploi rémunéré ou travailler à titre bénévole, ou voyager pour le plaisir. Toutefois, la crise économique depuis 2008 s'est traduite depuis cette date par un plafonnement, voire par un recul de la mobilité des jeunes dans de nombreux pays. Selon le rapport de l'Union européenne sur la jeunesse publié en 2012, il ressort des statistiques en matière de mobilité qu'à l'heure actuelle seul un nombre limité de jeunes a vécu pendant une période (de plus d'un mois) à l'étranger à des fins professionnelles¹⁹. Dans l'ensemble, les jeunes indiquent dans leur immense majorité ne s'être jamais aventurés à l'étranger en vue d'un apprentissage ou d'une formation. En effet, seuls 13,5 % d'entre eux ont étudié dans un autre pays.

19. Voir le rapport de l'Union européenne sur la jeunesse, 2012, p. 35. Les données présentées s'appuient sur les résultats de l'enquête Eurobaromètre « Youth on the Move », 2011.

Même si la suppression des obstacles entravant la mobilité des jeunes est l'un des principaux objectifs réaffirmés dans la politique de l'Union européenne, les résultats ne sont pas aussi prometteurs qu'escomptés. De plus, l'objectif de l'inclusion des catégories désavantagées n'a absolument pas été atteint. La résistance semble être particulièrement forte parmi les jeunes Italiens, du moins selon les données européennes officielles.

Il ressort des données sur la mobilité publiées en 2012 dans le rapport de l'Union européenne sur la jeunesse que seuls 12 % des jeunes adultes italiens déclarent avoir séjourné à l'étranger – ou séjournaient à l'étranger à la date de l'enquête – dans une perspective éducative. À la différence de la moyenne européenne (qui est supérieure en ce qui concerne les périodes passées à l'étranger dans le cadre de la mobilité à des fins d'apprentissage), la proportion de séjours à l'étranger d'une durée minimale d'un mois à des fins autres que l'éducation et la formation, ou les vacances et le tourisme, est particulièrement faible (avec une moyenne de 12 %, l'Italie se place en seconde position des pays européens enregistrant le taux le plus faible).

En outre, la durée des séjours est généralement brève, étant donné que la proportion de jeunes adultes italiens diplômés de l'enseignement supérieur ayant séjourné à l'étranger durant au moins trois mois à des fins d'éducation ou de formation est l'une des plus faibles d'Europe. L'Italie est par conséquent l'un des pays où il est le moins probable que des étudiants européens décident d'étudier dans le cadre d'un programme de mobilité financé par l'Union européenne. Il n'est donc pas surprenant que la majorité des jeunes adultes en Italie (55 %) déclarent qu'ils ne sont pas disposés – ou qu'ils n'ont que peu le désir – de travailler dans un autre pays européen (l'Italie est le deuxième pays le moins « disposé » des pays de l'Union européenne).

L'analyse approfondie du cas italien exige un examen plus minutieux. D'une part, il semblerait que l'absence de politique de jeunesse au niveau national aboutisse à un affaiblissement de l'efficacité des politiques européennes de jeunesse ; d'autre part, les jeunes paraissent dans l'incapacité d'exploiter les possibilités que leur offrent les programmes européens. Même si les raisons sous-jacentes à une telle résistance ne sont pas entièrement comprises, il convient de faire remarquer que, selon l'enquête Eurobaromètre 2011, l'absence de moyens financiers ou le coût trop élevé d'un séjour ne constituent pas les raisons principales pour lesquelles les répondants n'ont pas séjourné à l'étranger (20 %) ; la principale raison est un manque d'intérêt (28 %).

MOBILITÉS ET MOTILITÉS

Comme nous l'avons vu, la mobilité est une composante essentielle de la politique européenne, mais ce concept a des aspects multiples qui doivent être analysés si l'on veut mieux les comprendre. Il convient pour ce faire non seulement d'étudier les différentes formes de mobilité (vacances, formation, emploi et volontariat, à court et à long termes, physiques et virtuelles), mais aussi d'examiner de manière approfondie les diverses significations que revêt la mobilité et la manière dont elles sont traduites tant dans le discours public que dans les récits personnels. À titre d'exemple, une analyse attentive des points essentiels du discours européen sur la jeunesse et sur la mobilité montre qu'il existe au moins trois significations distinctes attachées au terme.

La mobilité est décrite en premier lieu comme une liberté de mouvement. Sous cette acception, la mobilité est un droit, comme le déclare explicitement le Livre vert « Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage » : « Le droit à la mobilité et de franchir les frontières nationales est l'une des libertés fondamentales que l'Union européenne confère à ses citoyens » (Commission européenne, 2009).

De plus, comme le déclare le *Livre blanc « La politique européenne des transports à l'horizon 2010 »* : « La mobilité pour les personnes, qui est passée de 17 kilomètres par jour en 1970 à 35 kilomètres en 1998, est considérée comme un acquis, voire un droit » (Commission européenne, 2001, p. 11).

Le lien unissant mobilité, liberté et droits est depuis longtemps reconnu et, aujourd'hui, bien établi (Sager, 2006, p. 467). Sous cette acception, la mobilité exprime l'idée qui constitue le socle de la création d'un espace économique, politique et social européen ; il convient à ce titre de rappeler que le fondement de la politique économique et sociale de l'Union européenne peut se résumer par le principe des « cinq libertés » – libre circulation des biens, du capital, des services, des personnes et des connaissances.

En second lieu, la mobilité est présentée dans les documents d'orientation comme une expérience nécessaire à l'amélioration à la fois des possibilités et des perspectives offertes aux citoyens européens. L'exercice de la mobilité est tenu pour un instrument fondamental de la construction de la citoyenneté européenne.

« La mobilité dans une perspective d'apprentissage, autrement dit la mobilité transnationale pour l'acquisition de nouvelles compétences est un des meilleurs moyens pour les individus, et pour les jeunes en particulier, d'améliorer leur employabilité et leur épanouissement personnel. Des études confirment que la mobilité dans le contexte de l'éducation et la formation enrichit le capital humain, car les apprenants acquièrent de nouvelles connaissances, ainsi que des compétences linguistiques et interculturelles. »

Commission européenne, 2008a, p. 2

Tirer parti des occasions qu'offre la mobilité est considéré comme une contribution essentielle à la réalisation de nombreux objectifs de la politique européenne, et une littérature de plus en plus abondante est consacrée à l'étude et à l'évaluation des conséquences de la mise en œuvre de la mobilité sur le développement personnel (amélioration des compétences et de l'employabilité des personnes) ainsi que sur le développement du sentiment de citoyenneté européenne, contribuant ainsi à former les jeunes appelés à devenir de futurs dirigeants et citoyens animés par un plus grand respect de la diversité (King et Raghuram, 2013 ; Kuhn, 2012 ; Sigalas, 2010).

Une troisième acception, plus particulièrement pertinente dans le cas de la politique de jeunesse, envisage la mobilité comme une compétence en soi. Selon Olsson *et al.* (2011), la mobilité comme compétence joue un rôle essentiel pour définir la place privilégiée qu'occupent les jeunes dans le projet européen. « La mobilité est par conséquent reconnue comme la compétence mise en œuvre par le jeune pour s'élever au-dessus des contextes provinciaux et locaux » (Olsson *et al.*, 2011). Être

mobile est l'un des attributs qui caractérisent la citoyenneté européenne « idéale » et « parmi ces objectifs, le signifiant flottant "jeune" est codé comme étant ou devenant un franchisseur de frontière actif, participatif, débordant d'initiatives, entreprenant, créatif, éprouvant des sentiments de solidarité et muni d'une compréhension illimitée de la diversité culturelle et des valeurs communes supposées à l'Europe telle qu'elle existe » (Olsson *et al.*, 2011).

L'examen de la complexité des significations de la mobilité nous amène à souligner que la mobilité ne saurait être considérée comme un comportement identifiable et clairement défini (être mobile ou non). Dans une perspective culturelle, la mobilité doit être considérée comme une forme de capital culturel intégré (Holdsworth, 2006), exprimant des valeurs, des aspirations ainsi que des projets de vie, et nécessitant des ressources pratiques et cognitives.

Dans le champ des études sur la mobilité, le concept de motilité a été récemment développé précisément pour traiter de cette dimension de la mobilité (la mobilité comme potentialité de mouvement²⁰).

La motilité peut être définie comme la « manière avec laquelle un individu ou un groupe prend possession du domaine des possibilités de mobilité et le met à profit pour développer des projets personnels » (Flamm et Kaufmann, 2006, p. 168). Trois facteurs interdépendants déterminent la motilité d'une personne et définissent ce qui a été appelé « capital de motilité » : l'accès, la compétence et les savoir-faire, et l'appropriation cognitive. L'accès désigne la facilité avec laquelle un individu peut tirer parti de la mobilité (conformément à l'usage croissant du terme « accès » qui transcende ses connotations spatiales d'origine et fait référence à la notion d'accès public aux ressources et aux occasions). La compétence désigne en matière de mobilité les savoir-faire et les aptitudes requises (aptitudes physiques), les compétences acquises (par exemple le permis de conduire) et les compétences organisationnelles (par exemple la synchronisation des activités et la planification). L'appropriation cognitive, enfin, désigne les manières dont les agents de mobilité évaluent les options de mobilité et concerne les stratégies, valeurs, représentations et habitudes. Le concept de motilité se distingue des pratiques de mobilité puisque ces dernières représentent l'accomplissement de l'aptitude à choisir la mobilité. En ce sens, la mobilité est considérée comme une chance.

En réévaluant l'engagement de l'Union européenne en faveur de l'accroissement de la mobilité, nous pouvons dire que, s'il est nécessaire de supprimer les obstacles qui entravent la mobilité comme comportement (accessibilité), il conviendrait peut-être de prêter davantage d'attention à l'ensemble plus complexe d'éléments culturels grâce auxquels les jeunes de l'Union européenne peuvent considérer la mobilité comme une possibilité. Pour poursuivre dans cette direction, il conviendra de se préoccuper de questions plus spécifiques, notamment : quelles formes de connaissances et de capacité organisationnelle sont nécessaires ? Quels types de stratégies de mobilité sont mises en œuvre ? Quels types de valeurs, de représentations et d'habitudes affectent la mobilité ?

20. L'extension de la notion biologique de mobilité aux potentialités de mobilité des êtres humains a été proposée par Kaufmann, 2002. Pour une analyse récente du concept, voir Kellerman, 2012.

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE ÉTUDE DE CAS : RÉCITS DE MOBILITÉ TELLE QU'IMAGINÉE PAR DES JEUNES

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous examinerons les résultats d'une enquête portant sur les jeunes et leur avenir²¹. L'étude de la façon dont la mobilité est envisagée dans des biographies imaginées contribue à l'analyse de la motilité et de l'ensemble des éléments culturels qui lui donnent forme. D'après une certaine littérature explorant les temporalités des jeunes et la manière dont ils planifient/envisagent leur avenir dans un contexte d'incertitudes croissantes (Leccardi, 2005 ; Melucci, 1996), l'enjeu consiste à examiner l'intersection/interconnexion entre la compétence de planification en tant que telle et les idées se rapportant à l'avenir. La relation ainsi établie entre planification future et ses représentations est souvent critique et peut aboutir à différents résultats : notamment, au processus de « pré-sentification », ce qui désigne la tendance à remplacer une aptitude à constituer un projet d'avenir par une adaptation constante au présent, pour être en mesure de transformer sur-le-champ un hasard en occasion. Se focalisant sur la notion de « capacité à l'aspiration » énoncée par Arjun Appadurai (2004), notre projet de recherche s'est efforcé de conceptualiser les efforts des jeunes s'employant à imaginer leur avenir au regard de leurs aptitudes à projeter « de façon réaliste » les occasions qui se présentent à eux tout en étant capables de recourir à des récits socialement pertinents pour l'exprimer.

D'un point de vue méthodologique, cette étude met à profit une procédure de recherche déjà arrêtée (Elliott, 2010 ; Lyon et Crow, 2012 ; Lyon *et al.*, 2012) et se concentre sur l'analyse – tant qualitative que quantitative – d'environ 250 essais rédigés par des lycéens âgés de 18 et 19 ans, originaires de la plus grande ville de Sardaigne (Cagliari). Il leur a été demandé de s'imaginer à l'âge de 90 ans et de raconter l'histoire de leur vie. Les essais ont été recueillis au cours de l'automne 2012 dans cinq lycées de Cagliari, auprès d'élèves inscrits en quatrième année d'enseignement secondaire supérieur²². Le choix des établissements d'enseignement a été effectué de sorte à obtenir un échantillon hétérogène de lycéens, représentatif de différentes classes sociales résidant en milieu urbain ou périphérique.

D'un point de vue sociologique, le recours aux récits biographiques est une méthode utile pour étudier et comprendre l'expérience vécue des personnes ainsi que l'importance qu'elles attribuent aux événements intervenant dans leur vie (Demazière et Dubar, 1997 ; Jedlowski, 2000 ; Maines *et al.*, 2008). Dans le cas des essais de ces lycéens imaginant leurs biographies, ce qui se profile, c'est l'aptitude forte ou faible à projeter et à construire des « avènements possibles ».

D'après Michael Bamberg, « [q]uand un narrateur relate un récit, il donne une "forme narrative" à son activité. Il situe des personnages dans l'espace et le temps et, dans un sens très général, ordonne et rend intelligible ce qui s'est passé – ou ce qui est imaginé s'être passé²³ ». De la même manière, les élèves qui prennent part au projet

21. Pour une information plus complète, voir <http://people.unica.it/iframe/>.

22. En Italie, la scolarité dans l'enseignement secondaire supérieur dure cinq ans, pour la tranche d'âge des 14-15 à 18-19 ans. Les deux premières années sont obligatoires.

23. Bamberg, 2012, p. 77.

de recherche « iFuture » réorganisent leur expérience personnelle de la vie afin de narrer un avenir imaginé : en imaginant qu'ils sont âgés de 90 ans et en rédigeant le récit de leur vie, ils rassemblent de la sorte l'ensemble des « images » et du savoir qu'ils ont du monde pour donner un sens à leur biographie inventée. Il ressort de l'analyse de ces essais un élément remarquable, à savoir que la mobilité géographique est une composante importante dans la biographie imaginée des jeunes. Près de 60 % des élèves incluent en effet la mobilité dans leur vie future.

Les trois motivations principales formulées pour justifier le déplacement à l'étranger sont les vacances, les études et la recherche d'un emploi. Après avoir examiné brièvement les deux premiers types de mobilité, nous nous concentrerons sur celle liée à la motivation professionnelle, car elle révèle le mieux l'aptitude des lycéens à imaginer et organiser un projet dans l'avenir.

Le thème des vacances est présent dans la quasi-totalité des essais et à différents moments de la vie. Ce type de mobilité a notamment pour caractéristique commune d'être systématiquement décrit comme un voyage de rêve, souvent partagé avec des amis, le petit ami ou la petite amie, ou bien la famille :

« J'ai décidé de partir faire un long voyage pour admirer toutes les merveilles des villes d'Europe ! »

– Une lycéenne

« Je prévois de passer de belles vacances à Paris avec mon petit ami. »

– Une lycéenne

Une autre préoccupation est souvent réaffirmée par les lycéens, à savoir la nécessité d'améliorer leurs compétences en anglais pour trouver un emploi, soit en Italie, soit à l'étranger. Toutefois, malgré des récits parfaitement rationnels exposant le souhait de « se rendre à l'étranger pour améliorer [son] anglais », il y a peu d'exemples de projets concrets ayant pour objectif d'améliorer la mobilité. Bien au contraire, leur séjour à l'étranger est décrit comme un épisode isolé, qui souvent est sans relation avec les autres événements de leur vie :

« Cet été fut l'un des plus beaux de ma vie : j'avais décidé d'aller à Londres avec tante Asja, une jeune femme ayant beaucoup de cran. Ce qui m'intéressait le plus, c'était d'améliorer mon anglais. Elle, c'était sa passion pour la Grande-Bretagne [...] À la fin de notre séjour à Londres, nous sommes revenues à Cagliari (en Sardaigne). En octobre, je me suis rendue à Gênes avec mes amis pour passer un examen d'entrée à l'Académie navale. »

– Une lycéenne

Après cette forme de mobilité instantanée, qui caractérise les biographies imaginées des lycéens²⁴, la mobilité est perçue comme relevant de ces expériences de

24. Une caractéristique commune aux textes des lycéens concerne la structure narrative : la quasi-totalité des 250 essais montre une narration fragmentée qui semble révéler un mode d'écriture typique des médias sociaux, comme Twitter ou Facebook. Les élèves sont accoutumés à écrire et à lire de courts fragments d'information faisant référence au moment où ils écrivent. Il semblerait par conséquent qu'ils aient perdu le sentiment du passé, du présent et de l'avenir comme continuum historique.

la vie qui impliquent la décision de migrer dans l'espoir de réaliser des ambitions professionnelles et personnelles. Si les élèves semblent conscients du fait que la mobilité géographique est l'un des préalables à la recherche d'un emploi, très peu de place est accordée à une réflexion sur son utilisation comme instrument utile de promotion professionnelle.

De façon intéressante, deux catégories principales de projet de mobilité se dégagent de la lecture des essais. La première est un exposé plus réaliste de la mobilité, reposant très largement sur une expérience de la migration telle que vécue dans les familles des élèves ; leurs récits semblent retracer l'histoire d'une migration italienne vers une destination inéluctable. Les schémas de mobilité qu'ils décrivent forment comme un continuum dans l'histoire de leur famille, où la mobilité est citée comme un bon exemple à suivre, comme un modèle déjà expérimenté et qui peut être répété :

« Je me souviens que cet été, je suis allé voir ma sœur à Londres. Juste pour passer le temps, elle m'a accompagnée à un entretien d'embauche dans un grand hôtel et j'ai été engagée. [...] Ma famille m'avait encouragée à partir à l'étranger, car tous mes cousins ont fondé une famille et réussi leur carrière professionnelle hors d'Italie. [...] Avec l'argent que j'ai gagné en travaillant à l'hôtel, j'ai quitté ma mère pour me rendre en Allemagne. J'ai été hébergée par un cousin jusqu'à ce que je trouve un travail [...]. »

– Une lycéenne

Le second modèle de mobilité imaginée se caractérise par une utilisation extensive de références aux médias : les lycéens s'inspirent fréquemment de personnages de fiction et font référence à des images issues de séries télévisées, films, jeux vidéo et livres pour décrire à la fois les destinations choisies et les modalités de la migration. Dans ces récits de mobilités décrites sous l'influence des médias, les jeunes imaginent des événements vécus dans des situations fictives empruntées aux médias :

« J'ai décidé de prendre du recul et de quitter l'Italie avec un ami. Nous sommes allés aux États-Unis, plus précisément à Las Vegas, une ville qui m'a depuis toujours frappé pour son élégance et son éclat. Je commence par aller jouer dans l'un des plus beaux casinos, le Palms²⁵, où j'ai gagné beaucoup d'argent. Néanmoins, j'ai quitté le casino pour partir à la découverte du Nevada et de ses paysages magnifiques. [...] J'ai été engagé comme marin à bord du *Grand Gabon* des Grimaldi Lines. [...] Puis j'ai pris l'avion pour Londres, en Grande-Bretagne. Dès mon arrivée, j'ai appelé mes parents pour leur dire bonjour, puis j'ai embarqué pour mon second vol pour New York. [...] À New York, j'ai pris un troisième avion pour Baltimore, Maryland, où j'étais attendu par un agent de la compagnie maritime. On m'a conduit jusqu'à un hôtel de Jacksonville²⁶. C'était la nuit et cette ville des États-Unis était belle ; avec ses gratte-ciel tout illuminés, je me sentais heureux. »

– Un lycéen

À l'examen de ces récits, se pose la question de savoir quel est le rôle assumé par la mobilité dans ces biographies imaginées.

25. Le Palms Casino fait référence à l'émission de télé-réalité « Bienvenue à Jersey Shore ».

26. Jacksonville est le nom de la ville où se déroule en partie la série *Twilight*.

La mobilité est un récit dominant dans la société contemporaine. L'idée que les personnes, les biens et les idées circulent plus que jamais, alors que les infrastructures autorisent les connexions entre différents lieux de même qu'entre des personnes et des lieux, a abouti au concept dit du « tournant de la mobilité ». Celui-ci a été défini comme « une façon différente d'envisager le caractère des relations économiques, sociales et politiques. Ce tournant se propage dans et à travers les sciences sociales, mobilisant des analyses ayant été historiquement statiques, fixes et concernées par des "structures sociales" principalement spatiales » (Urry, 2007, p. 6).

De prime abord, les lycéens semblent familiers avec cette nouvelle société mobile et parfaitement intégrés à celle-ci, étant donné que leurs biographies imaginées sont des « biographies mobiles ». Le plus souvent, la mobilité est décrite comme un trait positif de leurs vies imaginées, car elle est considérée comme l'un des instruments essentiels propre à faciliter l'expansivité (qui mesure le degré d'expansion ou de contraction envisagées des possibilités futures) des avènements imaginés par les jeunes (Mische, 2009). Par ailleurs, le retour au foyer est négativement associé à un moment de fermeture et de déclin (famille dans le besoin, maladie, divorce ou détérioration de l'activité économique).

Parallèlement à cela, la mobilité imaginée revêt très rarement la forme d'un projet de mobilité concret, qui serait minutieusement préparé en vue de réaliser un objectif particulier. Elle demeure comparable à une sorte d'instrument magique susceptible d'apporter un changement dans l'existence des jeunes. La mobilité est plus simplement une façon de se déconnecter d'une expérience présente et d'une situation à laquelle il est en général difficile d'échapper, davantage qu'une tentative informée et réfléchie de se connecter à une réalité différente.

« Mes parents m'ont offert un voyage à Paris. C'est à partir de ce moment que m'a vie a commencé. J'avais l'intention d'y rester peu de temps seulement, mais, dès mon arrivée, je suis allée prendre un café dans un café où j'ai lu une offre d'emploi intéressante affichée sur un panneau d'affichage. »

– Une lycéenne

La mobilité comme instrument magique semble offrir une issue et être l'unique moyen permettant de contourner l'incertitude ; c'est une caractéristique commune aux biographies des jeunes, qui paraît, d'une façon ou d'une autre, remplacer des projets biographiques concrets dans les récits de l'avenir tel qu'imaginé par les jeunes.

Une analyse plus approfondie du rôle de la mobilité géographique telle que perçue au travers des récits faits par les jeunes révèle à quel point la mobilité imaginée est considérée comme une expérience aspatiale, facile et impondérable. Que ce soit le projet de quitter le pays pour trouver un emploi à l'étranger ou la perspective d'y passer des vacances en compagnie d'amis, tout est rassemblé sous la forme d'une même expérience « allant de soi » et non problématique. L'espace où se réalise la mobilité ressemble à l'espace de l'internet, un espace global et virtuel où n'existe nulle référence aux frontières territoriales ni aux spécificités des lieux. Cette idée abstraite de l'espace est dépourvue de distances géographiques : dans les récits des lycéens, on va à New York comme on va à Londres.

L'AUTONOMISATION DES JEUNES : MOBILITÉ IMAGINÉE ET CAPACITÉ À L'ASPIRATION

Si la lecture de récits du futur tel qu'imaginé par des jeunes ne permet pas de prédire ce qu'ils feront réellement à l'avenir, elle peut nous indiquer quelles images/représentations de la mobilité ils privilégient, quelles connaissances acquises ils expriment quant à la signification actuelle de la mobilité (en termes de destination, d'obstacles et d'attentes), mais aussi quelles sortes de stratégies ils conçoivent et quelles sources pourraient favoriser leurs aspirations à la mobilité.

Les jeunes répondants de notre enquête ont assimilé l'idée que la mobilité est l'avenir, mais celle-ci n'en demeure pas moins une mobilité imaginée, qui ne prend que rarement la forme d'un projet de mobilité. Elle se présente le plus souvent comme un rêve, lequel est perçu comme l'unique moyen d'ouvrir la porte des possibilités dans l'existence des jeunes.

S'il peut s'avérer que rêver de mobilité soit pour des jeunes un facteur positif suscitant l'espoir et stimulant l'inspiration, en l'absence de compétences plus spécifiques et de connaissances nécessaires pour concrétiser les rêves de mobilité en un projet le rêve peut aisément aboutir à la passivité et à l'échec. Être mobile et faire l'expérience de la mobilité dans sa propre vie sous-entend l'existence de moyens d'agir (Erasmus, par exemple), mais nécessite également l'aptitude à considérer la mobilité comme une possibilité « réaliste » et à donner à cette possibilité une signification concrète dans un projet réel.

À la lumière de ce scénario, nous souhaiterions ajouter quelques remarques en guise de conclusion.

Premièrement, en dépit du fait que ce que nous pourrions appeler rhétorique de la mobilité est une manifestation positive de l'idée de mobilité, elle ne donne pas nécessairement aux jeunes plus de moyens pour se rendre maîtres de leur destin, surtout quand elle est devenue une sorte de point de référence mesurant la valeur de projets personnels et qu'elle subit l'influence considérable du discours médiatique. Selon Appadurai (2004, p. 251), la « capacité à l'aspiration (et par conséquent l'aspiration à la mobilité) conçue comme une capacité de navigation favorisée par la possibilité de procéder par conjectures et réfutations dans des conditions réelles aggrave la complaisance ambivalente de nombreuses populations subalternes avec les régimes culturels qui les environnent ». Autrement dit, un modèle de mobilité abstrait et universel risque de manquer la cible que constitue une véritable autonomisation et de se contenter d'une simple promotion de la mobilité en Europe.

Deuxièmement, une mobilité favorisant une autonomie accrue doit prendre en compte la façon dont les cultures traduisent dans les faits la mobilité et réinterprètent par conséquent les aspirations à la mobilité comme une catégorie culturelle (trouvant son origine dans différents contextes socioculturels) et non comme une caractéristique individuelle. Les discours et les pratiques de mobilité, par exemple, présentent des différences sensibles d'un pays à l'autre²⁷. Il paraît évident que les responsables

27. Voir Holdsworth, 2006.

politiques doivent être attentifs à l'ensemble de ces différences culturelles en abordant la création d'une culture de la mobilité au travers du renforcement des capacités.

Troisièmement, il ressort de l'examen de la façon dont les jeunes décrivent leur avenir et envisagent les mobilités une absence presque totale de soutien apporté par les institutions éducatives, tant sur le plan de l'information relative aux occasions de mobilité que sur celui des bénéfices qui sont escomptés des mobilités en matière d'autonomisation. Même dans le cas d'élèves s'étant orientés vers des professions mobiles (comme celles du tourisme ou de la marine), ce sont d'une part les antécédents de l'expérience familiale en matière de migration ou, d'autre part, les récits diffusés par les médias qui prennent le pas sur d'autres formes de socialisation. Il se pourrait que cela soit une caractéristique spécifique au cas italien, où l'efficacité du système éducatif dans l'aide apportée aux jeunes pour préparer leur avenir paraît incontestablement faible. En fait, il ressort de l'enquête Eurobaromètre « Jeunesse en mouvement » que seul un nombre très limité de jeunes en Italie a décrit les éléments d'orientation et de conseil reçus durant leur scolarité sur les filières d'enseignement et de formation qui leur sont ouvertes (20 %) ou sur les futures possibilités de carrière (16 %) comme « bons » ou « excellents ». Dans les deux cas, l'Italie se place en deuxième position des pays européens enregistrant le taux de satisfaction le plus faible.

Enfin, l'influence des récits diffusés par les médias et de ce qui a été appelé la culture de la célébrité sont des facteurs dont il convient de tenir compte comme éléments façonnant les aspirations des jeunes à la mobilité. Si ces éléments offrent un puissant socle à l'imagination des jeunes à travers l'Europe, leur utilisation naïve a plus de chance d'être dominante là où la possibilité de faire l'expérience d'occasions plus réalistes se révèle plus limitée.

En cela réside la nécessité d'une intégration des compétences pratiques et de la conscience cognitive. Les deux sont nécessaires si l'on veut transformer des rêves de mobilité en projets réalistes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Appadurai, R. (2004), « The Capacity to aspire. Culture and the Terms of Recognition », in Rao, V., Walton, M. (dir.), *Cultural and Public Action*, Stanford University Press, Stanford.

Bamberg, M. (2012), « Narrative Analysis », in Cooper, H. (rédacteur en chef), *APA handbook of research methods in psychology* (3 volumes), APA Press, Washington DC, p. 77.

Briga, E. (2012), « Youth Mobility », in Boetzelen, P. (dir.), *Youth knowledge*, 15, observations EKCYF, Conseil de l'Europe et Commission européenne.

Commission européenne (2001), *Livre blanc « La politique européenne des transports à l'horizon 2010 : l'heure des choix »*, Commission européenne, Bruxelles.

Commission européenne (2009), *Livre vert sur la promotion de la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage*, Commission européenne, Bruxelles.

Commission européenne (2008b), *Rapport du forum d'experts de haut niveau sur la mobilité : « Faire de la mobilité pour l'apprentissage une occasion pour tous »*, Commission européenne, Bruxelles.

Demazière, D., Dubar, C. (1997), *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple de récits d'insertion*, Nathan, Paris.

Elliott, J. (2010), « Imagining a Gendered Future », *Sociology*, 44, 6.

Elliott, A., Urry, J. (2010), *Mobile Lives*, Routledge, Londres.

Eriksson, M. (2012), « Political Participation among Youth in the Edgeriders Project », mémoire de maîtrise, université de Strasbourg, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Flamm, M., Kaufmann, V. (2006), « Operationalising the Concept of Motility : A Qualitative Study », *Mobilities*, 1, 2, p. 167-189.

Holdsworth, C. (2006), « Don't you think you're missing out, living at home ? Student experiences and residential transitions », *The Sociological Review*, 54, 3.

Jedlowski, P. (2000), *Storie Comuni*, Mondadori, Milan.

Kaufmann, V. (2002), *Rethinking Mobility*, Avebury, Ashgate.

Kaufmann, V., Viry, G., Widmer, E. (2010), « Motility », in Schneider, N., et al. (dir.), *Mobile Living across Europe II*, Barbara Budrich Publishers, Opladen, p. 95-112.

Kellerman, A. (2012), « Potential Mobilities », *Mobilities*, 7, 1, p. 171-183.

King, R., Raghuram, P. (2013), « International Student Migration : Mapping the Field and New Research Agendas », *Population, Space and Place*, 19, p. 127-137.

Kuhn, T. (2012), « Why Educational Exchange programmes Miss Their Mark : Cross-Border Mobility, Education and European Identity », *JCMS : Journal of Common Market Studies*, 50, 6, p. 994-1010.

Leccardi, C. (2005), « Facing uncertainty : temporality and biographies in the new century », *Young*, 13, 123.

Lyon, D., Crow, G. (2012), « The challenges and opportunities of re-studying community on Sheppey: young people's imagined futures », *Sociological Review*, 60, p. 498-517.

Lyon D., Morgan, B., Crow, G. (2012), « Working with material from the Sheppey archive », *International Journal of Social Research Methodology*, 15, 4, p. 301-309.

Maines, M. J., Pierce, J. L., Laslett, B. (2008), *Telling stories. The use of personal narratives in the Social Sciences and History*, Cornell University Press, Ithaca.

Misches, A. (2009), « Projects and Possibilities: Researching Futures in Action », *Sociological Forum*, 24, 3, p. 694-704.

Olsson, U., Petersson, K., Krejsler, J. B. (2011), « "Youth" Making Us Fit : on Europe as operator of political technologies », *European Educational Research Journal*, 10, 1, p. 1-10.

Sen, A. (1980) « Equality of what ? », in McMurring, S. M. (dir.), *Tanner Lectures on Human Values*, vol. I, Cambridge University Press, Cambridge.

Sigalas, E. (2010), « Cross-border mobility and European identity : The effectiveness of intergroup contact during the ERASMUS year abroad », *European Union Politics*, 11, 2, p. 241-265.

Urry, J. (2007), *Mobilities*, Polity Press, Malden, États-Unis.

Chapitre 6

Le décrochage scolaire, l'appartenance à des gangs et la coupure avec la société hôte chez la deuxième génération de migrants – Le cas des jeunes d'origine latino-américaine en Espagne

Maria Ron Balsera

INTRODUCTION

L'intégration des migrants est une préoccupation commune à la plupart des pays européens. Les politiques d'immigration tendent à représenter les migrants, en particulier lorsqu'ils arrivent de pays pauvres, comme un problème. En cherchant à limiter le nombre de nouveaux arrivants, ces politiques renforcent les barrières géographiques et font de l'Europe une forteresse. Cela restreint les possibilités de regroupement familial, si bien que les migrants laissent souvent derrière eux de nombreux membres de leur famille. Malgré tout, l'attraction exercée par la stabilité de l'Europe et par sa relative prospérité l'emporte sur les politiques migratoires dissuasives. En 2012, il y avait 20,1 millions de ressortissants étrangers en Europe, soit 4,1 % du total de la population européenne, et les 27 pays formant l'Union européenne comptaient 33 millions d'habitants d'origine étrangère (Eurostat). En 2011, l'Espagne a été le pays recevant le plus de migrants (507 742), devant le Royaume-Uni (350 703), l'Allemagne (249 045) et la France (213 367) (Eurostat).

Le défi soulevé par l'intégration d'un nombre croissant de nouveaux arrivants se pose avec encore plus d'acuité dans le cas des enfants de migrants. Ces derniers ne rencontrent pas les mêmes obstacles que leurs parents car ils connaissent mieux la culture et la langue du pays hôte. Cependant, bien qu'ils soient nés ou aient grandi dans le pays, ils ont souvent moins accès aux différentes ressources et possibilités que les membres de la population native. Soulignons toutefois que la population migrante est généralement d'une très grande diversité et que des facteurs tels que le pays d'origine, la religion, la maîtrise de la langue, le groupe ethnique et la situation économique de la famille jouent un rôle crucial dans la réussite de l'intégration des migrants et de leurs enfants (Portes et Zhou, 1993 ; Zhou, 1997). Les migrants arrivés des pays les plus pauvres et leurs descendants rencontrent davantage d'obstacles que la population native dans des domaines comme l'éducation, l'emploi, la politique ou le système de justice par exemple.

Dans de nombreux pays européens, la récente crise économique a fait bondir le taux de chômage des jeunes et augmenter la pauvreté, le mécontentement chez les jeunes et la rupture avec les institutions politiques et sociales. Les migrants, groupe traditionnellement vulnérable, ont vu leur situation s'aggraver bien plus que celle des natifs. Pour les jeunes issus de l'immigration, les inégalités sociales croissantes, la détérioration des conditions de travail, l'affaiblissement des mécanismes de protection sociale et la montée des attitudes anti-immigration rendent le discours politique moins porteur d'intégration que d'aliénation.

Le présent article se concentre sur la situation des migrants arrivant de pays pauvres, hors de l'Union européenne et en excluant des pays riches tels que les États-Unis, le Canada, l'Australie, etc. Puisant dans les études consacrées à l'immigration, il se concentre sur l'assimilation et reflète certains résultats des recherches menées par l'auteur dans le cadre de son doctorat. Lors de ces recherches, des entretiens biographiques ont été réalisés avec 15 jeunes filles et garçons d'origine latino-américaine vivant en Espagne. Un tiers des participants suivait des études supérieures, un tiers terminait un bref cursus d'enseignement professionnel après avoir quitté l'enseignement secondaire et le dernier tiers purgeait une peine dans un établissement pour jeunes délinquants. Les résultats préliminaires, qui montrent des coupures et des échecs d'intégration, sont proches de ceux auxquels ont abouti d'autres chercheurs concernant les enfants de migrants dans la plupart des pays européens et donnent à réfléchir sur les obstacles à une intégration réussie. Ils éclairent aussi les raisons qui poussent un petit nombre d'enfants de migrants à entrer dans des gangs et à enfreindre la loi.

INTÉGRATION, ASSIMILATION ET MULTICULTURALISME

Depuis des décennies, universitaires et responsables politiques (entre autres) débattent des meilleures façons d'incorporer les migrants et leurs enfants à la société. Les politiques d'immigration des pays hôtes suivent, avec des arguments divergents, deux axes principaux : celui de l'assimilation et celui du multiculturalisme.

L'assimilation consiste, pour les migrants, à changer au contact de la population native de manière à s'adapter à la société hôte. Dans la première moitié du XX^e siècle, l'assimilationnisme classique considérait que les immigrés devaient perdre progressivement

leur culture d'origine. Selon ce raisonnement, les traits culturels anciens, la pratique de la langue maternelle et la formation d'enclaves ethniques étaient sources d'inconvénients. Dans de nombreux pays, la culture, la langue et les coutumes des migrants étaient perçues comme inférieures, et il fallait les oublier ou les désapprendre (Park, 1928 ; Stonequist, 1937 ; Warner et Srole, 1945, p. 285 ; Gordon, 1964) ; heureusement, ce point de vue xénophobe commence à changer.

Plus récemment, certains théoriciens ont avancé une nouvelle vision de l'assimilation, décrivant les adaptations auxquelles les migrants doivent procéder lorsqu'ils interagissent avec la population native de leur pays hôte. Contrairement à l'assimilationnisme classique, elle se concentre sur ce qui arrive vraiment au lieu de tenter de prescrire ce qui devrait arriver pour que les migrants s'adaptent. Ces théoriciens (Gans, 1992) ne pensent pas que les enfants de migrants et leurs descendants perdent inexorablement leur culture, leur langue et leurs coutumes pour, à terme, se fondre dans la population native. Les migrants de deuxième, troisième et quatrième générations peuvent avoir perdu les traits de leur culture d'origine, ne parler que la langue du pays hôte et même faire partie de la classe moyenne, jusqu'à devenir presque indiscernables de la population native. Pourtant, certains ne connaissent ni l'amélioration apportée par l'éducation, ni la transition vers une classe sociale supérieure. Beaucoup subissent au contraire un déclin ou une mobilité sociale descendante, devenant plus exclus que ne l'étaient leurs parents et leurs grands-parents. Ce déclin peut être lié à l'abandon de la scolarité avant la fin de l'enseignement obligatoire, à des emplois précaires ou peu qualifiés et parfois au chômage.

Pour décrire ces différents modèles d'adaptation et de mobilité sociale chez les descendants de migrants, Portes et Zhou (1993) parlent d'« assimilation segmentée ». Comme ils l'expliquent, certains groupes issus de l'immigration réussissent à s'adapter économiquement et culturellement aux normes de la classe moyenne en perdant leurs coutumes d'origine. Certains parviennent à conserver leur langue et leurs coutumes tout en s'intégrant, en étant acceptés par la classe moyenne de la société hôte. D'autres encore conservent leur langue et leurs coutumes mais ne sont pas acceptés par la population native, finissant par former des communautés ethniques distinctes. Enfin, d'autres perdent la culture de leurs parents et de leurs grands-parents, et sont marginalisés socialement, si bien qu'ils se détachent à la fois de la culture native et de celle des migrants. Ces personnes deviennent parfois sans-abri, et beaucoup rejoignent des groupes se livrant à des activités criminelles. Ces quatre modèles d'adaptation et de mobilité sociale tiennent à des facteurs personnels, tels que l'éducation, les aspirations, les capacités linguistiques, le lieu de naissance, l'âge au moment de l'arrivée et la durée de présence dans le pays, mais aussi à des facteurs extérieurs comme l'appartenance raciale, la situation socio-économique de la famille et le lieu de résidence (Portes et Zhou, 1993 ; Zhou, 1997).

Envisagée ainsi, l'intégration ne signifie pas que les personnes issues de l'immigration devraient perdre la culture de leurs ancêtres, mais que les intéressés procèdent toujours à des ajustements pour saisir les possibilités offertes par le pays hôte. Ces ajustements sont souvent inconscients et peuvent se produire simplement du fait de regarder la télévision, d'imiter les nouvelles manières d'être, d'utiliser la nouvelle langue à l'école, au travail et lors d'autres échanges sociaux, etc. En parallèle, la société hôte doit aussi se transformer pour accueillir la diversité apportée par l'immigration.

En fait, l'intégration suppose l'égalité des chances et de l'accès aux ressources entre migrants et ressortissants nationaux, sans que les migrants ne soient obligés de laisser leur culture derrière eux (Alba, 2005).

Le multiculturalisme occupe l'autre extrémité du spectre. Ses tenants critiquent les politiques qui visent à estomper les traits culturels et ethniques des minorités en faveur de la culture du pays hôte. Pour eux, une culture n'a pas à être stable et homogène. Elle se refaçonne constamment pour éliminer ce qui ne fonctionne pas et intégrer les changements, comme l'arrivée de migrants. Taylor (1992) plaide pour un type de multiculturalisme qui reconnaisse la diversité et les identités des différents groupes, protégeant les droits et le bien-être des citoyens qui ne se conforment pas à la culture majoritaire. Dans la même ligne, Kymlicka (1995) plaide pour des « droits différenciés par groupe », ce qui suppose que certaines minorités soient dispensées d'obéir aux lois contraires à leurs convictions culturelles ou religieuses.

Le multiculturalisme défend le droit des minorités à pratiquer leur culture – religion, langue, traditions ou habitudes culinaires. Ses détracteurs soulignent souvent que le respect des traditions des migrants peut entraîner des atteintes aux droits individuels, comme dans le cas de l'excision des jeunes filles ou des mariages forcés.

Les modes d'intégration des migrants diffèrent selon les pays européens. Le modèle français, par exemple, se rapproche de l'assimilation, puisqu'il cherche à unifier les cultures des natifs et des minorités ethniques. Les modèles britannique et néerlandais suivent une approche plus multiculturelle. Bien que proposant des solutions différentes, l'assimilation comme le multiculturalisme n'empêchent pas que les migrants soient défavorisés par rapport à la population native. Les échecs de l'intégration peuvent entraîner une baisse du niveau social ou une exclusion sociale. Les sections qui suivent reviennent sur la situation des enfants de migrants en Europe, en se concentrant sur l'Espagne. Ils décrivent les obstacles individuels et sociaux que ces enfants rencontrent lorsqu'il s'agit de réussir leurs études et montrent que l'échec scolaire, associé à des problèmes familiaux et à une réaction raciste de la part de la société hôte, peut les pousser à rejoindre des groupes de jeunes violents et se définissant par leur ethnie.

LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION EN EUROPE

D'après les statistiques d'Eurostat de 2011, 25 millions de migrants de première génération vivent dans les 27 pays de l'UE (pas encore de données pour les 28 États membres actuels), soit 12,2 % de la population totale de ces pays (Eurostat, 2011, p. 122). Les personnes appartenant aux deuxième, troisième et quatrième générations de migrants sont plus difficiles à identifier car elles ne sont généralement pas distinguées dans les statistiques nationales. Cependant, l'étude Eurostat de 2011 estime à environ 6 millions (2,9 % de la population totale de l'UE) le nombre de personnes de 25 à 54 ans nées dans un pays et ayant un parent né à l'étranger, et à plus de 4 millions (2,1 % de la population totale de l'UE) celui des personnes nées dans un pays et dont les deux parents sont nés à l'étranger. Les personnes issues de l'immigration ne sont pas uniformément réparties en Europe. Elles sont plus nombreuses dans les pays connaissant historiquement une forte immigration, comme le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, alors que les pays vers lesquels

l'immigration est plus récente comme l'Espagne et l'Italie ont une proportion d'enfants de migrants beaucoup plus faible.

Concernant les migrants arrivés dans l'un des 27 pays de l'UE depuis un pays non européen, les statistiques dressent un sombre tableau. En 2012, le taux de chômage des ressortissants nationaux âgés de 15 à 39 ans dans les pays de l'UE était de 13,1 %, mais il passait à 14,8 % pour les migrants d'autres pays de l'UE et même à 17,8 % pour les migrants de pays hors UE. En Espagne, où le taux de chômage est l'un des plus élevés de l'UE, les chiffres concernant les migrants sont tout aussi mauvais. Les taux de chômage atteignent 28,4 %, 32,0 % et 36,6 % respectivement pour les ressortissants nationaux, les migrants de pays de l'UE et les migrants de pays hors UE (Eurostat). Même lorsqu'ils ont un emploi, les migrants touchent généralement des salaires plus faibles que les ressortissants nationaux (Ioé, 2012). Les migrants sont aussi traditionnellement plus présents dans certains secteurs, comme l'hôtellerie-restauration, la construction et le secteur manufacturier pour les hommes et les tâches domestiques pour les femmes (Ioé, 2007 ; 2012). Ces types d'emplois requièrent généralement un niveau d'études et de qualifications inférieur à celui atteint par les migrants dans leur pays natal. Les conditions de travail y sont également plus difficiles que dans d'autres emplois typiquement occupés par les ressortissants nationaux ; ici, les travailleurs immigrés sont clairement défavorisés.

Bien que la stratégie Europe 2020 mette l'accent sur l'insertion sociale, la crise économique s'accompagne d'une montée de la pauvreté et de l'exclusion sociale. En 2008, 31 % des migrants âgés de 25 à 54 ans risquaient de connaître la pauvreté ou l'exclusion sociale. Le chiffre était encore plus élevé, 35 %, pour les migrants de pays autres que les 27 pays de l'UE. De même, alors que la présence d'enfants à charge dans un foyer n'accentue pas le risque de pauvreté chez les ressortissants nationaux, c'est le cas pour les migrants (Eurostat, 2011, p. 63).

La situation familiale des migrants a un plus fort impact sur le bien-être de leurs enfants que dans le cas des ressortissants nationaux. Si l'on considère la réussite scolaire, les personnes issues de l'immigration sont plus susceptibles de quitter le système d'éducation et de formation avant d'obtenir un diplôme d'enseignement secondaire. Bien que le taux de décrochage scolaire diminue entre la première et la deuxième génération, il reste relativement élevé²⁸. Contrairement peut-être à ce que l'on pourrait attendre, les enfants de couples mixtes (un parent natif du pays et un parent étranger) et de couples d'étrangers ont un niveau d'instruction supérieur à celui des élèves natifs²⁹. Cependant, cela pourrait s'expliquer par le fait que les enfants de couples mixtes ou étrangers ayant les moins bons résultats scolaires ont déjà quitté le système d'enseignement. Ainsi, bien que les migrants et leurs descendants risquent davantage de quitter précocement

28. En 2008, il était de 26 % pour la première génération, de 17 % pour les personnes issues de l'immigration et de 14 % pour les ressortissants nationaux et les enfants de couples mixtes (Eurostat, 2011, p. 125).

29. En 2008, le pourcentage des personnes ayant un faible niveau d'instruction était de 35 % pour les migrants de la première génération, 23 % pour les enfants de couples étrangers, 20 % pour les enfants de couples mixtes et 24 % pour les natifs (Eurostat, 2011, p. 125).

le système scolaire (avant d'obtenir un diplôme de l'enseignement secondaire), ceux qui restent ont plus de chances que les ressortissants nationaux d'obtenir un diplôme supplémentaire. Ces statistiques montrent l'effet positif de la scolarisation sur l'insertion des jeunes issus de l'immigration, en particulier pour ceux des deuxième et troisième générations.

L'Espagne se distingue des autres pays européens par de très fort taux de décrochage scolaire³⁰ : 40 % pour la première génération de migrants, 45 % pour les personnes issues de couples étrangers, 29 % pour les personnes issues de couples mixtes et 28 % pour les natifs (Eurostat, 2011, p. 127). Ces chiffres montrent d'inquiétantes coupures entre les jeunes et les établissements d'enseignement, en particulier dans le cas des jeunes issus de l'immigration.

LIENS ET COUPURES CHEZ LES JEUNES – LA POPULATION ISSUE DE L'IMMIGRATION EN ESPAGNE

Contrairement à des pays comme le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne, pour qui l'immigration est un phénomène assez ancien, l'Espagne n'a commencé à recevoir de nombreux migrants que dans les années 1990. Le pays, auparavant terre d'émigration, a alors gagné de nouveaux habitants étrangers au lieu de perdre les siens. Cependant, la récente crise économique semble avoir encore modifié la situation et de plus en plus de jeunes, issus de l'immigration ou non, partent pour des pays plus riches en quête de meilleures perspectives d'emploi.

Restrictive, la loi de 1985 sur les migrations répondait aux pressions d'autres pays européens qui craignaient que l'Espagne ne devienne le principal point d'entrée en Europe depuis l'Afrique et l'Amérique latine, après l'assouplissement des frontières nationales entériné par les Accords de Schengen cette même année (Tornos et Aparicio, 2002). Même si le nombre d'immigrés en Espagne était alors très faible, les images négatives des migrants comme charge pour les services sociaux et sources de montée du chômage étaient répandues dans le monde politique et dans les médias. La loi organique n° 7/1985 réserve aux migrants ayant un travail la possibilité de franchir les frontières espagnoles. Cette restriction a fait entrer certains immigrants dans l'illégalité, alimentant encore la discrimination, l'exclusion et la marginalisation des migrants (Tornos et Aparicio, 2002 ; Calavita, 1998).

Depuis, les lois espagnoles sur l'immigration n°s 4/2000 et 2/2009 ont défini l'intégration des migrants comme une question transversale concernant toutes les questions politiques d'immigration, à travers l'enseignement, l'emploi, l'insertion sociale et la citoyenneté active (Oberaxe, 2011, p. 117-119). En théorie, cette intégration devrait être un processus multiculturel et dynamique, allant dans les deux sens : la société hôte s'adapte pour intégrer de nouvelles cultures et identités. En réalité cependant, l'effort d'intégration revient aux migrants, dont on attend qu'ils se fondent dans la culture espagnole dominante (Solanes Corella, 2009, p. 315).

30. Le taux de décrochage scolaire correspond à la part de la population âgée de 18 à 24 ans n'ayant pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne poursuivant ni études ni formation (Commission européenne, 2013).

Obstacles à l'éducation

Les élèves issus de l'immigration tendent à passer moins d'années dans l'enseignement secondaire que leurs pairs natifs du pays (Eurostat, 2011 ; Szalai, 2010 ; 2011). Le taux déjà mentionné de 45 % de décrochage scolaire chez les jeunes issus de couples étrangers en Espagne (Eurostat, 2011, p. 127) s'explique entre autres par le choc culturel. Comme dans d'autres pays européens, les enfants de migrants sont très souvent déçus par la réalité espagnole, qui ne correspond pas à ce qu'ils attendaient avant d'émigrer. Par exemple, les logements sont plus petits que ceux auxquels ils étaient habitués, la culture leur paraît étrange, les écoles sont différentes et ils ont du mal à s'exprimer dans la langue du pays hôte.

On a expliqué l'isolement social et le manque d'intégration des migrants dans d'autres pays européens (et non uniquement en Espagne) par la mauvaise maîtrise de la langue et les différences religieuses, en particulier pour les migrants musulmans. La plupart des immigrés en Espagne viennent d'Amérique latine ; même lorsque l'espagnol est la principale langue officielle et le catholicisme la religion la plus pratiquée dans les deux pays, certains jeunes d'origine latino-américaine éprouvent de grandes difficultés à l'école et sur le marché du travail. Le pourcentage de jeunes d'Amérique latine âgés de 18 à 24 ans qui ne suivent ni études ni formation et qui n'ont pas d'emploi est passé de 19,6 % en 2007 à 30,0 % en 2011 (Ioé, 2012, p. 78³¹). Qu'est-ce qui gêne leur intégration si ce n'est pas la langue ou la religion ? De nombreuses différences idiomatiques et culturelles sont souvent ignorées par les politiques éducatives et les établissements scolaires, ces derniers concentrant leur soutien sur les élèves migrants n'ayant pas l'espagnol comme première langue.

Parmi les autres facteurs expliquant le faible niveau d'instruction de certains élèves venant d'Amérique latine semblent figurer les différences éducatives entre l'Espagne et le pays d'origine. L'arrivée dans le système d'éducation espagnol quelque temps après avoir achevé l'enseignement primaire dans leur pays hôte et les différences culturelles quotidiennes compliquent les progrès vers l'enseignement non obligatoire, l'université par exemple. Cependant, ces obstacles ne devraient pas faire oublier la perception des élèves migrants par la société européenne et, en particulier, les attentes des professeurs envers leurs élèves migrants. Il est important de souligner que les forts pourcentages de décrochage scolaire parmi les élèves issus de l'immigration ne devraient pas être attribués au pays d'origine ou à l'attitude des élèves. Ils devraient au contraire pousser les établissements à accorder une attention spéciale aux causes de ce problème et à tenter de supprimer, ou au moins de surmonter, les barrières que rencontrent les migrants lorsqu'ils doivent intégrer tardivement un système d'enseignement européen.

Les migrations modifient aussi les relations familiales. Les enfants de migrants restent souvent dans leur pays natal jusqu'à ce que leurs parents aient suffisamment

31. Le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans sans emploi, qui ne font pas d'études, et qui ne sont pas en formation (« NEET » [*not in education, employment or training*], surnommés les « Ninis » en Espagne) est passé de 12,1 % à 25 % pour les natifs d'Espagne et de 24,9 % à 36,2 % pour les migrants. Les jeunes migrants en provenance d'Afrique sont les plus concernés : 40,6 % en 2007 et 52,4 % en 2011 (Ioé, 2012, p. 78).

économisé pour les faire venir dans le pays hôte. Cette séparation a généralement des conséquences négatives sur leurs résultats scolaires, d'abord dans leur pays natal, puis lorsqu'ils arrivent dans leur nouveau pays. Tout ce qui s'est passé pendant la séparation modifie les relations entre l'enfant et ses parents, et met souvent à mal l'autorité parentale, rendant plus difficile la vie à la maison (Buelga, 2010).

Les migrants connaissent aussi en Espagne des conditions de travail difficiles, avec un taux de chômage qui s'élevait à 36,53 % fin 2012³² (INE, 2013, p. 5), les obligeant à accepter de faibles salaires et de longues journées de travail. De ce fait, les parents qui travaillent ont souvent peu de temps à consacrer à leurs enfants. Une étude menée en 2007 a montré que plus d'un tiers des jeunes migrants en Espagne se trouvaient seuls pendant plus de six heures par jour (INE, 2007).

La valeur économique de l'éducation est aussi plus faible pour les migrants. Les migrants adultes semblent arriver avec un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne des Espagnols natifs (Ioé, 2007). Cependant, le marché du travail espagnol ne tire pas parti de ce capital humain, et de nombreux migrants occupent des emplois précaires et non qualifiés, par exemple dans le secteur de la construction pour les hommes et dans celui des tâches domestiques pour les femmes. Cet écart entre les qualifications de leurs parents et le travail qu'ils exercent abaisse souvent les aspirations des migrants de la deuxième génération.

La crise économique a entraîné une détérioration des conditions de vie et de travail des migrants. En 2010 en Espagne, plus de la moitié des migrants qui travaillaient ne gagnaient pas en une année l'équivalent du salaire minimum. Le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé parmi les migrants que parmi les ressortissants espagnols : il a atteint 31 % ; à noter aussi le chiffre alarmant de 10,8 % de personnes vivant dans une extrême pauvreté (Ioé, 2012³³). La crise a aggravé leur image et suscité des attitudes hostiles à l'immigration – suspicion, peur et rejet. Entre 2007 et 2010, le pourcentage des personnes pensant que les immigrants en situation irrégulière devaient être expulsés est passé de 12 à 20 %, celui des personnes favorables à l'expulsion des immigrés auteurs d'une infraction (quelle qu'elle soit) de 68 à 73 %, et le soutien à l'expulsion des immigrés sans emploi est passé de 39 à 43 % (Ioé, 2012).

Les jeunes issus de l'immigration racontent souvent que les attitudes anti-immigration les font se sentir inférieurs, considérés avec soupçon ou traités comme des citoyens de seconde classe. Certains se plaignent d'être ciblés par la police en raison de leur appartenance ethnique. Le profilage ethnique a été dénoncé par plusieurs organisations de la société civile. Ces heurts avec la police sont extrêmement négatifs pour l'intégration sociale puisqu'ils entament la confiance dans les institutions publiques et diminuent l'assurance et le capital social des migrants (Putnam, 2007). Pour que l'intégration sociale réussisse, il est nécessaire que les institutions publiques se montrent équitables et impartiales, indépendamment des origines ou de l'appartenance ethnique (Kumlin et Rothstein, 2010).

32. Le taux de chômage était de 24,23 % chez les ressortissants nationaux (INE, 2013, p. 5).

33. Le taux de pauvreté pour les ressortissants nationaux était de 19 % et le taux d'extrême pauvreté de 6,7 % (Ioé, 2012).

Les stéréotypes et les préjugés à l'encontre des étrangers sont renforcés par le sensationnalisme des médias et exploités par certains politiciens pour servir leurs objectifs. Ces attitudes xénophobes de la population native entravent sérieusement l'intégration sociale. Devant ce rejet, certains jeunes issus de l'immigration se sentent plus à l'aise avec d'autres jeunes du même pays d'origine, mais aussi avec les personnes venant du même continent ou ayant une origine étrangère. Les migrations semblent entraîner un changement d'identité, une diminution de la distance sociale non seulement entre enfants de migrants du même pays, de la même région ou du même continent mais aussi entre tous les jeunes issus de l'immigration, simplement parce qu'on les fait tous se sentir exclus (Putnam, 2007 ; Alba et Nee, 2003). Des liens forts se tissent donc entre jeunes issus de l'immigration, souvent aux dépens de l'intégration : l'écart se creuse entre natifs et enfants de migrants.

La présence d'autres personnes issues de l'immigration dans la même classe, le même établissement ou le même quartier facilite la socialisation et aide à redevenir fier de ses origines. Cependant, cette fierté et les obstacles à l'intégration sont exploités par des groupes subversifs et souvent criminels. Les gangs de jeunes ont souvent une composante ethnique : Noirs des Caraïbes en Grande-Bretagne ou Nord-Africains en France (Szalai, 2011, p. 18). Ce que l'on appelle en Espagne les « gangs latinos » joue un rôle crucial dans l'existence de certains jeunes d'origine latino-américaine, en particulier d'Équateur, de Colombie et de République dominicaine. Cependant, il faut souligner qu'un très faible pourcentage des jeunes d'origine latino-américaine appartient à ces gangs ou commet des crimes ou des délits.

La section qui suit ne devrait pas être vue comme une stigmatisation supplémentaire d'une population déjà victime d'attitudes hostiles aux immigrés. Elle cherche à décrire les risques que comporte, pour les enfants de migrants, la coupure avec la société hôte.

Les « gangs latinos »

Différents gangs de jeunes se disputent le territoire urbain ; l'habillement, les graffitis, les gestes et d'autres symboles leur servent de signes identitaires et peuvent entraîner des violences s'ils sont utilisés au mauvais endroit. Les violences entre gangs et au sein d'un même gang sont courantes et souvent utilisées lors de rites d'initiation, pour gagner le respect, comme mécanismes de contrôle, comme punitions (dans le gang ou entre gangs) et pour asseoir la hiérarchie (Buelga, 2010).

L'entrée dans ces gangs est précédée de ruptures avec la société hôte. Ces groupes utilisent le besoin d'appartenance, ainsi que l'impression de devoir être protégé, pour attirer des jeunes issus de l'immigration qui se sentent vulnérables. Ils représentent une alternative à l'école, avec le plus souvent des rassemblements dans la rue et des fêtes au domicile des membres du gang pendant la journée. Leurs conditions de vie étant moins bonnes que celles des natifs, les migrants font souvent de la rue un espace de socialisation où passer du temps avec leurs amis.

L'alcool, les drogues, l'occasion de rencontrer des jeunes du sexe opposé et de s'amuser entre amis, tout cela attire généralement les jeunes, qu'ils soient natifs ou migrants. Mais les gangs y ajoutent la restauration de la fierté ethnique et l'imposition du respect via la crainte et la violence. Chez les membres de gangs qui purgent une

peine dans des établissements pour jeunes délinquants, les dysfonctionnements familiaux semblent prédominer. Les violences familiales, l'alcoolisme et les familles séparées sont malheureusement des expériences par trop courantes pour ces jeunes délinquants, qui accomplissent souvent le destin des victimes – celui de faire des victimes à leur tour.

L'entrée dans un gang est aussi liée à l'absentéisme et au décrochage scolaires. Elle offre une alternative à la routine de l'enseignement, des occasions de s'amuser : fêtes, rassemblements dans la rue, etc. Les gangs soutiennent ceux qui se sentent déconnectés de l'école et leur donnent le sentiment d'appartenir à un groupe. L'échec scolaire, les problèmes familiaux et les gangs de jeunes sont un cercle vicieux pour les enfants de migrants. Par conséquent, les politiques visant à combattre et à prévenir la délinquance juvénile doivent tenir compte des obstacles à l'éducation et de la situation familiale, comme les conditions de travail des parents, aussi bien que des attitudes xénophobes des institutions publiques et des particuliers.

UN TRIPLE VOYAGE

Les enfants de migrants vivent un triple voyage (Feixa, 2005). Tout d'abord, un voyage géographique : le déménagement dans le pays hôte est un voyage que beaucoup d'eux accomplissent après avoir été séparés de leurs parents, qui ont travaillé dur pour payer leurs billets d'avion. Deuxièmement, un voyage culturel : le choc de la rencontre avec une réalité qui n'a souvent rien à voir avec ce qu'ils attendaient. Non seulement le climat, les logements, la langue, l'école et la culture sont différents, mais leurs parents aussi ont changé, souvent en pire (Buelga, 2010). Troisièmement, un voyage naturel : de l'enfance à l'âge adulte, avec les changements, transgressions et recherches d'identité typiques de l'adolescence.

Les trajectoires des jeunes issus de l'immigration montrent une inégalité des chances et divers degrés d'intégration. Bien que de nombreux enfants de migrants parviennent à décrocher un diplôme et un travail honorable, les statistiques révèlent qu'ils rencontrent beaucoup plus d'obstacles que leurs pairs natifs du pays. Une bonne part de ces jeunes se dit en décalage avec le pays hôte, pour plusieurs raisons ; notamment, ils n'ont pas réussi à se faire beaucoup d'amis natifs du pays, ont été discriminés par les institutions publiques, comme la police, et ont rencontré des obstacles indus dans leur recherche d'emploi.

Même lorsque les migrants ont la même langue et la même religion que la majorité de la population hôte, comme la plupart des migrants latino-américains en Espagne, leur ethnicité semble rester une marque distinctive attirant des comportements xénophobes. Bien que souvent cités dans les études sur les migrations (Portes et Zhou, 1993), l'ethnicité, la langue, la nationalité et l'âge à l'arrivée ne déterminent pas à eux seuls l'intégration ascendante ou descendante de la deuxième génération. Elle s'explique aussi par des facteurs socio-économiques, dont la structure familiale, les horaires de travail des parents et les aspirations individuelles. Parmi les caractéristiques les plus communes des membres de gangs de jeunes figurent le manque de ressources économiques, le fait d'être élevé par une mère seule dont la journée de travail est très longue, la violence familiale, le besoin d'affirmer sa masculinité et l'expérience d'attitudes anti-immigration (Ron Balsera, à paraître ; Ioé, 2007 ; 2012 ; Buelga, 2010).

L'école est la principale institution à même d'aider les jeunes issus de l'immigration à réussir leur intégration. Cependant, ces élèves se sentent souvent exclus, ont beaucoup de mal à se faire des amis parmi les natifs et, pour beaucoup, finissent par décrocher. En Espagne, les décrochages semblent se concentrer au collège, en particulier en troisième et quatrième années. Des programmes de rattrapage, comme la formation des adultes ou de brefs cursus d'enseignement professionnel, semblent parvenir à « repêcher » certaines personnes ayant abandonné l'enseignement général. Néanmoins, le nombre d'élèves issus de l'immigration dans les établissements offrant ces possibilités est particulièrement élevé, si bien que ce type de formation est parfois stigmatisé.

La famille est le premier lieu de socialisation. Beaucoup d'enfants de migrants souffrent de passer très peu de temps avec leurs parents. Cette situation est caractéristique des migrants qui ont déménagé pour des raisons économiques et occupent des emplois peu qualifiés où le droit du travail est souvent violé. Certains chercheurs avancent que les mères migrantes travaillent jusqu'à 10 à 16 heures par jour pour subvenir aux besoins de leur famille (Arellano, 2004 ; UGT, 2001). De nombreuses femmes migrantes effectuent des travaux domestiques. Au sein des « chaînes mondiales de la prise en charge » (Hochschild *et al.*, 2000), on pourrait dire que ces enfants laissés seuls chez eux pendant que leurs mères travaillent se trouvent en bout de chaîne. À l'inverse, certaines familles espagnoles natives ont un trop-plein de prise en charge, avec une mère, une nounou et une femme de ménage. Pour remplir ce vide de compagnie et d'attention, beaucoup des jeunes concernés se tournent vers les gangs, qui se présentent comme une seconde famille. Mais comme nous l'avons vu, ces gangs mènent souvent à la violence et à la délinquance (Delpino Goicochea, 2007 ; Feixa *et al.*, 2006 ; Suárez-Orozco, 2000).

Les attitudes xénophobes de la société européenne rendent plus difficile l'intégration ascendante, poussant les jeunes issus de l'immigration à revoir leurs ambitions à la baisse et à abandonner l'école. Face aux attaques psychologiques, subtiles ou explicites, et parfois aux agressions physiques qu'ils rencontrent au quotidien, certains enfants de migrants trouvent un refuge dans des groupes partageant leur identité ethnique. Comme tous les groupes d'amis, les gangs de rue améliorent le bien-être et la cohésion sociale de leurs membres (Nolan, 2009). En particulier, la plupart des groupes ethniques transforment en fierté la stigmatisation associée aux origines étrangères. Cependant, certains de ces groupes se livrent à des activités répréhensibles et deviennent des bandes criminelles. Leur fonctionnement se caractérise par la violence et le lavage de cerveau (Ron Balsera, à paraître ; Buelga, 2010). La distance entre les valeurs de ces gangs latinos et celles de leurs parents ou de la classe moyenne espagnole empêche encore plus ces adolescents d'acquérir un capital social. Il en résulte ce que Portes appelle une assimilation par le bas (Portes et Zhou, 1993).

CONCLUSION

Les migrants mènent généralement une vie plus risquée que les ressortissants nationaux. Ils sont davantage menacés par la pauvreté et subissent le plus souvent des salaires inférieurs, des emplois précaires et des discriminations (Ioé, 2007). Ils

souffrent d'un marché du travail segmenté, inégalement structuré en fonction du sexe, de l'appartenance ethnique, de la nationalité et de la classe sociale. La convergence de ces axes d'oppression joue un rôle crucial dans la détermination des trajectoires individuelles des migrants. Ces trajectoires se répercutent sur le développement et sur les perspectives de leurs enfants, condamnant souvent ces derniers à de faibles niveaux de bien-être. Le manque de soins et d'attention entraîné par les longues journées de travail des parents peut se traduire, pour les enfants, par une faible estime de soi, le décrochage scolaire et, dans certains cas, des activités répréhensibles aboutissant à l'exclusion sociale.

On ne peut séparer l'intégration et le bien-être des enfants de migrants de ceux de leurs parents. Bien qu'une bonne part de leur processus de socialisation se soit déroulée en Espagne, les jeunes issus de l'immigration sont souvent discriminés et exclus de la culture dominante. Ils se retrouvent pris entre plusieurs possibilités : garder la culture de leurs parents, assimiler les normes de la classe moyenne de la société hôte ou développer une nouvelle identité hybride (Alba et Nee, 2003 ; Portes et Zhou, 1993). Certains mécanismes de résistance mis en place pour créer un sentiment d'appartenance peuvent entraîner des contacts avec des gangs de jeunes et des activités criminelles.

Les politiques sociales doivent s'attacher à transmettre aux individus les ressources adéquates et à leur offrir des possibilités réelles, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du système éducatif. Cela passe par la création et le maintien d'un environnement favorable à la compréhension multiculturelle et interculturelle, qui encourage les liens et la confiance au sein des groupes et entre les groupes, ainsi que la pleine participation des minorités à la société européenne.

Bien que les lois et politiques d'immigration actuelles présentent l'intégration comme un processus dynamique allant dans les deux sens, l'effort d'intégration revient en réalité aux migrants, dont on attend qu'ils se fondent dans la culture du pays. Médias et politiques dépeignent les immigrants comme une charge pour les services sociaux et parfois comme des criminels. Ils alimentent des images xénophobes qui laissent aux enfants de migrants peu de chances de s'intégrer avec succès. De même, la banalité de pratiques telles que le profilage ethnique par la police entame la confiance des jeunes envers les institutions publiques et leur sentiment d'appartenir à une société européenne diverse. Ces obstacles à l'intégration conduisent souvent à la formation de mécanismes de résistance, comme la solidarité au sein du groupe, mais aussi à des coupures avec la société hôte, à la ségrégation et à une assimilation par le bas, dans des gangs de jeunes ayant des liens criminels.

Par conséquent, les politiques sociales européennes doivent tenir compte de la situation vulnérable des familles de migrants, en accordant une attention particulière aux inégalités liées à l'appartenance ethnique, à la classe sociale, au sexe et à l'âge, qui peuvent entraîner des niveaux de bien-être plus faibles et une exclusion sociale. Pour favoriser l'intégration des enfants de migrants, le système d'éducation devrait offrir un environnement sûr et encourageant où le sexe, l'appartenance ethnique et les différences de classe sociale ne se traduisent pas en inégalité des chances. Les établissements d'enseignement devraient veiller à ce que les élèves natifs et issus de l'immigration se côtoient, tissent des liens, apprennent les uns des autres et s'adaptent à la grande diversité que leur société a à leur offrir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alba, R. (2005), « Bright vs. blurred boundaries : Second generation assimilation and exclusion in France, Germany, and the United States », *Ethnic and Racial Studies*, 28, 1, janvier 2005, p. 20-49.

Alba, R., Nee, V. (2003), « Remaking the American Mainstream : Assimilation and Contemporary Immigration », Harvard University Press, Cambridge, MA.

Aparicio Gómez, R., Tornos Cubillo, A. (2010), « Las asociaciones de inmigrantes en España. Una visión de conjunto », *Documentos del Observatorio Permanente de Inmigración*, 26. NIPO, 790-10-149-9.

Barry, B. (2001), *Culture and Equality : An Egalitarian Critique of Multiculturalism*, Harvard, Cambridge, MA.

Boletín oficial del Estado (2009), loi organique n° 2/2009 du 11 décembre modifiant la loi organique n° 4/2000 du 11 janvier sur les droits et libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale, *Jefatura del Estado*, 299, sec. I. p. 104986-105031, www.boe.es/boe/dias/2009/12/12/pdfs/BOE-A-2009-19949.pdf (consulté le 9 juillet 2014).

Buelga, S. (2010), « Aproximación psicosocial al fenómeno de las bandas latinas en España », *VV.AA Graftis y bandas latinas*, chap. 5, éd. MAD.

Calavita, K. (1998), « Immigration, law, and marginalisation in a global economy : notes from Spain », *Law and Society Review*, 32, 3.

Commission européenne (2013), communiqué de presse IP/13/324, « La lutte contre le décrochage scolaire progresse et le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur augmente, mais les hommes sont de plus en plus à la traîne », http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-324_fr.htm (consulté le 9 octobre 2014).

Delpino Goicochea, M. A. (2007), *La inserción de los Adolescentes Latinoamericanos en España : algunas claves*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Subdirección General de Información Administrativa y Publicaciones.

Eurostat (2011), *Migrants in Europe. A statistical portrait of the first and second generation*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Feixa, C. (dir.) (2005), « Jóvenes latinos y cultura urbana », rapport, ville de Barcelone, CIIMU, Barcelone.

Feixa, C. (2008), « Generación Uno Punto Cinco », *Revista Juventud*, mars 2008, 80, p. 115-127.

Fraser, N., Honneth, A. (2003), *Redistribution or Recognition ? A Political-philosophical Exchange*, Verso, Londres.

Gordon, M. (1964), *Assimilation in American life : The role of race, religion, and national origins*, Oxford University Press, Oxford.

Hochschild, A. R., Hutton, W., Giddens, A. (dir.) (2000), « Global Care Chains and Emotional Surplus Value », in *On the Edge Living with Global Capitalism*, Jonathan Cape, Londres, p. 130-146.

INE (2008), *National Immigrant Survey 2007, Results Preview*, 22 mai 2008, www.ine.es/en/prensa/np499_en.pdf (consulté le 23 avril 2013).

Ioé (2007), « La inmigración ecuatoriana en España : una visión a través de las fuentes estadísticas », *Ecuadorianos en España, Una aproximación sociológica*, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 15, 2007, www.colectivoioe.org/index.php/publicaciones_colaboraciones/show/id/40 (consulté le 9 juillet 2014).

Ioé (2012), *Impactos de la crisis sobre la población inmigrante*, étude soutenue par l'Organisation internationale pour les migrations.

Kumlin, S., Rothstein, B. (2010), « Questioning the New Liberal Dilemma: Immigrants, Social Networks, and Institutional Fairness », *Comparative Politics*, octobre 2010, p. 63-80.

Kymlicka, W. (1995), *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford University Press, Oxford.

Nolan, B. (2009), « Promoting the Well-Being of Immigrant Youth », contribution à la conférence de la fondation Jacobs sur le potentiel des jeunes immigrés, Marbach, avril 2009. University College Belfeld Dublin, www.ucd.ie/t4cms/wp10%2009%20nolan.pdf (consulté le 11 novembre 2011).

Portes, A., Zhou, M. (1993), « The new second generation: Segmented assimilation and its variants », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 530, 1, p. 74-96.

Putnam, R. D. (2007), « E Pluribus Unum : Diversity and Community in the Twenty-first Century », exposé lors de la remise du prix Johan Skytte 2006, *Scandinavian Political Studies*, 30, 2.

Ron Balsera, M. (2014), « Young Migrants' Aspirations, Expectations and Perspectives of Well-Being investigated using Biographical Narratives, the Capability Approach and Intersectionality », Bielefeld University, Bielefeld, <http://pub.uni-bielefeld.de/publication/2685956>.

Ron Balsera, M. (à paraître), « What is the relation between school failure, youth gangs and capability deprivation for children of migrants ? », *Social Work and Society*.

Solanes Corella, A. (2009), « La respuesta internacional al desafío de las migraciones : el caso de la Unión Europea », in Marcos del Cano, A. M., *Inmigración, multiculturalidad y derechos humanos*, Tirant lo Blanch, Valence, p. 291-324.

Szalai, J. (2011), « Ethnic differences in education and diverging prospects for urban youth in an enlarged Europe », Edumigrom summary findings, Central European University, Budapest.

Taylor, C. (1992), *Multiculturalism and the Politics of Recognition*, Princeton University Press, Princeton.

Warner, W. L., Srole, L. (1945), *The social systems of American ethnic groups*, Yale University Press, New Haven, CT, xii, p. 318.

Zhou, M. (1997), « Segmented assimilation : Issues, controversies, and recent research on the new second generation », *International Migration Review*, p. 975-1008.

Chapitre 7

Initiatives des jeunes dans un contexte d'extrémisme : le cas tchéchène

Evgeniya Goryushina

En République tchéchène, les initiatives des jeunes s'inscrivent dans un contexte directement influencé par l'extrémisme, la participation des jeunes à des groupes armés et leur marginalisation sociale. Notre article constate que la jeunesse de Tchétchénie est extrêmement fragmentée et se trouve en danger d'exclusion sociale, du fait du chômage et du manque d'accès à l'éducation, ainsi que de l'influence d'une propagande extrémiste qui offre une alternative à la réalité sociale et une affirmation identitaire via le radicalisme religieux et la participation au djihad. Principalement fondé sur des descriptions et données empiriques relatives à la situation actuelle des jeunes en Tchétchénie, le présent article étudie les importantes coupures avec la société dominante qui existent au sein des différents groupes sociaux de jeunes en République tchéchène. Il n'existe pratiquement pas d'études sur ces réalités pour les jeunes Tchétchènes, mais les thèmes abordés dans ce texte reposent sur des recherches menées ces cinq dernières années sur l'extrémisme en Tchétchénie³⁴.

34. Les recherches ont été menées dans le cadre des projets suivants, au Centre scientifique Sud de l'Académie russe des sciences : « La sécurité de l'information dans l'environnement des jeunes, facteur de lutte contre l'extrémisme » (MK-1421.2012.6) ; « Système d'information sur le terrorisme dans le sud de la Russie » (2010-2011), et « Technologies de l'information pour l'analyse et la prévision des mouvements de protestation, de l'extrémisme et du terrorisme » (2012) ; et à l'Università degli Studi di Roma, La Sapienza : « La Tchétchénie moderne dans les relations UE-Russie », projet mené dans le cadre du « Renforcement multidisciplinaire des capacités pour une meilleure coopération économique, politique et universitaire entre l'Union européenne et la Fédération de Russie » (MULTIC), programme Erasmus Mundus (2013-2014).

L'ABSENCE DE TRAVAIL, SOURCE D'ÉMIGRATION ET DE LIENS AVEC DES GROUPES ARMÉS

Les jeunes de Tchétchénie sont entravés dans leurs efforts pour entamer une carrière professionnelle gratifiante et, plus généralement, pour atteindre leurs objectifs de carrière à long terme. Cela s'explique à l'évidence par leur accès à l'éducation. Les universités publiques et les universités privées réputées se concentrent à Moscou (plus de 64), alors que la Tchétchénie ne compte que trois universités. Ce fort contraste incite souvent les jeunes à déménager dans la capitale ou dans les grandes villes du sud de la Russie. Ce flux déjà existant s'est renforcé, aboutissant à ce qui a été largement vu à Moscou comme une invasion de demandes d'inscriptions d'étudiants de Tchétchénie et des autres républiques du Caucase dans les universités moscovites. Le phénomène a commencé en 2005, à la fin de la phase active de la seconde guerre de Tchétchénie, les officiels ayant décidé qu'un geste à l'égard des étudiants du district fédéral du Sud (DFS) contribuerait à empêcher les groupes terroristes de recruter des jeunes (Sanin, 2013 ; *Pochemu molodezh' uhodit v les ?*, 2014).

Les étudiants tchétchènes peuvent s'inscrire dans les universités de la capitale selon deux modalités : via un programme de bourses publiques ou via des critères d'admission communs. Les étudiants tchétchènes s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du quota mis en place et étudient gratuitement, les frais étant pris en charge par le budget national. Cela suscite des tensions, compréhensibles, avec les étudiants d'ethnie russe, qui envient aux Tchétchènes les avantages dont ils bénéficient en début de cursus. D'après A. Grazhdankin, expert membre de l'ONG indépendante Centre Levada, ces étudiants sont généralement des jeunes bien éduqués qui comprennent le contrôle croissant des autorités russes sur leur vie privée, et il est impossible d'influencer le gouvernement. Il souligne aussi :

« [...] En raison du niveau élevé de corruption en Russie, les jeunes qui souhaitent y créer une entreprise ou même y mener des recherches scientifiques ne peuvent réaliser leurs ambitions qu'en trempant dans la corruption, et gardent constamment à l'esprit que leur vie privée pourrait être détruite à tout moment du fait d'un conflit avec les autorités » (Osharov, 2013).

Ces spécificités des conditions d'entrée sur le marché du travail, associées aux situations personnelles, jouent un rôle majeur dans le départ des jeunes à l'étranger. Le nombre de migrants en provenance de République tchétchène a récemment connu une très forte hausse. Dans les premières semaines de mai 2013, 1 943 Tchétchènes avaient demandé l'asile en Pologne, contre seulement 616 en janvier 2013. Début 2014, les autorités polonaises avaient pris plus de 14 000 décisions sur le statut de réfugié, dont quelque 83 % concernaient des ressortissants russes tchétchènes (« A record number of Chechen refugees fixed in Poland in 2013 »). L'enquête menée par l'organisation publique interrégionale Centre de l'initiative Caucase explique cette tendance à l'augmentation du nombre de réfugiés de Tchétchénie. Elle montre que 78 % des jeunes de Tchétchénie n'envisagent pas leur carrière en Russie, mais à l'étranger. L'enquête a consisté en entretiens, en septembre et octobre 2012, avec 1 120 Tchétchènes inscrits à l'université (856 hommes et 264 femmes) (*Zhurnal "Dosh" opublikoval itogi sociologicheskogo issledovanija sredi studentov chechenskih vuzov*).

Ceux qui ne peuvent partir à l'étranger et sont contraints de rester en République tchétchène échouent souvent à trouver du travail, ou n'en trouvent qu'à un poste ne correspondant pas à leurs qualifications. Ils commencent souvent par des emplois faiblement rémunérés et les conservent un certain temps, ce qui rend difficile de subvenir aux besoins d'une famille. D'après des données pour 2012, la République tchétchène connaissait un taux de chômage de 29,81 % alors que la moyenne nationale en Fédération de Russie était de 5,46 %. Moscou enregistrait le taux de chômage le plus faible (0,81 %) et l'Ingouchie le plus élevé (47,70 %). En 2012, le nombre total de Tchétchènes au chômage était de 178 000 (« Niveau de chômage en République tchétchène selon le Service fédéral de la statistique »). Ces chiffres mettent en évidence un énorme écart entre le « centre » développé de l'État russe et sa « périphérie » au regard du niveau de chômage et des avantages sociaux. D'après plusieurs sources non officielles, quelque 70 % de la population jeune de Tchétchénie est au chômage. Le manque d'emplois adaptés aux jeunes entraîne une tendance bien établie, celle du départ des jeunes à la recherche de travail en dehors de la république. Il existe ainsi une émigration de travail des jeunes Tchétchènes, sinon au-delà des frontières de la Fédération de Russie, du moins vers les grands centres régionaux, ou parfois vers des formes de survie alternatives ; on emploie parfois l'expression « partir en forêt » pour désigner l'engagement dans la radicalisation religieuse et la participation à des groupes armés (Nichol, 2009; Zeti et Zhirukhina, 2012).

Cette forme alternative de survie chez les jeunes peut être analysée à travers la structure par âge des groupes extrémistes du Nord-Caucase. Pour la période 2010-2011, la proportion de jeunes de moins de 25 ans dans les groupes armés était d'environ 30 %, et environ 50 % des membres avaient moins de 35 ans. Début 2013, cependant, la structure d'âge des groupes armés avait changé en faveur d'une génération plus ancienne. La part des jeunes de moins de 25 ans était passée à 10-20 % tandis que celle des adultes avait augmenté (50-60 % entre 25 et 35 ans, et 20-35 % de plus de 35 ans) (Session de compte rendu du programme « Système d'information sur le terrorisme dans le sud de la Russie »).

Ces chiffres montrent un pourcentage relativement élevé de participation de jeunes à des groupes armés, groupes qui ont opté pour un autre mode de lutte pour la survie économique et s'appuient sur des idéologies clairement très différentes des valeurs fondées sur les droits civiques (Logvinov, 2011). Dans ce cas, l'extrémisme des jeunes est une forme de contestation sociale et politique, découlant de l'exclusion de la société et d'un éloignement par rapport aux valeurs traditionnelles de la société civile du Caucase. Dans la communauté universitaire et dans les médias, une telle contestation est considérée comme une opposition radicale (Kramer, 2004-2005), une lutte fondée sur le radicalisme religieux qui se focalise sur le djihad contre le pouvoir politique fédéral en place et contre le gouvernement de la république. Certains admettent aussi qu'elle peut constituer une échappatoire attirante devant le chômage et les difficultés que connaît actuellement la république. Quoi qu'il en soit, les différentes organisations extrémistes qui ciblent ainsi les jeunes réagissent négativement à la réalisation de projets légitimes de développement social et politique dans le Nord-Caucase. Pour elles, toutes les initiatives des autorités fédérales et républicaines, y compris dans le domaine de la santé, nuisent au développement spirituel de la population et visent essentiellement à éloigner les jeunes du djihad.

LIENS AVEC LA POLITIQUE EN RUSSIE, AU MOYEN-ORIENT ET EN OCCIDENT

À la lumière de ces tendances et de ces perspectives, il est nécessaire d'examiner les conséquences de la situation politique actuelle dans la région du Nord-Caucase. Presque toutes les activités locales de lutte contre l'extrémisme chez les jeunes reposent sur une grande proximité avec les pouvoirs publics et la sphère politique. Actuellement, fait significatif, les initiatives et projets visant les jeunes en Tchétchénie se concentrent sur le sport et sont de nature patriotique, s'appuyant sur les symboles attachés à l'identité des principaux dirigeants politiques en République tchétchène et en Fédération de Russie. Les noms de ces initiatives l'illustrent bien : il existe des mouvements de jeunes patriotes baptisés « Akhmad » (prénom du premier président tchétchène), « Ramzan » (prénom de l'actuel président) ou « Poutine » (nom du Président de la Fédération de Russie). Tous ces mouvements, avec d'autres, participent activement à la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse et entretiennent des liens étroits avec les pouvoirs publics. Il en va de même pour l'« Union de la jeunesse tchétchène » qui rassemble des étudiants en Tchétchénie. Presque toutes ces organisations cherchent à créer une image positive de la jeunesse tchétchène dans les médias. Cependant, il est difficile d'évaluer les activités réelles de ces organisations du fait des nombreux vides dans la présentation de leurs projets sur internet.

Cette volonté de rassembler la jeune génération tchétchène sous la bannière d'un leader fort et autoritaire (par exemple Ramzan Kadyrov, actuel Président de la République malgré son passé de rebelle tchétchène et fils de l'ancien président Akhmad Kadyrov, assassiné en 2004) (« The North Caucasus : The Challenges of Integration (III), Governance, Elections, Rule of Law », 2013) constitue néanmoins une importante alternative (ou force d'opposition) à l'influence grandissante des attitudes djihadistes venues des pays du Moyen-Orient via les transitions politiques qu'ils traversent actuellement.

La plupart des Tchétchènes ne partagent ni la vision stratégique d'Al-Qaïda ni celle d'autres organisations islamistes. La majorité de la population tchétchène est fidèle à des traditions soufies modérées et rejette l'interprétation religieuse stricte et les buts politiques expansionnistes promus par les djihadistes arabes (Forsberg et Herd, 2005). Néanmoins, plusieurs commandants extrémistes tchétchènes de premier plan se sont alliés à de puissants extrémistes étrangers. Bien que certains commandants tchétchènes aient été radicalisés par des années de guerre, beaucoup d'autres ont surtout embrassé l'idéologie djihadiste par pragmatisme – pour bénéficier des financements de riches mécènes du golfe Persique (Vidino, 2005). Par conséquent, la situation actuelle au Moyen-Orient, et ses répercussions en Tchétchénie, a forcé de nombreuses autorités russes à faire pression sur le Président de la République pour qu'il prenne des mesures contre l'influence des djihadistes (Gammer, 2005). Par exemple, Ramzan Kadyrov a ordonné aux fonctionnaires et aux personnalités religieuses et publiques de Tchétchénie d'« instruire constamment les jeunes sur la vraie nature des événements en Syrie, afin d'empêcher l'éventuel recrutement de jeunes pour la participation à cette guerre » (« Chechen Leader Urges Youth Not to Fight in Syrian Conflict », 2013) ; Lukyanov, 2014).

Le Comité national antiterroriste a confirmé que la promotion de l'extrémisme dans le Nord-Caucase était provoquée et accentuée par ce type d'idéologie étrangère (Katz, 2001). De fait, les combattants issus du Nord-Caucase sont devenus de plus en plus visibles en ligne, ainsi que sur le terrain en Syrie. Avec un nombre croissant de combattants étrangers venus du monde arabe et d'Europe, ces combattants ont rejoint des émanations d'Al-Qaïda et des mouvements syriens pour lutter contre le régime de Bachar Al-Assad (Solovieva, 2013).

Cette situation est exacerbée par le fait que la Russie est absente du Partenariat euro-méditerranéen (EuroMed), qui est activement soutenu par l'Union européenne et dont les priorités du moment se concentrent sur une aide multisectorielle aux États fragiles d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Égypte, Autorité palestinienne, Libye, Tunisie, etc.). La non-participation de la Russie à cette plate-forme de coopération prive la jeunesse russe de l'occasion d'entrer dans un processus d'apprentissage interculturel et de dialogue interreligieux, ainsi que de prendre part à une construction de la paix fondée sur les valeurs d'une résolution des conflits adéquate dans un contexte multiculturel. En Russie, en particulier dans le Nord-Caucase, le dialogue interculturel et interreligieux entre chrétiens et musulmans est très limité et fortement entravé par plusieurs facteurs.

COUPURE AVEC LES TRADITIONS ET LES AÎNÉS

Dans ce contexte, les activités de jeunesse en République tchétchène connaissent une autre tendance importante, plus orientée vers la coopération en matière d'éducation spirituelle et morale à caractère musulman (« Youth organizations in Chechnya will replace the moral police ») ; les organisations de jeunesse de République tchétchène sont tenues d'observer les coutumes et le comportement public de la jeune génération. La foi et la religion modernes en Tchétchénie sont étroitement liées à la reconnaissance de l'autorité du chef de la république et de son influence politique (Russel, 2011).

La génération d'après la guerre a grandi délibérément isolée de la culture caucasienne authentique ; elle a perdu les liens culturels étroits qui existaient avec les générations précédentes, la Tchétchénie d'avant la guerre et l'ancien mode de vie. Avant la guerre, par exemple, il y avait à Grozny une très importante communauté russe (293 000 habitants, soit 23,1% de la population de la République en 1989 ; seulement 40 645, soit 3,7 % de la population, en 2002) (Site officiel du recensement national de la population de 2002 ; Service fédéral de la statistique de Fédération de Russie, 2013). Entre 1989 et 2002, la capitale a prospéré et on n'y observait pratiquement aucune tension ethnique. L'évolution démographique de la population russe en Tchétchénie montre un fort déclin du nombre d'habitants d'ethnie russe dans les années 1990, résultat d'un déplacement dont on peut dire, du point de vue russe, qu'il a revêtu le caractère d'un nettoyage ethnique. Il a fortement affecté, par la suite, la coexistence interethnique entre les populations tchétchène et russe. Certains ont tenté de lutter contre ces tendances et leurs effets. La récente création d'un « Code de conduite de la jeunesse tchétchène » (voir références bibliographiques ci-après) par le ministère tchétchène de la Politique nationale, de la Presse et de l'Information est particulièrement significative. Le document intègre des articles de la Constitution de la Fédération de Russie, des extraits du Coran, des hadiths, des contes populaires et même des conseils sur la façon de se comporter.

CONCLUSIONS

Les circonstances dans lesquelles vit la génération d'après-guerre en Tchétchénie – combinaison d'exclusion économique, culturelle et sociale dans un contexte de paradoxes, de contradictions et de tensions en lien avec le conflit, l'appartenance ethnique et la religion – appellent des mesures pour combattre l'extrémisme sous ses nombreuses formes. Les instruments russes et européens actuellement utilisés semblent nettement insuffisants. Les nombreuses coupures que connaissent les jeunes en Tchétchénie – avec l'emploi, entre générations, sur les questions de religion – ne sont que trop flagrantes et il est nécessaire que les chercheurs comme les politiques y prêtent une plus vive attention, en dialoguant davantage avec les jeunes de Tchétchénie et en cherchant à mieux les comprendre. Ce n'est qu'ainsi qu'on leur permettra d'établir des relations plus fortes entre leurs racines culturelles et ethniques et leur avenir économique et social.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

« A record number of Chechen refugees fixed in Poland in 2013 », www.news Balt.ru/detail/?ID=15166 (consulté le 15 octobre 2014).

« Chechen Leader Urges Youth Not to Fight in Syrian Conflict » (2013), *Ria Novosti*, <http://en.ria.ru/politics/20130618/181728820.html> (consulté le 27 juin 2013).

Code de conduite de la jeunesse tchétchène, www.chechnyatoday.com/downloads/kodex.docx (consulté le 19 août 2013).

Forsberg, T., Herd, G. P. (2005), « The EU, Human Rights, and the Russo-Chechen Conflict », *Political Science Quarterly*, 120, 3, p. 455-478.

Gammer, M. (2005), « Between Mecca and Moscow : Islam, Politics and Political Islam in Chechnya and Daghestan », *Middle Eastern Studies*, 41, 6, p. 833-848.

Katz, M. N. (2001), « Saudi-Russian Relations in the Putin Era », *Middle East Journal*, 55, 4, p. 603-622.

Kramer, M. (2004-2005), « The Perils of Counterinsurgency : Russia's War in Chechnya », *International Security*, 29, 3, p. 5-63.

Logvinov, M. (2011), « V lesa Severnogo Kavkaza molodezh' uhodit ne iz-za bezraboty » (Les jeunes partent en forêt dans le Nord-Caucase – pas à cause du chômage), www.regnum.ru/news/1464176.html (consulté le 14 janvier 2014).

Lukyanov, F. (2014), « Russia's Syria policy linked to Chechnya, terrorism », www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/01/terror-russia-bombing-sochi-caucus-volograd.html# (consulté le 15 janvier 2014).

Menon, R., Fuller, G. E. (2000), « Russia's Ruinous Chechen War », *Foreign Affairs*, 79, 2, p. 32-44.

Nichol, J. (2009), *Stability in Russia's Chechnya and Other Regions of the North Caucasus : Recent Developments*, Congressional Research Service, <http://fpc.state.gov/documents/organization/122956.pdf> (consulté le 13 janvier 2014).

Niveau de chômage en République tchétchène selon le Service fédéral de la statistique, http://уровень-безработицы.рф/чеченская_республика.aspx (consulté le 19 août 2013).

Osharov, R. (2013), *Sokrashhenie chislennosti molodezhi i uezhhajushhie student* (Diminution du nombre de jeunes et exil des étudiants), www.golos-ameriki.ru/content/russia-youth-emigration/1684101.html (consulté le 11 juin 2013).

Pochemu molodezh' uhodit v les ? (Pourquoi les jeunes partent-ils en forêt ?), <http://kavpolit.com/rasul-kudaev-pisma-iz-zindana-pochemu-molodezh-uxodit-v-les/?print> (consulté le 12 janvier 2014).

Russel, J. (2011), « Kadyrov's Chechnya – Template, Test or Trouble for Russia's Regional Policy? », *Europe-Asia Studies*, 63, 3, p. 509-528.

Sanin, G. (2013), *Znaniya – sile* (La connaissance – pour la force), www.itogi.ru/kriminal/2013/21/190128.html (consulté le 11 janvier 2014).

Service fédéral de la statistique de Fédération de Russie, évaluation de la population au 1^{er} janvier 2013, www.gks.ru/free_doc/new_site/population/demo/PrPopul.xls (consulté le 28 août 2013).

Session de compte rendu du programme « Système d'information sur le terrorisme dans le sud de la Russie », Centre scientifique Sud de l'Académie russe des sciences (SSC RAS), certificat d'enregistrement n° 2012612626, Fédération de Russie.

Site officiel du recensement national de la population de 2002, www.perepis2002.ru (consulté le 28 août 2013).

Solovieva, D. (2013), « Chechens Among Jihadists in Syria », *Al-Monitor*, www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/04/chechen-jihad-syria-boston-bombing.html (consulté le 18 octobre 2013).

« The North Caucasus : The Challenges of Integration (III), Governance, Elections, Rule of Law », International Crisis Group, rapport n° 226, 6 septembre 2013, www.crisis-group.org/~media/Files/europe/caucasus/226-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-iii-governance-elections-rule-of-law.pdf (consulté le 15 janvier 2014).

Vidino, L. (2005), « How Chechnya Became a Breeding Ground for Terror », *Middle East Quarterly*, www.meforum.org/744/how-chechnya-became-a-breeding-ground-for-terror (consulté le 17 octobre 2013).

« Youth organizations in Chechnya will replace the moral police », www.islamnews.ru/news-125631.html (consulté le 24 août 2013).

Zeti, P., Zhirukhina, E. (2012), « Information opposition to extremism as a way to reduce tension in the Northern Caucasus », *The Caucasus and Globalization, Journal of Social, Political and Economical Studies*, 6, p. 22-30.

Zhurnal Dosh opublikoval itogi sociologicheskogo issledovanija sredi studentov chechenskih vuzov (Le magazine *Dosh* publie les résultats d'une enquête sociologique auprès d'étudiants d'universités tchétchènes), www.kavkaz-uzel.ru/articles/218032/ (consulté le 14 janvier 2014).

Chapitre 8

Face à la délinquance juvénile : renouer les liens

Jonathan Evans

INTRODUCTION

Le présent article examine la nature de la délinquance chez les jeunes et réfléchit à la réponse que nos sociétés devraient apporter à ces comportements « criminels ». Indépendamment de la diversité politique, sociale et culturelle de l'Europe, nous estimons qu'il existe des principes universels qui devraient sous-tendre notre réponse. Ces principes reposent sur un attachement affirmé à la solidarité sociale, sur les droits de l'homme et sur la conviction que l'« État », si décrié, a un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que les jeunes conservent des liens avec la société environnante.

Pour commencer, l'article passe en revue les principales raisons pour lesquelles les mineurs devraient être traités différemment des adultes, en tenant compte des récentes recherches neuroscientifiques sur le développement du cerveau adolescent.

Nous avançons l'idée que, indépendamment du contexte national, local ou culturel, les droits de l'homme devraient constituer le cadre des actions concernant les jeunes, non seulement dans le domaine de la justice pénale mais aussi en lien avec les questions de santé, de bien-être et de justice sociale. L'un des arguments au cœur de cet article est en effet le fait que la rupture avec l'exercice des droits à la protection sociale peut entraîner des liens profondément nuisibles et stigmatisants avec le système de justice pénale. L'auteur estime que le contact avec le système pénal formel risque d'avoir un effet délétère sur les jeunes et devrait donc être évité autant que possible. Cependant, il est aussi reconnu que, malgré les nobles intentions qui animent sans nul doute les services sociaux, les effets du contact avec certaines formes de prise en charge sociale ne sont pas toujours anodins. Un jeune qui voit tous les feux des services sociaux braqués sur lui peut parfois en souffrir autant que s'il avait à faire avec le système pénal. L'évaluation par les travailleurs sociaux, même bien intentionnés, peut par exemple étiqueter le jeune d'un diagnostic stigmatisant qui orientera par la suite une mauvaise évaluation de sa dangerosité par le système pénal. Dans d'autres cas, l'optimisme thérapeutique peut entraîner l'application de thérapies qui font plus de mal que de bien. Les liens entre services sociaux et justice pénale peuvent donc poser question, même s'ils se justifient au nom de l'« intégration des services ». Dans certains cas, les jeunes peuvent se retrouver comme pris dans les filets des systèmes de services sociaux et de la justice pénale, et leurs intérêts à long terme seraient probablement mieux servis par une absence totale de contact avec ces deux systèmes – bien que cette négligence bienveillante risque parfois d'être vécue par les jeunes comme une indifférence hostile (Drakeford et Williamson, 1998).

Bien sûr, les choses ne se passent pas toujours ainsi ; mais pour jeter les bases de pratiques éthiques et fondées sur les preuves auprès des jeunes délinquants, il faut pleinement comprendre les risques que des structures aussi puissantes représentent pour les jeunes. Ces pratiques, selon nous, devraient se fonder sur la reconnaissance de la maturité des intéressés, sur des interventions évitant au maximum le recours au système pénal, non stigmatisantes et soutenant les processus de sortie de la délinquance, et sur la reconstitution des liens sociaux mis à mal.

Le présent article s'appuie sur une approche de la justice des mineurs actuellement élaborée au pays de Galles (Royaume-Uni) sur la base d'une philosophie universaliste et progressiste (Davies et Williams, 2009 ; Drakeford, 2010 ; Williams, 2011). Les lecteurs reconnaîtront cependant des idées, valeurs et modèles issus de nombreux autres territoires : l'article évoque d'autres parties d'Europe et d'autres continents. Il ne s'agit pas pour autant d'une étude comparative détaillée. La diversité des politiques et des pratiques d'un pays européen à l'autre est reconnue, tout comme la diversité au sein des États. De fait, et c'est l'une des caractéristiques de la justice des mineurs, de nombreux modèles de pratiques et initiatives locales dans ce domaine se développent dans le monde entier, souvent sans orientation ni intervention de la part du gouvernement central. Cela met peut-être l'accent sur le rôle clé joué par le voisinage, les habitants, les institutions locales dans la prise en charge des jeunes. Mais cela démontre aussi peut-être l'importance de longue date des initiatives de terrain dans le développement de pratiques novatrices. Cependant, au-delà de la diversité des expériences pratiques, nous pensons que certains principes universels peuvent s'appliquer à tous les contextes sociaux, politiques et culturels.

RÉAGIR AUX ACTES DE DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Il existe des raisons convaincantes de ne pas réagir aux atteintes à la loi de la même manière lorsqu'elles sont commises par des mineurs ou par des adultes. La situation des jeunes diffère nettement de celle des adultes sur plusieurs aspects.

Premièrement, il y a la question de la maturité. Les enfants et les jeunes sont encore en train de grandir ; non seulement en termes biologiques, mais aussi parce que leurs compétences intellectuelles, sociales, émotionnelles et morales sont encore en développement. Le développement d'un enfant ou d'un adolescent est bien sûr un processus extrêmement individualisé. Il passe aussi par le prisme du contexte social et culturel. De ce fait, les efforts visant à concevoir des règles qui reflètent le degré de compréhension des jeunes ou déterminent ce qui constitue un comportement approprié à l'âge sont inévitablement assez ingrats et semés d'embûches. Néanmoins, il est généralement reconnu que les mineurs ne peuvent exercer un jugement moral pleinement informé ou nuancé de la même manière que des adultes ayant atteint leur maturité. Bien que les enfants ne soient pas complètement dénués de sens moral, ils ne comprennent pas toujours les implications pratiques et éthiques plus larges de leur comportement (Coleman, 2011). De récentes recherches sur le développement du cerveau pendant l'adolescence indiquent que le processus de maturation des circuits neuronaux ne s'achève pas avant le début de la vingtaine (Keating, 2004 ; Blakemore et Choudhury, 2006 ; Steinberg, 2007 ; Royal Society, 2011 ; Mackintosh, 2011 ; Delmage, 2013 ; Lamb et Sim, 2013). Les progrès technologiques

de l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle nous permettent d'en savoir plus sur le processus de sélection synaptique à l'œuvre dans plusieurs parties du cerveau adolescent et sur les modifications du système limbique. Les dernières recherches suggèrent que le cortex préfrontal, principale partie du cerveau responsable du fonctionnement cognitif et du contrôle des impulsions, est l'un des plus lents à se développer. Steinberg (2009) souligne que la capacité de réflexion sur les conséquences est toujours en développement. Les modifications du système limbique (qui traite les informations liées aux émotions), pour leur part, pourraient expliquer les importantes sautes d'humeur souvent associées à l'adolescence. Même si la recherche dans ce domaine, il faut le souligner, n'autorise pas de conclusions définitives, on peut avancer que le principe de précaution devrait s'appliquer au moment d'évaluer dans quelle mesure les jeunes devraient être tenus coupables de leurs actes. Comme l'âge de la responsabilité pénale varie énormément en Europe et dans le reste du monde (de 6 à 18 ans), il serait aujourd'hui urgent de fixer des normes internationales beaucoup plus claires pour les mineurs les plus âgés. En outre, il semblerait logique d'aligner l'âge de la responsabilité pénale sur l'âge de la majorité (généralement de 16 à 18 ans). On pourrait juger qu'une personne est apte à se trouver confrontée avec le système formel de justice pénale à peu près au moment où elle reçoit le droit de vote.

Deuxièmement, le degré de libre arbitre que peuvent exercer les jeunes est restreint par leur situation de relative impuissance, en particulier lorsqu'ils sont en train de vivre de délicates transitions sociales. Les jeunes n'ont tout simplement pas le même degré de libre arbitre que les adultes. Ils sont moins à même de prendre des décisions personnelles car ils manquent généralement des ressources personnelles et matérielles pour le faire. Ils dépendent des adultes pour toutes les grandes nécessités de la vie. Pour la plupart d'entre eux, en outre, ils ont très peu d'influence sur les adultes chargés de subvenir à leurs besoins (parents, tuteurs, enseignants ou travailleurs sociaux par exemple).

Enfin, le contact précoce avec le système pénal stigmatise les jeunes et accroît leur risque d'exclusion sociale (McAra et McVie, 2010). On peut comprendre que les acteurs du système de justice pénale cherchent à évaluer la dangerosité des jeunes pour eux-mêmes et pour les autres. Cependant, on pense moins à analyser la dangerosité, pour les jeunes, des agences, organismes et systèmes chargés de s'occuper d'eux. Que certaines personnes représentent des organismes qui souscrivent à une philosophie bienveillante ne signifie pas automatiquement que ces organismes ne nuiront jamais aux jeunes. Certes, le système pénal ne devrait pas se préoccuper uniquement de sanctions, mais les entités qui le composent ne sont pas toujours les mieux placées pour offrir des services d'aide sociale. Les risques posés par le système pénal sont clairs. Le contact avec le système formel de justice pénale peut stigmatiser et étiqueter un jeune, lui faire connaître des délinquants plus aguerris, renforcer son image de soi comme délinquant et réduire ses perspectives d'emploi futures. En résumé, un casier judiciaire peut accélérer l'exclusion sociale d'un jeune. Les peines d'emprisonnement, en particulier, même lorsqu'elles sont prononcées avec un but affiché d'assistance sociale, affaiblissent les liens avec la famille et l'entourage, nuisent au sens des responsabilités et ont un effet négatif sur la santé mentale. Les jeunes en prison sont aussi exposés à des risques de suicide,

d'abus par les pairs et d'automutilation. En outre, il est avéré que l'emprisonnement augmente le risque de récidive, notamment par un processus de « contamination » (acquisition de compétences criminelles auprès des autres détenus, facilitation de nouveaux réseaux antisociaux et adoption d'attitudes généralement favorables à la délinquance) (Goldson, 2006 ; Stephenson, 2007 ; Bateman, 2012). En résumé, donc, même si les buts affirmés par les structures pénales visent ostensiblement la réinsertion, il existe toujours un grand risque que les jeunes ne se coupent de la société environnante.

DROITS DE L'HOMME ET DROITS SOCIAUX

Un argument est au cœur de notre article : les services et les systèmes avec lesquels les mineurs et les jeunes sont en contact devraient reposer sur les principes des droits de l'homme. La Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) est bien sûr fondamentale. La Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 (CDE) l'est aussi, concernant les jeunes n'ayant pas atteint leur majorité. De fait, cette convention des Nations Unies est utilisée comme source d'orientation par la Cour européenne des droits de l'homme, aux côtés d'autres textes de l'ONU et du Conseil de l'Europe.

Les droits affirmés par la CDE peuvent être répartis en quatre grandes catégories : les droits à la survie (comme le droit à la vie, à l'alimentation et aux soins de santé) ; les droits au développement (éducation, accès aux arts et à la culture) ; les droits à la protection (comme la protection contre la persécution et l'exploitation sexuelle, et le droit à un procès équitable) ; et les droits à la participation (liberté d'expression, accès à l'information et liberté de réunion pacifique). Par conséquent, la convention confère non seulement des droits individuels (comme la liberté), mais aussi des droits sociaux inconditionnels (à l'éducation, par exemple). L'accès à ces droits sociaux ne dépend pas du fait que le jeune concerné ait enfreint la loi ou non. Au pays de Galles, par exemple, la politique de jeunesse *extending entitlement* (National Assembly for Wales, 2000) est implicitement sous-tendue par les droits de l'homme. Les services sont traités comme des droits fondés sur des principes d'universalisme, de citoyenneté et d'insertion sociale (et non conditionnels et arbitraires). Les articles de la CDE s'appliquent à tous les mineurs, délinquants ou non. Plus récemment, le gouvernement gallois a transposé la CDE dans la mesure de 2011 sur les droits des enfants et des jeunes (pays de Galles). Ainsi, la convention a force de loi pour toutes les questions relevant de la compétence de l'Assemblée galloise.

Dans l'idéal, la CDE devrait être utilisée en conjonction avec les orientations clés des Nations Unies concernant l'aide sociale aux jeunes et la justice des mineurs, à savoir : l'Ensemble de règles minima concernant l'administration de la justice pour mineurs (Règles de Beijing), 1985 ; les Principes directeurs pour la prévention de la délinquance juvénile (Principes directeurs de Riad), 1990 ; les Règles pour la protection des mineurs privés de liberté (Règles de La Havane), 1990 ; les Règles minima pour l'élaboration de mesures non privatives de liberté (Règles de Tokyo), 1990 ; et les Directives du Conseil économique et social relatives aux enfants dans le système de justice pénale (Directives de Vienne), 1997. Mentionnons aussi les Recommandations du Conseil de l'Europe sur les Règles européennes pour les délinquants mineurs

faisant l'objet de sanctions ou de mesures (2008), le précieux Commentaire sur ces règles (2008) et les Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants (2010).

Pour tout État, la signature de la CDE et des conventions internationales afférentes devrait avoir de profondes implications sur les politiques menées, dans plusieurs domaines : le traitement réservé aux jeunes dans l'espace public, l'âge de la responsabilité pénale, le recours autant que possible à d'autres moyens que le système pénal formel, une très forte attention accordée à la réhabilitation et à la réinsertion dans la société et l'emprisonnement uniquement comme dernier recours. Sur le plan philosophique, elle modifie aussi l'angle du débat. Il ne s'agit plus simplement de se demander « ce qui fonctionne » techniquement pour réduire les tendances des mineurs et des jeunes à la délinquance, mais de se poser une question morale : quelle est la bonne façon de traiter les jeunes qui enfreignent la loi ? L'intérêt supérieur de l'enfant doit être « une considération primordiale », pour reprendre les termes de la CDE. Un mineur qui commet une infraction est donc d'abord un enfant, ensuite un délinquant. Heureusement, la réponse à la question éthique coïncide généralement avec la réponse à la question technique : c'est le plus souvent la bonne réaction qui fonctionne. Afin de développer une culture des droits de l'homme judicieuse, équilibrée et bien pensée, il est utile de s'appuyer sur deux mesures.

Premièrement, il doit exister une éducation et une sensibilisation aux droits de l'homme. Ces deux aspects concernent notamment ceux qui sont en contact avec des enfants et des jeunes (travailleurs sociaux, agents de probation, enseignants, animateurs, policiers et magistrats). Cependant, pour que les droits de l'enfant soient correctement mis en œuvre, il faut aussi faire en sorte que les jeunes connaissent leurs droits, à travers des interventions à l'école, lors d'animations pour la jeunesse et dans d'autres cadres. Le Conseil de l'Europe a, par exemple, publié des supports de formation adaptés à l'âge des enfants dans l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et les cadres d'éducation non formels tels que les clubs de jeunes (Brander *et al.*, 2002). Un travail précoce et interactif sur les droits de l'homme avec les jeunes présente l'avantage de semer la notion de non-atteinte aux droits d'autrui. L'idée que les droits s'accompagnent de responsabilités envers les autres citoyens est une leçon qu'on apprend mieux lorsqu'on est jeune et lorsqu'on la pratique, que ce soit au conseil d'école ou dans d'autres cadres consultatifs.

Deuxièmement, étant donné que les enfants et les jeunes sont encore en train de développer leurs compétences, il est important qu'ils aient accès à des moyens de représentation effectifs. Cela contribue à faire en sorte que les jeunes soient capables d'exprimer leurs souhaits et leurs préoccupations sur tous les sujets qui les intéressent (dont la santé, l'éducation, la protection sociale, les services sociaux et les questions juridiques). La nomination de médiateurs ou commissaires aux droits de l'enfant constitue une mesure supplémentaire pouvant aider à préserver les droits des jeunes.

NATURE DE LA TRANSGRESSION CHEZ LES JEUNES

Bien qu'il soit important de ne pas présenter l'adolescence comme un âge nécessairement à problèmes, les études fondées sur des témoignages indiquent que transgresser les règles, tester les limites, expérimenter, provoquer et enfreindre la loi ne sont pas des

comportements inhabituels chez les adolescents. Il a été avancé que ces comportements étaient « un phénomène adolescent plus ou moins normal [...], un corollaire de l'adolescence » (Zimring, 2005, p. 63). Le contexte social a inévitablement un impact sur la gravité des infractions commises par les jeunes et sur la probabilité qu'elles attirent l'attention des forces de l'ordre et des services sociaux. Les enfants qui grandissent dans des quartiers pauvres marqués par une forte criminalité, où les gangs, les armes à feu et les couteaux sont monnaie courante, risquent évidemment davantage de devenir auteurs ou victimes de graves infractions. Ils ont aussi davantage de chances d'être arrêtés. Le plus souvent, cependant, les jeunes commettent d'abord des infractions mineures et non violentes (Bateman, 2012) et la plupart finissent par abandonner ce type de comportement (Rutherford, 1992 ; Roe et Ash, 2008), souvent avant d'avoir attiré l'attention des services sociaux ou du système de justice pénale (Rutherford, 2006). Il faut donc éviter de pointer comme « anormaux » des comportements qui sont en fait assez courants chez les jeunes de toutes les classes sociales. Comme nous l'avons déjà suggéré, répondre à de tels comportements dans le contexte formel du système de justice risque de renforcer les infractions et d'allonger les carrières criminelles.

Les mineurs et les jeunes qui finissent par se trouver en contact avec nos systèmes de justice pénale tendent à venir de milieux pauvres et marginalisés (Yates, 2010) et ont souvent connu des abus, des négligences ou des placements en foyers. Une étude britannique portant sur les mineurs en détention (Jacobson *et al.*, 2010), par exemple, a constaté que parmi les jeunes formant l'échantillon, la moitié venaient de familles évaluées comme démunies (contre 13 % de la population générale), presque 40 % avaient subi des violences et plus du quart était sous tutelle au moment de l'emprisonnement. Elle a aussi observé que l'expérience du deuil (décès d'un parent, d'un frère ou d'une sœur) était trois fois plus présente chez eux que dans la population générale. Lorsqu'un jeune enfreint la loi, nous devons donc veiller à ne pas simplement punir des personnes qui sont déjà victimes. Il appartient à tous les pays d'analyser de près le profil de ceux qui entrent dans leur système de justice pénale et d'analyser les relations entre les entités de la justice et celles de la protection sociale.

SORTIE DE LA DÉLINQUANCE

Se demander pourquoi les jeunes arrêtent d'enfreindre la loi, et non pourquoi ils commencent, pourrait livrer davantage de réponses utiles aux décideurs politiques et aux acteurs de terrain. Les études concernant la sortie de la délinquance suivent globalement trois axes théoriques : individuel, structurel ou intégrateur. Les théories individuelles comprennent une série d'explications fondées sur la poursuite des processus de maturation (Glueck et Glueck, 1940 ; Rutherford, 1986). Par exemple, un jeune peut revoir rationnellement ses priorités lorsqu'il a atteint un stade de développement cognitif, émotionnel et moral plus avancé (Cornish et Clarke, 1986 ; Barry, 2006). Les théories structurelles, pour leur part, s'intéressent à l'accès à des possibilités matérielles telles que la poursuite des études, l'emploi et des loisirs constructifs, mais aussi aux liens sociaux correspondant à une vie de famille stable, des réseaux d'amitié prosociaux et des relations harmonieuses avec son conjoint ou partenaire et ses collègues de travail (Hirschi 1969; Rutter, 1996 ; Sampson et Laub, 1993 ; 1995 ; Shover, 1996). Les théories intégratives cherchent à combiner les perspectives individuelle et structurelle (McNeill, 2006 ; Maruna et

Immarigeon, 2008). Point crucial toutefois, les recherches menées depuis ce point de vue intégrateur s'appuient fortement sur les récits de personnes effectivement sorties de la délinquance (Williamson 2004 ; MacDonald et Marsh, 2005 ; MacDonald 2006 ; MacDonald et Shildrick, 2007). Il en ressort clairement l'importance, pour les intéressés, de pouvoir sortir d'une vision de soi comme « délinquant » pour endosser l'identité d'un citoyen intégré à la société. Le renforcement positif de l'identité rendu possible par la mise en place d'un ensemble positif de liens sociaux semble constituer un élément crucial dans le processus de sortie de la délinquance. Certaines études présentent les anciens délinquants comme passant d'un scénario de condamnation (les jeunes acceptent d'être étiquetés délinquants) à un scénario de rédemption (ils embrassent une identité plus positive et prosociale) (Maruna, 2001).

L'ÂGE DES TRANSITIONS

Les termes « facteur de risque » sont très utilisés, que ce soit dans les domaines de la justice pénale, de la santé ou des politiques sociales, mais la notion de processus de risque est tout aussi importante. Les transitions de la jeunesse font partie de ces processus (Furlong et Cartmel, 2007). Ces dernières décennies, dans les sociétés occidentales, le passage du statut d'enfant dépendant à celui d'adulte indépendant est devenu plus long, plus complexe et plus risqué – bien qu'il faille peut-être opérer une distinction entre des sociétés plus atomisées et celles caractérisées par de larges réseaux familiaux résilients au sein de communautés pratiquant la solidarité sociale (qui peuvent réduire certains des risques associés). Néanmoins, étant donné que les parties d'Europe le plus souvent associées à la solidarité familiale et communautaire connaissent en ce moment de très graves difficultés économiques (Goldson, 2013), il conviendrait de revisiter les idées répandues au sujet de ces sociétés. Tandis qu'autrefois on pouvait raisonnablement espérer passer directement de l'école à un emploi à plein-temps, cette expérience est aujourd'hui moins fréquente dans la plupart des sociétés européennes. Par conséquent, de nombreux jeunes poursuivent plus longtemps leurs études et, faute de pouvoir financer leur indépendance, restent plus longtemps au domicile familial. Dans de nombreux cas, ils effectuent des allers-retours entre l'indépendance et le domicile de leurs parents après avoir suivi des études supérieures.

En Europe septentrionale, notamment, les structures familiales ont connu des changements significatifs, avec des taux de divorce plus élevés et l'augmentation du nombre de familles monoparentales et reconstituées. Dire que cette diversité des structures familiales peut, à certains moments et dans certaines circonstances, diminuer les revenus familiaux et renforcer l'instabilité de certains jeunes n'a rien de moralisateur. Ces familles ont toujours un rôle crucial à jouer pour soutenir le passage de leurs enfants vers le statut d'adultes indépendants, bien sûr, mais l'entourage plus large n'en a que plus encore le devoir de fournir aux jeunes un soutien et des conseils appropriés. De multiples raisons peuvent empêcher un jeune de réussir cette transition : des problèmes familiaux spécifiques (un deuil, le handicap ou la mauvaise santé d'un membre de la famille, des parents défaillants ou des violences, par exemple) ; la sortie du système d'éducation formel ; le coût élevé des logements ; l'abus de substances ; des problèmes de santé mentale ; des difficultés macroéconomiques (qui tendent à avoir un impact disproportionné sur l'emploi des jeunes) (Evans et Shen 2010) ; et, bien sûr, le contact avec le système de justice pénale.

Compte tenu de l'analyse qui précède, on peut avancer qu'une politique intégrée à l'attention des enfants et des familles/des jeunes devrait être élaborée pour veiller à ce que tous les jeunes, indépendamment de leur milieu social et de leur situation personnelle, aient accès à des services qui leur permettent de réaliser leur potentiel et de réussir leur transition vers le statut d'adultes indépendants (Helve et Evans, 2013). Le Conseil de l'Europe recommande que les politiques de jeunesse se concentrent sur les possibilités plutôt que sur les problèmes. Les services, axés sur les possibilités, devraient donc couvrir des domaines tels que l'éducation, la santé, la protection sociale, le logement, les loisirs et l'orientation professionnelle (Williamson 2002 ; 2006). Les praticiens et les analystes politiques, dans le même temps, devraient identifier les points à risque, où les jeunes peuvent se trouver éloignés de l'offre de soutien. Ces points peuvent se situer au sein d'un système (par exemple lors du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire) ou entre les systèmes (par exemple dans les échanges entre les foyers pour jeunes et le système pénal).

TRANSITIONS, PAUVRETÉ ET DÉLINQUANCE

L'impact de la pauvreté dans un quartier ne reçoit pas toujours l'attention qu'il mériterait de la part des cercles universitaires et politiques. Pourtant, une étude menée à Pittsburgh (Wikstrom et Loeber, 1997 ; Wikstrom, 1998) a conclu que le fait d'habiter un quartier pauvre et à forte criminalité pouvait l'emporter sur tous les efforts des « bons » parents. Dès qu'un enfant entre dans l'adolescence, le quartier le réclame. Le poids du quartier et des privations socio-économiques dans la détermination de l'entrée d'un jeune dans le système de justice des mineurs en Angleterre et au pays de Galles est également souligné par Bateman (2012). Lorsqu'on décompose le contexte social dynamique de la criminalité en ensembles de facteurs de risque isolés ou sélectivement agencés (Farrington, 2007), on tend à « pathologiser » les individus et leurs familles « déviantes ». En excluant le quartier, indicateur clé de la situation socio-économique, on balaie du tableau les relations entre jeunesse, délinquance et inégalités sociales.

Pour rééquilibrer l'analyse des risques, les résultats de l'étude « Youth Transitions and Crime », menée à Edimbourg, méritent d'être mis en avant (McAra et McVie, 2007a ; 2007b ; 2010). Cette analyse inclut les risques présentés par les systèmes et processus sociaux. Quatre conclusions clés émergent des données obtenues. Premièrement, les atteintes graves et persistantes à la loi sont associées à un statut de victime (de violences ou de négligences par exemple), une extrême vulnérabilité et une situation sociale difficile. Deuxièmement, l'identification précoce des mineurs « à risque » n'est pas une science exacte ; de fait, l'application précoce d'un tel diagnostic risque d'étiqueter et de stigmatiser les intéressés (et donc d'accroître le risque qu'ils en viennent réellement à enfreindre la loi). Troisièmement, les voies qui mènent à la délinquance et en sortent sont facilitées ou entravées par des « moments critiques » et des « décisions clés » à des points cruciaux dans la vie d'un jeune. Les praticiens et les adultes responsables ont donc un rôle vital à jouer pour orienter la trajectoire des jeunes : arrêter un jeune ou chercher à résoudre ses problèmes, l'exclure de l'école ou l'y réintégrer, mettre en garde ou ouvrir des poursuites, le laisser enfreindre une décision de justice ou l'aider à s'y plier. Les travaux de Williamson (2004), MacDonald et Marsh (2005), MacDonald (2006) et MacDonald et Shildrick (2007) offrent de riches

récits ethnographiques sur la manière dont les jeunes, eux aussi, opèrent des choix difficiles et souvent héroïques dans des circonstances extrêmement difficiles. Enfin, l'étude d'Edimbourg montre que les stratégies alternatives, comme les mises en garde et les interventions hors du système pénal, favorisent le processus de sortie de la délinquance. Ce résultat semble également confirmé par les travaux de Gatti *et al.* (2009), au Canada, qui qualifient de contre-productive l'intervention précoce du système formel de justice des mineurs.

ALTERNATIVES AU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE

Quand on parle d'alternatives, il est judicieux de se demander en quoi elles devraient consister s'agissant des jeunes. Au Royaume-Uni, au cours des années 1980, les stratégies alternatives ont réussi à réduire le nombre de jeunes en détention, mais souvent sans répondre aux besoins concrets et urgents de ces jeunes (Haines et Drakeford, 1998). Nous partageons l'argument, exprimé par la Commission indépendante sur la délinquance juvénile et les comportements antisociaux (Independent Commission on Youth Crime and Antisocial Behaviour, 2010), selon lequel un comportement attentatoire à la loi devrait entraîner des « conséquences ayant un sens », capables de modifier la conduite de leur auteur et de répondre à ses besoins sociaux. Comment y parvenir sans faire entrer les jeunes dans des structures qui les étiquettent, les stigmatisent et renforcent leurs tendances délinquantes ? Progresser en terrain si délicat n'a rien de facile, il faut le reconnaître. Cependant, certaines mesures peuvent être prises.

La gestion sectorielle est l'un des principes importants à appliquer pour réagir à la délinquance juvénile. Il vaut mieux répondre aux comportements problématiques des jeunes au sein du secteur dans lequel ils se présentent. Ce peut être la famille (en aidant les parents à intervenir auprès de leurs enfants), l'école ou le foyer où résident les jeunes. Dans ce dernier cas, selon le système de suivi en vigueur au Royaume-Uni, les jeunes risquent fortement d'entrer dans le système de justice pénale à la suite d'incidents relativement mineurs qui, s'ils étaient survenus chez eux, auraient été traités fermement mais de façon informelle (Taylor, 2006 ; Evans, 2010). Ici, il existe clairement des possibilités d'interventions correctives informelles dans les établissements scolaires ou au domicile. La gestion sectorielle consiste également à distinguer les jeunes qui, en raison de leurs vulnérabilités et de leurs besoins élevés, ne devraient pas avoir affaire avec le système pénal (comme certains mineurs présentant des difficultés d'apprentissage, de graves problèmes de santé mentale ou ayant été victimes d'abus ou de négligences graves).

La gestion sectorielle a un côté sombre : elle peut entraîner la mise en place d'un « système parallèle de justice des mineurs », en particulier dans les domaines de la santé mentale et de l'assistance sociale. C'est peut-être ce qui est arrivé en Finlande, où de nombreux jeunes sont détenus dans des unités sécurisées en raison de leur santé ou de l'aide sociale dont ils ont besoin (Pitts et Kuula, 2005). Le fait que le bien-être des mineurs soit la considération primordiale dans ce cas n'immunise pas ces derniers contre les effets délétères de l'incarcération. Pour un jeune, être enfermé entre les murs d'un établissement de santé ou d'aide sociale sera toujours probablement vécu comme une détention. Il faut donc garder à l'esprit le fait que

la CDE s'applique aussi aux mineurs placés dans de tels établissements. Dans pareil cadre, il est essentiel de développer des modèles d'aide sociale fondée sur les droits et intégrant les principes d'application régulière de la loi. Les jeunes doivent également bénéficier d'une représentation adéquate.

Lorsque les jeunes n'ont plus de liens avec leur famille, leur entourage et l'éducation/la formation/l'emploi, des efforts doivent être engagés pour renouer correctement ces liens. Là encore, il faut souligner l'importance d'une politique pleinement intégrée à l'attention des mineurs et des jeunes. Ce processus de reconnexion peut appeler une supervision de la part d'un praticien ou mentor approprié, en particulier s'agissant des jeunes vulnérables.

Les comportements problématiques et les atteintes à la loi appellent bien sûr une réaction. Dans les cas appropriés (c'est-à-dire lorsque leur degré de discernement est suffisant), les jeunes doivent assumer la responsabilité de leurs actes et, dans la mesure du possible, faire amende honorable. Les véritables initiatives de réparation (Jacobson et Gibbs, 2009 ; van Wormer et Walker, 2013) sont à encourager car elles permettent à des groupes (qu'il s'agisse d'un quartier, d'un établissement scolaire ou d'un club de jeunes) de faciliter des rencontres constructives entre les auteurs d'un acte et ses victimes, de négocier un dédommagement approprié et de réinsérer les intéressés dans la société. Bien que de telles pratiques réparatrices puissent offrir un modèle de justice radicalement informel, fondé sur le soutien du groupe, il est important de les aborder avec prudence. Il existe des préoccupations quant à l'application régulière de la loi, qui suppose le droit à un procès équitable devant un tribunal indépendant et le droit à une représentation juridique. Ces questions sont d'une extrême importance dans les pays où les mineurs deviennent pénalement responsables relativement tôt. Haines (2000) a montré de façon convaincante que certaines formes de justice réparatrice heurtaient directement les conventions européennes et internationales. La position vulnérable que peuvent occuper de jeunes mineurs lorsqu'ils entrent dans un processus de réparation doit donc être prise en compte au regard des questions de maturité, de résilience et d'accès à une représentation. Non que la justice réparatrice soit à exclure, mais il importe de développer des pratiques qui reconnaissent que les délinquants n'ayant pas atteint leur majorité sont d'abord des mineurs, ensuite des délinquants.

Dans certains cas, des interventions menées par des acteurs de terrain peuvent être requises (par exemple de la part des services d'éducation, de santé, d'aide sociale et de travail auprès des jeunes). Dans d'autres cas, ces interventions peuvent être assurées par des mentors volontaires ou – comme le suggère Mackenzie (2008) – par des cercles de soutien et de responsabilité (CSR), davantage associés aux délinquants sexuels adultes, mais qui pourraient très bien fonctionner dans une société ayant une forte tradition de volontariat. Cette approche peut être particulièrement adaptée lorsque le jeune concerné a de mauvaises relations ou plus de relations du tout avec sa famille. L'important est que les actes des jeunes reçoivent une réponse rapide, permettant à ces derniers de revenir sur leur comportement, de dédommager la victime (lorsque c'est possible), de renouer des liens avec leur famille (lorsque c'est souhaitable) et de se mettre ou remettre en contact avec des services essentiels. Il s'agit d'éléments cruciaux pour la réinsertion dans la société.

JEUNES ADULTES ET SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE

Notre article s'est pour le moment concentré sur la situation des jeunes non majeurs, arguant que les mineurs enfreignant la loi devaient bénéficier d'un statut protégé. Compte tenu de ce que nous avons écrit sur les problèmes qu'éprouvent les jeunes pour passer de la dépendance de l'enfance à l'indépendance théorique de l'âge adulte, il est important de reconnaître que le passage des services et structures pour mineurs à ceux pour majeurs représente souvent une difficulté supplémentaire, en raison d'un brutal changement de philosophie. Cet écart est souvent particulièrement frappant lorsque l'on compare les systèmes de justice pénale pour mineurs et ceux pour adultes.

Outre le fait que les problèmes de l'enfance persistent souvent jusqu'au début de l'âge adulte, la jeune personne est confrontée à un discours juridique qui place sur l'individu tout le poids de la responsabilité pénale. Compte tenu du débat en cours sur le développement du cerveau adolescent et sur les défis soulevés par des transitions sociales de plus en plus difficiles, un passage gradué et progressif vers la pleine responsabilité pénale aurait ses mérites, en particulier pour les jeunes adultes vulnérables ayant des besoins complexes (ceux qui sortent d'un foyer pour mineurs ou qui ont des besoins d'apprentissage spécifiques, des problèmes de santé mentale, des difficultés à se loger, ou consommation de la drogue ou de l'alcool). Au Royaume-Uni, la loi de 2000 sur la fin de prise en charge des mineurs a mis en place des plans de trajectoire, obligatoires, qui étendent aux jeunes adultes la prise en charge des mineurs placés dans un établissement. Elle reconnaît donc expressément que ces jeunes éprouvent des difficultés particulières à gagner leur indépendance. Dans l'idéal, ces principes de prise en charge devraient être transposés au tribunal si de jeunes adultes anciennement sous tutelle ont maille à partir avec la justice. Cependant, il n'est pas certain que les choses se passent ainsi. En Allemagne, en Espagne, en Autriche, en Lituanie et en Australie, certaines mesures de souplesse existent lorsque la maturité et la situation du jeune adulte sont telles que son cas pourrait relever du tribunal pour enfants (Dunkel, 2004 ; Transition to Adulthood, 2008). Ces pratiques demandent à être approfondies, éventuellement dans le but de mettre en place des tribunaux de transition.

Il arrive un moment, bien sûr, où les jeunes adultes doivent assumer la responsabilité de leurs actes et relever du système de justice pénale. Dans la mesure du possible, les peines en milieu ouvert sont à préférer à la détention car elles permettent de traiter les raisons sous-jacentes à l'acte et de maintenir ou de renforcer les liens avec la famille et l'entourage, liens qu'une peine de prison vient trop souvent rompre. D'après Raynor (2010, p. 74), les recherches sur l'efficacité des structures correctionnelles et de la réhabilitation « montrent constamment qu'une aide effective a un effet plus positif sur le comportement d'un auteur d'infraction que des mesures avant tout conçues pour punir et dissuader [...] ». Cette « aide » consiste souvent à « changer les esprits et changer les situations », ce qui suppose, d'une part, des interventions cognitives et comportementales, et des approches centrées sur la résolution des problèmes et les compétences sociales, et, d'autre part, une réponse aux principaux problèmes matériels et de comportement qui limitent l'éventail des choix (par exemple de faibles revenus, un faible niveau d'instruction, un logement précaire et des problèmes d'abus de substances).

Comme on l'a vu, la détention pénale est à éviter, mais certains jeunes adultes devront être condamnés pour protéger la population d'un danger sérieux. La détention devrait cependant constituer une peine de dernier recours, en cas de crime violent. Bien qu'on ne puisse jamais éliminer les aspects négatifs de la vie en prison, certains des éléments clés pour mettre en place un service constructif et cohérent sont décrits ainsi par Raynor (2004) : évaluation et planification dès les premières phases (c'est-à-dire dès le début de la détention du jeune) ; programmes en détention visant à développer des compétences sociales qui serviront après la sortie de prison ; programmes en milieu ouvert fondés sur les travaux accomplis pendant la détention ; et système de gestion des dossiers prévoyant une supervision à la fois directe et continue et l'accès à des services essentiels. D'après Maguire (2007), ces services essentiels peuvent comprendre le logement, l'éducation, la formation et l'emploi, les soins de santé mentale et physique (dont l'accès à des conseils et à un soutien en cas d'abus de substances), des conseils et une représentation sur les questions de finances, de prestations sociales et d'endettement, une orientation et un soutien s'agissant des relations familiales et personnelles et la promotion d'attitudes, de convictions et de comportements prosociaux.

Le processus de supervision postlibération doit veiller à ce que les anciens détenus soient en contact avec les services dont ils ont besoin, soutenus dans la création de relations prosociales dans le milieu où ils vivent et encouragés à adopter un état d'esprit et un comportement positifs. Des considérations supplémentaires viennent s'y ajouter pour les jeunes adultes, en lien avec leur maturité, leur impuissance relative et leur vulnérabilité. Il existe, en somme, un devoir de prise en charge. Par conséquent, il faut veiller à ce que les jeunes soient dûment reliés aux services auxquels ils ont droit par le biais de politiques de jeunesse adaptées. On ne peut attendre des jeunes adultes, en particulier ceux en situation difficile, qu'ils accèdent à des services et réussissent de délicates transitions sans être orientés et soutenus de près. Les études sur les politiques de jeunesse soulignent l'importance des « adultes de référence » (SEU, 2005) dans la vie des jeunes – des adultes disponibles lorsqu'il faut prendre des décisions importantes. Les jeunes font confiance à ces adultes parce qu'ils ont des connaissances (ou au moins savent où obtenir les informations), parce qu'ils sont honnêtes et fiables et s'attachent à promouvoir l'intérêt supérieur du jeune. Williamson (2005) parle de « personnes critiques dans les moments critiques » car, pour tenir ce rôle, il faut non seulement soutenir et encourager, mais aussi parfois dire au jeune quelques vérités difficiles à entendre. Malgré tout, ces adultes ne « lâcheront pas » le jeune concerné. Pour beaucoup de jeunes, cet adulte de référence est un parent, un membre de la famille élargie, un enseignant, un travailleur social ou un autre jeune adulte digne de respect. Certains jeunes moins favorisés, dont beaucoup de ceux sortant de prison, ne peuvent compter sur une telle personne dans leur environnement social immédiat. Un rapport (SEU, 2005) s'est intéressé aux jeunes de 16 à 25 ans relevant de cette catégorie (anciens délinquants, jeunes auparavant sous tutelle, jeunes connaissant des problèmes de santé mentale et/ou d'abus de substances), concluant qu'il était important d'identifier des adultes, mentors ou guides en qui ils puissent avoir confiance. Ce rôle vital suppose de « construire et maintenir une relation de confiance, et de conseiller et d'encourager les jeunes adultes, pas à pas, jusqu'à obtenir des résultats positifs » (SEU, 2005, p. 72). Dans le cas des jeunes adultes sortant de détention, ce rôle ne saurait être laissé au hasard.

CONCLUSION – CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES

Quelles sont les principales conséquences de notre analyse pour les politiques et les pratiques ?

Étant donné que les mineurs et les jeunes sont toujours dans un processus de maturation et dépendent des adultes pour les grandes nécessités de la vie, les jeunes n'ayant pas atteint leur majorité ne devraient pas avoir affaire au système formel de justice pénale. Les actes délictueux et les besoins de prise en charge des mineurs devraient être traités au moyen d'interventions non criminalisantes, mises en œuvre dans l'idéal via des services universels conçus pour la population générale. Le cas échéant, des pratiques informelles de justice réparatrice devraient être utilisées pour que l'auteur d'une infraction réponde aux besoins des victimes, fasse amende honorable et prenne conscience de ses responsabilités. En cas d'infractions persistantes et dangereuses pour la population, il se peut que des mineurs doivent être placés dans des établissements fermés, mais sans que cela ne prenne la forme d'une détention pénale. De plus, les risques réels engendrés par une détention dans des établissements gérés par des services sociaux ou de santé devraient être compensés par l'application de principes de prise en charge fondés sur les droits et par l'accès à une représentation effective.

Les interventions pénales auprès de jeunes adultes devraient se concentrer sur des mesures de réinsertion en milieu ouvert, supervisées par le service de probation (ou par un organisme approprié de gestion des délinquants). La détention pénale devrait constituer une peine de dernier recours, en cas d'infractions violentes. Lorsque de jeunes adultes sont condamnés à des peines de détention, le régime appliqué devrait être constructif (c'est-à-dire prévoir une éducation, une formation, des conseils, des interventions cognitives et comportementales et des programmes favorisant l'empathie avec les victimes). Dans l'idéal, ce régime devrait être en cohérence avec un programme postlibération visant à faciliter la réinsertion. Là encore, si possible, des liens devraient être établis avec les services à caractère général.

Il est essentiel que tous les mineurs et les jeunes soient considérés comme des citoyens dotés de droits et pouvant prétendre à des services. De ce fait, les jeunes ont aussi des devoirs, qui doivent toujours être proportionnés à leur maturité et à leur situation sociale. La plupart des systèmes de justice pénale reposent sur l'idée que les jeunes devraient assumer la pleine responsabilité de leurs actes. Nous jugeons qu'il convient toujours de se demander d'abord si les adultes intervenant dans la vie du jeune se sont acquittés de leurs responsabilités, qu'il s'agisse des parents, des enseignants ou des travailleurs sociaux. Si tel n'est pas le cas, notre première tâche consiste à renouer les liens entre le jeune concerné et les soutiens et services qui peuvent l'aider à négocier les difficultés qu'il rencontre. C'est ce qui rend si cruciale l'intégration des politiques destinées aux mineurs et aux jeunes, que nous appelons de nos vœux. Les mineurs délinquants doivent toujours être vus d'abord comme des mineurs. Les jeunes adultes délinquants doivent peut-être répondre davantage de leurs actes, mais il ne faut pas ignorer le devoir collectif de prise en charge que la société a envers eux.

Les arguments du présent article reposent sur trois importants présupposés. Premièrement, les jeunes ne relèvent pas de la seule responsabilité de leurs parents et de leur famille. De fait, la parentalité – au sens le plus large du terme – n'est pas une affaire privée mais une responsabilité publique et collective. Deuxièmement, l'État a un rôle crucial à jouer en tant que garant des droits de l'homme et des prestations. Troisièmement, des prestations universelles (et non arbitraires ou décidées en fonction des ressources) ont plus de chances d'offrir les formes de soutien non stigmatisantes et intergénérationnelles qui favorisent la solidarité sociale entre citoyens. Elles sont, en d'autres termes, plus susceptibles de renforcer le tissu social et d'aider à renouer le lien avec les citoyens risquant le plus la marginalisation. « Il faut tout un village pour élever un enfant » : trop cité, ce proverbe africain n'en reste pas moins vrai. Par ailleurs, il est clair qu'il faut aussi veiller à ce que le village soit en bon état. Dans son analyse lucide et percutante des choix politiques qui attendent l'Europe, Goldson (2013) souligne l'importance de réaffirmer les droits fondamentaux des jeunes et de renforcer les liens de solidarité sociale entre les générations et à travers chaque pays.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barry, M. (2006), *Youth Offending in Transition : The Search for Social Recognition*, Routledge, Abingdon.

Bateman, T. (2012), « Children in conflict with the law : an overview of trends and developments – 2010-2011 », www.nayj.org.uk (consulté le 30 décembre 2012).

Blakemore, S. J., Choudhury, S. (2006), « Development of the adolescent brain : implications for executive function and social cognition », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47, p. 296-312.

Brander, P., Keen, E., Lemineur, M.-L. (dir.) (2002), *Repères – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Brown, S. (2005), *Understanding Youth and Crime (Crime and Justice)*, Open University Press, Maidenhead.

Case, S. (2007), « Questioning the “evidence” of risk that underpins evidence-led youth justice interventions », *Youth Justice*, 7(2), p. 91-106.

Case, S., Haines, K. (2009), *Understanding Youth Offending : Risk Factor Research, Policy and Practice*, Willan, Cullompton.

Cohen, S. (1972-2002), *Folk Devils and Moral Panics : The creation of Mods and Rockers*, MacGibbon and Kee, Londres.

Coleman, J. C. (2011), *The Nature of Adolescence*, Routledge, Londres.

Conseil de l'Europe (2009), « Règles européennes pour les délinquants mineurs faisant l'objet de sanctions ou de mesures », Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Conseil de l'Europe (2010), « Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants » (adoptées par le Comité des Ministres

le 17 novembre 2010 lors de la 1098^e réunion des Délégués des Ministres), Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Cornish, P., Clarke, R. V. (1986), *The Reasoning Criminal*, Springer-Verlag, New York.

Currie, E. (1986), *Confronting Crime : An American challenge*, Pantheon, New York.

Davies, N., Williams, D. (2009), *Clear Red Water : Welsh Devolution and Socialist Politics*, Francis Boutle Publishers, Londres.

Delmage, E. (2013), « The Minimum Age of Criminal Responsibility : A Medico-Legal Perspective », *Youth Justice*, 13(2), p. 101-110.

Drakeford, M. (2010), « Devolution and youth justice in Wales », *Criminology and Criminal Justice*, 10(2), p. 137-154.

Drakeford, M., Williamson, H. (1998), « From Benign Neglect to Malign Indifference : Housing and Young People », in Shaw, I., Thomas, S., Clapham, D. (dir.), *Social Care and Housing, Research Highlights*, 32, Jessica Kingsley, Londres, p. 183-203.

Dunkel, F. (2004), *Juvenile Justice in Germany : Between Welfare and Justice*, European Society of Criminology, Lausanne, www.esc-eurocrim.org/fles/ch09.pdf (consulté le 31 décembre 2012).

Evans, J. (2010), « Institutional abuse and children's homes », in Brookman, F., Maguire, M., Pierpoint, H., Bennett, T. (dir.), *Handbook on Crime*, Willan, Cullompton, p. 458-479.

Evans, J., Shen, W. (dir.) (2010), *Youth Employment and the Future of Work*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Farrington, D. (2000), « Exploring and preventing crime : the globalisation of knowledge », *Criminology*, 38, 1, p. 1-24.

Farrington, D. (2007), « Childhood Risk Factors and Risk-Focused Prevention », in Maguire, M., Morgan, R., Reiner, R. (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, p. 602-640.

Farrington, D., West, D. (1990), « The Cambridge Study in Delinquent Development : A Long-Term Follow-Up of 411 London Males », in Kramer, H. J., Kaiser, G. (dir.), *Criminality, Behaviour and Life History*, Springer-Verlag, Berlin, p. 115-138.

Farrington, D., West, D. (1993), « Criminal Past and Life Histories of Chronic Offenders' Risk and Protective Factors and Early Identification », *Criminal Behaviour and Mental Health*, 3, 4, p. 492-525.

Furlong, A., Cartmel, F. (2007), *Young People and Social Change – new perspectives*, Open University Press and McGraw-Hill, Maidenhead.

Gatti, U., Tremblay, R., Vitaro, F. (2009), « Iatrogenic effect of juvenile justice », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 50, 8, p. 991-998.

Glueck, S., Glueck, E. (1940), *Unraveling Juvenile Delinquency*, Commonwealth Fund, New York.

Goldson, B. (2002), *Vulnerable Inside : Children in Secure and Penal Settings*, Children's Society, Londres.

Goldson, B. (2006), « Penal Custody: Intolerance, Irrationality and Indifference », in Goldson, B., Muncie, J. (dir.), *Youth Crime and Justice*, Sage, Londres.

Goldson, B. (2013), « La justice des mineurs dans une Europe en mutation : conditions de crise et visions alternatives », *Points de vue sur la jeunesse*, 1, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Haines, K. (2000), « Referral Orders and Youth Ofender Panels : Restorative Approaches and the New Youth Justice », in Goldson, B. (dir.), *The New Youth Justice*, Russell House Publishing, Lyme Regis, p. 58-80.

Haines, K., Drakeford, M. (1998), *Young People and Youth Justice*, Macmillan, Londres.

Helve, H., Evans, K. (dir.) (2013), *Youth and Work Transitions in Changing Social Landscapes*, Tufnell Press, Londres.

Hirschi, T. (1969), *Causes of Delinquency*, University of California Press, Berkeley, CA.

Independent Commission on Youth Crime and Antisocial Behaviour (2010), *Time for a Fresh Start*, Independent Commission on Youth Crime and Antisocial Behaviour, Londres.

Jacobson, J., Gibbs, P. (2009), *Out of Trouble – Making Amends : Restorative Justice in Northern Ireland*, Prison Reform Trust, Londres.

Jacobson, J., Bhardwa, B., Gyateng, T., Hunter, G., Hough, M. (2010), *Punishing Disadvantage : A Profile of children in custody*, Prison Reform Trust, Londres.

Jewkes, Y. (2011), *Media and Crime*, Sage, Londres.

Keating, D. (2004), « Cognitive and brain development », in Lerner, R., Steinberg, L. (dir.), *Handbook of Adolescent Development*, John Wiley, Chichester.

Lamb, M. E., Sim M. P. Y. (2013), « Developmental Factors Affecting Children in Legal Contexts », *Youth Justice*, 13, 2, p. 131-144.

MacDonald, R. (2006), « Social exclusion, youth transitions and criminal careers : five critical reflections on risk », *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 39, 3, p. 371-383.

MacDonald, R., March, J. (2005), *Disconnected Youth ? Growing Up in Britain's Poor Neighbourhoods*, Palgrave, Londres.

MacDonald, R., Shildrick, T. (2007), « Street Corner Society », *Leisure Studies*, 26, 3, p. 339- 355.

Mackenzie, S. (2008), *How To Reduce Youth Crime and Anti-Social Behaviour by Going Round in Circles*, Institute for Public Policy Research, Londres.

Mackintosh, N. (2011), <http://royalsociety.org/policy/projects/brain-waves/responsibility-law/?f=l> (consulté le 12 novembre 2012).

Maguire, M. (2007), « The resettlement of ex-prisoners », in Gelsthorpe, T., Morgan, R. (dir.), *Handbook of Probation*, Willan, Cullompton.

Maruna, S. (2001), *Making Good : How Ex-Convicts Reform and Rebuild Their Lives*, American Psychological Association, Washington, DC.

Maruna, S., Immarigeon, R. (dir.) (2008), *After Crime and Punishment : Pathways to Offender Reintegration*, Willan, Cullompton.

McAra, L., McVie, S. (2007a), « Criminal Justice Transitions », *Edinburgh Study of Youth Transitions and Crime, Research Digest*, 14, Edinburgh Centre for Law and Society, Édimbourg.

McAra, L., McVie, S. (2007b), « Youth Justice ? The Impact of Agency Contact on Desistance from Offending », *European Journal of Criminology*, 4, 3, p. 315-345.

McAra, L., McVie, S. (2010), « Youth crime and justice : Key messages from the Edinburgh Study of Youth Transitions and Crime », *Criminology and Criminal Justice*, 10, 2, p. 179-204.

McNeill, F. (2006), « A desistance paradigm for offender management », *Criminology and Criminal Justice – An International Journal*, 6, 1, p. 39-62.

National Assembly for Wales (2000), *Extending Entitlement : Supporting Young People in Wales*, a Report by the Policy Unit, National Assembly for Wales, Cardiff.

National Audit Office (2004), « Youth Offending : The Delivery of Community and Custodial Sentences », National Audit Office, Londres.

Pearson, G. (1983), *Hooligan : A history of respectable fears*, Macmillan, Basingstoke.

Pitts, J. (2001), « Korrectional Karaoke : New Labour and the Zombification of youth justice », *Youth Justice*, 1, 2, p. 3-16.

Pitts, J., Kuula, T. (2005), « Incarcerating Young People: An Anglo-Finnish Comparison », *Youth Justice*, 5, 3, p. 147-164.

Raynor, P. (2004), « Seven ways to misunderstand evidence-based probation », in Smith, D. (dir.), *Social Work and Evidence-based Practice*, Jessica Kingsley, Londres.

Raynor, P. (2010), « Appendix D : Supervision, Compliance and Enforcement », in Evans, J., Heath, B., Isles, E., Raynor, P. (2010), *Youth Justice in Jersey : Options for Change : A report commissioned by the Children's Policy Group*, States of Jersey Government, St Helier, p. 74-79.

Roe, S., Ash, J. (2008), « Young people and crime : findings from the 2006 Offending Crime and Justice Survey », *Statistical Bulletin*, 9/08, Home Office, Londres.

Royal Society (2011), *Brain Waves 4 : Neuroscience and the Law*, http://royalsociety.org/uploadedFiles/Royal_Society_Content/policy/projects/Brain-Waves-4.pdf (consulté le 12 novembre 2012).

Rutherford, A. (1992), *Growing Out of Crime : The New Era*, Waterside Press, Winchester.

Rutter, M. (1996), « Transitions and turning points in developmental psychopathology as applied to the age span between childhood behaviour and mid-adulthood », *Behavioural Development*, 19, p. 603-626.

Sampson, R., Laub, M. (1993), *Crime in the Making : Pathways and Turning Points through Life*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Sampson, R., Laub, M. (1995), « Understanding variability in lives through time: contributions of life-course criminology », *Studies on Crime and Crime Prevention*, 4, p. 143-158.

SEU (Social Exclusion Unit) (2005), *Young Adults with Complex Needs*, Office of the Deputy Prime Minister, Londres.

Shover, N. (1996), « Great Pretenders : Pursuits and Careers of Persistent Thieves », *Westminster Press*, Boulder, CO.

Steinberg, L. (2007), « Risk-taking in adolescence : new perspectives from brain and behavioural science », *Current Directions in Psychological Science*, 19, p. 55-59.

Steinberg, L. (2009), « Adolescent development and juvenile justice », *Annual Review of Clinical Psychology*, 5, p. 27-73.

Stephenson, M. (2007), *Young People and Offending – Education, youth justice and social inclusion*, Willan, Cullompton.

Taylor, C. (2006), *Young People in Care and Criminal Behaviour*, Jessica Kingsley, Londres.

Transition to Adulthood (2008), *Young Adults and Criminal Justice : International Norms and Practices*, Transition to Adulthood, Londres.

Utting, D., Vennard, J. (2000), *What Works with Young Ofenders in the Community ?*, Barnardo's, Ilford.

Van Wormer, K. S., Walker, L. (dir.) (2013), *Restorative Justice Today : Practical Applications*, Sage, Londres.

West, D., Farrington, D. (1973), *Who Becomes Delinquent ?*, Heinemann, Londres.

Wikstrom, P. (1998), « Communities and Crime », in Tonry, M. (dir.), *The Handbook of Crime and Punishment*, Oxford University Press, Oxford.

Wikstrom, T., Loeber, R. (1997), « Individual Risk Factors, Neighbourhoods and Juvenile Ofending », in Tonry, M. (dir.), *The Handbook of Crime and Punishment*, Oxford University Press, New York.

Williams, C. (dir.) (2011), *Social Policy for Social Welfare Practice in a Devolved Wales*, BASW/Venture Press, Birmingham.

Williamson, H. (2002), *Soutenir les jeunes en Europe – Principes, politique et pratique*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Williamson, H. (2004), *The Milltown Boys Revisited*, Berg, Oxford.

Williamson, H. (2005), « Challenging practice : a personal view on youth work in times of changed expectations », in Harrison, R., Wise, C. (dir.), *Working with Young People*, Sage, Londres, p. 70-84.

Williamson, H. (2006), *Soutenir les jeunes en Europe*, vol. 2, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Yates, J. (2010), « Structural disadvantage : youth, class, crime and poverty », in Taylor, W., Earle, R., Hester, R. (dir.), *Youth Justice Handbook : Theory, policy and practice*, Willan, Cullompton, p. 5-22.

Zimring, F. E. (2005), *American Juvenile Justice*, Oxford University Press, New York.

Chapitre 9

Enfants à risque : l'influence du milieu socio-économique et de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire des enfants et le rôle médiateur des liens familiaux

Nele Havermans, Sarah Botterman, Koen Matthijs

INTRODUCTION

Si les niveaux d'instruction ont progressé en Europe durant toute la période d'après-guerre, les inégalités liées à des facteurs tels que le milieu socio-économique ou l'éclatement familial persistent et ont même creusé le fossé éducatif (Institut syndical européen, 2013). Le milieu socio-économique est l'un des déterminants les plus importants des disparités en matière d'éducation. En effet, les enfants de familles démunies réussissent en général moins bien à l'école et ont donc moins de chances dans la vie (McLanahan, 2009). L'éclatement familial peut être considéré comme un vecteur supplémentaire de transmission des inégalités sociales des parents aux enfants. Ces dernières décennies, les structures familiales ont profondément évolué en Europe (Kalmijn, 2007). Or les études ont déjà montré que les enfants de parents divorcés courent un risque accru d'avoir de moins bons résultats scolaires (Amato, 2001).

La Flandre a l'un des systèmes éducatifs les plus inéquitables en Europe (OCDE, 2010). Les enfants flamands issus d'un milieu socio-économique modeste enregistrent de moins bons résultats en lecture et en mathématiques, et se sentent moins investis à l'école (De Meyer *et al.*, 2005). Des données de plus en plus nombreuses montrent que les enfants flamands dont les parents ont divorcé ont aussi moins de chances d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur et ont tendance à moins s'investir à l'école (Havermans *et al.*, 2013a ; 2013b). Ces types d'inégalités s'observent également dans d'autres pays européens (Gorard et Smith, 2004). Les responsables politiques européens considèrent l'égalité des chances en matière d'éducation comme l'un des principaux instruments de promotion de l'inclusion sociale et de réduction du chômage des jeunes et du décrochage scolaire prématuré (Commission européenne, 2009 ; 2010).

Les obstacles à l'inclusion sociale sont interdépendants et se situent à plusieurs niveaux : institutionnel (discrimination, manque d'infrastructures), familial (milieu socio-économique, structure et dynamique familiales), sociétal (préjugés, marginalisation) et individuel (repli sur soi). La présente étude porte sur les obstacles d'ordre familial. Compte tenu de l'influence négative de l'éclatement familial et d'un milieu socio-économique modeste sur les résultats scolaires, la question qui se pose est de savoir si ce lien causal est favorisé par la dégradation des relations entre les membres de la famille et une dynamique familiale dysfonctionnelle.

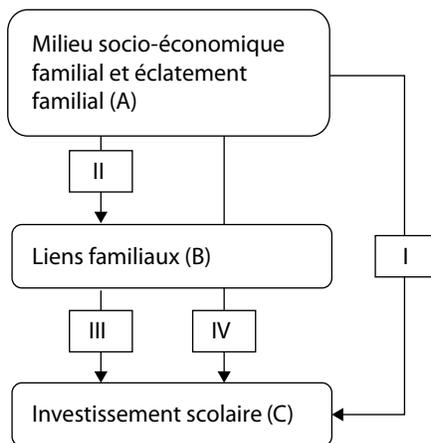
Nous appréhendons cet objet d'étude sous l'angle de la recherche, de la pratique et de la politique en matière de jeunesse (« le triangle magique » du travail de jeunesse). En première partie de notre article, nous résumons les principales conclusions d'une étude consacrée à l'influence de la famille sur les résultats scolaires des enfants, en particulier les résultats scolaires non cognitifs, et présentons les résultats de l'analyse d'un échantillon représentatif d'élèves d'établissements secondaires flamands. Nous examinons ensuite comment le travail et les politiques de jeunesse abordent la question du lien entre éclatement familial et inclusion sociale.

L'INFLUENCE DU MILIEU FAMILIAL SUR LES RÉSULTATS SCOLAIRES DES ENFANTS EN FLANDRE (BELGIQUE)

Cette étude quantitative s'intéresse à l'influence du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur les liens familiaux et l'investissement scolaire, en se plaçant du point de vue de l'enfant. Nous utilisons le terme « enfants » car c'est leur statut au sein de la famille (l'objet principal de l'analyse). L'échantillon analysé, toutefois, regroupe des adolescents âgés de 11 à 21 ans. Par conséquent, même si nous utilisons le terme « enfants » dans les paragraphes qui suivent, les résultats de l'étude concernent la famille et la vie scolaire des jeunes en Flandre. La présente publication s'intéressant à la recherche appliquée, nous examinerons brièvement la littérature antérieure sur ce thème ainsi que les principales conclusions des analyses. Ces conclusions sont reliées aux politiques de jeunesse et aux pratiques en la matière dans une perspective transnationale.

Présentation du modèle conceptuel et analytique

Figure 1. Modèle conceptuel et analytique



Le modèle conceptuel et analytique est présenté à la figure 1. Au plan conceptuel, nous nous concentrons sur les caractéristiques du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial (A), des liens familiaux (B) et de l'investissement scolaire des enfants (C). D'un point de vue analytique, nous nous intéressons aux relations entre les caractéristiques familiales et l'investissement scolaire (I), les caractéristiques familiales et les liens familiaux (II), les liens familiaux et l'investissement scolaire (III) et les caractéristiques familiales et l'investissement scolaire, via les liens familiaux (IV).

Modèle conceptuel

Certains enfants courraient davantage de risques en termes de perspectives éducatives. Nous prenons en considération deux caractéristiques du milieu familial qui créent un risque accru, pour les enfants, d'obtenir des résultats (scolaires) négatifs : le milieu socio-économique familial et l'éclatement familial (A). Ces caractéristiques familiales structurelles ont une très forte influence sur le développement des enfants. Ces facteurs de risque contextuels ont des répercussions négatives, notamment sur les résultats scolaires, le bien-être social et émotionnel, et l'état de santé des enfants. Nous mettons l'accent sur les conséquences au niveau des liens familiaux (B) et de l'investissement scolaire (C).

Par liens familiaux, nous entendons l'efficacité et la qualité des rapports entre les membres de la famille. D'un point de vue systémique, il existe trois sous-systèmes au sein d'une famille : le sous-système des relations maritales, celui des relations parentales et celui des relations fraternelles. Les liens familiaux ne désignent pas uniquement les relations entre les parents et les enfants, mais aussi les relations entre les deux parents et les relations entre frères et sœurs. Nous nous intéressons en priorité aux sous-systèmes marital et parental. La qualité de ces rapports a une incidence importante sur le fonctionnement et le développement de l'enfant (Hakvoort *et al.*, 2010). Par ailleurs, l'efficacité des relations entre les parents et leurs enfants peut être considérée à travers le style de parentalité, c'est-à-dire le rapport entre le contrôle que les parents exercent sur leurs enfants et l'autonomie qu'ils leur accordent. Le style autoritaire est généralement cité comme le plus bénéfique pour le développement de l'enfant. Il conjugue forte autonomie et supervision étroite (Baumrind, 1966).

Notre étude porte sur l'investissement scolaire. Il s'agit d'un résultat éducatif non cognitif, qui ne repose donc pas, à la différence des résultats scolaires cognitifs, sur la mesure des connaissances au moyen d'examens et d'épreuves formelles, mais a trait aux attitudes, aux qualités personnelles et au comportement de l'enfant à l'école. L'importance des résultats non cognitifs pour la réussite immédiate et future de l'élève, notamment son employabilité, est de plus en plus reconnue (Johnson *et al.*, 2001). La notion d'investissement scolaire ne couvre pas uniquement les aspects comportementaux (présence à l'école, devoirs, participation en classe, etc.), mais aussi les aspects plus émotionnels comme l'intérêt pour l'école et la motivation à étudier (Dee et West, 2011). L'investissement scolaire est étroitement lié au décrochage scolaire, à l'entrée dans l'enseignement supérieur et dans la vie active, une fois adulte (Finn, 2006).

Cadre analytique

Pour commencer, nous examinons l'influence du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire (I). Les enfants vivant dans des familles qui ne connaissent pas de difficultés financières devraient normalement s'investir davantage dans les études car la sécurité financière familiale leur donne plus de ressources pour réussir à l'école (Brown, 2010). À l'inverse, les difficultés économiques familiales sont source de perturbation pour l'enfant, qui risque de s'investir moins à l'école (Mistry *et al.*, 2009). Le niveau d'éducation des parents influence fortement l'environnement cognitif familial (Raviva *et al.*, 2004). Les parents plus instruits ont tendance à encourager davantage leurs enfants à réussir à l'école car ils comprennent généralement mieux les avantages potentiels de l'éducation par rapport à des parents peu instruits (Astone et McLanahan, 1991). De plus, ils sont mieux à même d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs puisque leur capital intellectuel est plus élevé (Conger et Donnellan, 2007). Il y a une corrélation entre l'éclatement familial et des niveaux inférieurs de bien-être et d'investissement. Les tensions qui entourent le processus du divorce peuvent réduire la concentration de l'enfant et sa motivation à l'école (Amato, 2001).

En deuxième lieu, nous analysons l'influence du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur les liens familiaux (II). La dynamique des relations familiales a une incidence importante sur le fonctionnement et le développement des enfants (Hakvoort *et al.*, 2010). Les familles modestes ont tendance à avoir des relations plus distendues. Les couples confrontés à des problèmes financiers ou peu instruits ont plus souvent des relations très conflictuelles (Conger *et al.*, 2010 ; Van den Troost *et al.*, 2006). L'éclatement familial et le divorce mettent rarement fin aux conflits entre les deux parents. Les parents divorcés risquent toujours d'entrer en conflit avec leur ancien partenaire parce qu'ils doivent continuer à prendre des décisions communes, notamment au sujet de la garde, de la pension alimentaire et de l'éducation de l'enfant en général (Dronkers, 1999 ; Musick et Meier, 2010). L'éclatement familial et les caractéristiques socio-économiques familiales influencent également les relations parents-enfants. Le dénuement économique et le divorce sont fortement liés à des styles de parentalité moins investis et inefficaces (Kiernan et Huerta, 2008 ; Martinez et Forgatch, 2002) et à des relations dégradées entre les parents et les enfants (Conger *et al.*, 2010 ; Kalmijn, 2012). À l'inverse, les relations entre les enfants et leurs parents sont souvent meilleures quand les parents ont un niveau d'études supérieur (Chen et Kaplan, 2001).

En troisième lieu, nous étudions l'influence des liens familiaux sur l'investissement scolaire (III). Tout d'abord, l'intérêt des parents pour la vie scolaire de l'enfant peut renforcer sa motivation et sa participation à l'école (Gonzalez-DeHass *et al.*, 2005 ; Kearney, 2008). Un style de parentalité autoritaire conjuguant réactivité et exigence est aussi lié à de meilleurs résultats scolaires. Les parents qui ont un style de parentalité plus autoritaire guident davantage leurs enfants et la supervision et le contrôle qu'ils exercent accroissent l'investissement de l'enfant à l'école (Baumrind, 1966 ; Steinberg *et al.*, 1992). En revanche, les conflits parentaux réduisent la concentration de l'enfant et sa motivation à l'école car ils créent un stress supplémentaire (Dronkers, 1999 ; Hakvoort *et al.*, 2010).

Enfin, nous analysons l'influence indirecte du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire via les liens familiaux (IV).

Puisque l'influence directe de ces deux vecteurs d'inégalité sur les liens familiaux et l'investissement scolaire est présumée négative, leur influence indirecte devrait l'être également. L'éclatement familial est censé expliquer (en partie) l'influence négative des caractéristiques familiales défavorables sur l'investissement scolaire.

Résultats

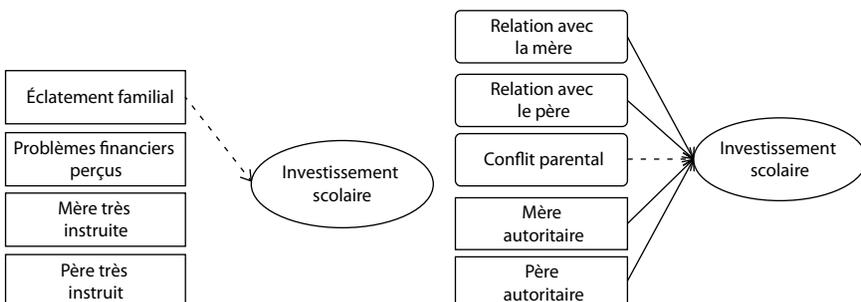
Le modèle conceptuel est testé sur l'ensemble de données du projet d'étude sur les familles et les adolescents de Louvain (LAGO, www.soc.kuleuven.be/lago). Ces données ont été collectées entre 2008 et 2011 par une équipe de chercheurs du Groupe d'étude sur la famille et la population de l'université de Louvain (www.soc.kuleuven.be/fapos). Portant sur 7 035 élèves de 49 établissements secondaires, elles couvrent plus de 1 % de la population scolaire totale en Flandre. La répartition selon le sexe, l'année et le parcours correspond de très près à celle de la population scolaire totale (Vanassche *et al.*, 2012). Les élèves de l'échantillon sont âgés de 11 à 21 ans, avec une moyenne d'âge de 15 ans. Dans notre analyse, nous prenons en compte les dimensions sexe, âge et nationalité belge. Les résultats significatifs ($p < 0,05$) sont indiqués dans les figures par des flèches en pointillés (influence négative) ou en trait continu (influence positive). L'annexe fournit des informations sur l'opérationnalisation des variables, les méthodes d'analyse et les résultats.

Les résultats de cette étude montrent que l'investissement scolaire n'est pas influencé par les indicateurs du milieu socio-économique familial lorsqu'on tient compte des liens familiaux (voir la figure 2a). Seul l'éclatement familial réduit de manière importante l'investissement scolaire des enfants. En figure 2b, tous les indicateurs des liens familiaux ont une influence sur l'investissement scolaire. Les enfants qui entretiennent de bonnes relations avec leur mère et leur père s'investissent également beaucoup au plan scolaire. L'exposition à un conflit parental réduit l'investissement scolaire des enfants. Un style de parentalité autoritaire, qu'il concerne la mère ou le père, a une influence positive sur l'investissement scolaire.

Figure 2. Trajectoires directes vers l'investissement scolaire

2a. Trajectoire I : Influence directe du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire (en tenant compte des liens familiaux et des variables de contrôle)

2b. Trajectoire III : influence directe des liens familiaux sur l'investissement scolaire (en tenant compte du milieu socio-économique familial, de l'éclatement familial et des variables de contrôle)

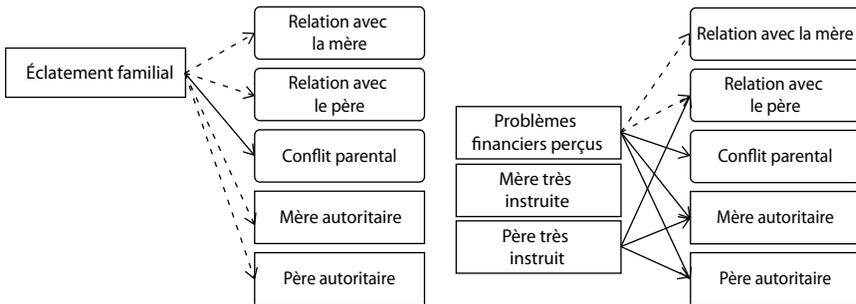


La figure 3 représente les conséquences importantes du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur les liens familiaux. En ce qui concerne le milieu socio-économique familial, les problèmes financiers perçus ont une influence négative, en particulier sur les relations avec la mère et le père, et accroissent l'occurrence des conflits parentaux. Par ailleurs, le style de parentalité autoritaire a tendance à être moins courant chez les parents qui sont confrontés à des problèmes financiers au sein du foyer. Le niveau d'éducation de la mère et du père a moins d'incidence sur les liens familiaux. Les enfants de pères très instruits rapportent une relation significativement meilleure avec leur père. Les pères très instruits adoptent également plus souvent un style de parentalité autoritaire, tout comme leur (ex-)partenaire (la mère de l'enfant). Le niveau d'éducation des mères n'a d'influence sur aucun des indicateurs des liens familiaux. Enfin, l'éclatement familial a une incidence sur tous les indicateurs des liens familiaux. Il dégrade la qualité des relations entre les enfants et leurs parents et accroît la fréquence des conflits parentaux. Le style de parentalité est également influencé par le divorce des parents, qui adoptent plus souvent un style de parentalité non autoritaire.

Figure 3. Trajectoire II : influence directe sur les liens familiaux

3a. Influence directe de l'éclatement familial sur les liens familiaux

3b. Influence directe du milieu socio-économique familial sur les liens familiaux



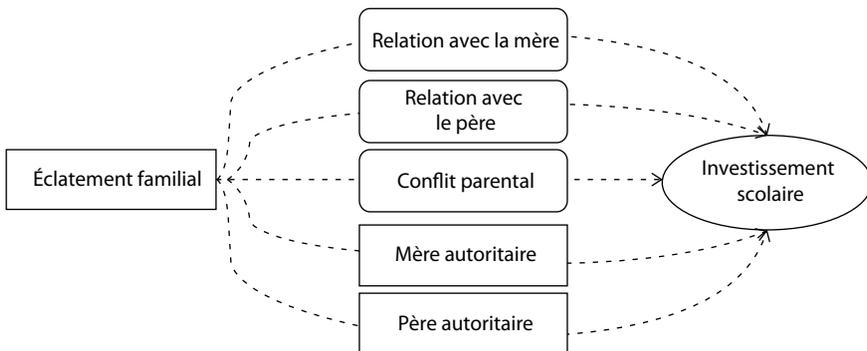
Plusieurs aspects sont révélés par ces résultats : 1. le milieu socio-économique et l'éclatement familial ont une influence sur les liens familiaux ; 2. lorsque l'on intègre les liens familiaux, le milieu socio-économique n'a aucune incidence sur l'investissement scolaire des enfants ; et 3. lorsque l'on tient compte du milieu socio-économique, les liens familiaux apparaissent fortement corrélés à l'investissement scolaire des enfants. On cherche ensuite à déterminer si l'influence du milieu socio-économique est indirecte et s'exerce via les liens familiaux. La figure 4a représente l'influence indirecte de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire. Outre son influence négative directe, le divorce des parents a une influence négative indirecte importante sur l'investissement scolaire des enfants. Cette influence est véhiculée par l'ensemble des indicateurs des liens familiaux. Les figures 4b et 4c représentent l'influence indirecte des indicateurs du milieu socio-économique familial. Les problèmes financiers perçus au sein du foyer ont

une influence négative indirecte importante qui s'exerce via tous les indicateurs des liens familiaux. Le niveau d'éducation du père a une influence indirecte positive sur l'investissement scolaire des enfants. Cette influence indirecte se traduit par une meilleure relation des pères instruits avec leurs enfants, ainsi que par un style de parentalité autoritaire des deux parents.

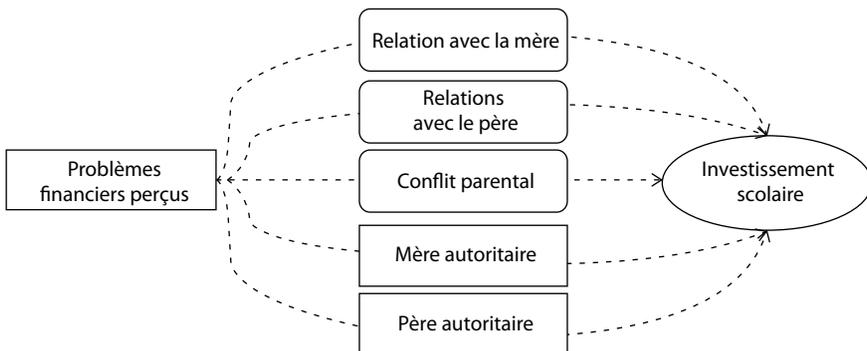
Pour résumer, l'influence du milieu familial (mesurée par le milieu socio-économique et l'éclatement familial) sur l'investissement scolaire des enfants s'explique largement par la rupture des liens à l'échelle familiale. En conséquence, les politiques et pratiques visant à promouvoir l'inclusion sociale des jeunes devraient tenir compte de la dimension familiale. Le milieu socio-économique et la structure familiale sont importants pour les résultats scolaires des enfants, mais le facteur essentiel d'amélioration des chances de réussite scolaire des enfants issus de milieux défavorisés est surtout la qualité des relations parentales et des relations parents-enfants. Dans les paragraphes ci-après, ces conclusions sont reliées aux politiques et pratiques du travail de jeunesse dans une perspective transnationale.

Figure 4. Trajectoire IV : influence indirecte du milieu socio-économique familial et de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire

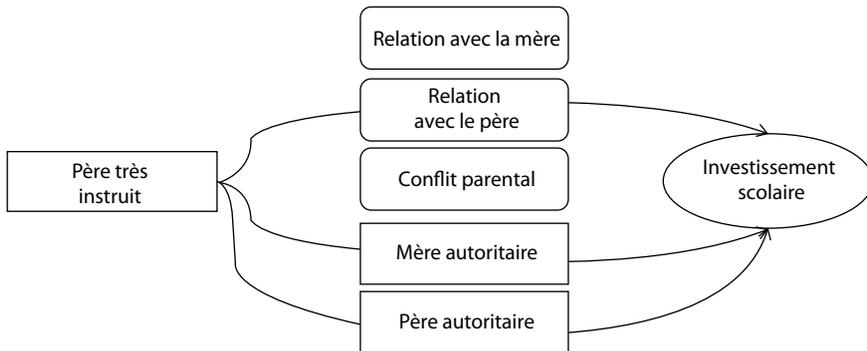
4a. Influence indirecte de l'éclatement familial sur l'investissement scolaire



4b. Influence indirecte des problèmes financiers perçus sur l'investissement scolaire



4c. Influence indirecte du niveau d'éducation des parents sur l'investissement scolaire



Cette étude comporte deux limites. Tout d'abord, il faut savoir que les variables sont mesurées auprès des seuls enfants et non de leurs parents ou de leurs enseignants. Aussi, les résultats relatifs aux liens familiaux et à l'investissement scolaire renvoient uniquement au point de vue de l'enfant. En adoptant la perspective d'un parent (ou d'un enseignant), ces résultats pourraient être très différents, ce qui peut être un axe intéressant de recherche future. La deuxième limite découle de la première. Étant donné que ce sont les enfants et non les parents qui ont été interrogés, il est impossible d'inclure une mesure plus précise du revenu familial que celle des problèmes financiers perçus. Une autre mesure des ressources financières de la famille (le revenu familial par exemple) pourrait conduire à une analyse différente de l'influence directe et indirecte de la situation financière de la famille.

Le contexte flamand : des résultats généralisables ?

Les résultats sont propres à la Flandre (Belgique). Il s'agit d'une région européenne prospère, où le taux d'emploi s'établit à 72 % (moyenne UE : 69 %) et où 45 % des 30-34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur (moyenne UE : 36 %). D'après les données PISA (Programme for International Student Assessment), les niveaux d'inégalité en matière d'éducation sont élevés en Flandre, alors que les niveaux d'investissement scolaire sont faibles (OCDE, 2010). En outre, le taux de divorce en Belgique se situe parmi les plus élevés d'Europe (Eurostat, 2010). On trouvera de plus amples informations sur les politiques et le travail de jeunesse et sur l'inclusion sociale des jeunes Flamands à l'adresse <http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/belgium-flemish-community->.

Il existe très peu d'études européennes qui comparent les facteurs déterminants de l'investissement scolaire d'un pays à l'autre. Dans l'enquête PISA 2000, Willms (2003) compare les niveaux d'appartenance et de participation scolaires dans différents pays. Son rapport montre que l'incidence du milieu familial (mesurée par le statut socio-économique et l'éclatement familial) sur l'investissement scolaire est importante dans presque tous les pays. La participation des parents, étroitement liée à la relation parents-enfants (Simpkins *et al.*, 2006), et le style de parentalité (Lee *et al.*, 2006) ont une influence importante sur les résultats scolaires dans presque tous les pays de l'OCDE (Borgonovi et Montt, 2012). Si ces observations indiquent que les résultats de l'étude

flamande ne sont pas propres à la Belgique et peuvent être transférés à d'autres pays (et régions) européens, il convient de mener d'autres travaux de recherche transnationaux pour savoir si les résultats de l'étude flamande sont généralisables.

LE TRAVAIL DE JEUNESSE EN TANT QU'INSTRUMENT D'INCLUSION SOCIALE : LA FAMILLE HORS CHAMP ?

La Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse (2010-2018) mentionne explicitement le rôle des initiatives de jeunesse dans la prévention de l'exclusion sociale des jeunes. L'apprentissage informel effectué dans le cadre de ces initiatives peut avoir un effet bénéfique sur les résultats scolaires des enfants (Fredricks et Eccles, 2005) et sur l'inclusion sociale des jeunes peu qualifiés (Verschelden *et al.*, 2009). En participant à ces initiatives, ces derniers peuvent en effet acquérir de nouvelles compétences ou retrouver une motivation pour l'école (Commission européenne, 2010). Plusieurs initiatives ont été lancées à l'échelle européenne pour promouvoir la coopération et les échanges au niveau transnational, à l'image du programme Jeunesse en action ou du Pacte européen pour la jeunesse (Commission européenne, 2010).

S'il y a une leçon à tirer de l'étude de cas flamande présentée ci-dessus, c'est que les liens familiaux expliquent en partie les mauvais résultats scolaires des enfants issus d'un milieu socio-économique modeste ou d'une famille éclatée. Or, jusqu'à présent, cette question est restée hors champ du travail de jeunesse. Les quelques initiatives de jeunesse axées sur des enfants de milieux défavorisés ont généralement évité la problématique de la dynamique familiale (Robinson *et al.*, 2011).³⁵ Pourtant, des recherches très limitées permettent d'affirmer que la participation aux initiatives de jeunesse peut améliorer les relations entre les enfants et les parents (Larson *et al.*, 2007), ou aider les enfants à faire face à un conflit parental ou un divorce (Pedro-Carroll, 2005). Il convient par conséquent de mener d'autres travaux de recherche sur ce thème pour déterminer les conditions et les dimensions d'un travail de jeunesse susceptible d'exercer une influence positive sur les liens familiaux. Les acteurs européens jouent un rôle central en rationalisant les recherches dans ce domaine et en réunissant les exemples de bonnes pratiques pour étudier plus avant les liens entre la pratique en matière de jeunesse et les liens familiaux.

POLITIQUES DE JEUNESSE : UNE COOPÉRATION CROISSANTE AVEC LES POLITIQUES FAMILIALES ?

Les politiques de promotion du bien-être de l'enfant et de l'égalité en matière d'éducation devraient viser à atténuer l'influence des variables familiales à risque. Afin d'atteindre cet objectif, une étroite coopération entre les politiques de jeunesse et les politiques familiales est nécessaire. La politique commune dans le domaine des affaires familiales (Conseil de l'Europe, 2006) mérite à ce titre d'être mentionnée. Elle souligne le rôle essentiel de la famille dans le développement de l'enfant. Les États membres sont invités à reconnaître l'importance des responsabilités parentales ainsi

35. Le thème de l'accompagnement psychologique des jeunes, qui consiste à aider les enfants à faire face à une dynamique familiale problématique, est ici hors de propos.

que la nécessité de mobiliser des moyens suffisants pour soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités. Dans le cadre de cette politique commune, les gouvernements nationaux (et régionaux) sont encouragés à appuyer les initiatives qui visent à améliorer les interactions parents-enfants, notamment en soutenant la parentalité et en favorisant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Au regard des résultats de l'étude de cas flamande, la protection de l'environnement familial et le soutien aux parents peuvent s'avérer utiles pour combattre l'exclusion sociale des jeunes et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Il est recommandé d'adopter une approche globale pour lutter contre l'influence des caractéristiques familiales défavorables sur les résultats scolaires des enfants, en conjuguant par exemple transferts financiers et aide aux parents en difficulté. La conjugaison de ces deux initiatives politiques a déjà démontré son efficacité (Shulruf *et al.*, 2009) et peut aider les gouvernements à tendre la main aux familles modestes.

En ce qui concerne les initiatives d'envergure transnationale, il y a toujours des différences sociopolitiques et socioculturelles entre les pays en matière de soutien aux familles. Ces différences touchent d'abord à la manière dont l'État intervient dans la vie familiale. Dans les pays scandinaves tels que la Norvège et la Suède, le soutien aux parents est obligatoire et intervient généralement au niveau des services universels (de la petite enfance). D'autres pays, à l'image de la Belgique (Flandre) et des Pays-Bas, reconnaissent l'importance de faciliter l'accès aux services d'aide aux parents, sans toutefois rendre ces services obligatoires. Il y a souvent une sorte de tension entre la question de l'éducation des enfants, qui relève de la sphère privée, et les discours sur la meilleure manière d'élever un enfant (Hopman *et al.*, 2012). Des études transnationales sur l'efficacité et l'efficacité du soutien aux parents sont nécessaires pour identifier les bonnes pratiques en la matière. Il existe aussi des différences entre les pays en ce qui concerne le transfert de moyens financiers aux familles pauvres, notamment en termes de répartition des responsabilités entre la famille et l'État, et de modes de transfert (impôts, revenu, etc.) (Saraceno et Keck, 2010). La diversité des contextes en Europe constitue à la fois un défi (faire converger différentes perspectives) et une opportunité (apprendre les uns des autres) dans la création d'un réseau transnational de services d'aide aux familles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Amato, P. (2001), « Children of divorce in the 1990s : An update of the Amato and Keith (1991) meta-analysis », *Journal of Family Psychology*, 15, 3, p. 355-370.

Astone, N., McLanahan, S. S. (1991), « Family structure, parental practices and high school completion », *American Sociological Review*, 56, 3, p. 309-320.

Baumrind, D. (1966), « Effects of authoritative parental control on child behavior », *Child Development*, 37, 4, p. 887-907.

Borgonovi, F., Montt, G. (2012), « Parental Involvement in Selected PISA Countries and Economies », *OECD Education Working Papers*, 73, OCDE, Paris.

Brown, T. A. (2006), *Confirmatory Factor Analysis for Applied Research*, Guilford Press, Londres.

Brown, S. L. (2010), « Marriage and child well-being : Research and policy perspectives », *Journal of Marriage and Family*, 72, 5, p. 1059-1077.

Brutsaert, H. (1993), *School, Gezin en Welbevinden : Zesdeklassers en hun Sociale Omgeving*, Garant, Louvain/Apeldoorn.

Chen, Z., Kaplan, H. (2001), « Intergenerational transmission of constructive parenting », *Journal of Marriage and Family*, 63, 1, p. 17-31.

Commission européenne (2009), « Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser », Commission européenne, Bruxelles.

Commission européenne (2010), « Résolution du Conseil sur un cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse », Commission européenne, Bruxelles.

Conger, R. D., Conger, K. J., Martin, M. J. (2010), « Socioeconomic status, family processes, and individual development », *Journal of Marriage and Family*, 72, 3, p. 685-704.

Conger, R. D., Donnellan, M. B. (2007), « An interactionist perspective on the socioeconomic context of human development », *Annual Review of Psychology*, 58, p.175-199.

Conseil de l'Europe (2006), Recommandation Rec(2006)19 du Comité des Ministres aux États membres relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive, <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1073507>.

De Meyer, I., Pauly, J., Van de Poele, L. (2005), « Learning for Tomorrow's Problems in Flanders », université de Gand, Gand.

Dee, T. S., West, M. R. (2011), « The non-cognitive returns to class size », *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 33, 1, p. 23-46.

Dronkers, J. (1999), « The effects of parental conflicts and divorce on the well-being of pupils in Dutch secondary education », *European Sociological Review*, 15, 2, p. 195-212.

Eurostat (2010), « Données sur la population », <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/population-demography-migration-projections/population-data>.

Finn, J. D. (2006), « The Adult Lives of At-Risk Students : The Roles of Attainment and Engagement in High School » (NCES 2006-328), US Department of Education, National Center for Education Statistics, Washington, DC.

Fredricks, J. A., Eccles, J. S. (2005), « Developmental benefits of extracurricular involvement : Do peer characteristics mediate the link between activities and youth outcomes ? », *Journal of Youth and Adolescence*, 34, 6, p. 507-520.

Furman, W., Buhrmester, D. (1985), « Children's perceptions of the personal relationships in their social networks », *Developmental Psychology*, 21, p. 1016-1022.

Gonzalez-DeHass, A. R., Willems, P. P., Holbein, M. F. D. (2005), « Examining the relationship between parental involvement and student motivation », *Educational Psychology Review*, 17, 2, p. 99-123.

Gorard, S., Smith, E. (2004), « An international comparison of equity in education systems », *Comparative Education*, 40, 1, p. 15-28.

Hakvoort, E. M., *et al.* (2010), « Family relationships and the psychosocial adjustment of school-aged children in intact families », *The Journal of Genetic Psychology*, 171, 2, p. 182-201.

Havermans, N., *et al.* (2013a), « Gezinstrajecten en schoolloopbanen van kinderen », in Corijn, M., Van Peer, C. (dir.), *Gezinstransities*. Studiedienst van de Vlaamse Regering, Bruxelles.

Havermans, N., Vanassche, S., Matthijs, K. (2013b), « De invloed van een echtscheiding op de schoolloopbaan van kinderen », *Relaties en Nieuwe Gezinnen*, 3, 12.

Hopman, M., De Winter, M., Koops, W. (2012), « The hidden curriculum of youth policy : A Dutch example », *Youth and Society*.

Institut syndical européen (2013), « Benchmarking Working Europe 2013 », Institut syndical européen, Bruxelles.

Johnson, M., Crosnoe, R., Elder, G. H. J. (2001), « Students' attachment and academic engagement : The role of race and ethnicity », *Sociology of Education*, 74, 4, p. 318-340.

Kalmijn, M. (2007), « Explaining cross-national differences in marriage, cohabitation, and divorce in Europe, 1990-2000 », *Population Studies*, 61, 3, p. 243-263.

Kalmijn, M. (2012), « Long-term effects of divorce on parent-child relationships : Within-family comparisons of fathers and mothers », *European Sociological Review*.

Kearney, C. A. (2008), « School absenteeism and school refusal behavior in youth: A contemporary review », *Clinical Psychology Review*, 28, 3, p. 451-471.

Keller, J., McDade, K. (2000), « Attitudes of low-income parents toward seeking help with parenting : implications for practice », *Child Welfare*, 79, 3, p. 285-312.

Kiernan, K. E., Huerta, M. C. (2008), « Economic deprivation, maternal depression, parenting and children's cognitive and emotional development in early childhood », *The British Journal of Sociology*, 59, 4, p. 783-806.

Larson, R. W., *et al.* (2007), « Participation in youth programmes as a catalyst for negotiation of family autonomy with connection », *Journal of Youth and Adolescence*, 36, p. 31-45.

Martinez, C. R. J., Forgatch, M. S. (2002), « Adjusting to change : Linking family structure transitions with parenting and boys' adjustment », *Journal of Family Psychology*, 16, 2, p. 107-117.

McLanahan, S. (2009), « Fragile Families and the Reproduction of Poverty », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 621, 1, p. 111-131.

Mistry, R., *et al.* (2009), « Family economic stress and academic well-being among Chinese-American youth : The influence of adolescents' perceptions of economic strain », *Journal of Family Psychology*, 23, 3, p. 279-290.

Musick, K., Meier, A. (2010), « Are both parents always better than one ? Parental conflict and young adult well-being », *Social Science Research*, 39, 5, p. 814-830.

OCDE (2010), « Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social – L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (vol. II) », <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091504-en>.

Pedro-Carroll, J. L. (2005), « Fostering resilience in the aftermath of divorce. The role of evidence-based programmes for children », *Family Court Review*, 43, p. 52-64.

Raviva, T., Kessenich, M., Morrison, F. J. (2004), « Mediation model of the association between socioeconomic status and three-year-old language abilities : The role of parenting factors », *Early Childhood Research Quarterly*, 19, 4, p. 528-547.

Robinson, E., Power, L., Allan, D. (2011), « What works with adolescents ? Family connections and involvement in interventions for adolescent problem behaviours », *Family Matters*, 88, p. 57-64.

Saraceno, C., Keck, W. (2010), « Can we identify intergenerational policy regimes in Europe ? », *European Societies*, 12, 5, p. 675-696.

Shulruf, B., O'Loughlin, C., Tolley, H. (2009), « Parenting education and support policies and their consequences in selected OECD countries », *Children and Youth Services Review*, 31, 5, p. 526-532.

Simpkins, S. D., et al. (2006), « Mother-child relationship as a moderator of the relation between family educational involvement and child achievement », *Parenting : Science and Practice*, 6, p. 49-57.

Steinberg, L., et al. (1992), « Impact of parenting practices on adolescent achievement : Authoritative parenting, school involvement, and encouragement to succeed », *Child Development*, 63, 5, p. 1266-1281.

Van den Troost, A., et al. (2006), « Effects of spousal economic and cultural factors on Dutch marital satisfaction », *Journal of Family and Economic Issues*, 27, 2, p. 235-262.

Vanassche, S., et al. (2012), *Methodologische Documenten Levens Adolescenten- en Gezinnenonderzoek*. Versie 2.0, Centre d'études sociologiques, université de Louvain, Louvain.

Verschelden, G., et al. (2009), *The history of youth work in Europe and its relevance for youth policy today*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Willms, J. D. (2003), *Student engagement at school : A sense of belonging and participation. Results from PISA 2000*, OCDE, Paris.

ANNEXE

A1. Opérationnalisation des variables

L'investissement scolaire est mesuré à l'aide de 12 facteurs destinés à évaluer les attitudes et le comportement des enfants à l'école (Brutsaert 1991). Les enfants indiquent s'ils sont d'accord ou non avec les propositions correspondant à ces facteurs en leur attribuant des notes allant de 0 (pas du tout d'accord) à 4 (totalement d'accord). Le

total des notes attribuées à ces 12 facteurs peut aller de 0 à 48 (moyenne = 23,22 ; écart-type (ET) = 7,94 ; coefficient alpha de Cronbach (α) = 0,86).

Le milieu socio-économique familial est mesuré par le niveau d'éducation des parents et la situation financière du foyer. Le niveau d'éducation de la mère et du père est mesuré par deux variables fictives, dont chacune indique si le parent est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (note 1) ou pas (note 0). Quarante-trois pour cent des enfants ont deux parents diplômés de l'enseignement supérieur, 32 % ont deux parents non diplômés de l'enseignement supérieur. La situation financière perçue du foyer est mesurée par une variable fictive. Il est demandé aux enfants d'indiquer leur sentiment concernant la fréquence avec laquelle leurs parents rencontrent des difficultés financières. Presque 81 % des enfants ont indiqué que leur famille avait rarement ou jamais de problèmes financiers (note 0). Dix-neuf pour cent des enfants ont répondu que leur famille avait parfois ou toujours des problèmes financiers (note 1). L'éclatement familial est inclus en tant que variable fictive ; la note 0 est attribuée lorsqu'il s'agit d'une famille intacte et la note 1 lorsqu'il s'agit d'une famille éclatée ayant vécu un divorce. Vingt-sept pour cent des enfants vivent dans une famille éclatée.

Les liens familiaux sont mesurés par les relations enfants-parents, le conflit parental et les styles de parentalité autoritaires. Notons que ces mesures reposent entièrement sur les réponses données par les enfants interrogés et qu'elles doivent donc être interprétées avec prudence. Les relations entre les enfants et leurs père et mère sont mesurées à l'aide de neuf facteurs (Furhman et Burmester 1985). La somme des notes obtenues se situe entre 0 et 36. En moyenne, les enfants ont une relation un peu meilleure avec leur mère (moyenne = 22,21 ; ET = 6,88 ; α = 0,90) qu'avec leur père (moyenne = 19,94 ; ET = 7,62 ; α = 0,91). Le conflit parental est mesuré à l'aide de trois facteurs. La somme des notes obtenues se situe entre 0 et 12 (moyenne = 3,26 ; ET = 2,56 ; α = 0,80). Les styles de parentalité autoritaires de la mère et du père sont calculés à l'aide de cinq facteurs qui mesurent la réactivité et de cinq facteurs qui mesurent l'autonomie. Les parents obtenant une note supérieure à la moyenne sur les échelles de la réactivité comme de l'autonomie ont un style de parentalité autoritaire. Une variable fictive du style de parentalité autoritaire montre que plus de 40 % des mères et 36 % des pères ont un style de parentalité autoritaire.

Les variables de contrôle prises en compte sont le sexe (1 = garçon ; 0 = fille), l'âge (moyenne = 15,23 ; ET = 3,41) et la nationalité (1 = Belge ; 0 = non-Belge). Quarante-six pour cent des enfants sont des garçons et 7 % des enfants ne sont pas de nationalité belge.

A2. Méthodes

Des analyses de trajectoire sont effectuées, qui précisent les relations de causalité entre les variables. L'influence indirecte et les erreurs types sont calculées à l'aide de la méthode delta. Les analyses sont effectuées dans Mplus 5.21 (un programme de modèle statistique) et les valeurs manquantes sont estimées selon la méthode du maximum de vraisemblance à information complète.

A3. Résultats

Tableau A1. Influence directe sur l'investissement scolaire (trajectoires I et III)

	Investissement scolaire
Problèmes financiers perçus	0,009
Mère très instruite	0,022
Père très instruit	- 0,014
Éclatement familial	- 0,027*
Relation avec la mère	0,199***
Relation avec le père	0,076***
Conflit parental	- 0,036*
Mère autoritaire	0,065**
Père autoritaire	0,054**
Garçon	- 0,098***
Age	- 0,054***
Belge	- 0,056***
N	

Note : il s'agit d'estimations normalisées (β). Signification : * : $p < 0,05$; ** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$.

Tableau A2. Influence directe sur les liens familiaux (trajectoire II)

	Relation avec la mère	Relation avec le père	Conflit parental	Mère autoritaire	Père autoritaire
Problèmes financiers perçus	- 0,075***	- 0,134***	0,248***	- 0,062***	- 0,061***
Mère très instruite	- 0,004	0,006	0,000	0,014	0,017
Père très instruit	0,014	0,036*	- 0,030	0,067***	0,069***
Éclatement familial	- 0,043**	- 0,210***	0,111***	- 0,047**	- 0,099***
N					

Note : il s'agit d'estimations normalisées (β). Signification : * : $p < 0,05$; ** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$.

Tableau A3. Influence indirecte sur l'investissement scolaire (trajectoire IV)

	Investissement scolaire
Éclatement familial via relation avec la mère	- 0,009**
Éclatement familial via relation avec le père	- 0,016***
Éclatement familial via conflit parental	- 0,004*
Éclatement familial via mère autoritaire	- 0,003*
Éclatement familial via père autoritaire	- 0,005*
Influence indirecte totale	- 0,037***
Problèmes financiers perçus via relation avec la mère	- 0,015***
Problèmes financiers perçus via relation avec le père	- 0,010***
Problèmes financiers perçus via conflit parental	- 0,009*
Problèmes financiers perçus via mère autoritaire	- 0,004*
Problèmes financiers perçus via père autoritaire	- 0,003*
Influence indirecte totale	- 0,041***
Mère très instruite via relation avec la mère	- 0,001
Mère très instruite via relation avec le père	0,000
Mère très instruite via conflit parental	0,000
Mère très instruite via mère autoritaire	0,001
Mère très instruite via père autoritaire	0,001
Influence indirecte totale	0,001
Père très instruit via relation avec la mère	0,003
Père très instruit via relation avec le père	0,003*
Père très instruit via conflit parental	0,001
Père très instruit via mère autoritaire	0,004*
Père très instruit via père autoritaire	0,004*
Influence indirecte totale	0,015**

Note : il s'agit d'estimations normalisées (β).

Signification : * : $p < 0,05$; ** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$

Chapitre 10

Les troubles de dépendance à l'internet chez les adolescents et les jeunes adultes : panorama européen et stratégies de prévention

Katerina Flora

INTRODUCTION

Le présent article porte sur la cyberdépendance, la propagation de ce phénomène dans les pays européens, ses causes possibles ainsi que les manières de le prévenir. Aujourd'hui, les jeunes Occidentaux, notamment les jeunes Européens, ont accès à une multitude de sources d'information par le biais d'internet, qui est pour eux un moyen essentiel de se tenir informés, de se divertir et de maintenir une vie sociale. On s'intéressera plus particulièrement au cas de la Grèce, où internet semble avoir presque entièrement remplacé d'autres formes de loisir comme les jeux collectifs de plein air, chez soi ou dans le quartier. Les jeunes comptent de plus en plus sur internet pour communiquer, apprendre et rechercher de nouveaux défis ; parallèlement, ils deviennent plus introvertis et plus méfiants à l'égard de la communication directe, qu'ils considèrent souvent comme trop exigeante, voire inutile. Dans leurs activités quotidiennes sur l'ordinateur, ils vivent également une vie virtuelle, parallèlement à la « vraie » vie. Et comme cette réalité virtuelle fait partie intégrante de leur vie quotidienne, ils ont souvent du mal à faire la différence entre le virtuel et le réel. En même temps, internet leur permet de s'évader du quotidien, de découvrir une multitude de « vies » nouvelles et différentes. Or, c'est exactement ce phénomène qui crée le risque d'« addiction », au sens d'usage compulsif d'internet.

Pour aborder cette problématique, nous partons du principe que la cyberdépendance constitue une nouvelle catégorie de diagnostic, distincte, qui doit néanmoins être examinée dans le contexte du comportement de dépendance, de ses symptômes, de ses causes et de ses conséquences. Nous partons de l'hypothèse de base qu'il existe des analogies importantes entre les différents types de dépendance, indépendamment de l'objet même de l'addiction (substance psychotrope, jeu de hasard ou internet). Entre autres symptômes alarmants et signes précurseurs figurent notamment : la préoccupation constante pour l'objet d'addiction (internet par exemple), la tentative de dissimuler le degré d'usage de l'objet d'addiction ou/et les mensonges quant à cet usage, l'abandon d'autres activités agréables, l'isolement social, les attitudes défensives et les crises de colère, l'isolement psychologique, la pratique de l'activité comme échappatoire à la réalité et la poursuite de l'activité malgré ses conséquences négatives. Les études récentes étayent l'hypothèse d'une origine psychologique commune ou comparable des différents types de dépendance, c'est-à-dire d'un profil psychologique semblable (Dowling et Brown, 2010). Ainsi, l'addiction à internet, mais aussi au jeu, est associée à un niveau élevé de stress, à la solitude et à un faible soutien social. Ces conclusions suggèrent que les différents types de dépendance peuvent être distincts les uns des autres et constituent souvent des manifestations occasionnelles de la même vulnérabilité sous-jacente.

Cette similitude des profils psychologiques influe sur le traitement des problèmes. Tout d'abord, il faudrait que les psychologues cliniciens associés au traitement reconnaissent les diverses manifestations de ce phénomène. Ensuite, il faut noter que les traitements les plus efficaces en la matière sont ceux qui adoptent une approche synthétique conjuguant traitement des symptômes spécifiques (par exemple les jeux d'argent ou l'usage d'internet) et traitement du comportement de dépendance en général. L'efficacité de l'approche cognitivo-comportementale pour des addictions telles que l'addiction aux jeux d'argent suggère que cette approche pourrait être efficace pour la cyberdépendance également. Enfin, la comorbidité avec des problèmes psychologiques tels que la dépression, l'anxiété, le stress et la solitude peuvent déterminer le choix du traitement, ainsi que son efficacité.

Il convient de noter que les études réalisées jusqu'ici ne permettent pas de conclure à une relation causale entre le comportement addictif problématique et les troubles psychologiques. Certaines données suggèrent que les problèmes psychologiques ont tendance à précéder l'apparition d'une dépendance, mais cette relation temporelle nécessite de plus amples recherches. En conclusion, les constats à ce jour montrent que les différents types d'addiction (aux jeux d'argent, à internet, etc.) peuvent constituer des troubles distincts, tout en ayant une causalité sous-jacente ou des conséquences communes. Enfin, un autre aspect doit être examiné, à savoir l'aide qui devrait être apportée aux personnes dépendantes pour améliorer leur fonctionnalité psychologique.

LA CYBERDÉPENDANCE : PANORAMA EUROPÉEN

Le projet de recherche sur l'étude des comportements de cyberdépendance chez les adolescents européens, financé par l'Union européenne (Tsitsika *et al.*, 2012), a pour objet de mieux connaître les risques en la matière chez les adolescents européens.

Au total, 13 284 adolescents âgés de 14 à 17 ans (avec un échantillon représentatif de chaque pays) ont été interrogés. De plus, 124 entretiens qualitatifs approfondis ont été réalisés. L'étude s'est déroulée en Grèce, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Islande, en Pologne, en Roumanie et en Espagne.

Cette étude fait apparaître plusieurs tendances (Tsitsika *et al.*, 2012) :

- ▶ sur le comportement de cyberdépendance (CCD) : 1,2 % de l'échantillon total affiche un CCD, tandis que 12,7 % risquent d'en présenter un (13,9 % ont un comportement dysfonctionnel vis-à-vis d'internet [CDI]). La fréquence des CDI est maximale en Espagne, en Roumanie et en Pologne, et minimale en Allemagne et en Islande. Les garçons, les adolescents plus âgés et ceux dont les parents sont moins instruits sont davantage susceptibles d'adopter un CDI. Le groupe à CDI se caractérise par un bien-être psychosocial moindre. Les jeux d'argent, le réseautage social et les jeux en réseau sont fortement associés à un CDI, tandis que le visionnage de vidéos/films n'est pas lié à un CDI et que les activités de devoirs/recherche sont négativement associées à un CDI, ce qui indique que plus les adolescents utilisent internet pour les devoirs/recherches, moins ils montrent de signes de CDI ;
- ▶ sur le comportement à haut risque : l'étude montre que la communication avec les étrangers constitue un comportement dangereux. En particulier, 63 % de l'échantillon total communiquent avec des étrangers en ligne ; 9,3 % de ces personnes indiquent que cette expérience a été perçue comme néfaste pour elles (5,4 % de l'échantillon total) et 45,7 % ont rencontré physiquement une personne avec laquelle elles ont d'abord communiqué sur internet (28,4 % de l'échantillon total). Le risque de cyberséduction est plus élevé en Roumanie, en Allemagne et en Pologne ; la Grèce se situe à l'autre bout de l'échelle ;
- ▶ sur l'exposition à des images sexuelles : le pourcentage de l'échantillon total exposé à des images sexuelles s'établit à 58,8 %, dont 32,8 % indiquent que cette expérience a été néfaste (18,4 % de l'échantillon total). Les garçons sont plus nombreux que les filles à avoir été exposés à ce type de représentation ;
- ▶ sur la cyberintimidation : 21,9 % des personnes de l'échantillon total ont été confrontées à des formes de cyberintimidation, dont 53,5 % indiquent que cette expérience a été néfaste (11,2 % de l'échantillon total). Les filles sont davantage harcelées que les garçons. La Roumanie et la Grèce affichent les pourcentages les plus élevés ; l'Islande et l'Espagne les pourcentages les moins élevés ;
- ▶ on remarque que si nombre d'adolescents sont exposés à des risques sur internet, ils sont beaucoup moins nombreux à déclarer en souffrir. Cette situation souligne l'importance de l'éducation et de la prévention des jeunes pour leur apprendre à gérer les risques et à ne pas subir de préjudice ;
- ▶ sur les activités en ligne : le réseautage social vient en première place, suivi des jeux d'argent et des jeux en réseau. En particulier, 92 % des personnes de l'échantillon total sont membres d'au moins un réseau social (RS). Environ 39,4 % des adolescents consacrent au moins deux heures à cette activité, sur une journée scolaire normale. Au-delà, le comportement est associé à un CDI. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à utiliser les RS. Le fait d'avoir plus de 500 amis en ligne est associé à un CDI ;

- ▶ sur les jeux d'argent : 5,9 % des personnes de l'échantillon total jouent à des jeux d'argent en ligne, 10,6 % y jouent dans la vie réelle. La Roumanie et la Grèce affichent les pourcentages les plus élevés dans ce domaine (que ce soit en ligne ou dans la réalité), et les adolescents qui jouent courent trois fois plus de risques d'afficher un CDI ;
- ▶ sur les jeux en réseau : 61,8 % des personnes de l'échantillon total déclarent jouer à des jeux vidéo, et les adolescents dans ce cas courent deux fois plus de risques de présenter un CDI. Jouer pendant plus de 2,6 heures par jour est associé à un CDI. Les garçons ont davantage tendance à abuser du jeu ou à devenir dépendants.

Dans cette même étude, les composantes qualitatives (Dreier *et al.*, 2012) indiquent qu'internet joue un rôle important à l'adolescence et plus précisément que les adolescents sont particulièrement attirés par internet du fait de leurs caractéristiques de développement propres et de leur soif et curiosité pour les aspects suivants :

- ▶ obtenir des réponses à tout un éventail de questions ;
- ▶ accéder rapidement aux toutes dernières informations ;
- ▶ rester en contact avec ses connaissances et s'en faire de nouvelles ;
- ▶ s'amuser.

Pour les adolescents, internet est un outil qui facilite la vie quotidienne. Toutefois, pour certains, il répond à un besoin de se sentir stimulé (émancipation). Cette émancipation se développe au fil des rencontres positives en ligne (être apprécié, devenir un maître au jeu, se sentir à égalité et occuper son temps libre). En outre, elle peut combler un vide pour les adolescents qui ne sont pas doués pour les relations sociales dans la « vraie » vie.

Il importe de mentionner que les adolescents dans ce cas peuvent ressentir un fort sentiment de puissance lorsqu'ils sont sur internet ; ils courent donc plus de risques d'adopter un comportement dysfonctionnel vis-à-vis d'internet.

Concernant le fait d'être « en permanence en ligne », l'étude montre que les adolescents élaborent diverses stratégies pour gérer ce phénomène, selon le chemin qu'ils suivent pour explorer le monde virtuel (parcours numérique), notamment des stratégies d'adaptation (tentative de trouver un équilibre entre les activités en ligne et hors ligne par l'autocontrôle, la hiérarchisation des priorités et l'étude d'alternatives hors ligne) ou au contraire de « mésadaptation » (tentative d'accroître toujours plus son activité en ligne par le contournement du contrôle parental, la normalisation de l'activité, la légitimation de l'usage). Ces stratégies dépendent du niveau d'autodiscipline de l'adolescent et de sa disposition au changement (motivation à changer un comportement qui cause des difficultés objectives).

L'utilisation permanente d'internet et le développement d'un comportement à haut risque ont été étudiés de manière plus approfondie, ce qui a permis de définir quatre types de comportement :

A. « Être collé à internet » : l'adolescent utilise internet de manière excessive, néglige les principales activités quotidiennes (école, amis, responsabilités), a des activités

particulières en ligne, présente des effets néfastes d'une utilisation abusive (perturbation du sommeil, détresse s'il ne peut pas accéder à internet) et a du mal à réduire l'usage d'internet, quand bien même il en reconnaît l'influence négative. Cela n'empêche pas que ce type d'adolescents ait une soif de vivre et des expériences hors ligne, mais parce qu'ils manquent de compétences sociales, ils se sentent déçus, harcelés ou exclus, et donc « coincés » en ligne :

« Avant, je sortais plus souvent, j'étais dehors, j'allais nager ou d'autres choses du même genre. Je n'ai pas nagé depuis deux ans. Je ne suis pas sorti avec mes amis le soir depuis quatre mois maintenant. On finit par ne plus faire ces choses-là. »

– Un garçon de 16 ans

B. « Jongler entre plusieurs activités » : ce type d'adolescents peut avoir une soif de vivre et des expériences hors ligne, et être doué pour les relations sociales. Les activités en ligne peuvent être étroitement liées aux activités hors ligne (par exemple, une adolescente qui a de nombreux amis et qui utilise beaucoup Facebook) :

« J'ai du mal à tout gérer parce que je suis très occupée et passe beaucoup de temps sur internet. Mais j'arrive à tout faire. »

– Une fille de 15 ans

C. « Boucler la boucle » : ce type d'adolescents utilise internet de manière excessive mais montre progressivement des signes d'adaptation et finit par se corriger, ce qui peut se produire parce qu'il est arrivé à saturation (« j'en ai eu marre »), reconnaît les conséquences négatives (problèmes physiques, douleurs, chute des résultats scolaires, conflits avec les parents, etc.) ou a une autre motivation (relation amoureuse, etc.) :

« J'ai commencé à me rendre sur les réseaux sociaux comme Facebook en me disant qu'il y avait plein de gens, que je rencontrais de nouvelles personnes, que c'était sympa. J'ai commencé à passer de plus en plus de temps en ligne, à publier des commentaires, à télécharger des choses et à me créer toute une nouvelle vie. Comme une réalité virtuelle. Oui, je crois que c'est ce qui s'est passé. Après un temps pourtant, on a fait le tour, on commence à se dire "mais qu'est-ce que je fais", on en a marre, on éteint tout, on sort et on passe de moins en moins de temps sur internet. Juste comme ça, ça vient naturellement. »

– Une fille de 17 ans

D. « Tuer l'ennui » : ce type d'adolescents perçoit l'environnement réel comme « ennuyeux » et n'a pas d'autres activités intéressantes. Être en ligne est un passe-temps facile et l'utilisation d'internet est une réaction automatique à l'ennui :

« Ça m'est vraiment égal. Je tue juste le temps. Je m'ennuie tellement. »

– Un garçon de 17 ans

Comme le soulignent les auteurs de l'étude, ce « modèle à quatre catégories » peut servir d'outil pour classer les utilisateurs qui affichent un CDI et établir un premier pronostic.

Les types A et D semblent avoir un pronostic et une comorbidité (anxiété, dépression, troubles de l'attention, etc.) moins favorables. En effet, le CDI peut être la partie émergée de l'iceberg, l'expression d'une difficulté psychosociale sous-jacente nécessitant une intervention.

Vraisemblablement, les adolescents de ces deux catégories ne se corrigeront pas eux-mêmes et peuvent avoir besoin de l'aide de professionnels.

Les types B et C semblent être des utilisateurs fonctionnels. Dans leur cas, la perte de contrôle est principalement liée aux caractéristiques de développement des adolescents.

Ces deux catégories d'adolescents parviendront vraisemblablement à s'autocorriger et n'ont pas forcément besoin d'une d'intervention professionnelle. Le type C, toutefois, peut perdre beaucoup de temps pour accomplir ce « cycle » et peut avoir besoin d'une forme d'aide.

Il est intéressant de noter que les quatre types d'adolescents qui utilisent en permanence internet, à des niveaux plus ou moins problématiques, illustrent de manière caractéristique la face dite négative de l'utilisation de cet outil associée à l'aliénation, à l'absence de contacts personnels réels et au développement parallèle d'une vie sociale fictive et virtuelle. Ainsi, tout en offrant effectivement la possibilité d'une communication instantanée et plus rapide avec autrui et d'un accès instantané et plus rapide à l'actualité mondiale, internet empêche – et c'est un fait – la communication et les contacts directs entre jeunes. Les médias sociaux l'illustrent parfaitement, qui permettent d'être relié à de multiples connaissances tout en appartenant à diverses communautés virtuelles. Or, la satisfaction du besoin de sociabilité et de socialisation par des voies virtuelles freine le développement de relations personnelles et sociales plus étroites.

À l'inverse, on peut aussi considérer qu'internet est un élément inévitable de la réalité sociale d'aujourd'hui ; d'ailleurs, certains utilisateurs se demandent souvent comment les gens communiquaient avant l'invention de cet outil. Il est avéré que l'on a besoin de communiquer pour des raisons pratiques, psychologiques et sociales. La manière dont cette communication se fait dépend des ressources de l'époque. Considérant la communication comme une marchandise rentable, internet a multiplié les possibilités en la matière et a favorisé ainsi la mise en relation potentielle de tous les utilisateurs. Cet avantage considérable touche à de nombreux aspects de nos vies quotidiennes, puisque nous pouvons désormais être connectés, par un simple geste, à des lieux et des personnes auparavant inaccessibles. Partant du principe qu'internet fait partie intégrante de la réalité sociale, on peut affirmer que les comportements associés à une utilisation abusive de cet outil ne poseraient pas tant problème s'ils n'impliquaient pas un éloignement des formes les plus directes, et donc les plus efficaces, de communication, utilisées depuis toujours, et qui constituent la base de la socialisation et du développement de la personnalité. La communication sur internet ne présente pas la même immédiateté, ni les mêmes aspects qualitatifs (toucher, regard, gestes) que la communication humaine, ce qui constitue un « appauvrissement » pour l'individu.

LA CYBERDÉPENDANCE : CONCLUSIONS D'ÉTUDES RÉCENTES

Une étude récente sur la prévalence de l'usage pathologique d'internet (UPI) et de l'usage inadapté d'internet (UII) réalisée par Durkee *et al.* (2012) auprès d'un échantillon d'environ 12 000 adolescents issus de 11 pays européens a conclu que la prévalence globale de l'UPI était de 4,4 %, qu'elle était supérieure chez les garçons (5,2 % contre 3,8 % pour les filles) et variait d'un pays à l'autre ($\chi^2 = 309,98$; ddl [degré de liberté] = 20 ; $p < 0,001$). Chez les individus de sexe masculin, on relevait une corrélation significative entre l'UPI et le nombre moyen d'heures passées sur internet. Les activités les plus courantes en ligne étaient le visionnage de vidéos, la participation aux forums de discussion et le réseautage social ; les garçons présentaient des niveaux significativement plus élevés pour les activités de jeu en solitaire et les filles pour le réseautage social. L'UPI était associé à la vie en milieu urbain. Les risques relatifs les plus élevés d'UII et d'UPI étaient observés lorsque les élèves ne vivent pas avec un parent biologique, lorsque les parents s'investissent peu auprès de l'enfant et lorsqu'ils sont au chômage. L'étude a constaté, et c'est là une de ses conclusions essentielles, qu'il existe des différences culturelles (aspect qui mérite de plus amples recherches) et que la prévalence de l'UPI varie selon le pays et le sexe, les adolescents qui manquent de soutien affectif et psychologique courant les risques les plus élevés.

Le jeu en ligne est un aspect de l'usage problématique d'internet et les adolescents comme les adultes matures sont concernés. Une étude menée auprès d'un échantillon représentatif de 580 adolescents âgés de 14 à 18 ans en Allemagne a cherché à déterminer si le jeu électronique pouvait être associé à des formes de comportement addictif. Les conclusions montrent que 3,7 % (IC [intervalle de confiance] 95 % : 3,1-4,3) des personnes interrogées peuvent être considérées comme des utilisateurs problématiques. Le pourcentage de joueurs problématiques chez les adolescents se situe au-dessus de la moyenne (7,6 %, IC 95 % : 5,6-10,1). Lorsqu'on mesure l'addiction aux jeux en ligne, une note élevée est associée à une attitude agressive, une faible sociabilité, un manque d'efficacité personnelle et une moindre satisfaction dans la vie. En outre, une note élevée correspond à une utilisation intensive et à des préférences pour certains genres de jeux, quels que soient les groupes d'âges. Les conclusions de l'étude soulignent que l'addiction au jeu n'est pour l'instant pas un phénomène répandu parmi les adolescents et les adultes en Allemagne. Les notes élevées sur l'échelle d'évaluation de l'addiction au jeu sont associées à une utilisation intensive ainsi qu'à certains aspects problématiques de la personnalité et de la vie sociale des personnes concernées (Festl *et al.*, 2013).

Starcevic examine la notion et la nature de la cyberdépendance dans un article (2013) qui s'intéresse aux principales problématiques de ce phénomène et propose une autre manière de le conceptualiser. Internet est utilisé par des centaines de millions de personnes dans le monde et ses nombreux avantages ne font qu'accroître toujours plus ce nombre. La médaille a toutefois son revers et l'une des conséquences négatives de cet énorme potentiel est son utilisation excessive et incontrôlable : c'est ce qu'on appelle généralement la cyberdépendance. En tant que concept, la

cyberdépendance soulève deux types de problèmes : le fait qu'il s'agit d'une addiction, tout d'abord, et le fait que l'outil internet est un objet d'addiction, ensuite. L'addiction n'est pas répertoriée dans les systèmes de diagnostic et de classification tels que le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-IV). En matière de diagnostic, la notion qui se rapproche le plus de l'addiction est celle de la dépendance, traditionnellement liée à l'utilisation de substances psychotropes. C'est le jeu pathologique en tant que dépendance comportementale qui a servi de modèle pour conceptualiser la cyberdépendance. Cette démarche n'est cependant pas appropriée car elle néglige ou méconnaît les différences entre les deux phénomènes. Par ailleurs, le concept même de dépendance comportementale est problématique car il sous-entend que tout comportement dont on tire satisfaction peut être addictif (Starcevic, 2013).

L'usage pathologique d'internet est une dépendance comportementale qui semble de plus en plus fréquente. Plusieurs auteurs signalent une comorbidité importante de l'UPI et des troubles mentaux et psychosomatiques. Ces dernières années, les psychothérapeutes ont observé de plus en plus d'UPI chez les patients hospitalisés dans les services psychiatriques. La fonction psychodynamique de l'UPI et du jeu en ligne qui amène les utilisateurs à jouer excessivement et à négliger leurs relations quotidiennes ainsi que leur travail reste mal connue.

Langenbach et Schutte contribuent à mieux comprendre la psychodynamique du jeu en ligne dans un article (2012) qui examine deux cas de patients adultes traités dans un service psychiatrique pour des épisodes dépressifs graves. Au cours du traitement, il est apparu que ces patients souffraient également d'une cyberdépendance. Les expériences traumatisantes vécues par les deux patients dans leur enfance avaient joué un rôle important tant dans l'apparition de leurs graves troubles mentaux que dans leur cyberdépendance. Les auteurs proposent d'examiner la pertinence des expériences traumatisantes et des comportements adoptés par les patients pour faire face à ces expériences par l'étude d'un groupe significatif de patients cyberdépendants (Langenbach et Schutte, 2012).

Il existe des études et des observations très intéressantes sur le rapport potentiel entre l'usage d'internet et les troubles du spectre autistique. Une ces études (Finkenaer *et al.*, 2012) cherche à établir si internet et les interactions assistées par ordinateur sont bénéfiques pour les personnes atteintes de troubles du spectre autistique ou présentant des traits autistiques, tout en s'inquiétant du caractère potentiellement compulsif de cet usage. Les auteurs examinent le lien entre les traits autistiques et l'utilisation d'internet dans une étude longitudinale en deux temps menée auprès d'un échantillon de personnes ne faisant pas l'objet d'une prise en charge clinique (n = 390). Les personnes présentant le plus de traits autistiques ne signalaient pas une utilisation plus fréquente d'internet que les autres, mais étaient en revanche plus exposées à un usage compulsif d'internet. Pour les femmes, la présence d'un plus grand nombre de traits autistiques augurait d'une utilisation de plus en plus compulsive au fil du temps. Ces résultats semblent indiquer que, malgré l'intérêt qu'il présente pour les personnes affichant des traits autistiques, internet comporte un risque d'usage compulsif (Finkenaer *et al.*, 2012).

TRAITER LA CYBERDÉPENDANCE : L'EXPÉRIENCE GRECQUE

Le premier programme thérapeutique visant à traiter la cyberdépendance en Grèce, qui relève du service général de traitement des dépendances « 18 Ano » (2013), repose sur la conviction que l'augmentation progressive de l'accessibilité d'internet, possible à un âge toujours plus jeune, va profondément transformer les données relatives aux plus jeunes générations d'adultes dans le pays. Ce fait accroît inévitablement la vulnérabilité de la génération d'adultes actuelle à la cyberdépendance par rapport aux générations d'adultes précédentes et, de même, la vulnérabilité des futures générations d'adultes par rapport à la génération d'adultes actuelle. Cette vulnérabilité accrue à un usage excessif d'internet, conjuguée au vieillissement de la population, exige de créer des structures spécialisées pour traiter ce phénomène, dont les dimensions toujours croissantes n'ont pas encore été décrites pour les adultes grecs. Il convient de souligner que l'usage excessif d'internet n'est pas une « maladie de l'enfance » ou de l'adolescence, même si elle apparaît comme telle, très probablement parce que les plus jeunes générations (et non les jeunes en tant que tels) sont davantage familiarisées avec internet.

Il importe parallèlement de souligner que l'on assistera probablement bientôt à un changement de nature d'internet et que son potentiel sera multiplié, tout comme le risque de développement des comportements dépendants. Concrètement, internet est en passe de devenir un véritable réseau, dont la télévision et le téléphone seront désormais des fonctions intégrées. Cette transformation est déjà en cours avec la commercialisation de téléphones portables qui assurent une connexion permanente aux applications internet.

Notons qu'un nombre relativement important de personnes cyberdépendantes présentent également des troubles de dépendance aux substances psychotropes et d'autres troubles du contrôle des impulsions tels que le jeu pathologique. D'aucuns affirment d'ailleurs que les utilisateurs qui présentent de tels troubles ont déjà fait le premier pas vers un usage excessif d'internet, d'où l'admission de personnes cyberdépendantes dans un service d'évaluation et de traitement psychothérapeutiques.

Le fait de reconnaître que la toxicomanie comme l'usage problématique d'internet font partie des comportements de dépendance qui nécessitent une prise en charge thérapeutique, et l'évaluation de l'expérience clinique acquise à ce jour ont conduit à la mise en place d'un centre spécialisé dans le traitement de ces cas à Athènes.

Plus précisément, les services de ce centre s'adressent aux adultes dépendants et non dépendants à l'égard des substances psychotropes, qui ont ou ont déjà eu des troubles associés à l'usage d'internet. La prise en charge prend la forme de psychothérapies individuelles et de groupe, de groupes d'expression artistique et corporelle, et de groupes psychoéducatifs alternatifs.

LA PRÉVENTION DE LA CYBERDÉPENDANCE : QU'EN SAVONS-NOUS ?

Il ressort d'une méta-analyse des études récentes sur la prévention de la cyberdépendance que les caractéristiques familiales sont essentiellement associées au

développement d'une cyberdépendance chez les adolescents (Yen *et al.*, 2007 ; Wieland, 2005 ; Hurr, 2006). C'est pourquoi certains professionnels de santé mentale suggèrent d'axer les stratégies de prévention sur la famille. De nombreux chercheurs aussi prônent l'adoption d'une approche de la prévention centrée sur la famille, à l'image de celle utilisée dans les interventions de prévention de la toxicomanie (Yen *et al.*, 2007). Ce type d'approche suppose d'éduquer les parents pour les aider à mieux communiquer avec leurs enfants, de promouvoir des interactions saines au sein de la famille, d'aider les parents à développer les aptitudes nécessaires pour gérer efficacement certaines situations et d'aider la famille à réduire les comportements familiaux inadaptés (Yen *et al.*, 2007).

Oravec (2000) suggère que les conseillers en santé mentale aident les membres de la famille à déterminer la place qu'ils souhaitent accorder à internet et à l'ordinateur dans la vie de la famille avant l'achat et l'installation de ces supports technologiques.

Une autre méthode de prévention consiste à encourager les adolescents à participer à des activités de la vie réelle plutôt qu'à des activités virtuelles (Hurr, 2006). La planification de ces stratégies s'appuie sur l'étude des types de personnalité des personnes cyberdépendantes. Les premières études ont montré que les personnes cyberdépendantes ont tendance à afficher une forte excitabilité exploratoire (et une faible dépendance à la récompense) (Ko *et al.*, 2006 ; 2007). C'est pourquoi les adolescents qui ont ce profil devraient prendre part à des activités de découverte saines et créatives, en dehors de la sphère virtuelle, qui répondent aux besoins de leur personnalité (Ko *et al.*, 2007). Les chercheurs suggèrent également de restreindre l'usage d'internet à certaines heures dans la semaine pour prévenir l'apparition d'une cyberdépendance (Ko *et al.*, 2007).

Si les suggestions en matière de prévention tirées des résultats des études sur la cyberdépendance abondent, aucune de ces stratégies n'a été suffisamment testée au niveau expérimental. Les ouvrages et les études sur la prévention de la cyberdépendance sont trop rares pour pouvoir tirer une conclusion générale. Ces dernières années, de nombreux travaux de recherche se sont intéressés à ce phénomène, mais les suggestions en matière de prévention, éventuellement dans le cadre d'une réponse globale, sont trop peu nombreuses.

LA PRÉVENTION DE LA CYBERDÉPENDANCE : NOS SUGGESTIONS

Cadre théorique

Les programmes de prévention scolaire sont axés sur les compétences sociales et individuelles des enfants, par exemple l'amélioration des rapports avec leurs pairs, la maîtrise de soi et la gestion des situations difficiles. Le cadre d'application idéal consisterait à intégrer ces interventions aux programmes d'études, car des facteurs comme l'échec scolaire sont souvent associés à l'apparition d'un comportement de pharmacodépendance. Ces programmes renforcent les liens entre les élèves et l'établissement scolaire, et réduisent le risque de décrochage scolaire. La nouvelle génération de programmes prévoit des interventions qui portent sur l'environnement scolaire dans son ensemble.

L'idée selon laquelle la manière dont les enseignants et les élèves perçoivent et vivent la communauté scolaire est importante a gagné du terrain ces dernières années, comme l'illustrent les programmes appliqués ces quinze dernières années (les *caring school communities* mises en place dans de nombreuses écoles primaires américaines par exemple). On a ainsi constaté que le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire peut se renforcer chez les enseignants comme chez les élèves, qu'il est associé à tout un éventail de résultats positifs et que les avantages potentiels de ce rétablissement de la communauté scolaire sont bien plus importants dans les écoles défavorisées sur le plan socio-économique. Plus généralement, la notion d'école en tant que communauté semble fournir un cadre solide pour revoir la pratique scolaire et modifier les méthodes pédagogiques.

L'éducation des pédagogues en tant qu'agents de prévention est conjuguée au développement social des élèves au sein de la communauté scolaire. Outre l'amélioration de la pratique éducative, il s'agit, entre autres objectifs fondamentaux, de faire de l'école elle-même un environnement qui réponde à tous les aspects des besoins des enseignants et des élèves.

Plus concrètement, concernant le groupe cible des programmes de prévention, à savoir les préadolescents et les adolescents, certaines caractéristiques indicatives ont été recensées qui ont façonné le comportement de ces jeunes vis-à-vis d'internet, et le groupe d'âge des 15-19 ans est celui qui a le plus tendance à utiliser internet (40 % modérément, 7 % excessivement) (Sunwoo et Rando, 2002). Qui plus est, ce groupe court davantage le risque de négliger d'autres activités en raison d'un usage problématique d'internet. L'âge est le seul facteur typiquement associé à une cyberdépendance (Widyanto et McMurrin, 2004). Il se pourrait que les chances de réussite de ces thérapies soient plus grandes lorsque la dépendance apparaît à un âge précoce. En effet, plus le sujet est jeune, plus il a de facilité à adopter un nouveau comportement. Inversement, il y a un risque accru qu'il reste dépendant à l'âge adulte (Block, 2008).

L'exemple du programme pilote en Grèce

Introduction : la cyberdépendance est apparue ces dix dernières années dans la société grecque comme un nouveau type de comportement addictif des enfants, des adolescents et des adultes. L'usage problématique d'internet a tendance à s'observer chez des sujets toujours plus jeunes et est très fréquent au niveau primaire (Siomos *et al.*, 2008). Au niveau secondaire, les élèves semblent avoir déjà façonné leur comportement de sorte que nous pouvons observer un phénomène doté de caractéristiques propres. Par conséquent, dans ce groupe d'âge, la prévention est principalement de nature informative et vise à favoriser un usage plus approprié d'internet, tout en s'efforçant de promouvoir les processus individuels et collectifs qui contribuent à prévenir l'apparition de tout type de comportement de dépendance. La cyberdépendance peut, à notre avis, être examinée sous l'angle des caractéristiques causales communes aux autres types de dépendance plus courants, tels que la toxicomanie.

Objectif : l'étude a pour but d'étudier la relation entre les enfants du secondaire et internet en tenant compte des aspects familiaux, éducatifs et sociaux, ainsi que les

cas de harcèlement qui surviennent non seulement dans l'environnement scolaire mais aussi sur internet (cyberintimidation). L'échantillon est composé de collégiens de première et deuxième années. Leur sélection s'effectue par échantillonnage aléatoire stratifié. Les élèves répondent à des questionnaires sur leur rapport à internet élaborés sur la base du test d'addiction à internet (Internet Addiction Test – IAT) de Young (1998), adapté aux enfants d'âge scolaire. Ils répondent également à un autre questionnaire sur la vie scolaire (élaboré par Psalti *et al.*, 2005), axé tout particulièrement sur le harcèlement.

Résultats : l'étude se poursuit. Toutefois, l'analyse statistique des données pilotes montre d'ores et déjà qu'un usage accru d'internet est associé à de l'agressivité et à un manque de socialisation.

Conclusions : les résultats de l'étude seront principalement analysés au regard des informations fiables fournies par les élèves, les enseignants et les parents afin de déterminer le rapport réel à internet, de prévenir les problèmes de comportement qui peuvent survenir en raison d'un usage inapproprié d'internet et d'y faire face rapidement, dans le cadre du programme pilote des « écoles d'apprentissage et de prévention collectifs » mené par l'université Aristote de Thessalonique, sous la responsabilité scientifique de Mika Haritos Fatouros.

CONCLUSIONS

Internet est une révolution technologique, un nouveau moyen de communication qui a ouvert une ère caractérisée par de nouvelles formes de transfert et une rapidité accrue de l'information. Les avantages de l'usage d'internet sont nombreux, aux niveaux tant professionnel que social. Le fait que, vingt-cinq ans après la naissance de cet outil les spécialistes de la santé mentale soient à même d'observer des comportements pathologiques liés à un usage inadapté peut suggérer qu'internet possède certaines caractéristiques « addictives » (immédiateté, facilité d'accès à l'information, stimuli divers et variés), que son usage répond à certains besoins des populations modernes – communication, information, divertissement – et que, surtout, il favorise le développement d'un comportement de dépendance semblable à celui observé bien avant son invention. Le présent article traite de l'usage problématique d'internet non pas pour diaboliser ce moyen de communication et son utilisation, mais pour mettre en lumière l'expansion d'un phénomène qui influe négativement sur le comportement psychologique humain dans l'Europe d'aujourd'hui.

Quels que soient les termes employés pour décrire ce phénomène (cyberdépendance, trouble de dépendance à internet, usage pathologique d'internet, usage excessif d'internet, usage compulsif d'internet), tous désignent plus ou moins la même notion, à savoir qu'une personne peut être tellement absorbée par internet qu'elle néglige d'autres aspects importants de sa vie. Qu'il s'agisse d'une catégorie de diagnostic distincte ou pas, la meilleure manière d'étudier la cyberdépendance consiste, à notre avis, à inscrire ce phénomène dans le contexte des comportements de dépendance en général et du besoin qui pousse les personnes à développer un tel comportement, avec des conséquences négatives sur le plan individuel comme social. Griffiths (2000) fait valoir que nombre de ces utilisateurs excessifs ne sont pas « cyberdépendants » mais utilisent simplement internet de manière excessive comme moyen de nourrir

d'autres dépendances déjà présentes. La cause de la cyberdépendance est en ce sens complexe et va de troubles mentaux antérieurs à un modèle de vie dominant, et à l'établissement de relations via cette technologie. Cette transformation de la manière dont les relations interpersonnelles se nouent et s'entretiennent reflète un réajustement des besoins et des valeurs de la vie quotidienne, désormais dominée par l'aliénation et la communication superficielle. Malgré ses atouts, une technologie aussi puissante ne peut pas se substituer au besoin plus profond de contacts interpersonnels ; or, ce besoin devient de moins en moins reconnaissable à mesure qu'il disparaît sous les besoins artificiels de la nature humaine, nouveaux et inconnus.

L'étude des causes de la cyberdépendance pourrait être facilitée en se posant la question de savoir pourquoi un jeune privilégie la communication virtuelle par rapport à la communication directe. Il importe de comprendre comment ce besoin se crée au cours des premières années de la vie scolaire pour finir par devenir un modèle consacré de communication, même à l'âge adulte. L'hypothèse d'une psychopathologie fondamentale antérieure, qui pourrait prédisposer une personne à un usage problématique d'internet, ne semble pas suffisamment solide pour expliquer un phénomène aussi répandu, qui comporte autant de dimensions. La réponse devrait plutôt être recherchée dans les conditions sociales modernes et un mode de vie qui impose notamment de nouer facilement et rapidement des relations. Pire encore, le nouveau mode de survie au jour le jour favorise une individualité excessive et une préoccupation axée sur les activités individuelles (jeux électroniques, séries en ligne, etc.), où la présence de l'autre existe uniquement dans l'imaginaire, si tant est qu'elle existe.

Dans ce contexte, la prévention revêt un caractère plus général et ne vise pas seulement à prévenir les symptômes de la cyberdépendance ou à améliorer les compétences correspondantes, mais à promouvoir, en relation avec notre propos, les valeurs de la collectivité, de l'équivalence, de la solidarité et de la responsabilité au sein de la communauté scolaire, ainsi qu'à renforcer les qualités positives des élèves.

Pour que la prévention soit efficace, il faut prendre en considération à la fois l'expérience des stratégies de prévention antérieures et les différences culturelles entre les pays. Ainsi, la suggestion de promouvoir les valeurs de la collectivité et de la responsabilité tient compte du fait que les stratégies de prévention visant à informer les jeunes ou à les aider à acquérir des compétences sociales n'ont pas encore porté leurs fruits, d'où la nécessité, peut-être, d'adopter des stratégies plus expérientielles, des stratégies principalement axées sur les causes d'apparition des problèmes. À titre d'exemple, si l'aliénation découlant du mode de vie moderne est une des causes d'addiction, il convient de mettre l'accent sur le renforcement des valeurs qui empêchent cette aliénation, donc sur la conscience collective, la participation aux processus collectifs, etc.

Les études sur l'usage problématique d'internet chez les jeunes et principalement chez les adolescents en Europe peuvent contribuer à dresser un tableau plus clair de la situation actuelle, des mesures qui sont efficaces ou non, et des interventions recommandées. Par exemple, de nombreux travaux de recherche montrent que l'intensité du comportement cyberdépendant dépend de facteurs psychologiques individuels (particularités individuelles propres à l'adolescence) et microsociaux

(problèmes psychologiques et complications créées par l'environnement social proche), qui ne se manifestent pas de manière autonome mais sont liés et interdépendants. Les principaux types de comportements des adolescents sur internet sont les suivants : compulsif, compensatoire, émotif, communicatif et cybersexuel (Zaytsev et Vakulich, 2008). Lorsqu'il est avéré qu'un comportement donné est associé à un usage problématique d'internet, des stratégies de prévention peuvent être élaborées pour, notamment, prévenir le développement de ces traits psychologiques.

Parallèlement, il ne faut pas ignorer la nécessité d'apporter un soutien psychologique aux enfants et aux adolescents ou aux utilisateurs potentiels d'internet. Une approche globale du niveau de prévention doit étudier les moyens de favoriser un usage d'internet plus conscient et moins mécanique. Ainsi, le soutien psychologique doit servir à informer, mais aussi à explorer les besoins et les lacunes des jeunes, ainsi que les moyens de favoriser leur émancipation psychologique, de sorte que l'usage d'internet facilite et enrichisse le développement d'une personnalité saine au lieu de simplement combler des failles.

Il faut impérativement promouvoir un usage plus fonctionnel d'internet si l'on estime qu'un rapport compulsif à internet entraîne souvent une rupture avec d'autres formes de soutien, d'information, d'orientation et de divertissement, dont toutes constituent des modes de communication sensiblement plus sains avec autrui. L'illusion de communiquer et de tisser des liens avec autrui est un aspect essentiel du développement de la cyberdépendance, alors qu'en substance la personne risque de rompre avec toute relation humaine réelle, comme le montre effectivement l'existence d'une corrélation étroite entre l'usage compulsif d'internet et les symptômes de dépression et d'anxiété.

Enfin, il existe une hétérogénéité entre les pays européens en termes d'apparition et de prévalence du phénomène. Le fait par exemple que l'Espagne, la Roumanie et la Grèce affichent des pourcentages plus élevés de caractéristiques négatives peut être attribué au contexte culturel et au niveau de tolérance face à certains comportements. Il peut néanmoins aussi signifier que les politiques de prévention de ces pays sont insuffisantes ou inefficaces, et ont besoin d'être planifiées et appliquées avec plus de soin. Parallèlement, l'expérience d'autres pays tels que les États-Unis, où le programme des *caring school communities* se poursuit, peut être utile pour prendre en considération les caractéristiques culturelles propres à chaque pays.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Block, J. J. (2008), « Issues for DSM-V: Internet addiction », *American Journal of Psychiatry*, 165, p. 306-307.

Dowling, N. A., Brown, M. (2010), « Commonalities in the psychological factors associated with problem gambling and Internet dependence », *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 13, 4.

Dreier, M., *et al.* (2012), « Qualitative component of Research on Internet Addictive Behaviours among European adolescents », in Tsitsika, A., *et al.* (dir.), *Research on Internet addictive behaviours among European Adolescents*, Eunetadb.eu.

Durkee, T., *et al.* (2012), « Prevalence of pathological Internet use among adolescents in Europe : demographic and social factors », *Addiction*, 107, 12, p. 2210-2222.

Festl, R., Scharnow, M., Quandt, T. (2013), « Problematic computer game use among adolescents, younger and older adults », *Addiction*, 108, 3, p. 656.

Finkenauer, C., *et al.* (2012), « Examining the Link Between Autistic Traits and Compulsive Internet Use in a Non-Clinical Sample », *Journal of Autism and Childhood Schizophrenia*, 42, 10, p. 2252-2256.

Griffiths, M. D. (2000), « Internet addiction – Time to be taken seriously ? », *Addiction Research*, 8, p. 413-418.

Hurr, M. H. (2006), « Demographic, habitual, and socioeconomic determinants of Internet addiction disorder : an empirical study of Korean teenagers », *Cyberpsychology and Behavior*, 9, 5, p. 514-525.

Ko, C. H., *et al.* (2006), « Tridimensional personality of adolescents with Internet addiction and substance use experience », *Canadian Journal of Psychiatry*, 51, p. 887-894.

Ko, C. H., *et al.* (2007), « Factors predictive for incidence and remission of Internet addiction in young adolescents : a prospective study », *Cyberpsychology and Behavior*, 10, p. 545-551.

Langenbach, M., Schutte, J. (2012), « Online addiction as an attempt to compensate traumatic experiences », *Sucht : Zeitschrift für Wissenschaft und Praxis*, 58, 3, p. 195-202.

Oravec, J. A. (2000), « Internet and computer technology hazards : Perspectives for family counselling », *British Journal of Guidance and Counselling*, 28, p. 309-324.

Psalti, A., *et al.* (2005), « Studying Bullying in Greek Schools : A First Attempt at Identifying and Defining the Phenomenon », présentation orale au XXVII^e colloque de l'ISPA, Athènes.

Siomos, K. E., Mouzas, O. D., Angelopoulos, V. N. (2008), « Addiction to the use of Internet and psychopathology in Greek adolescents : a preliminary study », *Annals of General Psychiatry*, 7 (supplément 1).

Starcevic, V. (2013), « Is Internet addiction a useful concept ? », *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 47, 1, p. 16-19.

Sunwoo, K., Rando, K. (2002), « A Study of Internet Addiction : Status, Causes, and Remedies – Focusing on the alienation factor », *Journal of Korean Home Economics Association* (édition anglaise), 3, 1.

Tsitsika, A., *et al.* (2012), « Quantitative component of research on Internet addictive behaviours among European adolescents », in Tsitsika, A., *et al.* (dir.) (2012), *Research on Internet addictive behaviours among European adolescents*, Eunetadb.eu.

Tsitsika, A., *et al.* (dir.) (2012), *Research on Internet addictive behaviours among European adolescents*, Eunetadb.eu.

Widyanto, L., McMurrin, M. (2004), « The Psychometric Properties of the Internet Addiction Test », *Cyberpsychology and Behavior*, 4, p. 443-450.

Wieland, D. M. (2005), « Computer Addiction : Implications for Nursing Psychotherapy Practice », *Perspectives in Psychiatric Care*, 41, p. 153-161.

Yen, J. Y., *et al.* (2007), « Family factors of Internet addiction and substance use experience in Taiwanese adolescents », *Cyberpsychology and Behavior*, 10, p. 323-329.

Young, K. S. (1998), *Caught in the net : How to recognize the signs of Internet addiction and a winning strategy for recovery*, John Wiley and Sons, New York.

Zaytsev, O., Vakulich, T. (2008), « Psychological factors of preventing Internet addiction of teenagers », *European Psychiatry*, 23, S2, p. 325.

Chapitre 11

Espaces de travail partagés : l'investissement social et économique des jeunes Européens

Marko Orel

INTRODUCTION

Jurij Lozic est un jeune Slovène au seuil de la trentaine. Il a découvert la bicyclette à pignon fixe alors qu'il étudiait le dessin industriel à Ljubljana et a vite été fasciné par cet engin original. En 2008, il a participé à un programme d'échange de six mois à Milan. Là-bas, il a fabriqué sa première bicyclette à pignon fixe et s'est rapidement rendu compte qu'il serait bien d'avoir un garde-boue léger, simple et amovible. Après avoir un peu étudié le marché, il a réalisé qu'il n'existait rien de la sorte et a donc décidé d'en concevoir un lui-même. Une idée originale était née. En développant son nouveau produit, il est entré en contact avec un fabricant local de polypropylène et a fabriqué son premier garde-boue amovible et enroulable, baptisé « Musguard ». Jurij percevait le potentiel de son produit, mais n'avait pas les moyens de commercialiser son idée à plus grande échelle.

Plusieurs années ont passé et Jurij, tout juste diplômé, était prêt à faire carrière. Mais il était loin d'être le seul sur les rangs et, à cette époque, les services slovènes de conception spécialisée ne recrutaient pas. Confronté au cercle vicieux du chômage, Jurij a donc décidé de se lancer comme dessinateur industriel free-lance. Fin 2012, il a participé aux « Jellies », ces rencontres professionnelles conviviales organisées par l'initiative locale pour le travail collaboratif au centre culturel de Ljubljana. Il a pu y rencontrer d'autres jeunes professionnels travaillant dans différents domaines : des organisateurs d'événements, des développeurs informatiques et des musiciens. N'ayant pas de bureau permanent, ils se réunissaient une à deux fois par semaine au Centre culturel de Ljubljana, qui leur offrait un espace de travail lorsqu'il n'y avait pas de concerts ou d'autres manifestations culturelles. Devant le succès de ces collaborations et l'émergence de ces nouveaux réseaux de travailleurs indépendants, l'initiative locale a entrepris de lever des fonds pour ouvrir un espace de travail permanent – le premier espace de travail partagé à Ljubljana. En bref, il s'agit d'espaces

qui incorporent certains aspects d'un café, d'une bibliothèque ou d'une galerie, où les membres viennent travailler et forment une communauté qui partage des valeurs et crée des synergies par la collaboration. Comme Jurij l'a rapidement constaté, les personnes qui partagent un même espace de travail peuvent se voir pour prendre un café, tester la validité de leurs idées auprès des autres, s'échanger les coordonnées de personnes à contacter ou des conseils pour leurs projets respectifs. L'idée de son garde-boue lui est alors revenue et il en a parlé à ses camarades. Séduits par la conception simple et intelligente du produit, ils ont uni leurs forces et se sont lancés dans une étude du marché européen. Conscients de la situation économique en Slovénie, où les investissements à haut risque avaient pratiquement cessé, ils ont exploré d'autres pistes pour obtenir un premier financement – étape indispensable – et ont finalement décidé de collecter de petites sommes auprès d'un grand nombre de personnes pour financer la production à petite échelle et la distribution du Musguard. Cette démarche de financement participatif (appelée *crowdfunding*) est inspirée de la philosophie de la production collaborative (*crowdsourcing*).

Le plus souvent, ce type de campagne et les transactions qu'elle suppose se déroulent en ligne, sur des plates-formes spécialisées de financement participatif. Pour le lancement de leur produit, Jurij et ses collègues ont choisi Kickstarter, une plate-forme de financement de projets créatifs. L'équipe a élaboré une stratégie de marketing et a conçu des matériels promotionnels (vidéos, musiques et textes). En mai 2013, la campagne sur Kickstarter a été approuvée et lancée avec succès. En moins d'un mois, le projet a levé plus de 40 000 euros et Jurij a enfin pu concrétiser son projet. Est-ce une réussite ? Incontestablement. Mais sans la communauté, qui a partagé son savoir, son expérience et ses réseaux sociaux, Musguard serait probablement toujours au fond d'un tiroir.

QUAND VIENT LA CRISE

La crise de la dette européenne, qui a débuté en 2008, a eu des répercussions négatives considérables sur la population européenne, en particulier les jeunes des pays de l'Union européenne. Des études récentes réalisées par Eurostat (2013) montrent qu'au milieu de l'année 2013 les taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, aussi bien pour les diplômés de l'université que pour les jeunes sans qualification, étaient supérieurs à ceux de tous les autres groupes d'âge. Ces chiffres sont encore plus préoccupants au niveau national. Seulement trois pays de l'Union européenne – l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas – affichent des taux de chômage inférieurs à 10 % chez les jeunes. En revanche, dans des pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Slovaquie et l'Irlande, ces taux dépassent 30 %. En examinant de plus près les chiffres d'Eurostat, on remarque que les plus touchés sont les jeunes qui ne sont pas allés plus loin que l'enseignement primaire. Cela étant, l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur ne garantit pas un emploi décent. Les dernières statistiques montrent que près d'un jeune diplômé sur dix n'aurait pas d'emploi six mois après l'obtention de son diplôme et que l'Europe ne parvient pas à lutter contre le chômage des jeunes (Spiegel, 2013).

Cette situation révèle que l'obtention d'un diplôme d'une université renommée, avec des notes supérieures à la moyenne, ne suffit pas nécessairement à s'assurer

un emploi. Très souvent, ce ne sont pas des mois mais des années qu'il faut aux jeunes diplômés pour décrocher leur premier emploi. De nombreux jeunes font désormais entendre leur voix et réfléchissent activement à la manière de renforcer leur employabilité. Puisqu'on ne peut pas obtenir un emploi à plein-temps (voire à temps partiel), pourquoi ne pas en créer un ? Comment l'Europe peut-elle contribuer à cette réflexion et lutter contre l'explosion du chômage des jeunes ? L'Europe et le monde tel que nous le connaissons évoluent rapidement et notre société entre aujourd'hui dans une nouvelle ère. Les questions d'employabilité, de même que beaucoup d'autres facteurs, tels que l'influence de la révolution sociale numérique, nous désorientent, mais nous aident aussi à nous écarter de l'individualisme pour renouer avec la base de toute société : la sociabilité, une de nos vertus fondamentales, qui joue un rôle essentiel dans presque tous les aspects de notre vie, à la fois comme cause et comme conséquence (Shirky, 2009, p. 14). Et c'est là où l'économie sociale prend tout son intérêt. Ces dernières années, les secteurs public et privé se sont ouverts à tout un éventail d'activités collaboratives, en plein essor. Pour simplifier, on peut parler d'économie sociale quand on associe différentes communautés, en intégrant leur vision des besoins sociaux et économiques. Un rapport sur l'économie sociale élaboré par le CIRIEC (Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative) en 2007 et actualisé fin 2012 souligne le rôle de l'économie sociale en ces termes :

« [L]’économie sociale a non seulement réussi à affirmer, au cours de ces dernières décennies, sa capacité à contribuer efficacement à résoudre les nouvelles problématiques sociales, mais a également consolidé sa position d’institution indispensable pour garantir la stabilité et la durabilité de la croissance économique, redistribuer les revenus et les richesses sur un mode plus équitable, adapter les prestations et les besoins, revaloriser l’activité économique au service des nécessités de la société, corriger les déséquilibres sur le marché du travail, bref, pour approfondir et renforcer la démocratie économique. »

– CIRIEC, 2012, p. 19

Ce rapport est une étude comparative et conceptuelle de la situation de l'économie sociale dans l'Union européenne qui, dans une certaine mesure, reflète l'évolution des politiques en la matière. Mais comment expliquer que les systèmes économiques européens reposent davantage sur le savoir depuis le début du nouveau millénaire et que les inégalités sociales se creusent entre les différents pays et dans chacun d'eux (Archibugi et Lundvall, 2002) ?

La stratégie décennale « Europe 2020 », lancée par la Commission européenne en 2010, définit plusieurs priorités pour aider l'Union européenne à sortir de la crise et reconnaît que l'entrepreneuriat et le travail indépendant constituent des facteurs clés pour réaliser une croissance intelligente, durable et inclusive. L'entrepreneuriat comme facteur essentiel de création d'emplois est également au cœur des initiatives européennes « Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois », « Jeunesse en mouvement » et « Plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Ces initiatives visent à montrer aux jeunes Européens – diplômés de l'université ou moins qualifiés – ainsi qu'au reste de la population et aux responsables politiques nationaux que l'entrepreneuriat est l'une des voies qui permet aux jeunes

sans emploi de créer leur propre lieu de travail. Comme le suggère la Commission européenne, la « création d'emplois via la fondation et la consolidation de nouvelles entreprises joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 : les jeunes sociétés génèrent un grand nombre de nouveaux emplois dans l'Union et près de 85 % de ces postes sont créés par des microentreprises » (Commission européenne, 2011).

Or, l'Union européenne est loin d'exploiter pleinement son potentiel en la matière. Jusqu'à présent, le manque d'accès aux investissements constituait l'un des principaux obstacles à la création d'entreprise, une situation que la crise économique est venue aggraver. L'établissement de liens étroits entre des profils professionnels différents peut faciliter la création de jeunes entreprises innovantes, favoriser l'émergence de nouvelles idées et aider l'économie européenne à réaliser son potentiel inexploité.

LE RETOUR DE LA COMMUNAUTÉ

Fin mai 2013, la France et l'Allemagne ont été les deux premiers pays membres de l'UE à annoncer leur intention de créer un « new deal » pour les jeunes demandeurs d'emploi en Europe – un programme qui viserait à lutter contre le taux de chômage des jeunes sur le continent. Ce plan est sophistiqué et complexe, et entend se fonder sur le modèle déjà testé aux États-Unis au moment de la Grande Dépression, dans les années 1930. Dans les années à venir, la France et l'Allemagne envisagent ainsi de débloquer 6 milliards d'euros en prêts de l'Union européenne pour financer des programmes d'apprentissage, offrir des crédits à de petites et moyennes entreprises et encourager la mobilité entre les États membres (Euronews, 2013). La stratégie Europe 2020 est enfin reconnue comme un moyen, pour les jeunes chômeurs, d'accéder à un emploi ou de créer une petite entreprise.

Mais comment créer ces entreprises ? D'un côté, il y a pléthore de jeunes professionnels très qualifiés dans un domaine, de l'autre, une société mondialisée, évoluée d'un point de vue technologique, où la technologie a rendu le monde impersonnel et distant. Depuis une vingtaine d'années, le monde est plus individualiste que jamais. Mais notre quête incessante de progrès et d'essor peut nous aider à comprendre que la modernisation et la technologie – en termes d'organisation communautaire – comportent aussi de nombreux aspects positifs.

Jackson (2013, p. 3) récapitule parfaitement cette situation en ces termes :

« Nous vivons dans une société de l'information, au seuil de l'économie du savoir, où notre savoir-faire est tout autant une ressource économique que notre force de travail, où la première génération de "natifs du numérique" entre sur le marché du travail, où la mondialisation du marché du travail est en permanence au cœur de l'actualité et où la moitié des diplômés de l'université n'arrivent pas à trouver de travail. Nous avons entre nos mains ces incroyables nouveaux outils de partage et de communication que sont l'internet mobile et le *cloud*. Depuis quelques années, l'efficacité des échanges entre pairs dans un monde interconnecté favorise l'essor de la consommation collaborative. Plus important encore, en 2015, la population active mobile dans le monde atteindra 1,3 milliard de personnes, soit 37,2 % de la population active totale, d'après un rapport d'IDC [International Data Conseil] daté de janvier 2012. »

Une solution possible est de rétablir la communauté (au plan local comme mondial) et de renforcer la collaboration entre les personnes. Rappelons la réussite de Jurij et la collaboration qui s'est instaurée avec d'autres jeunes professionnels pour lancer son projet. Jurij était (et demeure) un dessinateur industriel talentueux, mais il ne savait pas élaborer de stratégies de marketing, créer des pages internet et lancer des campagnes de financement participatif. Certes, il aurait pu simplement faire appel aux services de professionnels pour cela, mais l'aurait-il pu sans un soutien financier suffisant ? Quand Jurij a rencontré ses nouveaux collègues à l'occasion des Jellies non seulement il a pu profiter d'un réservoir de jeunes talents, mais il a aussi découvert une communauté animée d'un même esprit, axé sur le partage de savoirs, d'expertise et d'autres ressources. Ces jeunes professionnels élèvent l'économie sociale à un autre niveau pour la combiner avec l'économie innovante du savoir, simplement en s'organisant et en fondant leurs initiatives sur un système de valeurs et de convictions qui nous ramènent aux racines mêmes de la société : la communauté.

Shirky (2009, p. 14-15) décrit la communauté en ces termes très simples :

« La communauté n'est pas seulement le produit des personnes qui la composent ; elle est aussi le produit de ses groupes constitutifs. L'ensemble des relations entre les personnes et les groupes, entre les personnes au sein de ces groupes et entre les groupes eux-mêmes forment un réseau étonnamment complexe. Nous avons toujours compté sur l'effort collectif pour survivre ; même avant l'invention de l'agriculture, la chasse et la cueillette nécessitaient une action coordonnée et une répartition des tâches. »

Les jeunes Européens s'efforcent de survivre. Nombre d'entre eux ont pris conscience du fait qu'ils s'en sortent mieux en groupe ; ils cherchent donc à connaître d'autres personnes qui pensent comme eux, non seulement dans leur pays, mais aussi au-delà des frontières – à l'échelle transnationale. Comment l'Union européenne pourrait-elle accélérer le processus d'interconnexion spontanée entre les jeunes professionnels et encourager ces derniers à créer de petites entreprises ? Il y a peut-être une solution.

LE CHOIX DE NE PAS TRAVAILLER SEUL

Ces deux dernières années, le travail collaboratif a connu un essor incroyable et est devenu un phénomène mondial. En substance, il s'agit du choix délibéré de ne pas travailler seul. C'est une forme de travail moderne pour les entrepreneurs, les travailleurs indépendants et d'autres professionnels que les facteurs socio-économiques encouragent à partager de manière permanente ou périodique un espace de travail avec d'autres personnes issues du même domaine ou de domaines complètement différents. Le travail collaboratif est plus qu'un espace physique commun, partagé : c'est une philosophie qui encourage les réseaux spontanés de professionnels aux profils et aux intérêts divers (ingénieurs, journalistes, concepteurs graphiques, responsables de projets, etc.). L'environnement de travail partagé a une influence directe sur les interactions sociales et fonctionnelles des personnes concernées, et met l'accent sur l'importance de ces interactions aux plans psychologique et social. D'après Botsman et Rogers (2010, p. 169), les collaborateurs décrivent ce que signifie pour eux l'espace de travail partagé non pas en termes pragmatiques

mais avec des expressions affectives telles que « pôle d'interaction » ou « fraternités d'intérêts mutuels ». Si les espaces eux-mêmes varient en termes de style et de culture, ils conjuguent les meilleurs éléments d'un café (social, énergétique, créatif) et les meilleurs éléments d'un lieu de travail (productif, fonctionnel). Ainsi, ce type d'environnement encourage l'innovation et constitue une solution prometteuse pour relancer l'économie et créer une société meilleure.

Parce que dans un espace de travail partagé les membres se rencontrent au cours de la journée, les conversations fument et la fusion miraculeuse d'idées s'opère, permettant à tout un chacun de tirer parti de ces échanges et confrontations d'idées (DeGuzman et Tang, 2011, p. 9), on peut dire que ce type d'environnement crée une société basée sur la philosophie de la production collaborative. Cette philosophie réduit la valeur marchande de produits et de services professionnels jadis coûteux, ce qui permet à de jeunes professionnels de devenir compétitifs sur le marché en proposant essentiellement des services et des produits novateurs haut de gamme. Ainsi, tout espace de travail partagé – et c'est un des aspects essentiels – favorise l'investissement social dans une communauté de personnes animées d'un même esprit.

Dans l'Union européenne, les espaces de travail partagés sont largement utilisés par de jeunes travailleurs indépendants qui croient à la collaboration mutuelle et à l'échange d'idées, de compétences et d'informations, et qui considèrent que les personnes occupant le même lieu de travail accroissent leur productivité, développent leur créativité et réussissent mieux sur le marché, qu'il s'agisse de produits ou de services.

En Europe, les communautés de travail collaboratif les plus développées se situent à Berlin, à Londres, à Paris et à Prague, et comptent plusieurs centaines de membres issus du monde entier. Nous observons de plus en plus de collaborations transnationales, qui découlent directement de la création de réseaux de jeunes entrepreneurs, de travailleurs indépendants et de professionnels qui travaillent ou ont travaillé dans différents lieux partagés. Alors que notre société entre dans une nouvelle ère, les jeunes Européens doivent s'adapter à la situation économique actuelle et cesser de chercher l'emploi idéal – ils doivent le créer. Le travail collaboratif a pour devise « pour les gens, par les gens » et offre toutes les ressources nécessaires pour mettre cette devise en pratique.

CONCLUSION

Le travail collaboratif est un mode de travail moderne qui permet aux entrepreneurs, aux travailleurs indépendants et à d'autres professionnels de partager un espace de travail et d'établir des réseaux qui servent de base pour créer de nouvelles entreprises. Depuis la crise de la dette européenne, nombre de jeunes sont confrontés à un chômage massif. En réaction, ils sont nombreux, issus de différents milieux, à commencer à former de petites communautés animées d'un même esprit privilégiant l'échange et l'aide mutuelle pour concrétiser leurs projets individuels. Nombre de ces jeunes professionnels sont indépendants et utilisent les nouvelles technologies dans leur travail ; ils sont donc extrêmement flexibles et peuvent travailler dans différents lieux, d'où la nécessité de créer des espaces physiques conçus sur un modèle pratique qui encourage les relations spontanées entre des professionnels aux profils variés.

En créant davantage d'espaces de travail partagés dans l'Union européenne, en particulier dans les capitales des États membres, les jeunes Européens disposeront de l'environnement nécessaire pour collaborer activement avec d'autres jeunes professionnels issus d'autres domaines et pourront ainsi réaliser les ambitions de l'économie du savoir, axée sur l'aspect social et l'innovation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archibugi, D., Lundvall, B. (dir.) (2002), *The Globalizing Learning Economy*, Oxford University Press, Oxford.

Botsman, R., Rogers, R. (2010), *What's Mine Is Yours : The Rise of Collaborative Consumption*, HarperCollins, Londres.

Brafman, O. (2008), *The Starfish and the Spider : the Unstoppable Power of Leaderless Organisations*, Portfolio Trade, Londres.

CIRIEC (Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative) (2012), « L'économie sociale dans l'Union européenne », www.ciriec.ulg.ac.be/fr/telechargements/RESEARCH_REPORTS/EESC_CIRIECRapport2012_FR.pdf (consulté le 26 août 2013).

Commission européenne (2010), « Europe 2020 », <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF> (consulté le 26 août 2013).

Commission européenne (2011), Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de l'Union européenne pour le changement social et l'innovation sociale, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52011PC0609&from=EN>.

DeGuzman, G., Tang, A. (2011), *Working in the UnOffice : A Guide to Coworking for Indie Workers, Small Businesses, and Nonprofits*, Night Owls Press, San Francisco.

Euronews (2013), « France, Germany seek "New Deal" for Europe's youth », www.euronews.com/2013/05/28/france-germany-seek-new-deal-foreurope-s-youth/ (consulté le 26 août 2013).

Eurostat (2013), « Statistical information for unemployment », http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main_Page/fr (consulté le 26 août 2013).

Jones, D., Sundsted, T., Bacigalupo, T. (2009), *I'm Outta Here : How coworking is making the office obsolete*, Notan MBA Press, Austin.

Keen, A. (2012), *Digital Vertigo : How Today's Online Social Revolution Is Dividing, Diminishing, and Disorienting Us*, St. Martin's Press, New York.

Ries, E. (2011), *The Lean Startup : How Today's Entrepreneurs Use Continuous Innovation to Create Radically Successful Businesses*, Crown Business, New York.

Shirky, C. (2009), *Here comes everybody*, Penguin Books, New York.

Spiegel (2013), « Jobless Youth : Europe's Hollow Efforts to Save a Lost Generation », www.spiegel.de/international/europe/europe-failing-to-combat-youth-unemployment-a-900621.html (consulté le 26 août 2013).

Chapitre 12

Entretien avec Doris Pack, députée européenne³⁶

Si vous étiez jeune aujourd'hui en Europe, quels éléments vous donneraient l'impression d'être « déconnectée » ? Et quelles réalités susciteraient au contraire chez vous le sentiment d'être « connectée » ?

Je ne peux parler que pour moi, mais je me suis toujours sentie « connectée » à l'Europe. J'ai grandi dans la Sarre, une petite région située à la frontière entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg, qui était sous occupation française durant mon enfance, avant qu'y soit mis en place un gouvernement résolument tourné vers la France. Mon éducation s'est donc faite entre deux mondes, et je me souviens avoir été vraiment impressionnée lorsque j'ai pris conscience du fait qu'un pays auquel nous avions fait la guerre avait une attitude conciliante à notre égard. Mon père a insisté très tôt sur la nécessité de nouer des liens solides avec la France, les Français et la culture française. Par conséquent, j'ai personnellement toujours vu la relation franco-allemande sous un jour positif.

En ce qui concerne les jeunes d'aujourd'hui en Europe, je pense qu'il y a énormément de points de convergence. L'Europe est tout autour de nous, elle est partout dans notre vie quotidienne. Nous avons la paix, nous pouvons voyager et vivre où nous le souhaitons, nous avons la même monnaie, etc. L'Europe, c'est nous !

Le premier volume de « Points de vue sur la jeunesse » portait essentiellement sur l'avenir des politiques de jeunesse et des jeunes eux-mêmes après 2020. Quels seront alors, d'après vous, les principaux défis à relever ?

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'anticiper les difficultés qui se poseront aux jeunes après 2020. Il importe que nous mettions toute notre énergie dans les années qui nous séparent encore de 2020 et que nous appliquions comme il convient les décisions qui ont récemment été prises, afin de sortir la jeunesse de la crise actuelle et de battre en brèche la réputation de « génération perdue » qui lui est faite. Si nous parvenons à cela, j'ai bon espoir que les jeunes n'auront pas à faire face à des problèmes de la même ampleur et, dans le cas contraire, j'ose croire qu'ils y seront dûment préparés.

36. Entretien réalisé en avril 2014, avant les élections de mai 2014 au Parlement européen.

Après vingt-quatre ans de mandats successifs au Parlement européen, vous vous apprêtez à prendre votre retraite. Selon vous, qu'est-ce qui a changé pour les jeunes en Europe, au cours de cette période, pour le meilleur ou pour le pire ?

La vie des jeunes a pris une dimension planétaire. Dès le plus jeune âge, ils ont la possibilité de s'épanouir davantage de bien des manières, notamment en vivant une expérience internationale, que ce soit durant leur scolarité ou plus tard au cours de leurs années d'université, voire après leur entrée dans la vie active. Les programmes bien établis sont maintenant tous rassemblés sous le nom d'Erasmus+ : Comenius pour l'éducation scolaire ; Erasmus pour l'enseignement supérieur ; Leonardo da Vinci pour la formation professionnelle ; Grundtvig pour l'éducation des adultes ; et Erasmus Mundus pour la coopération avec les pays tiers.

L'essor d'internet et l'élargissement de l'Union européenne facilitent et encouragent de manière décisive l'accès à l'éducation, à l'information et aux échanges culturels. Cela comporte néanmoins certains risques, par exemple une intensification de la concurrence, sur le marché du travail, entre des personnes de tous les âges dans l'ensemble des États membres, et non plus seulement au niveau national. Toutefois, les générations à venir s'adapteront et trouveront leur place dans une Europe plus vaste et plus ouverte.

Dans quelle mesure pensez-vous que les jeunes d'Europe souscrivent à l'idée de l'Europe ? Comment le Parlement européen contribue-t-il à faire en sorte que les jeunes ressentent un lien plus fort avec l'Europe ?

Je crois que beaucoup de jeunes sont réellement attachés à l'idée de l'Europe et y souscrivent avec passion. Pour s'en convaincre, il suffit de voir le nombre impressionnant de participants aux programmes de jeunesse et d'éducation, qui représentent à mon sens une contribution de taille à l'émergence d'une identité européenne. Il nous faut cependant poursuivre nos efforts pour toucher de plus en plus de gens.

L'adhésion (ou l'indifférence) des jeunes se reflète-t-elle dans leur participation aux élections européennes ? Quelle évolution vous attendez-vous à observer à l'occasion des élections de 2014 ?

Je pense que la façon dont les jeunes se sentent concernés ou non par l'Europe se reflétera bien évidemment dans leur participation aux élections. Faute de sentiment d'appartenance, ils pourraient le cas échéant donner leur suffrage à un parti eurosceptique ou simplement s'abstenir de voter. L'euroscepticisme et le populisme gagnent du terrain, et ils sont dangereux. Nous devrions réellement nous en inquiéter et engager une action d'envergure afin de rappeler aux jeunes en particulier les avantages et la nécessité d'une Europe unie. D'une certaine manière, nous sommes victimes de nos succès. La paix, la liberté, l'économie mondialisée, la coopération... Il semblerait que beaucoup tiennent ces grandes réalisations pour acquises. Or, nous devons continuer d'y travailler pour les préserver et les renforcer plus avant.

Chapitre 13

Entretien avec Peter Matjašic, président du Forum européen de la jeunesse

En tant que jeune dans l'Europe d'aujourd'hui et en tant que président de l'organisation qui représente les jeunes en Europe, quels éléments selon vous donnent aux jeunes du continent l'impression d'être « déconnectés » ? Et quelles réalités les font au contraire se sentir « connectés » ?

Nous vivons dans un monde très complexe fait d'interconnexion et d'interdépendance entre les personnes, les groupes, les sociétés, les politiques, les technologies et les libertés. Il est très difficile de généraliser un sentiment de détachement ou d'adhésion car cela dépend toujours de chaque individu et de sa propre réalité. Les jeunes, en particulier, sont littéralement reliés au monde, d'où il découle que la notion de connexion est tangible et forte. La question consiste plutôt à savoir ce qui fait l'objet de l'attachement (connexion) ou du détachement (déconnexion). On peut être en relation avec des amis qui se trouvent à l'autre bout du monde, par l'intermédiaire des réseaux sociaux, et n'entretenir aucun lien au sein de la collectivité où l'on réside. Un jeune peut se sentir plus chez lui et davantage lui-même dans le monde virtuel que dans l'espace physique qui l'entoure ; ce sont là de nouvelles réalités qu'il nous faut apprendre à respecter et à comprendre. S'agissant du milieu politique et décisionnel, qui influence notre vie de tous les jours, je dirais que le problème ne réside pas dans un manque d'intérêt de la part de la jeunesse, mais qu'il tient plutôt à ce que les jeunes et leurs organisations ne bénéficient pas de la reconnaissance, du respect et de l'appui nécessaires pour participer pleinement aux processus de décision et d'élaboration de politiques dans les domaines qui les concernent. Les jeunes sont certes davantage consultés qu'avant, mais leurs vues sont toujours aussi peu respectées et prises en compte que par le passé.

Le premier volume de « Points de vue sur la jeunesse » portait essentiellement sur l'avenir des politiques de jeunesse et des jeunes eux-mêmes après 2020. Quels seront alors, d'après vous, les principaux défis à relever ?

Je pense qu'il y a des choses fondamentales qui ne changent jamais. Nous continuerons de nous battre pour que les politiques en faveur de la jeunesse se voient accorder la place qui leur revient parmi les autres politiques et de chercher un équilibre éminemment nécessaire entre leur indépendance et leur transversalité pour répondre aux besoins des jeunes et faire valoir leurs droits. Les jeunes continueront de se préoccuper des aspects qui les intéressent le plus directement : un enseignement de qualité, une participation véritable à la vie démocratique et à la société, la transition entre l'éducation et le marché du travail, des emplois attrayants et, plus généralement, la possibilité d'être mobile, de fonder une famille et de devenir autonome. En outre, la structure démographique du continent jouera un rôle prépondérant dans les choix économiques et politiques. Sans un pacte entre les générations, cela promet de compromettre gravement l'autonomie et le bien-être des jeunes et de produire des effets très préjudiciables sur la planète dont les générations futures doivent hériter. La composante jeune de la société civile aura de plus en plus de mal à obtenir le soutien requis pour la mission qui lui incombe de bâtir une Europe plus ouverte et à faire en sorte que la voix et les préoccupations des jeunes soient non seulement entendues mais aussi prises en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes.

Dans quelle mesure pensez-vous que les jeunes d'Europe souscrivent à l'idée d'Europe ? Comment le Forum européen de la jeunesse contribue-t-il à faire en sorte que les jeunes ressentent un lien plus fort avec l'Europe ?

Je crois que la jeunesse d'aujourd'hui en Europe tient l'intégration européenne pour acquise et allant de soi – et ce n'est pas une mauvaise chose ! La plupart des jeunes de l'actuelle Union européenne ont grandi dans la paix et la prospérité. Ils jouissent des libertés et des droits garantis par l'Union, notamment la possibilité de se former en voyageant grâce à des programmes tels qu'Erasmus ou d'autres filières éducatives plus informelles comme les échanges de jeunes, le service volontaire européen et les apprentissages proposés par l'intermédiaire du programme Jeunesse en action. L'idée qu'ils se font de l'Europe revêt généralement un caractère plus affectif que rationnel. Elle repose sur des expériences de vie, positives et/ou négatives. Pour la majorité des jeunes, il est parfaitement normal de voyager sur le continent, d'avoir des amis de différents pays, de parler au moins une langue étrangère et de pouvoir se régaler de tous les types de nourriture. Le kebab turc n'est pour eux pas moins européen que la paella espagnole, les boulettes de viande suédoises, les frites belges ou les pâtes italiennes. Le Forum européen de la jeunesse contribue à faire tomber les murs et les préjugés entre les jeunes d'Europe en offrant à leurs représentants une plate-forme où se rencontrer et échanger, un endroit où les jeunes Azerbaïdjanais se sentent aussi européens que les jeunes Portugais, où les jeunes Norvégiens font part à leurs homologues chypriotes de leurs préoccupations au sujet des politiques de jeunesse. Il constitue véritablement un point de rencontre des cultures et chaque réunion s'y tient dans l'esprit de la devise « unis dans la diversité ». Il aide à jeter des ponts entre les individus, les groupes et les pays, et amène les jeunes à réaliser qu'en dépit de différences parfois très marquées dans leur vécu quotidien, ils ont tous les

mêmes aspirations : une meilleure éducation, de meilleures possibilités d'emploi, un investissement accru dans la jeunesse, davantage de respect pour leurs opinions et une participation plus concrète à la prise de décisions sur les questions qui les concernent.

L'adhésion (ou l'indifférence) des jeunes se reflète-t-elle dans leur participation aux élections européennes ?

Le taux de participation électoral de l'ensemble de la population a décliné lors de chacun des sept scrutins tenus depuis 1979, pour tomber à 43 % en 2009. Le recul le plus marqué a été le fait des jeunes, chez qui la proportion de votants est passée d'environ 33 % en 2004 à 29 % en 2009. Cela pourrait s'expliquer par la théorie – appuyée par les conclusions d'une étude de la LSE (London School of Economics and Political Science) sur la participation des jeunes à la vie démocratique, réalisée en janvier 2013 – selon laquelle les jeunes auraient de véritables attentes démocratiques mais que celles-ci ne trouveraient pas de relais satisfaisant dans l'offre politique actuelle. D'ailleurs, une nette majorité des jeunes interrogés dans le cadre de l'étude en question se dit intéressée par la politique. Les jeunes n'en ont pas assez de la politique ; ils en ont assez d'avoir l'impression que ceux qui « font » de la politique ne se préoccupent pas d'eux. C'est là un constat capital, qui montre que, selon toute vraisemblance, la tendance à la baisse de la participation des jeunes pourrait clairement être inversée. La Ligue des jeunes électeurs – projet lancé par le Forum européen de la jeunesse en coopération avec VoteWatch Europe et IDEA International – s'attèle précisément à cette tâche. Politiquement neutre, l'initiative a pour but de faire mieux entendre les préoccupations et les attentes des jeunes à l'approche des élections européennes. Il ne s'agit pas simplement d'une démarche visant à amener les jeunes aux urnes, mais d'un mouvement qui rassemble tous les jeunes qui veulent peser sur les décisions que l'Europe et ses responsables politiques prendront sur les questions qui les concernent.

Quelle contribution la campagne LoveYouthFuture du Forum européen de la jeunesse apporte-t-elle en ce sens ?

Notre campagne LoveYouthFuture constitue la contribution du Forum européen de la jeunesse aux élections législatives européennes de 2014. Tandis que la Ligue des jeunes électeurs susmentionnée est un projet mis en œuvre avec d'autres partenaires pour encourager les jeunes à participer aux élections, la campagne LoveYouthFuture présente nos principales exigences en matière de politiques à l'égard du prochain Parlement européen et de la prochaine Commission européenne. Les jeunes sont essentiels à l'avenir de l'Europe, aujourd'hui plus que jamais. C'est pourquoi le Forum européen de la jeunesse a dressé une liste de 11 engagements qui décrivent comment l'Union européenne peut aimer ses jeunes, à la fois maintenant et dans le futur, et demande aux candidats à la députation de s'engager devant la jeunesse. Parmi ces engagements figurent l'idée de nommer un médiateur pour les jeunes, qui serait chargé de défendre leurs droits, et celle de mettre fin à la discrimination fondée sur l'âge en adoptant une directive antidiscrimination. Il faudrait également promouvoir la libre circulation des jeunes en Europe, en travaillant à réduire les limites et les obstacles à leurs déplacements, grâce à des programmes de mobilité renforcés et plus accessibles, et en œuvrant à la libéralisation des régimes de visa

pour les jeunes. Alors que la crise fait rage et que le chômage des jeunes monte en flèche, il est aussi plus que jamais nécessaire, si nous voulons parer au risque d'une « génération perdue », de soutenir la mise en œuvre ambitieuse d'une garantie européenne pour la jeunesse en matière de lutte contre le chômage et de plaider en faveur de politiques propices à l'émergence d'un marché du travail plus équitable et ouvert, qui offre aux jeunes des emplois de qualité. En outre, nos organisations membres ont à cœur de faire en sorte que la voix des jeunes soit entendue lors des élections et d'encourager ces derniers à aller voter.

À propos de l'équipe de rédaction

Maurice Devlin, titulaire d'un doctorat, est titulaire d'une chaire Jean-Monnet et directeur du Centre de développement et de recherche sur la jeunesse (Centre for Youth Research and Development) à l'université nationale d'Irlande, Maynooth. Coprésident de la Commission irlandaise Nord-Sud éducation et normes pour le travail de jeunesse (North-South Education and Standards Committee for Youth Work), il est aussi le correspondant irlandais du Centre européen de connaissance sur les politiques de jeunesse et membre du Pool de chercheurs européens sur la jeunesse. De plus, il est actuellement co-vice-président pour l'Europe (dont la Fédération de Russie) du comité de recherche sur la jeunesse de l'Association internationale de sociologie.

Günter J. Friesenhahn, titulaire d'un doctorat en philosophie, est professeur au département d'études sur la communauté européenne et doyen de la faculté des sciences sociales à l'université des sciences appliquées de Coblenche, en Allemagne. Il est actuellement vice-président de l'Association européenne des travailleurs sociaux (EASSW). Ses domaines privilégiés d'enseignement et de recherche sont les professions sociales en Europe, le travail international de jeunesse et les études sur la diversité.

Matina Magkou est consultante pour les projets culturels et de jeunesse. Elle intervient dans diverses structures de jeunesse et dans le secteur de la formation au niveau européen depuis 2000. Elle a aussi été membre du bureau du Forum européen de la jeunesse (2002-2003). Elle est depuis peu membre du pool de formateurs du service de la jeunesse du Conseil de l'Europe et a rédigé diverses publications dans le domaine de la jeunesse. Elle prépare actuellement un doctorat d'études en loisirs. Elle s'occupe de la coordination de la rédaction de cette publication.

Koen Lambert est titulaire d'un master en histoire moderne de l'université de Gand. Il a été fonctionnaire dans un ministère de la Communauté flamande, a travaillé sur les questions de politique de jeunesse, en Flandre, et, en 1990, a pris la direction de l'Agence pour la coordination du travail international de jeunesse de la Communauté flamande (JINT). La mission de cette agence est de soutenir les jeunes, leurs organisations et les responsables de l'élaboration des politiques de jeunesse dans leur coopération internationale. La JINT est aussi l'agence nationale flamande du programme « Jeunesse en action » de l'UE.

Hans Joachim Schild travaille depuis 2005 pour le partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la politique de jeunesse, de la recherche et du travail de jeunesse, et notamment sur la promotion de politiques de jeunesse fondées sur des connaissances, le développement de la qualité et la reconnaissance du travail de jeunesse, et sur l'éducation/l'apprentissage non formel. Auparavant, il a travaillé dans diverses structures du secteur de la jeunesse, et notamment l'unité Politiques en faveur de la jeunesse de la Direction générale Éducation et culture à la Commission européenne, pour une ONG active dans les domaines du marché du travail, de l'éducation et de la formation professionnelles, et de l'inclusion sociale et des jeunes, et en tant que formateur et travailleur social.

Reinhard Schwalbach est chef du département Information pour la politique et le travail international de jeunesse à l'IJAB, le Service international pour la jeunesse de la République fédérale d'Allemagne, depuis 1994. Il s'est également impliqué dans le travail de jeunesse en tant que bénévole. Il a étudié les sciences politiques, la sociologie, l'ethnologie européenne et les sciences de l'éducation à Marbourg-sur-Lahn. Il a été formateur pour le Group Leaders of International Work Camps (IJGD), de 1980 à 1986, et est président du réseau européen Eurodesk depuis 2008.

Alex Stutz est responsable de la politique à l'Agence nationale pour la jeunesse (National Youth Agency, NYA), qui est la principale association caritative pour le travail de jeunesse et les travailleurs de jeunesse en Angleterre. La NYA défend le travail des animateurs, soutient leur action et promeut la reconnaissance du travail de jeunesse en tant qu'activité professionnelle. Alex travaille à la NYA depuis plus de huit ans, il gère la politique, l'information et la recherche.

Leena Suurpää est directrice de recherche au sein du Réseau finlandais pour la recherche sur la jeunesse (Finnish Youth Research Network), communauté multidisciplinaire de recherche universitaire et appliquée sur la jeunesse, les cultures jeunes, le travail de jeunesse et les politiques de jeunesse. En matière de recherche, ses intérêts se portent sur le multiculturalisme et le racisme, ainsi que sur l'engagement des jeunes dans la société civile, les environnements politiques et les structures de protection sociale.

Tineke Van de Walle est chercheur à l'université de Gand en Flandre au sein de la Plate-forme de recherche sur la jeunesse (JOP), réseau de recherche axé sur la politique de jeunesse. Ses travaux portent sur l'accès des divers groupes de jeunes au travail de jeunesse et aux activités récréatives organisées. Elle travaille aussi sur le lien entre la recherche universitaire, la politique et la pratique dans le domaine du travail de jeunesse.

Howard Williamson enseigne la politique européenne de jeunesse à l'université de Glamorgan, au pays de Galles. Il est aussi professeur affilié au département d'études sur la jeunesse et la communauté à l'université de Malte et professeur auxiliaire à l'Institut de recherche sociale de Zagreb. Auparavant, il a travaillé pour les universités d'Oxford, de Cardiff et de Copenhague. Il est animateur de jeunesse professionnel avec une qualification JNC (Joint Negotiating Committee for Youth and Community Workers) et intervient dans le secteur du travail de jeunesse depuis de nombreuses années. Il a travaillé sur diverses questions

concernant la jeunesse, et notamment l'apprentissage, la justice, l'abus de substances psychotropes, l'exclusion et la citoyenneté, aux niveaux national et européen. Actuellement, il s'occupe de la coordination des analyses internationales des politiques nationales de jeunesse.

Antonia Wulff a travaillé au sein du Bureau d'organisation des associations européennes d'étudiants (OBESSU) et a présidé le Conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe. Elle est titulaire d'un master en sciences sociales et travaille actuellement dans le domaine des politiques éducatives internationales.

Abstracts/résumés/ Zusammenfassung

“SNIFFIN’ GLUE” – SCANNING SOME HORIZONS FOR YOUTH POLICY IN 2020

Howard Williamson

Abstract

“Sniffin’ Glue” was a UK punk rock fanzine during the last great depression that faced young people in many parts of Europe at the end of the 1970s and into the early 1980s. Youth unemployment rocketed. Politicians temporarily panicked. Young people felt betrayed. A policy vacuum existed. There were similarities, and of course also many differences, to the current situation. The concept of “sniffing glue” – in terms of having access to structures, processes and programmes that bring about social inclusion and intercultural and cross-generational solidarity – seem to be apposite for this paper.

The prolongation and increasing complexity and diversity of youth transitions has now been the subject of academic analysis and commentary for over a generation. With few exceptions, this has become repetitive and rather uniform. The current crisis may, however, transform perspectives and analysis as youth unemployment throughout Europe becomes a definitive element in transitions for a majority of young people. How will young people respond to this, and how should public institutions and political decisions respond?

Drawing from the proceedings of a conference organised in October 2013 by the Partnership between the European Commission and the Council of Europe in the field of youth, this paper considers the changing context of experiences and opportunities to which young people may (at least theoretically) have access (or a chance of “sniffing”) – and the frameworks that produce social cohesion and the best possible life chances for European youth (the “glue”).

The contemporary situation of young people in Europe demands transformative strategies and action – across demographic, democratic, ecological, technological and values-based terrain. Such responses to current circumstances have to be anchored across a range of concrete policy domains: learning, work, health, inclusion, citizenship and participation, identity and lifestyles, diversity and solidarity, mobility, housing and family, and crime and justice. The paper concludes by identifying some of the common themes and transversal issues that need to underpin development and implementation across these policy areas.

Résumé

Sniffin' Glue était un fanzine britannique punk/rock en vogue durant la dernière grande dépression qu'ont subie les jeunes de nombreux pays d'Europe à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le chômage des jeunes est alors monté en flèche. La classe politique a temporairement paniqué. Les jeunes se sont sentis trahis. Un vide politique s'est installé. Cette époque présente des similitudes, et de nombreuses différences, avec la nôtre. Le concept « sniffer de la colle » – en termes d'accès aux structures, processus et programmes en faveur de l'insertion sociale et de la solidarité interculturelle et intergénérationnelle – paraît ici pertinent.

Depuis plus d'une génération, l'allongement ainsi que la complexité et la diversité croissantes de la transition des jeunes vers la vie active et l'âge adulte font l'objet d'analyses et de commentaires scientifiques. À de rares exceptions près, ce phénomène est devenu répétitif et relativement uniforme. Le chômage des jeunes à travers toute l'Europe devenant une composante déterminante de la transition de la plupart des jeunes, la crise actuelle pourrait modifier les perspectives et les analyses en la matière. Comment les jeunes y réagiront-ils et comment les institutions publiques et les décisions politiques devraient-elles en tenir compte ?

S'appuyant sur le déroulement d'une conférence organisée en octobre 2013 par le biais du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, cet article étudie le contexte changeant des expériences et possibilités auxquelles les jeunes pourraient (du moins en théorie) avoir accès (« sniffer »), ainsi que les cadres favorisant une cohésion sociale et offrant les meilleures chances de réussite dans la vie pour la jeunesse européenne (la « colle »).

La situation actuelle des jeunes en Europe appelle des stratégies et des actions transformatrices – sur les terrains démographique, démocratique, écologique, technologique et éthique. Les mesures à prendre dans les circonstances actuelles doivent être ancrées dans plusieurs domaines politiques concrets : apprentissage, travail, santé, insertion, citoyenneté et participation, identité et styles de vie, diversité et solidarité, mobilité, logement et famille, délinquance et justice. L'article conclut sur le recensement de certains thèmes communs et questions transversales qui doivent étayer l'élaboration et la mise en œuvre de mesures dans l'ensemble de ces domaines.

Zusammenfassung

„Sniffin' Glue“ war in der letzten großen Rezession Ende der 1970er bis Anfang der 1980er Jahre, mit der junge Menschen in vielen Teilen Europas konfrontiert wurden, ein britisches Punkrock-Fanzine. Die Jugendarbeitslosigkeit stieg rasant an. Politiker gerieten vorübergehend in Panik. Die jungen Menschen fühlten sich betrogen. Es gab ein politisches Vakuum. Es gab Ähnlichkeiten und natürlich auch viele Unterschiede zur heutigen Situation. Das Konzept von „Sniffing Glue“ - im Hinblick auf den Zugang zu Strukturen, Prozessen und Programmen, die zur sozialen Integration und zur interkulturellen und generationsübergreifenden Solidarität führen - scheint für diesen Artikel angemessen zu sein.

Die längere Dauer und steigende Komplexität und Vielfalt der Übergänge der Jugendlichen in das Erwachsenenleben sind seit über einer Generation Thema

wissenschaftlicher Analysen und Kommentare. Mit wenigen Ausnahmen sind diese repetitiv und ziemlich einheitlich. Die gegenwärtige „Krise“ kann jedoch die Perspektiven und Analysen verändern, da die Jugendarbeitslosigkeit für die Mehrheit junger Menschen in ganz Europa ein bestimmendes Element des Übergangs geworden ist. Wie reagieren junge Menschen darauf und welche Antworten liefern politische Institutionen und politische Entscheidungsträger?

Bezugnehmend auf die Erkenntnisse einer Konferenz, die im Oktober 2013 von der Partnerschaft zwischen Europäischer Kommission und dem Europarat im Bereich Jugendpolitik organisiert wurde, befasst sich dieser Artikel mit dem sich wandelnden Kontext der Erfahrungen und Möglichkeiten, zu denen junge Menschen (zumindest theoretisch) Zugang haben (oder die Chance haben, daran zu „schnüffeln“ (sniffing) – und mit dem Rahmen, der den sozialen Zusammenhalt und die bestmöglichen Lebenschancen für die europäische Jugend (den „Klebstoff“ (glue)) schafft.

Die gegenwärtige Situation junger Menschen in Europa erfordert transformative Strategien und ein entschlossenes Handeln – sowohl in demografischer, demokratischer, ökologischer, technologischer als auch in wertebasierter Hinsicht. Die Antworten auf gegenwärtige Umstände müssen in einer Reihe von konkreten Politikbereichen verankert werden: Bildung, Beschäftigung, Gesundheit, Integration, Bürgerschaft und Teilhabe, Identität und Lebensstile, Vielfalt und Solidarität, Mobilität, Wohnen und Familie und Straftaten und Justiz. Der Artikel schließt mit einer Auflistung einiger der wichtigsten Themen und bereichsübergreifenden Fragen, die der Entwicklung und Umsetzung in diesen Politikbereichen zugrunde liegen müssen.

WILL THE ARAB YOUTH REAP THE HARVEST OF THE “SPRING” ANY DAY SOON?

Abdeslam Badre

Abstract

During the peak period of the “Arab Spring,” there was so much talk about the need to reconnect Arab youth to the mainstream socio-political and economic institutions, owing to the growing awareness that young people could either be an important resource for future prosperity or a threat to political stability. Today, and after three years of the uprisings, it is worth asking whether or not those revolutions have delivered their promises to the Arab youth. Equally important is the question of whether or not the newly elected Arab leaderships are working out long-term strategic policies for youth inclusion and connection to the various fabrics of society. This paper sets out to answer these two questions by reflecting on the present conditions for Arab youth from a politico-economic perspective.

Keywords: Arab Spring youth, disconnection, social inclusion, Arab youth frustration

Résumé

Au plus fort du « Printemps arabe », la nécessité de reconnecter la jeunesse arabe aux grandes institutions économiques et sociopolitiques a été abondamment débattue,

eu égard à la prise de conscience croissante du fait que les jeunes pouvaient soit représenter une source importante de prospérité future, soit une menace pour la stabilité politique. Aujourd'hui, trois ans après les soulèvements, il convient de se demander si cette révolution a ou non tenu ses promesses envers la jeunesse. Il importe également de savoir si les dirigeants nouvellement élus ont décidé d'élaborer des politiques stratégiques à long terme en faveur de l'insertion de la jeunesse et de ses liens avec les diverses structures du tissu social. Cet article vise à répondre à ces deux questions par une réflexion menée sur la situation actuelle de la jeunesse arabe d'un point de vue politico-économique.

Mots-clés : jeunesse du « Printemps arabe », déconnexion, insertion sociale, frustration de la jeunesse arabe

Zusammenfassung

In der Hochzeit des „Arabischen Frühlings“ gab es sehr viel Gerede über die Notwendigkeit, die arabische Jugend wieder mit den soziopolitischen und wirtschaftlichen Institutionen zu verbinden, basierend auf der wachsenden Erkenntnis, dass die jungen Menschen entweder eine wichtige Quelle für einen zukünftigen Wohlstand oder eine Bedrohung der politischen Stabilität sein könnten. Heute, drei Jahre nach den Aufständen, lohnt sich die Frage, ob diese Revolutionen die Versprechungen an die arabische Jugend erfüllt haben. Gleichmaßen wichtig ist die Frage, ob die neu gewählten arabischen Führer langfristige Strategien für die Eingliederung der Jugend und deren Einbindung in die vielfältigen Strukturen der Gesellschaft erarbeiten oder nicht. Dieser Artikel möchte diese zwei Fragen beantworten, indem er sich aus politischer und wirtschaftlicher Perspektive mit der gegenwärtigen Situation der arabischen Jugend befasst.

Schlüsselbegriffe: Jugend im Arabischen Frühling, Abspaltung, soziale Eingliederung, Frust der arabischen Jugend

YOUTH AND POLITICS: TOWARDS A NEW MODEL OF CITIZENSHIP IN ADVANCED DEMOCRACIES

Anne Muxel

Abstract

The attitude of young people towards politics is constantly debated, often giving rise to pessimistic predictions about the future health of Western democracies. The steady increase in electoral abstentionism and the decline in identification with political parties are regarded as being symptomatic of disillusionment with political representation, which, though present in all age groups of society, is particularly acute among the younger generations. How do things really stand? Do they have the same political culture and references as earlier generations? They politicised using new models and forms of expression which have redefined contemporary citizenship.

Résumé

Le débat permanent sur l'attitude des jeunes envers la politique donne souvent lieu à des prédictions pessimistes sur la santé future des démocraties occidentales. L'augmentation régulière de l'abstentionnisme électoral et la perte d'identification avec les partis politiques sont considérées comme symptomatiques d'une désillusion à l'égard d'une représentation politique qui, bien que partagée par toutes les tranches d'âge, est particulièrement vive au sein des jeunes générations. Où en est-on réellement ? Les jeunes ont-ils la même culture et les mêmes références politiques que les générations précédentes ? Ils se sont politisés sur la base de nouveaux modèles et formes d'expression qui ont redéfini la citoyenneté contemporaine.

Zusammenfassung

Die Haltung junger Menschen zur Politik wird beständig diskutiert, und häufig wird dies zum Anlass genommen, pessimistische Vorhersagen über die zukünftige Stabilität westlicher Demokratien zu äußern. Die steigende Wahlmüdigkeit und Abnahme der Identifizierung mit politischen Parteien werden als Symptome der Desillusionierung mit der politischen Repräsentation betrachtet, die, obwohl sie in allen Altersgruppen der Gesellschaft zu sehen ist, besonders akut bei jüngeren Generationen ist. Wie sehen die Dinge tatsächlich aus? Haben junge Menschen die gleiche politische Kultur und die gleichen Bezüge wie ältere Generationen? Sie haben sich politisiert und verwenden neue Modelle und Ausdrucksformen, die das aktuelle Verständnis von Bürgerschaft neu definieren.

SOCIAL CONTEXTS OF POLITICAL (NON-) PARTICIPATION AMONG SLOVENIAN YOUTH

Metka Kuhar, Tanja Oblak Črnič

Abstract

The aim of this paper is to analyse political participation trends among Slovenian youth that take place within an intense process of retreat to privacy. In the analysis of the recent trends in political and social participation of youth in Slovenia we refer to various secondary data, and data on Slovenia is compared with other European countries. The data show that the interest in politics and current affairs of their own country and city/region is lower among young people in Slovenia than the average among young people in the EU15 nations. Leading politicians and political parties were already in the year 2000 the least trusted institutions among young people, right behind the EU and the president of the country. In addition, less confidence in politics and a greater sense of powerlessness in relation to established institutionalised politics continue even in a negative perception of one's own power to affect social change in general. Parents and friends, on the other hand, have a high degree of confidence, confirming the importance of the private relationships. However, data for Slovenia show that political and, in particular, the wider social engagement among young people (unlike conventional politics), has not entirely died away. It

rather retreated from the classical institutions and engagement towards tailored, predominantly electronically transmitted practices, which are predominantly of a socio-cultural and political nature, and directly related to the lifestyles of young people.

Keywords: young people, parents, education, political and social participation, political efficacy

Résumé

Cet article étudie les tendances de la participation politique des jeunes Slovènes, qui s'inscrivent dans le cadre d'un intense processus de repli sur la vie privée. L'analyse de la situation actuelle en matière de participation sociale et politique des jeunes en Slovénie mentionne diverses informations secondaires, et les données sur la Slovénie sont mises en parallèle avec celles d'autres pays d'Europe. Ces données montrent que l'intérêt des jeunes Slovènes pour la politique et l'actualité de leurs pays et ville ou région est plus faible que chez la moyenne des jeunes de l'Union européenne des 15 États membres d'origine de l'UE. Dès 2000, les principaux dirigeants et partis politiques représentaient les institutions inspirant le moins confiance aux jeunes, juste après l'Union européenne et le président du pays. En outre, une moindre confiance dans la politique et un sentiment d'impuissance accru face à une politique établie institutionnalisée persistent, malgré le scepticisme quant au pouvoir de chacun d'influer sur le changement de la société. En revanche, les parents et amis inspirent une grande confiance, ce qui confirme l'importance des relations privées. Les données relatives à la Slovénie montrent cependant que (contrairement à la politique conventionnelle), chez les jeunes, l'engagement politique et social n'a pas totalement disparu. Il serait plus juste de dire que les jeunes se sont éloignés des institutions et d'un engagement classique pour adopter des pratiques taillées sur mesure, principalement transmises par voie électronique, de nature essentiellement politique et socioculturelle, et directement liées à leur style de vie.

Mots-clés : jeunes, parents, éducation, participation politique et sociale, efficacité politique

Zusammenfassung

Ziel dieses Artikels ist, die Trends der politischen Jugendpartizipation bei slowenischen Jugendlichen zu analysieren, die einen intensiven *Rückzugsprozess in das Private* erkennen lassen. Bei der Analyse der neusten Trends in der politischen und gesellschaftlichen Partizipation der Jugend in Slowenien beziehen wir uns auf die verschiedenen Sekundärdaten. Außerdem werden die Daten über Slowenien mit anderen europäischen Staaten verglichen. Die Daten zeigen, dass das Interesse an Politik und aktuellen Angelegenheiten in ihrem eigenen Land und ihrer eigenen Stadt/Region bei jungen Menschen geringer ist als beim Durchschnittsjugendlichen in den EU15. Führende Politiker und politische Parteien waren bereits im Jahr 2000 die Institutionen, denen die Jugendlichen am wenigsten vertrauten, direkt hinter der EU und dem Präsidenten des Landes. Darüber hinaus setzten sich das geringere Vertrauen in die Politik und ein stärkeres Ohnmachtsgefühl in Bezug auf die etablierte

institutionalisierte Politik auch in der negativen Wahrnehmung des eigenen Einflusses auf einen allgemeinen sozialen Wandel fort.

Eltern und Freunde genießen hingegen ein größeres Vertrauen, was die Bedeutung privater Beziehungen bestätigt. Die Daten für Slowenien zeigen jedoch, dass das politische und insbesondere das soziale Engagement der Jugendlichen (anders als in der konventionellen Politik) nicht vollkommen verschwunden sind. Es hat sich vielmehr von den klassischen Institutionen und Formen des Engagements abgelöst und maßgeschneiderten, vorwiegend elektronisch übertragbaren Praktiken zugewendet, die vorrangig sozioökonomischer und politischer Natur und direkt mit den Lebensstilen junger Menschen verbunden sind.

Schlüsselbegriffe: junge Menschen, Eltern, Bildung, politische und gesellschaftliche Partizipation, politische Wirksamkeit

CONNECTING TO THE FUTURE: THE ROLE OF SPATIAL MOBILITIES IN YOUNG PEOPLE'S IMAGINED BIOGRAPHIES

Simona Isabella, Guiliana Mandich

Abstract

Following an already established research approach (Elliott 2010; Lyon and Crow, 2012; Lyon, Morgan and Crow, 2012), this article (part of a larger research project on youth: <http://people.unica.it/ifuture/>) draws on the analysis of 250 essays written by 18 and 19-year-old students in the largest city in Sardinia, who were asked to imagine to be 90 and tell the story of their life.

One striking element in these essays is the space devoted to accounts of spatial mobility. Indeed, mobility is present at different levels of the students' imagined biographies: on one side it is described as a dreamt travel experience, often shared with friends. On the other side, mobility is part of a life experience based on migration, which will hopefully realise professional and personal ambitions. Interestingly, this second form of mobility contemplates cases in which realistic accounts of mobilities are based on the students' families' migration experience, as well as narratives of mobilities in which both places of destination and migration patterns are strongly influenced by media imagination (particularly TV fiction). The analysis of the empirical data, drawing on the flourishing literature on mobilities (Elliott and Urry, 2010) and motilities (Kaufmann, Viry and Widmer, 2010), intends to critically discuss the role of geographical mobility in young people's culture mainly along two main lines:

1) Connections to and disconnections from their country of birth seem to constitute a continuum in students' imagined biographies. From this perspective, mobility somehow replaces biographical projects in young people's narratives of the future, since it is portrayed as a sort of magical device allowing them to bypass uncertainty, a common trait in youth biographies.

2) At the same time, if we look at the cultural elements young people use to describe the future – envisaged mobilities – there is almost no trace of support from educational institutions, in terms of providing awareness around mobility opportunities

or empowerment of motilities. Even for those students following paths oriented to mobile professions (such as tourism or naval careers), family migrant backgrounds on the one hand or media narratives on the other prevail over other forms of socialisation.

In between such naïve views and lack of educational guidance, there is a need for integrating the empowerment of motility as the basis for mobility in youth policies across all Europe.

Keywords: future, youth, mobility, capabilities, Italy.

Résumé

À la suite d'études déjà réalisées (Elliott, 2010 ; Lyon et Crow, 2012; Lyon *et al.*, 2012), cet article (rédigé dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste sur la jeunesse <http://people.unica.it/ifuture/>) s'appuie sur l'analyse de 250 essais rédigés dans la plus grande ville de Sardaigne (Cagliari) par des étudiants de 18 à 19 ans, à qui on avait demandé de s'imaginer à l'âge de 90 ans et de raconter l'histoire de leur vie.

L'un des éléments frappants de ces essais est la place consacrée à la mobilité géographique. En effet, la mobilité est présente à divers niveaux des biographies imaginées par les étudiants. D'une part, elle est décrite comme une expérience de voyage rêvée et souvent partagée avec des amis ; d'autre part, elle s'inscrit dans un vécu migratoire qui permettra – espérons-le – la réalisation d'ambitions personnelles et professionnelles. Cette seconde forme de mobilité envisage des situations fondées sur l'expérience de la migration des familles des étudiants, ainsi que des descriptions de mobilités médiatisées dans lesquelles les lieux de destination comme les schémas migratoires sont fortement influencés par l'imaginaire des médias (en particulier dans les fictions télévisées). L'analyse des données empiriques, s'inspirant de la littérature florissante sur les « mobilités » et « motilités », porte un regard critique sur le rôle de la mobilité géographique dans la culture des jeunes, essentiellement autour de deux grands axes :

1. Les connexions au pays de naissance, et la déconnexion vis-à-vis de celui-ci paraissent constituer un continuum dans les biographies imaginées par les étudiants. De ce point de vue, la mobilité, décrite comme une sorte de tour de magie leur permettant de faire taire leurs incertitudes – un trait commun aux biographies de jeunes –, remplace d'une certaine manière les projets biographiques dans les récits d'anticipation des jeunes.

2. En même temps, si nous considérons les éléments culturels qu'utilisent les jeunes pour décrire l'avenir et les mobilités envisagées, il n'est fait quasiment aucune mention d'un soutien des institutions éducatives, que ce soit à la sensibilisation aux possibilités de mobilité ou à l'accès aux motilités. Même pour les étudiants qui s'orientent vers des professions mobiles (les métiers du tourisme ou de la marine, par exemple), l'histoire migratoire de la famille, d'une part, ou les récits des médias, d'autre part, prévalent sur d'autres formes de socialisation.

Entre ces visions naïves et l'absence d'orientation pédagogique se dessine la nécessité d'intégrer l'accès à la motilité, à la base de la mobilité, dans les politiques de jeunesse à travers toute l'Europe.

Mots-clés : avenir, jeunesse, mobilité, capacités, Italie

Zusammenfassung

Dieser Artikel, der einem bereits etablierten Forschungsansatz folgt (Elliott 2010; Lyon und Crow, 2012; Lyon, Morgan, Crow, 2012) und Teil eines größeren Forschungsprojekts über Jugend ist (<http://people.unica.it/ifuture/>), bezieht sich auf die Auswertung von 250 Aufsätzen, die von 18-19-jährigen Studenten in der größten Stadt Sardinien geschrieben wurden, die gebeten worden waren, sich als 90-jährige vorzustellen und ihre Lebensgeschichte zu erzählen.

Ein beeindruckendes Element in diesen Aufsätzen ist der Raum, der der physischen Mobilität gewidmet wird. Tatsächlich kommt Mobilität auf verschiedenen Ebenen in den imaginären Lebensläufen der Studenten vor: Einerseits wird sie als erträumte Reiseerlebnisse beschrieben, die mit Freunden geteilt wird. Andererseits ist Mobilität Teil der Lebenserfahrung auf Grundlage der Migration, die hoffentlich berufliche und persönliche Träume Realität werden lässt. Interessanterweise befasst sich die zweite Form der Mobilität mit Fällen, in denen realistische Beschreibungen von Mobilität auf der Migrationserfahrung der Familien der Studenten basieren, sowie mit Erzählungen der *in den Medien beschriebenen* Mobilität, in denen sowohl die Bestimmungsorte als auch die Migrationsmuster stark von den Medien beeinflusst werden (insbesondere fiktionale Fernsehprogramme). Die Analyse der empirischen Daten, auf der Grundlage der umfangreichen Literatur über Mobilität (Elliott und Urry 2010) und Motilität (Kaufmann, Viry und Widmer 2010), soll in Bezug auf zwei Schwerpunkte in kritischer Weise die Rolle der geografischen Mobilität in der Kultur junger Menschen diskutieren:

1) Verbundenheit mit und Trennung von ihren Geburtsländern scheint in den imaginären Lebensläufen der Studenten eine Konstante zu sein. Bei dieser Perspektive ersetzt Mobilität in gewisser Weise biografische Projekte in den Zukunftserzählungen der jungen Menschen, da sie als eine Art Magie betrachtet wird, um Unsicherheiten zu umgehen, ein allen gemeinsames Merkmal der Biografien der jungen Menschen.

2) Gleichzeitig gibt es im Hinblick auf das Bereitstellen von Bewusstsein für Mobilitätschancen oder die Nutzung von Motilität nahezu keine Unterstützung durch Bildungseinrichtungen, wenn wir uns die kulturellen Elemente anschauen, die junge Menschen für das Beschreiben einer zukünftigen Mobilität einsetzen. Selbst für jene Studenten, die eine Richtung eingeschlagen haben, die sich an mobilen Berufen ausrichtet (wie z. B. Tourismus oder Berufe in der Schifffahrt), herrschen einerseits der Migrationshintergrund der Familie oder andererseits von den Medien geprägte Erzählungen im Vergleich zu anderen Sozialisationsformen vor.

Angesichts dieser naiven Ansichten und dem Fehlen bildungspolitischer Leitlinien besteht die Notwendigkeit, in ganz Europa die Nutzung der *Motilität* auf Grundlage der Mobilität in der Jugendpolitik zu verankern.

Schlüsselbegriffe: Zukunft, Jugend, Mobilität, Möglichkeiten, Italien.

WHAT LIES BEHIND SCHOOL FAILURE, YOUTH GANGS AND DISCONNECTIONS WITH THE HOST SOCIETY FOR THE SECOND GENERATION? THE CASE OF YOUNG PEOPLE OF LATIN AMERICAN ORIGIN IN SPAIN

Maria Ron Balsera

Abstract

This paper studies the factors that lead young people with a migrant background towards school failure, participation in gangs and social disconnection. Young people with a migrant background (which this study focuses on) are children whose parents have migrated; many of these children have consequently been born and raised in the host country. It pays attention to the impact of the parents' labour conditions on their children's well-being and social integration. Concentrating on the structure of society, it reflects on the advantages and disadvantages given to different social groups, which result in unequal access to opportunities and resources within the host country. These disadvantages produce economic, educational and general well-being inequalities for people from a migrant background. However, gender, social class and age differences are also necessary to understanding the barriers that block integration of ethnic minorities, even when born in the country. Comparing the Spanish case to the wider European context, this paper analyses the reasons behind early school leaving, youth gangs and other forms of disconnections for children of migrants in Spain.

Keywords: Migration, youth, school failure, youth gangs, Spain

Résumé

Cet article étudie les facteurs qui conduisent les jeunes issus de l'immigration à l'échec scolaire, à la participation à des gangs et à la rupture sociale. Ces jeunes, auxquels est consacrée cette étude, sont des enfants dont les parents ont émigré ; par conséquent, beaucoup d'entre eux sont nés et ont grandi dans le pays d'accueil. L'étude se penche sur les répercussions des conditions de travail des parents sur le bien-être et l'intégration sociale de leurs enfants. Axée sur la structure de la société, elle porte sur les avantages et inconvénients de l'appartenance à différents groupes sociaux, qui résultent d'une inégalité d'accès aux possibilités et ressources offertes par le pays d'accueil. Ces inconvénients se traduisent pour les personnes d'origine immigrée par des inégalités sur les plans économique et éducatif, et plus généralement sur celui du bien-être. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte le sexe, la classe sociale et les différences d'âge pour comprendre les obstacles qui s'opposent à l'intégration des minorités ethniques, même celles nées dans le pays. Comparant le cas de l'Espagne à celui du reste de l'Europe, cet article analyse les raisons de l'abandon scolaire prématuré, de l'appartenance à des gangs de jeunes et d'autres formes de rupture chez les enfants de migrants en Espagne.

Mots-clés : migration, jeunes, échec scolaire, gangs de jeunes, Espagne

Zusammenfassung

Dieser Artikel untersucht die Faktoren, die bei jungen Menschen mit Migrationshintergrund zu Schulabbruch, Zugehörigkeit zu Gangs und sozialer Entfremdung führen. Junge Menschen mit Migrationshintergrund, auf die sich diese Untersuchung konzentriert, sind Kinder, deren Eltern eingewandert sind; viele dieser Kinder wurden demzufolge in dem Gastland geboren und wuchsen dort auf. Der Artikel widmet sich dem Einfluss der Arbeitsbedingungen der Eltern auf das Wohlergehen und die soziale Integration ihrer Kinder. Er untersucht, mit Schwerpunkt Gesellschaftsstruktur, die Vor- und Nachteile, die verschiedene soziale Gruppen erleben und die zu Chancenungleichheit und einem unterschiedlichen Zugang zu Ressourcen in dem Gastland führen. Diese Nachteile ziehen Ungleichheiten in wirtschaftlicher und bildungspolitischer Hinsicht und im allgemeinen Wohlergehen von Menschen mit Migrationshintergrund nach sich. Allerdings muss man auch die Unterschiede der sozialen Klasse und des Alters berücksichtigen, um die Hürden zu verstehen, die die Integration ethnischer Minderheiten blockieren, selbst wenn sie im Land geboren wurden. In einem Vergleich der spanischen Situation mit der europäischen Lage analysiert dieser Artikel die Gründe für einen Schulabbruch, Jugendgangs und andere Formen der Entfremdung bei Migrantenkinder in Spanien.

Schlüsselbegriffe: Migration, Jugend, Schulabbruch, Jugendgangs, Spanien

YOUTH INITIATIVES IN THE CONTEXT OF EXTREMISM: THE CHECHNYA CASE

Evgeniya Goryushina

Abstract

This article reveals some features concerning the disconnections of Chechen youth in civil society and education, which are not always apparent in the broader European context. The main illustrations of such disconnections in the lives of young Chechens – extremism, involvement in armed gangs, unemployment and fragmented cultural ties – are considered.

Keywords: youth, exclusion, extremism, co-operation, Russia

Résumé

Cet article expose certaines caractéristiques relatives à la rupture de la jeunesse tchéchène avec la société civile et l'éducation, qui ne sont pas toujours apparentes dans le reste de l'Europe. Y sont étudiées les principales formes de cette rupture dans la vie des jeunes Tchétchènes – extrémisme, enrôlement dans des gangs armés, chômage et liens sociaux fragmentés.

Mots-clés : jeunesse, exclusion, extrémisme, coopération, Russie

Zusammenfassung

Dieser Artikel deckt einige Merkmale im Hinblick auf die Entfremdung der tschetschenischen Jugend von der Zivilgesellschaft und der Bildung auf, die im weiteren europäischen Kontext nicht immer erkennbar sind. Es werden die wichtigsten Formen der Entfremdung im Leben junger Tschetschenen untersucht, i.e. Extremismus, Beteiligung an bewaffneten Banden, Arbeitslosigkeit und fragmentierte kulturelle Bindungen.

Schlüsselbegriffe: Jugend, Ausgrenzung, Extremismus, Kooperation, Russland

RESPONDING TO YOUTH CRIME: RECONNECTING THE DISCONNECTED

Jonathan Evans

Abstract

Notwithstanding the political, social and cultural diversity of Europe, it is argued here that there are universal principles which should underpin our response to young people's offending. These principles are informed by an explicit commitment to social solidarity, human rights and a belief that the state has a critical role to play in ensuring young people remain connected with wider society. It is argued that – irrespective of national, local or cultural context – human rights should provide the framework within which young people should be treated; not only within the domain of criminal justice, but also in relation to health, welfare and social justice. Indeed, it is one of the central arguments of this article that disconnection from social welfare rights can lead to a profoundly damaging and stigmatising connection with the criminal justice system.

In accordance with the UNCRC (1989) and international conventions in the field of juvenile justice, young people below the age of majority should be dealt with outside of the formal criminal justice system. Moreover, the vulnerability of many young adults should also be recognised and accommodated by a set of transitional arrangements. Three main arguments are used to support this stance. First, young people are still in the process of developing; not only in biological terms, but also in respect of their cognitive, emotional and social competencies. Second, the degree of independent agency young people can exercise is constrained by their position of relative powerlessness, especially when negotiating challenging social transitions. And finally, early contact with the criminal justice system stigmatises young people and increases their risk of social exclusion.

Ideally, young people should therefore be diverted from the criminal justice system into non-criminalising interventions that challenge offending behaviour, transform lives and provide additional support where needs are identified.

Keywords: offending, youth, justice, rights, state

Résumé

En dépit de la diversité culturelle, sociale et politique de l'Europe, cet article soutient l'idée selon laquelle il existe des principes universels qui devraient sous-tendre notre riposte face à la délinquance des jeunes. Ces principes reposent sur un engagement explicite en faveur de la solidarité sociale et des droits de l'homme, et sur la conviction que l'État a un rôle capital à jouer pour veiller à ce que les jeunes restent connectés à la société au sens large. Quel que soit le contexte culturel, local ou national, la manière dont sont traités les jeunes doit être conforme aux droits de l'homme, non seulement dans le domaine de la justice pénale, mais aussi dans celui de la santé, de l'aide et de la justice sociales. En effet, l'un des principaux arguments de cet article est que la déconnexion vis-à-vis des droits à la protection sociale peut amener les jeunes à nouer des relations profondément nocives et stigmatisantes avec la justice pénale.

Conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) (1989) et aux conventions internationales en matière de délinquance juvénile, les cas des jeunes mineurs doivent être traités en dehors du système officiel de justice pénale. Il convient en outre de reconnaître la vulnérabilité de nombreux jeunes adultes et de ménager celle-ci par un ensemble de mesures transitoires. Trois principaux arguments viennent étayer ce point de vue. Premièrement, les jeunes sont encore en plein développement, non seulement en termes biologiques, mais également pour ce qui est de leurs compétences cognitives, affectives et sociales. Deuxièmement, le degré d'indépendance des jeunes est restreint par leur position de relative impuissance, notamment lorsqu'ils font face à des transitions sociales éprouvantes. Enfin, un contact précoce avec le système de justice pénale ostracise les jeunes et accroît leur risque d'exclusion sociale.

Idéalement, les jeunes devraient donc être l'objet d'interventions « non incriminantes », opérées à l'écart du système de justice pénale, de façon à décourager les comportements délictueux, transformer les vies et offrir une aide supplémentaire une fois les besoins identifiés.

Mots-clés: délinquance, jeunesse, justice, droits, État

Zusammenfassung

Ungeachtet der politischen, sozialen und kulturellen Vielfalt in Europa wird in diesem Artikel argumentiert, dass es universelle Grundsätze gibt, die unserer Antwort auf Straftaten junger Menschen zugrunde liegen sollten. Diesen Grundsätzen liegt eine explizite Verpflichtung auf die soziale Solidarität, die Menschenrechte und die Überzeugung zugrunde, dass der Staat eine ausschlaggebende Rolle spielt, die Verbundenheit der Jugend mit der Gesellschaft sicherzustellen. Es wird ausgeführt, dass, ungeachtet des nationalen, lokalen oder kulturellen Kontextes, die Menschenrechte den Rahmen für den Umgang mit jungen Menschen bilden sollten; nicht nur im Bereich der Strafgerichtsbarkeit, sondern auch in Bezug auf Gesundheit, Sozialfürsorge und soziale Gerechtigkeit. Tatsächlich ist es eines der zentralen Argumente dieses Artikels, dass die Entfremdung von den Sozialrechten zu einer äußerst schädigenden und stigmatisierenden Verbindung mit dem Strafgerichtsbarkeit führen können.

Laut UNCRC (1989) und internationaler Übereinkommen im Bereich der Jugendjustiz sollten minderjährige Jugendliche nicht im Rahmen der offiziellen Strafgerichtsbarkeit behandelt werden. Darüber hinaus sollte die Verletzlichkeit vieler junger Erwachsener anerkannt und in Übergangsvereinbarungen berücksichtigt werden. Es werden zur Untermauerung dieser Ansicht drei Hauptargumente angeführt. Erstens befinden sich junge Menschen immer noch in der Entwicklung; nicht nur körperlich, sondern auch im Hinblick auf ihre kognitiven, emotionalen und sozialen Fähigkeiten. Zweitens wird der Umfang der Unabhängigkeit, in der junge Menschen agieren können, durch ihre Position der relativen Machtlosigkeit beschnitten, besonders im Umgang mit schwierigen sozialen Übergängen. Drittens stigmatisiert der frühe Kontakt mit der Strafjustiz junge Menschen und erhöht deren Risiko der sozialen Ausgrenzung.

Idealerweise sollten daher junge Menschen aus der Strafjustiz herausgenommen und nicht-kriminalisierenden Eingriffen unterzogen werden, wenn es um Straftaten geht; dem Leben sollte eine neue Richtung gegeben und es sollte zusätzliche Unterstützung angeboten werden, wenn ein Bedarf ermittelt wurde.

Schlüsselbegriffe: Straftaten, Jugend, Justiz, Rechte, Staat

CHILDREN AT RISK: THE EFFECTS OF SOCIO-ECONOMIC BACKGROUND AND FAMILY DISSOLUTION ON CHILDREN'S SCHOOL ENGAGEMENT, AND THE MEDIATING ROLE OF FAMILY CONNECTIONS

Nele Havermans, Sarah Botterman, Koen Matthijs

Abstract

Notwithstanding the general increase in educational levels in Europe in the post-war period, educational inequalities are persistent. The impact of socio-economic background on educational opportunities is widely recognised. Family dissolution can be considered as an additional force behind educational inequalities in Europe. In this contribution, we focus on the influence of socio-economic background and family dissolution on the educational outcome of school engagement of youth. Next to the direct effects of these family background characteristics on school engagement, we test their indirect effects via the mediator of family connections. Family connections relate to the relationships between family members. A study using the Flemish (Belgian) project "Leuven Adolescents and Family Study" data is presented. The results demonstrate that disconnected family relations play an important role in explaining the lower school engagement of children at risk. Initiatives in youth policy and practices that promote social inclusion have to be aware of the importance of these family connections.

Keywords: School engagement, social inequality, family dissolution, family connections

Résumé

Malgré l'augmentation générale du niveau d'instruction qu'a connue l'Europe d'après-guerre, des inégalités persistent dans le domaine de l'éducation. L'influence

du milieu socio-économique sur les perspectives éducatives est largement reconnue. L'éclatement de la famille peut être considéré comme un facteur supplémentaire d'inégalités éducatives en Europe. Cet article est consacré aux influences du milieu socio-économique et de l'éclatement de la famille sur les résultats des jeunes à l'école. Parallèlement aux effets directs des antécédents familiaux sur l'investissement scolaire, nous testons leurs effets indirects, via la médiation des liens familiaux. Ceux-ci ont trait aux relations entre les membres de la famille. Une étude reprenant les données du projet flamand (belge), « Étude sur les adolescents et les familles de Louvain », est présentée. Ses résultats démontrent que des liens familiaux distendus expliquent en grande partie un moindre investissement scolaire des enfants à risque. Les mesures prises en matière de pratique et de politique de jeunesse favorisant l'intégration sociale doivent tenir compte de l'importance de ces liens familiaux.

Mots-clés : engagement scolaire, inégalités sociales, éclatement de la famille, liens familiaux.

Zusammenfassung

Ungeachtet des allgemeinen Anstiegs der Bildungsabschlüsse in Europa nach dem Zweiten Weltkrieg gibt es immer noch Bildungsunterschiede. Der Einfluss des sozioökonomischen Hintergrunds auf die Bildungschancen wird weitestgehend anerkannt. Der Zerfall der Familie kann als zusätzlicher Faktor betrachtet werden, der zu den Bildungsunterschieden in Europa beiträgt. In diesem Artikel konzentrieren wir uns auf den Einfluss des sozioökonomischen Hintergrunds und des Zerfalls der Familie auf den Schulbesuch und die Bildungsabschlüsse der Jugend. Neben den unmittelbaren Auswirkungen dieses familiären Hintergrunds auf die schulische Laufbahn prüfen wir die indirekten Auswirkungen anhand der vermittelnden Rolle der familiären Bindungen. Familiäre Bindungen meinen die Beziehungen zwischen Familienangehörigen. Es wird eine Studie vorgelegt, der die Daten des flämischen (belgischen) Projekts *Leuven Adolescents and Family Study* zugrunde liegen. Die Ergebnisse belegen, dass fehlende familiäre Beziehungen eine wichtige Rolle spielen, wenn man das geringere schulische Engagement gefährdeter Kinder erklären will. Initiativen der Jugendpolitik und der Jugendarbeit, die die soziale Integration fördern, müssen die Bedeutung dieser familiären Bindungen berücksichtigen.

Schlüsselbegriffe: Schulische Laufbahn, soziale Ungleichheit, Zerfall der Familie, familiäre Beziehungen

INTERNET ADDICTION DISORDER AMONG ADOLESCENTS AND YOUNG ADULTS: THE PICTURE IN EUROPE AND PREVENTION STRATEGIES

Katerina Flora

Abstract

Internet addiction disorder appeared in Greek society as a new type of addictive behaviour among children, adolescents and adults during the last decade. However,

this phenomenon is widely spread in the majority of the European countries and there are already various research data available that give quite a clear picture of the Internet use and overuse in 21st-century Europe. What is called “Internet addiction disorder” in the terminology of psychiatry may also be described in other terms such as “Internet addictive behaviour” (IAB), “pathological Internet use” (PIU) or “maladaptive Internet use” (MIU). The key symptoms of this condition are the constant preoccupation with the Internet, excessive Internet use, withdrawing from other pleasurable activities or neglecting friends and family in order to spend time surfing on the Internet, while feeling depressed or anxious and including symptoms such as a lack of satisfaction, irritation or physical change. It is a fact that problematic Internet use nowadays begins at an even younger age, since it is widely observed among primary school pupils. Adolescents (e.g. lower high school students) seem to have shaped the behaviour associated with Internet use so that we are able to refer to an observable phenomenon with particular characteristics in this age group.

We believe that this new type of addiction could be studied in the context of the common aetiologic features, along with the other more common types of addiction, such as the psychoactive substance abuse. As new forms of addiction are spreading all over Europe, it is interesting to read up, comparatively, on the scientific and social facts as well as to observe the convergences and divergences in the development and spread of this phenomenon.

As far the prevention of this phenomenon is concerned, various approaches have been suggested and applied so far, most of which focus either on the participation of the family or on providing the adolescent with the necessary strength through the acquisition of individual and social skills. Utilising previous attempts such as the idea of Caring School Communities in the USA, Greece implemented the pilot prevention programme “Schools of Co-operative Learning and Prevention”, which is based on the idea of school as an active community in which teachers, parents and the broader community, namely the neighbourhood and the city, take part.

Specifically, the survey on a sample group of Greek students aims at analysing secondary education children’s engagement with the Internet in light of family, educational and the general social parameters with regard to prevention. The sample consists of lower secondary school students of the first and second classes. The selection of the sample takes place by means of randomised embedded sampling.

The study is ongoing. However, the statistical analysis of the pilot data indicates that the increased use of the Internet by students is associated with a lack of sociability as well as with aggressiveness. The results of the study will be primarily discussed in light of the accurate awareness of pupils, teachers and parents in order to evaluate the existing engagement with the Internet, prevention of and the timely treatment of problems, all of which could be apparent in students’ behaviour because of inappropriate Internet use. Additionally, there will be an attempt to compare the findings of the study with the findings of several other relevant surveys conducted in other European countries.

Keywords: Internet addiction, prevention, adolescents, cooperative learning

Résumé

Le trouble de dépendance à l'internet est apparu durant cette dernière décennie dans la société grecque comme un nouveau type de comportement addictif chez les enfants, les adolescents et les adultes. Ce phénomène est néanmoins largement répandu dans la majorité des pays européens et nous disposons d'ores et déjà de diverses données de recherche qui fournissent un tableau très clair de l'utilisation et de la surutilisation de l'internet dans l'Europe du XXI^e siècle. Ce que l'on nomme « trouble de dépendance à l'internet » dans la terminologie psychiatrique peut également être appelé « utilisation addictive à l'internet », « utilisation pathologique de l'internet » ou encore « utilisation inadaptée de l'internet ». Les principaux symptômes de cette pathologie sont un intérêt constant pour l'internet, son usage excessif, l'abandon d'autres activités agréables et le désintérêt envers les amis ou la famille pour passer du temps à surfer sur l'internet, la sensation de déprime ou d'anxiété. D'autres symptômes tels que l'insatisfaction et l'irritation, ou des changements physiques, sont également observés. Il est avéré que l'utilisation problématique de l'internet commence à un âge précoce : elle est en effet largement constatée chez les élèves de l'école primaire. Les adolescents (les collégiens, par exemple), semblent avoir façonné le comportement associé à l'usage de l'internet de sorte que nous pouvons observer un phénomène doté de caractéristiques propres à ce groupe d'âge.

Ce nouveau genre d'addiction pourrait être étudié dans le cadre de schémas étiologiques communs, de même que d'autres types de dépendance plus fréquents, telle la consommation abusive de substances psychoactives. Alors que de nouvelles formes d'addiction se répandent dans toute l'Europe, il est intéressant, par comparaison, de prendre connaissance de faits scientifiques et sociaux, et d'observer les convergences et divergences du développement et de la propagation de ce phénomène.

Quant à la prévention dudit phénomène, diverses approches ont été suggérées et appliquées, la plupart visant à encourager la famille à participer à la prévention, ou à donner à l'adolescent la force nécessaire pour résister à l'addiction grâce à l'acquisition de compétences individuelles et sociales. S'inspirant de précédentes tentatives telles que l'idée des *caring school communities* (programme destiné à favoriser un développement positif des jeunes) aux États-Unis, la Grèce met en œuvre le programme pilote de prévention intitulé « Écoles d'apprentissage et de prévention collectifs », fondé sur l'idée de l'école en tant que communauté active à laquelle prennent part les enseignants, les parents et la communauté dans son ensemble, à savoir le quartier et la ville.

L'enquête menée au sein d'un échantillon d'étudiants grecs cherche à analyser la dépendance des élèves de l'enseignement secondaire à l'internet, en fonction de paramètres familiaux, éducatifs et sociaux en matière de prévention. Cet échantillon se compose de collégiens de première et deuxième années. Leur sélection s'effectue par échantillonnage aléatoire.

L'étude est en cours. L'analyse statistique des données pilotes indique dès à présent qu'un usage accru de l'internet par les élèves s'associe à un manque de sociabilité et à de l'agressivité. Les résultats de cette étude seront dans un premier temps débattus à la lumière d'une plus grande sensibilisation des élèves, des enseignants et des parents, afin d'évaluer l'addiction à l'internet, et la prévention et le traitement en

temps opportun des problèmes que pourrait laisser transparaître le comportement des élèves dû à un usage excessif de l'internet. On essaiera par ailleurs de comparer les conclusions de l'étude avec celles d'autres études pertinentes menées dans d'autres pays européens.

Mots-clés : dépendance à l'internet, prévention, adolescents, apprentissage coopératif

Zusammenfassung

In der griechischen Gesellschaft ist die Internetabhängigkeit im letzten Jahrzehnt zu einer neuen Erscheinung im Suchtverhalten junger Menschen, Heranwachsender und Erwachsener geworden. Dieses Phänomen ist jedoch in der Mehrzahl der europäischen Staaten weit verbreitet und es gibt bereits zahlreiche Forschungsdaten, die einen klaren Eindruck der Internetnutzung und der übermäßigen Nutzung im Europa des 21. Jahrhunderts vermitteln. Was in der Terminologie der Psychiatrie als „Internetabhängigkeit“ bezeichnet wird, kann auch mittels anderer Begriffe beschrieben werden, z. B. „Onlinesucht“, Pathologische Verwendung des Internets oder Internetsucht. Die wichtigsten Symptome dieses Zustands sind die konstante Beschäftigung mit dem Internet, die exzessive Internetnutzung, der Rückzug von anderen angenehmen Beschäftigungen oder die Vernachlässigung von Freunden und Familie, um im Internet zu surfen, während die Betroffenen gleichzeitig depressiv oder ängstlich sind. Außerdem können Symptome wie z. B. mangelnde Zufriedenheit und Reizbarkeit oder körperliche Veränderungen festgestellt werden. Es ist eine Tatsache, dass die problematische Internetnutzung heute immer früher beginnt, da man sie bereits bei Grundschulern beobachten kann. Jugendliche (z. B. die unteren Klassen der Sekundarstufe I) scheinen das mit dem Internet verbundene Verhalten geformt zu haben, so dass wir in der Lage sind, uns auf ein beobachtbares Phänomen mit konkreten Merkmalen bei dieser Altersgruppe zu beziehen.

Wir glauben, dass diese neue Suchtform im Kontext gemeinsamer ätiologischer Merkmale untersucht werden könnte, zusammen mit anderen häufiger vorkommenden Suchtformen, z. B. Drogenmissbrauch. Da sich neue Suchtformen in ganz Europa ausbreiten, ist es von Interesse, einen Vergleich der wissenschaftlichen und sozialen Fakten durchzuführen sowie die Übereinstimmungen und Unterschiede im Hinblick auf die Entwicklung und Ausbreitung dieses Phänomens zu beobachten.

Im Hinblick auf die Prävention dieses Phänomens wurden bereits verschiedene Ansätze vorgeschlagen und angewandt, von denen ein Großteil sich entweder auf die Mitwirkung der Familie bei der Prävention oder darauf konzentriert, den Heranwachsenden durch den Erwerb individueller und sozialer Fähigkeiten die erforderliche Stärke zu geben. Unter Einbeziehung vorausgegangener Versuche, wie z. B. der Idee der „Caring School Communities“ in den USA, findet in Griechenland die Umsetzung des Prävention-Pilotprojekts „Schulen des kooperativen Lernens und der Prävention“ statt, das auf der Idee von Schule als einer aktiven Gemeinschaft basiert, in der Lehrer, Eltern und die Gemeinde, namentlich die Nachbarschaft und die Stadt, mitwirken.

Insbesondere die Befragung einer Auswahlgruppe griechischer Schüler zielt darauf ab, den Umgang der Schüler der Sekundarstufe mit dem Internet in den Bereichen

Familie, Bildung und allgemeine gesellschaftliche Parameter im Hinblick auf eine Prävention zu untersuchen. Die Auswahlgruppe besteht aus Schülern der unteren Sekundarstufe (5. und 6. Klasse). Die Auswahl findet über eine randomisierte eingebettete Probennahme statt.

Die Studie läuft noch. Die statistische Auswertung der Pilotdaten deutet jedoch darauf hin, dass die gestiegene Internetnutzung durch die Schüler mit einer fehlenden Geselligkeit sowie mit Aggressivität einhergeht. Die Ergebnisse der Studie werden vorrangig im Hinblick auf das genaue Wissen der Schüler, Lehrer und Eltern diskutiert, um die bestehende Nutzung des Internets, die Prävention und die frühzeitige Behandlung von Problemen evaluieren zu können, die möglicherweise im Verhalten der Schüler aufgrund der unangemessenen Internetnutzung auftreten können. Darüber hinaus wird ein Versuch unternommen werden, die Erkenntnisse der Studie mit den Ergebnissen mehrerer anderer relevanter Erhebungen zu vergleichen, die in anderen europäischen Staaten durchgeführt wurden.

Schlüsselbegriffe: Internetabhängigkeit, Prävention, Heranwachsende, kooperatives Lernen.

WORKING IN CO-WORKING SPACES: THE SOCIAL AND ECONOMIC ENGAGEMENT OF EUROPEAN YOUTH

Marko Orel

Abstract

The European debt crisis has had many negative effects on the population of Europe, particularly its qualified youth. Nowadays, being a graduate of a well-respected university with above average marks is not enough to ensure employment after graduation. Europe is seeking new ways to tackle youth unemployment problems. The social and third sector economies, within the public as well as the private sector, embrace a wide range of community activities and may represent a possible solution to help rejuvenate Europe's economic growth. As the report, published by the International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy (CIRIEC) in 2012 suggests, the social economy has not only asserted its ability to make an effective contribution to solving new problems, but it has also strengthened its position as a necessary institution for stable and sustainable economic growth. This shows us that a solution may lie in re-establishing innovation and knowledge-based communities. But the question arises: how can we connect young would-be entrepreneurs, both on a local and regional level? And more importantly: how can we connect and establish collaboration between youth from different professional backgrounds? We are living in an information society and now possess new tools for sharing and communication, which provide youth with a possibility to work on the move and use different spaces to replace traditional offices. We need to take a look at the variety of spaces where we work with others, their structures, functions and configurations and, most significantly, how these spaces influence our work and personal development. Co-working, a global phenomenon, is a modern way of working for entrepreneurs, self-employed individuals and other professionals

who share their working space to establish networks, which eventually lead to new opportunities and serve as the basis for new start-up companies. This article will thus examine the positive output of the co-working philosophy on European youth and their employment potential.

Keywords: Youth unemployment, community, co-working, crowdfunding, self-employment

Résumé

La crise de la dette en Europe a beaucoup de répercussions négatives sur la population européenne, en particulier sur les jeunes qualifiés. De nos jours, être diplômé d'une université réputée, avec des notes au-dessus de la moyenne, ne suffit pas à garantir un emploi. L'Europe est à la recherche de nouvelles manières et possibilités de s'attaquer au problème du chômage des jeunes. Au sein des secteurs public comme privé, le « troisième secteur », ou économie sociale, recouvre une vaste gamme d'activités communautaires et pourrait être une solution pour aider à relancer la croissance économique en Europe. Comme le suggère le rapport publié par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) en 2012, l'économie sociale a non seulement donné la preuve de sa capacité à contribuer efficacement à résoudre des problèmes nouveaux, mais également renforcé sa position en tant qu'institution indispensable à la stabilité et à la pérennité de la croissance économique. La solution pourrait donc consister à redonner sa place à l'innovation et aux communautés fondées sur les connaissances. Une question se pose cependant : comment rapprocher les futurs jeunes entrepreneurs, que ce soit au niveau local ou régional ? Et, plus important : comment établir une collaboration entre des jeunes issus de différents milieux professionnels ? Nous vivons dans une société de l'information et possédons désormais de nouveaux outils de partage et de communication qui offrent aux jeunes la possibilité d'être mobiles dans leur travail et d'utiliser des espaces différents pour remplacer les bureaux traditionnels. Nous devons nous pencher sur la diversité des espaces où nous travaillons avec d'autres, ainsi que leurs structures, fonctions, configurations et, surtout, la manière dont ces espaces influent sur notre travail et notre épanouissement personnel. Le travail collaboratif, phénomène mondial, constitue un moyen moderne utilisé par les entrepreneurs, les travailleurs indépendants et autres professionnels qui partagent leur espace de travail pour constituer des réseaux, ce qui leur offre finalement de nouvelles opportunités et sert de base aux nouvelles entreprises. Cet article analyse donc le résultat positif de la philosophie du travail collaboratif pour la jeunesse européenne et le potentiel d'emploi que ce dernier représente.

Mots-clés : chômage des jeunes, collectivité, travail collaboratif, financement communautaire, activités non salariées

Zusammenfassung

Die europäische Schuldenkrise hat viele negative Auswirkungen auf die Bevölkerung in Europa gehabt, insbesondere auf ihre qualifizierte Jugend. Heute reicht es nicht, einen guten Abschluss einer renommierten Universität vorzuweisen, um sich einen

Arbeitsplatz zu sichern. Europa sucht nach neuen Wegen und Möglichkeiten, das Problem der Jugendarbeitslosigkeit in den Griff zu bekommen. Die Sozialwirtschaft und der Dritte Sektor innerhalb des öffentlichen und des privaten Sektors vereinen vielfältige Gemeinschaftstätigkeiten und können eine mögliche Lösung sein, um das Wirtschaftswachstum Europas neu zu beleben. Wie der Bericht des „International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy“ (CIRIEC) 2012 nahe legt, hat die Sozialwirtschaft nicht nur ihre Fähigkeit unter Beweis gestellt, wirksam zur Lösung neuer Probleme beizutragen, sondern sie hat auch ihre Position als notwendige Institution für ein stabiles und nachhaltiges Wirtschaftswachstum gestärkt. Dies zeigt uns, dass die Lösung darin besteht, auf Innovation und Wissen basierte Gemeinschaften neu zu gründen. Es drängt sich aber die Frage auf, wie wir die angehenden Jungunternehmer auf regionaler und lokaler Ebene verbinden sollen? Und noch wichtiger, wie können wir die Zusammenarbeit zwischen der Jugend mit unterschiedlichem beruflichem Hintergrund verbinden und etablieren? Wir leben in einer Informationsgesellschaft und verfügen heute über neue Instrumente des Austausches und der Kommunikation, die der Jugend die Möglichkeit geben, mobil tätig zu sein und unterschiedliche Räume zu nutzen, die das traditionelle Büro ersetzen. Wir müssen uns die Vielfalt der Räume betrachten, in denen wir mit anderen arbeiten, ihre Strukturen, Funktionen, Konfigurationen und, was am wichtigsten ist, wie diese Räume unsere Arbeit und unsere persönliche Entwicklung beeinflussen. Co-working, ein globales Phänomen, ist eine moderne Form des Arbeitens für Unternehmer, Selbständige und andere Berufstätige, die ihren Arbeitsbereich mit anderen teilen, um Netzwerke zu schaffen, die schließlich zu neuen Chancen führen und als Grundlage für neue Start-up-Unternehmen dienen. Dieser Artikel wird daher die positiven Folgen der Co-working-Philosophie auf die europäische Jugend und ihr Entwicklungspotenzial untersuchen.

Schlüsselbegriffe: Jugendarbeitslosigkeit, Gemeinschaft, Co-working, Crowdfunding, Selbständigkeit

Liste des contributeurs

Abdeslam Badre est un spécialiste de l'éducation des jeunes et de la formation continue. Sa carrière universitaire l'a amené à enseigner à New York et en Californie (États-Unis), à Ottawa (Canada), à Rabat (Maroc) et à Alborg (Danemark). Il est titulaire d'un doctorat en études sur les médias et les femmes, et de trois masters – psychopédagogie, administration des affaires et études culturelles. Il termine actuellement un master en diplomatie culturelle.

Anne Muxel est directrice de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), rattachée au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po), à Paris (France). Ses travaux portent principalement sur l'analyse des élections du point de vue de la sociologie politique. Anne Muxel se consacre depuis de nombreuses années aux phénomènes qui participent de la construction des identités politiques, en particulier chez les jeunes. Elle a récemment publié *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement* (Seuil, 2010), *The New Voter in Western Europe : France and Beyond* (Palgrave Macmillan, 2011), en collaboration avec Bruno Cautrès, et *La politique au fil de l'âge* (Presses de Sciences Po, 2011).

Metka Kuhar, docteure et professeure agrégée, est enseignante-chercheuse à la faculté des sciences sociales de l'université de Ljubljana (Slovénie). Ses recherches ont pour thèmes de prédilection les transitions vers l'âge adulte et la vie de famille, la participation des jeunes et la communication interpersonnelle. Elle collabore avec le Conseil de l'Europe dans le domaine des études sur les jeunes et des politiques en faveur de la jeunesse, et s'investit dans de nombreux projets nationaux et internationaux consacrés à la jeunesse (le projet de recherche Up2youth, par exemple).

Tanja Oblak Črnič, docteure et professeure agrégée, enseigne au Département des études sur les médias et la communication, et mène ses activités de chercheuse dans le cadre du Centre de recherches sur la communication sociale, à l'université de Ljubljana (Slovénie). Elle consacre essentiellement ses travaux à la démocratie électronique, à l'évolution de la communication politique sur le web, à l'interactivité des médias en ligne et aux dimensions sociales de l'utilisation d'internet au quotidien.

Simona Isabella est titulaire d'un doctorat en science, technologie et société. Chargée de recherche à l'université de Cagliari (Italie), elle s'intéresse principalement à la communication virtuelle, à la téléphonie mobile et aux réseaux sociaux.

Giuliana Mandich est professeure de sociologie à l'université de Cagliari (Italie). Elle travaille actuellement sur les mobilités et les développements futurs du point de vue culturel. Elle dirige le volet universitaire du projet iFuture.

Maria Ron Balsera a obtenu un doctorat en éducation de l'université Bielefeld en travaillant comme jeune chercheuse dans le cadre du programme Marie Curie Education as Welfare. Elle a bénéficié d'une bourse Marie-Curie pour ses études doctorales et de la bourse Berkeley-Tulane pour travailler à la Division Afrique (région des Grands Lacs) de Human Rights Watch. Elle est titulaire d'un LL.M (*master of law*) (master 2) en droit de l'homme de l'université Carlos-III de Madrid et d'un MSc (*master of science*) (master 1) de la London School of Economics and Political Sciences. Elle a achevé des études de troisième cycle en éducation à l'université Complutense de Madrid et possède le statut d'enseignante qualifiée.

Evgeniya Goryushina est chargée de recherche à l'université La Sapienza de Rome et chercheuse débutante au Centre scientifique méridional de l'Académie des sciences de Russie, à Rostov-sur-le-Don.

Jonathan Evans est un travailleur social qualifié qui a exercé tant sur le terrain que dans des fonctions managériales dans les domaines de la probation, de la justice de la famille et de la justice des mineurs. Il est actuellement maître de conférences au Centre de criminologie de l'université du sud du pays de Galles (Royaume-Uni). Ses principaux thèmes de recherche sont la justice des mineurs, l'assistance publique et les politiques de jeunesse. Il collabore également avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne au sujet des politiques de jeunesse. En 2012, il a été élu au Conseil du comté de Cardiff, où il préside le Groupe institutionnel de la parentalité et siège au Comité d'examen des questions liées aux enfants et aux jeunes.

Nele Havermans est doctorante au sein de l'unité Famille et population de l'université de Louvain, en Belgique. Elle consacre actuellement ses travaux de recherche à l'influence des caractéristiques familiales sur le parcours éducatif des enfants, en se concentrant tout particulièrement sur l'incidence des configurations et des transitions familiales.

Sarah Botterman est rattachée depuis 2007 à l'université de Louvain, en tant que chercheuse au Centre de la citoyenneté et de la démocratie et au sein de l'unité Famille et population. Ses thèmes de prédilection se rapportent au capital social et familial, à la cohésion sociale et à l'intégration.

Koen Matthijs est président de l'unité Famille et population de l'université de Louvain. Ses activités de recherche sur l'éducation et les services sociétaux touchent à la démographie historique et, dans le champ contemporain, à la sociologie de la famille et aux études sur la population.

Katerina Flora est psychologue clinicienne. Elle est titulaire d'un doctorat en psychologie clinique et de deux MSc (master 1), l'un en psychologie sociale et clinique et l'autre en théorie sociale et politique. Elle enseigne la psychologie clinique à l'université nationale grecque et dans des instituts privés. Ses recherches portent notamment sur le traitement et la prévention des problèmes psychosociaux et la psychologie positive.

Marko Orel étudie et travaille dans le domaine des sciences de l'organisation en Pologne, aux Pays-Bas et en République tchèque. Il rédige actuellement une thèse de doctorat à l'université de Ljubljana en Slovénie, tout en explorant de nouvelles méthodes de travail et en mettant au point de nouveaux outils pour établir des passerelles entre les réseaux, dans l'intérêt des indépendants et des autres spécialistes qui travaillent à leur compte et exploitent le même environnement organisationnel.

Sales agents for publications of the Council of Europe

Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: +32 (0)2 231 04 35
Fax: +32 (0)2 735 08 60
E-mail: info@libeurop.eu
http://www.libeurop.be

Jean De Lannoy/DL Services
Avenue du Roi 202 Koningslaan
BE-1190 BRUXELLES
Tel.: +32 (0)2 538 43 08
Fax: +32 (0)2 538 08 41
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
http://www.jean-de-lannoy.be

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE-HERZÉGOVINE

Robert's Plus d.o.o.
Marka Marulića 2/V
BA-71000 SARAJEVO
Tel.: + 387 33 640 818
Fax: + 387 33 640 818
E-mail: robertsplus@bih.net.ba

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
22-1010 Polytek Street
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1
Tel.: +1 613 745 2665
Fax: +1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
http://www.renoufbooks.com

CROATIA/CROATIE

Robert's Plus d.o.o.
Marasovićeva 67
HR-21000 SPLIT
Tel.: + 385 21 315 800, 801, 802, 803
Fax: + 385 21 315 804
E-mail: robertsplus@robertsplus.hr

CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco CZ, s.r.o.
Klecakova 347
CZ-180 21 PRAHA 9
Tel.: +420 2 424 59 204
Fax: +420 2 848 21 646
E-mail: import@suweco.cz
http://www.suweco.cz

DENMARK/DANEMARK

GAD
Vimmelskaflet 32
DK-1161 KØBENHAVN K
Tel.: +45 77 66 60 00
Fax: +45 77 66 60 01
E-mail: reception@gad.dk
http://www.gad.dk

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128
Keskuskatu 1
FI-00100 HELSINKI
Tel.: +358 (0)9 121 4430
Fax: +358 (0)9 121 4242
E-mail: akatilaus@akateeminen.com
http://www.akateeminen.com

FRANCE

Please contact directly /
Merci de contacter directement
Council of Europe Publishing
Editions du Conseil de l'Europe
FR-67075 STRASBOURG cedex
Tel.: +33 (0)3 88 41 25 81
Fax: +33 (0)3 88 41 39 10
E-mail: publishing@coe.int
http://book.coe.int

Librairie Kléber

1 rue des Francs-Bourgeois
FR-67000 STRASBOURG
Tel.: +33 (0)3 88 15 78 88
Fax: +33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kleber@coe.int
http://www.librairie-kleber.com

GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann s.a.
Stadiou 28
GR-105 64 ATHINAI
Tel.: +30 210 32 55 321
Fax: +30 210 32 30 320
E-mail: ord@otenet.gr
http://www.kauffmann.gr

HUNGARY/HONGRIE

Euro Info Service
Pannónia u. 58.
PF. 1039
HU-1136 BUDAPEST
Tel.: +36 1 329 2170
Fax: +36 1 349 2053
E-mail: euroinfo@euroinfo.hu
http://www.euroinfo.hu

ITALY/ITALIE

Licosa SpA
Via Duca di Calabria, 1/1
IT-50125 FIRENZE
Tel.: +39 0556 483215
Fax: +39 0556 41257
E-mail: licosa@licosa.com
http://www.licosa.com

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: +47 2 218 8100
Fax: +47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
http://www.akademika.no

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obroncow Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: +48 (0)22 509 86 00
Fax: +48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
http://www.arspolona.com.pl

PORTUGAL

Marka Lda
Rua dos Correios 61-3
PT-1100-162 LISBOA
Tel: 351 21 3224040
Fax: 351 21 3224044
Web: www.marka.pt
E mail: apoio.clientes@marka.pt

RUSSIAN FEDERATION/ FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ves Mir
17b, Butlerova ul. - Office 338
RU-117342 MOSCOW
Tel.: +7 495 739 0971
Fax: +7 495 739 0971
E-mail: orders@vesmirbooks.ru
http://www.vesmirbooks.ru

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16 chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: +41 22 366 51 77
Fax: +41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

TAIWAN

Tycoon Information Inc.
5th Floor, No. 500, Chang-Chun Road
Taipei, Taiwan
Tel.: 886-2-8712 8886
Fax: 886-2-8712 4747, 8712 4777
E-mail: info@tycoon-info.com.tw
orders@tycoon-info.com.tw

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd
PO Box 29
GB-NORWICH NR3 1GN
Tel.: +44 (0)870 600 5522
Fax: +44 (0)870 600 5533
E-mail: book.enquiries@tso.co.uk
http://www.tsoshop.co.uk

UNITED STATES AND CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Co
670 White Plains Road
USA-10583 SCARSDALE, NY
Tel: +1 914 472 4650
Fax: +1 914 472 4316
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
http://www.manhattanpublishing.com

Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe

FR-67075 STRASBOURG Cedex

Tel.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – E-mail: publishing@coe.int – Website: http://book.coe.int

Les migrations, la mobilité professionnelle, les nouvelles relations familiales, internet et les nouveaux médias, l'engagement politique et social des jeunes, le rapport de ces derniers à leur propre pays, à l'Europe ou au monde, et les contacts interculturels, telles sont, entre autres thèmes, les questions abordées dans ce deuxième titre de la collection «Points de vue sur la jeunesse», *Connexions et déconnexions*. Les contributions traitent des avantages potentiels mais aussi des tensions et des contradictions qui vont de pair avec l'évolution sociale, culturelle, économique et technologique de notre époque. Les changements qui s'opèrent créent pour les jeunes de nouvelles opportunités d'interagir positivement avec d'autres jeunes, avec leur famille et leur communauté, mais aussi avec les institutions sociales, en gommant de plus en plus les frontières, de toutes natures. Néanmoins, ces changements ne se produisent pas toujours sans heurt ou dans l'intérêt mutuel de chacun : multiplier les possibilités d'accès ou d'action n'entraîne pas nécessairement des améliorations pour les jeunes ; l'accès accru à l'éducation ne se traduit pas par des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ; les sociétés et les communautés se diversifient mais certains y voient une menace davantage qu'une chance. Se pose alors la question de savoir s'il y a suffisamment d'interconnexions entre les politiques destinées à modeler et à prendre en compte les conditions de vie des jeunes et les pratiques qui en découlent.

«Points de vue sur la jeunesse» est une série publiée dans le cadre du partenariat entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe sur les questions relatives à la jeunesse, avec le soutien de cinq pays – l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France et le Royaume-Uni. Elle a pour objectif de rapprocher les politiques nationales de jeunesse et de faire en sorte que le dialogue autour des grands problèmes afférents aux politiques de l'enfance et de la jeunesse continue de reposer sur des bases solides en termes de contenu, d'expertise et de politiques. Forum d'information, de discussion, de réflexion et de dialogue sur l'évolution des politiques, de la recherche et des activités concernant la jeunesse en Europe, cette série contribue à l'élaboration et à la promotion d'une stratégie et d'une pratique de l'action pour la jeunesse fondées sur la connaissance et sur les principes de participation. Elle vise également à constituer une plate-forme d'apprentissage par les pairs entre les États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

PREMS 086315

FRA

<http://youth-partnership-eu.coe.int>
youth-partnership@partnership-eu.coe.int

Ministry of Education
and Culture, Finland



Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne.

Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int

L'Union européenne représente un partenariat économique et politique sans équivalent, établi entre 28 pays démocratiques européens. Elle vise à apporter la paix, la prospérité et la liberté à ses 500 millions de citoyens, dans un monde plus juste et plus sûr. Pour ce faire, les pays de l'UE ont mis en place des organes destinés à diriger l'UE et à adopter sa législation. Ses principaux organes sont le Parlement européen (qui représente les citoyens européens), le Conseil de l'Union européenne (qui représente les gouvernements nationaux) et la Commission européenne (qui représente les intérêts communs de l'UE).

<http://europa.eu>



<http://book.coe.int>

ISSN 2413-6778
27 €/54 \$US par volume



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE